

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA PROMOTION
DU SECTEUR PRIVE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**ENQUETE LEGERE POUR L'EVALUATION
DE LA PAUVRETE 2007-2008**

-ELEP-



DRAFT DURAPPORT

Financement_: PNUD/ Banque Mondiale/Gouvernement

Equipe de rédaction

Oumar Diallo, Ingénieur Statisticien-Economiste, Directeur Général INS
Saikou Ahmed Tidiane Baldé, Chef Division Statistiques Générales
Fatoumata Danfaca, Statisticienne, Chef de la Division Enquête et Méthodologie Statistique
Mamadou Badian Diallo, Démographe, Chef de la Division Démographie et Statistique
Sociale
Mamadou Chérif Bah, Démographe, Chef Section Cartographie et Base de Sondage
Ibrahima Lélouma Diallo, Démographe, Chef Section Recensements et Enquêtes
Mamadou Dian Dilé Diallot Ingénieur Démographe, Division des Enquêtes

Traitement Informatique

Mamadou Louda Bah, Ingénieur Informaticien, Consultant Banque Mondiale
Lansana Chéérif, Chef de la Division Informatique
Ladji Traoré, Ingénieur Informaticien, Division Informatique

Direction du Projet

Directeur : Oumar Diallo
Directeur Technique : Mamadou Badian Diallo

TABLE DE MATIERE

LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	9
SIGLES ET ABREVIATIONS	11
PREFACE	12
SYNTHESE	13
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE	18
CHAPITRE 1: METHODOLOGIE	19
1.1 Objectifs et spécificités	19
1.2 Présentation du questionnaire	19
1.2.1 Questionnaire des indicateurs de base de bien être (QUIBB)	19
1.2.2 Questionnaire Revenu/ Dépense (QRD)	21
1.2.3 Questionnaire Démocratie/Gouvernance (QDG)	23
1.3 Plan de sondage	24
1.4 Couverture de l'échantillon	26
1.5 Cadre institutionnel et organisation de la collecte	27
1.5.1 Cadre institutionnel	27
1.5.2 Organisation de la collecte	27
1.6 Traitement des données	27
CHAPITRE 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION	29
2.1 Principales caractéristiques des ménages	29
2.2 Principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages	32
2.3 Principales caractéristiques de la population	32
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT	34
3.1 Statut du logement	34
3.1.1 Type d'occupation du logement	34
3.1.2 Type d'habitation	35
3.1.3 Promiscuité	35
3.2 Caractéristiques physiques du logement	36
3.2.1 Nature du toit	36
3.2.2 Nature des murs	36
3.2.3 Nature du sol	38
3.3 Commodités du logement	39
3.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable	39
3.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau	39
3.3.1.2 Source d'approvisionnement en eau potable	40
3.3.2 Type de toilette utilisée par les ménages	41
3.3.3 Energie domestique	42
3.3.3.1 Source d'éclairage	42
3.3.3.2	43
3.4 Hygiène et assainissement	44
3.4.1 Évacuation des ordures ménagères	44
3.4.2 Évacuation des eaux usées	45
CHAPITRE 4 : AVOIRS ET PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE ET VIE ASSOCIATIVE	47
4.1 Avoirs	47
4.1.1 Terres détenues	47
4.1.2 Bétail possédé	49
4.1.3 Possession d'une maison	49
4.2 Perception des ménages sur leurs conditions de vie	50
4.2.1 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle et celle de leur communauté	50
4.2.2 Opinion sur des ménages sur leurs conditions de vie	51

4.2.2.1	Opinion sur des ménages sur leurs propres conditions de vie	51
4.2.2.2	Opinion des ménages selon la stabilité de leurs revenus	52
4.2.3	Opinion des ménages sur la satisfaction de leurs besoins primaires vitaux	52
4.2.4	Opinion des ménages sur les stratégies d'ajustement face à une baisse de revenus	54
4.2.5	Provenance de l'aide en période difficile	54
4.3	Accès aux infrastructures communautaires	54
4.3.1	Accès au marché de produits alimentaires	55
4.3.2	Accès au service de transport public	55
4.4	Perception sur les priorités de lutte contre la pauvreté	55
4.5	Vie associative	56
	CHAPITRE 5 : EDUCATION	57
5.1	Alphabétisation	57
5.2	Utilisation des services d'éducation	58
5.2.1	Fréquentation scolaire au primaire	58
5.2.2	Fréquentation scolaire au secondaire	59
5.3	Accès aux services d'éducation	60
5.3.1	Accès à l'école primaire	60
5.3.2	Accès à l'école secondaire	61
5.4	Satisfaction des services d'éducation fournis	61
5.4.1	Satisfaction des services d'éducation au primaire	61
5.4.2	Satisfaction des services d'éducation au secondaire	62
5.4.3	Raisons de non satisfaction	62
5.4.4	Raisons de non fréquentation de l'école	63
	CHAPITRE 6 : SANTE	65
6.1	Morbidité de la population	65
6.2	Consultation au cours des 4 dernières semaines	66
6.3	Raisons de non fréquentation	68
6.4	Accès aux services de santé et satisfaction des usagers	69
6.4.1	Accès aux services de santé	69
6.4.2	Satisfaction des usagers	69
6.5	Santé de la reproduction	71
	CHAPITRE 7 : EMPLOI	75
7.1	Activité économique	75
7.1.1	Occupation au cours des 7 derniers jours	76
7.1.2	Sous-emploi	79
7.1.3	Chômage	80
7.2	Population inactive	82
	CHAPITRE 8 : CONSOMMATION DES MENAGES	84
8.1	Niveau de la consommation	84
8.2	Structure de la consommation	87
8.3	Consommation alimentaire	90
8.3.1	Structure de la consommation alimentaire	90
8.3.2	Structure de la consommation du sous-poste « céréales, tubercules et pains »	93
	CHAPITRE 9 : PROFIL MONETAIRE DE LA PAUVRETE	94
9.1	Evolution de la pauvreté en Guinée	94
9.1.1	Indicateur de bien-être	94
9.1.2	Seuil de pauvreté	96
9.1.3	Tendances de la pauvreté	96
9.2	Profil de pauvreté	97
	CHAPITRE 10 : DEMOCRATIE ET GOUVERNANCE	99
10.1	DEMOCRATIE	99
10.1.1	Opinions des citoyens sur la démocratie	99

10.1.2	Fonctionnement de la démocratie	101
10.1.3	Caractéristiques essentielles de la démocratie	102
10.1.4	Organisation des élections législatives	103
10.1.5	Conditions pour des élections libres et transparentes	104
10.1.6	Participation à la vie politique	105
10.2.	GOVERNANCE ET CORRUPTION	107
10.2.1	Fonctionnement de l'administration et des institutions de la République	107
10.2.1.1.	Capital de confiance des guinéens envers les institutions, services et organisations	107
10.2.1.2	Institutions crédibles	107
10.2.1.3	Institutions peu crédibles	108
10.2.2	CORRUPTION	117
10.2.1	Guinéens victimes de la corruption des fonctionnaires	117
10.2.2	Evolution de la corruption	119
10.3	PRIORITES POUR LES PROCHAINES ANNEES	120
ANNEXE		121

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1.1 : Répartition de l'échantillon par région selon le milieu de résidence
- Tableau 1.2 : Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence
- Tableau 2.1 Répartition des ménages par milieu et région de résidence
- Tableau 2.2: Taille du ménage par milieu, région de résidence et sexe du chef de ménage
- Tableau 2.3: Répartition (en %) des ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage
- Tableau 2.4 : Répartition (%) des ménages par sexe, état matrimonial, niveau d'instruction et groupe socio-économique du chef de ménage
- Table 2.5: Répartition des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage (%)
- Tableau 2.6 : Répartition de la population rurale et de la population urbaine par strate de résidence, sexe et âge
- Tableau 3.1 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement
- Tableau 3.2 : Répartition des ménages selon le type d'habitation
- Tableau 3.3 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement
- Tableau 3.4 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes par chambre
- Tableau 3.5 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit
- Tableau 3.6 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs
- Tableau 3.7 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison
- Tableau 3.8: Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en boire
- Tableau 3.9: Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes
- Tableau 3.10: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage
- Tableau 3.11 : Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine
- Tableau 3.12 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées
- Tableau 3.13 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées
- Tableau 4.1: Pourcentage de ménages possédant certains biens
- Tableau 4.2: Répartition (en %) des ménages selon les changements de terres détenues par le ménage au cours de l'année passée
- Tableau 4.3: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de leur situation économique
- Tableau 4.4: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de la situation économique de leur localité
- Tableau 4.5 : Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de leurs conditions de vie
- Tableau 4.6: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de la stabilité de leur revenus
- Tableau 4.7: Pourcentage des ménages qui estiment avoir des difficultés à satisfaire certains besoins de base
- Tableau 4.8: Répartition des ménages (en %) selon leur stratégie d'ajustement face à une baisse de revenu
- Tableau 4.9: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région administrative selon le temps nécessaire pour atteindre le marché alimentaire le plus proche
- Tableau 4.10 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et la région administrative selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les transports publics les plus proches.
- Tableau 4.11: Répartition des ménages (en %) selon leur perception de la priorité des actions que doivent entreprendre les autorités en matière de lutte contre la pauvreté
- Tableau 4.12: Répartition des ménages (en %) selon l'appartenance des membres aux associations
- Tableau 5.1 : Taux d'alphabétisation (%) des adultes par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique
- Tableau: 5.2 : Taux Net (%) de Scolarisation au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe
- Tableau 5.3: Taux Net (%) de Scolarisation au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique du chef de ménage et sexe

Tableau 5.4: Taux d'accès (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique

Tableau 5.5: Taux d'accès (%) au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique

Tableau 5.6: Taux de satisfaction (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique

Tableau 5.7: Taux de satisfaction (%) au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique

Tableau 5.8 : Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement

Tableau 6.1 : Incidence (%) de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe

Tableau 6.2 : Taux de consultation (%) par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et sexe

Tableau 6.3: Répartition (en %) des consultations médicales au cours des 4 dernières semaines par type de praticien consulté

Tableau 6.4 : Pourcentage de personnes qui ont été malades au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique selon les raisons de non consultation

Tableau 6.5 : Taux d'accès (%) de la population aux services de santé par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique sexe et âge

Tableau 6.6 : Répartition (en %) des personnes ayant consulté un service de santé selon la raison de l'insatisfaction déclarée

Tableau 6.7 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête selon certaines caractéristiques

Tableau 6.8 : Répartition des naissances vivantes par lieu de naissance

Tableau 6.9 : Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par type de personne qui a assisté l'accouchement

Tableau 7.1 : Taux d'activité (%) de la population totale par milieu, région de résidence et sexe.

Tableau 7.2 : Taux d'occupation (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge.

Tableau 7.3 : Répartition (%) de la population occupée par statut de l'emploi selon le milieu de résidence le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge.

Tableau 7.4 : Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté la région, le sexe et l'âge.

Tableau 7.6 : Taux de sous-emploi (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge

Tableau 7.7 : Taux de chômage (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge

Tableau 7.8 : Répartition (%) de la population au chômage par sexe et âge, milieu de résidence, niveau de pauvreté selon la raison de chômage

Tableau 7.9 : Répartition (%) de la population inactive selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge

Tableau 8.1: Principaux indicateurs de la consommation selon le milieu de résidence

Tableau 8.2: Principaux indicateurs de la consommation selon la région administrative

Tableau 8.3 : Principaux indicateurs de dépense selon la région naturelle

Tableau 8.4 : Dépense par quintile

Tableau 8.5: Structure de la consommation des ménages par fonction de consommation

Tableau 8.5: Structure de la consommation des ménages par fonction de consommation

Tableau 8.6 : Répartition de la consommation par poste selon le milieu de résidence

Tableau 8.7 : Répartition de la consommation par poste selon les Régions Administratives

Tableau 8.8: Répartition (%) de la consommation par poste selon la région naturelle

Tableau 8.9 : Structure de la consommation alimentaire
Tableau 8.10 : Structure de la consommation alimentaire selon le milieu de résidence
Tableau 8.11 : Structure de la consommation alimentaire selon la région administrative
Tableau 8.12 : Structure de la consommation alimentaire selon la région naturelle
Tableau 8.13 : Structure de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains
Tableau 8.14 Répartition (%) de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon la région naturelle
Tableau 8.15 Répartition (%) de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon la région administrative
Tableau 8.16: Répartition (%) de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon le milieu de résidence
Tableau 9.1. Eléments de comparaison des enquêtes de 2002/03 et 2007
Tableau 9.2 : Seuils de pauvreté en Guinée
Tableau 9.3 : Evolution de la pauvreté
Tableau 9.4. Profil de pauvreté
Tableau 10.1: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur position face à la démocratie
Tableau 10.2: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie
Tableau 10.3 : Répartition de la Population de 18 ans et plus selon leur opinion sur les caractéristiques essentielles de la démocratie
Tableau 10.4: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur l'opportunité d'organisation des élections législatives
Tableau 10.5: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur les conditions à remplir pour les élections
Tableau 10.6: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur les partis politiques
Tableau.10.7: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur ce qu'il faut pour redynamiser la vie politique
Tableau 10.8a: Proportion de la population de 18 ans et plus qui estime avoir confiance aux institutions/services/organismes
Tableau 10.8b: Proportion de la population de 18 ans et plus qui estime avoir plus ou moins confiance aux institutions/services/organismes
Tableau 10.8c: Proportion de la population de 18 ans et plus qui estime n'avoir pas confiance aux institutions/services/organismes
Tableau 10.9: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fait que la corruption constitue un problème dans le pays
Tableau 10.10: Répartition de la population de 18 ans et plus selon quelle a été victime ou pas de la corruption

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphiques 2.1 ; Répartition (%) des ménages ruraux selon la région
Graphiques 2.2 ; Répartition (%) des ménages urbains selon la région
Graphiques 2.3 : pyramide des âges de l'ensemble de la population
Graphiques 2.4 : pyramide des âges du milieu urbain
Graphiques 2.5 :: pyramide des âges du milieu rural
Graphique 3.1: Répartition (%) des ménages selon le type de matériaux des murs
Graphique 3.2: Répartition (%) des ménages selon le type de matériau du sol du logement
Graphique 3.3: Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau de boisson
Graphique 4.1: Répartition (%) des ménages détenant des terres par superficie selon le milieu de résidence
Graphique 4.2: Opinion des ménages sur leur situation économique par rapport à l'année écoulée
Graphique 4.3: Répartition (%) des ménages selon leur perception de la situation économique de leur communauté
Graphique 4.4: Opinion des ménages sur leurs conditions de vie
Graphique 4.5: Opinion des ménages sur leurs conditions de vie par région administrative
Graphique 4.6: Répartition (%) des ménages selon la stabilité de leurs revenus
Graphique 4.7: Proportion de ménages n'ayant pu satisfaire les problèmes de scolarisation et de santé et opinion des ménages sur la lutte contre la pauvreté
Graphique 4.8: Répartition des ménages (%) selon la provenance de l'aide en période
Graphique 5.1: Taux d'alphabétisation des adultes selon le sexe et l'âge
Graphique 5.2: Taux Net de Scolarisation au primaire par sexe et âge
Graphique 5.3: Taux net de scolarisation au secondaire par sexe et âge
Graphique 6.1 : incidence de la maladie ou de la blessure selon l'âge
Graphique 6.2 : pourcentage de la population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type
Graphique 6.3 : consultation (%) auprès des praticiens de la santé selon l'âge
Graphique 6.4 : Evolution des taux d'accès et de satisfaction aux soins de santé sur la période 2002-2007
Graphique 6.5 : Evolution des taux d'accès aux soins prénatals et d'assistance à l'accouchement sur la période 2002-2007
Graphique 7.1 : Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon la situation par rapport à l'emploi.
Graphique 7.2 : Taux d'activité (%) de la population de 15 ans et plus par groupes d'âge selon le sexe.
Graphique 9.1: Evolution des prix à la consommation 2002-2007
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population de 18 ans et plus selon leur niveau d'instruction, sur le fonctionnement de la démocratie
Graphique 10.2: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur ce qu'il faut pour redynamiser la vie politique
Graphique 10.3: Fréquence de la population de 18 ans et plus ayant entière confiance aux services publics essentiels
Graphique 10.4: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé au syndicat
Graphique 10.5: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé à la presse privée
Graphique 10.6: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé à la Cour Suprême
Graphique 10.7 : Répartition de la population de 18 ans et plus selon le degré de confiance accordé à la cour suprême et le niveau d'instruction
Graphique 10.8 : Répartition (en %) de la population de 18 ans et plus selon le degré de confiance accordé au système juridique

Graphique 10.9: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé au Conseil communal

Graphique 10.10: Répartition de la population de 18 ans et plus selon le degré de confiance accordé au conseil Communal et le niveau d'instruction

Graphique 10.11: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé à la sécurité

Graphique 10.12: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé aux partis politiques

Graphique 10.13: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé à la presse publique

Graphique 10.14: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé au système de santé

Graphique 10.15: Répartition de la population de 18 ans et plus selon le degré de confiance accordé au système sanitaire et le niveau d'instruction

Graphique 10.16: Répartition (en %) de la population de 18 ans ou plus selon le degré de confiance accordé au secteur de l'Education

Graphique 10.17: Répartition (%) de la population de 18 ans et plus selon l'occasion à laquelle elle a été victime de corruption

Graphique 10.18: Répartition (%) de la population de 18 ans et plus selon le service où elle a été victime de corruption

Graphique 10.19: Répartition (%) de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur l'évolution de la petite corruption.

.Graphique 10.20: Répartition (%) de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur l'évolution de la grande corruption

Graphique 10.21: Répartition (%) de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur 3 premières priorités du gouvernement au cours des prochaines années

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT: Bureau International du Travail
DSRP: Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
EDS : Enquête de Démographie et de Santé
EIBC : Enquête Intégrale Budget Consommation
EIBEP : Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté
ELEP : Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté
EPT : Programme Education pour Tous
ET : Ecart Type
GNF : Franc Guinéen
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS: Organisation Mondiale de la Santé
PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement
QUIBB : Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien Etre
RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
TNS: Taux Net de Scolarisation
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TCP : Travailleur Compte Propre (indépendant)
ZD : Zone de Dénombrement

PREFACE

Ce rapport présente les principaux résultats de l'Enquête Légère pour l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP), seconde enquête du genre réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) après l'Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-Etre (QUIBB), réalisée en 2002, dans le cadre du suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'opération de collecte sur le terrain s'est déroulée durant 3,5 mois, du 1^{er} août 2007 jusqu'au 15 Novembre 2007 sur un échantillon de 7.612 ménages. L'évaluation de la première phase de mise en œuvre de la SRP réalisée en 2007 avait permis d'identifier entre autres, les problèmes de gouvernance comme l'une des principales contraintes à la réussite de cette phase. Pour répondre à cette préoccupation et assurer un suivi de la pauvreté, deux modules ont été ajoutés au questionnaire standard classique du QUIBB, développé par la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNICEF et le BIT. Il s'agit des modules « Démocratie et gouvernance » et « Dépenses et revenus des ménages ».

En plus de l'évaluation de la pauvreté et de la gouvernances, l'ELEP a permis de mettre à jour les principaux indicateurs de base du bien être, relatifs à l'alphabétisation des adultes, l'éducation de base, la santé, l'accès à l'eau potable et l'emploi. Les indicateurs d'éducation et de santé sont centrés sur l'utilisation, l'accès et la qualité des prestations de services fournis. L'enquête a permis de cerner également les caractéristiques de l'habitat, les avoirs, l'accès aux infrastructures communautaires (marchés et services de transport public) et la perception des ménages sur leur propre situation économique et sur celle de leur communauté.

A l'instar du QUIBB de 2002, l'ELEP a utilisé la lecture optique (qui évite l'étape de saisie) pour le traitement des données par. Cette technique d'enquête de pointe a permis de raccourcir les délais de traitement et de publication des données. Ainsi les résultats ont été utilisés pour la rédaction du rapport d'étape 2009 de la mise en œuvre de la SRP et du 3^{ème} rapport sur les progrès obtenus en vue de l'atteinte des OMD. Un CD-ROM contenant tous les documents techniques et administratifs de l'Enquête, le rapport final et les fichiers de données est disponible.

Cette importante opération d'investigation statistique n'aurait été possible sans la collaboration et la disponibilité des 7.612 ménages sélectionnés pour participer aux interviews. Au nom du Gouvernement, je leur adresse mes sincères remerciements. J'exprime au personnel d'encadrement, enquêteurs et agents de saisie ma profonde reconnaissance pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier d'exécution de l'enquête.

Au PNUD et à la Banque Mondiale qui ont bien voulu apporter leur contribution technique et financière à la réalisation de cette importante opération, j'adresse mes sincères remerciements. ainsi que ceux du Gouvernement.

J'ose enfin espérer que les informations statistiques sur l'ELEP qui viennent enrichir la banque de données sur les conditions de vie des ménages dans notre pays seront largement diffusées et judicieusement exploitées par les planificateurs, chercheurs, décideurs politiques et autres utilisateurs.

Mamadouba Max Bangoura
Ministre du Plan et de la Promotion du Secteur Privé

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS

	2002	2007
TBS primaire (%)	81	85,9
TNS primaire(%)	54,1	57,1
TBS Secondaire (%)	-	43,8
TNS Secondaire (%)	20,2	30,2
% enfants à moins de 30 minutes école primaire	75,8	83,5
% enfants à moins de 30 minutes école secondaire	27,7	41,0
% enfants primaire satisfaits	34,1	31,2
% enfants secondaires satisfaits	37,1	28,4
Taux d'alphabétisation adultes	28,8	34,5
% ménages s'éclairant électricité	19	18,5
% ménages utilisant eau potable	61,9	73,8
Taux de morbidité	28,3	23,2
% ménages ayant consulté un corps médical	18,4	15,8
% ménages satisfaits services santé	40,8	50,7
Taux de chômage	2,9	1,3
Taux de sous-emploi	11,8	9,1
% enfants atteints malnutrition chronique	32,7	36,2
% enfants malnutrition aiguë	11,2	7,1
% enfants atteints insuffisance pondérale	20,8	26,1
% population en dessous seuil pauvreté	49,2	53

Le tableau ci-dessus résume l'évolution des principaux indicateurs de base du bien être sur la période 2002-2007.

(i) Pauvreté

Globalement, la pauvreté s'est accrue de 3,8 points en pourcentage, passant de 49,2% en 2002 à 53% en 2007, Ce qui est justifié par les maigres résultats obtenus sur le plan économique. En effet, sur la période, le taux de croissance moyen du PIB a été de 2,6% et celui du PIB par tête de moins 0,6%. La Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) a été mise en œuvre dans un contexte difficile marqué par de sérieux problèmes de gouvernance politique et économique, illustrés par une instabilité institutionnelle et un tarissement progressif de l'aide extérieure. Le niveau de l'inflation avait atteint en 2006, un record de 39%, érodant ainsi le pouvoir d'achat des ménages.

Malgré cette aggravation de la pauvreté, certains progrès ont été enregistrés au niveau de quelques indicateurs sociaux.

(ii) Éducation et alphabétisation

Dans le domaine de l'éducation primaire, le taux net de fréquentation scolaire en 2007 (57,1%) est en progression par rapport aux résultats obtenus lors du QUIBB de 2002 (54,1%). Ce rythme élevé de scolarisation a permis à la Guinée de réduire considérablement l'écart qui la sépare de la moyenne des pays de l'Afrique Sub-saharienne (62 %). Le taux d'accès au primaire est passé de 75,8% à 83,5% sur la période. Cette performance a été profitable aussi bien au milieu urbain (92,1%) qu'au milieu rural (80,4%) et aux couches pauvres de ces milieux (92,8% et 79,3%, respectivement).

En dépit du gigantesque bond accompli en matière de scolarisation, d'énormes efforts restent à faire au niveau de l'amélioration de la qualité des services fournis. En effet, le taux de satisfaction des élèves du primaire a baissé de 34,1% en 2002 à 31,2% en 2007.

En ce qui concerne le secondaire, le taux net de scolarisation (TNS) est également en progression, passant de 20,2% en 2002 à 30,2% en 2007. Il en est de même du taux d'accès qui a augmenté de 13,3 points en pourcentage sur la période 2002-2007.. Le déséquilibre continue de persister entre le milieu urbain et le milieu rural (56 % et 10,5 %, respectivement en 2002 et 22,9% et 70% en 2007).

Les attentes sont immenses au niveau du secondaire. Le pourcentage d'élèves non satisfaits des services fournis a augmenté passant de 63% en 2002 à 69% en 2007.

S'agissant de l'alphabétisation des adultes, les résultats montrent que la majorité de la population guinéenne est analphabète. Le taux d'alphabétisation pour l'ensemble du pays est estimé à 34,5% en 2007, soit une progression de 7,5 points en pourcentage par rapport à 2002. Les disparités entre sexe sont frappantes: 49,9% pour le sexe masculin et 21,5 % pour le sexe féminin. Il en est de même entre le milieu rural (22 %) mais plus élevé en milieu urbain (58,2 %).

(iii) Santé

Au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'enquête, 23,2% de la population a déclaré avoir souffert d'une maladie ou d'une blessure contre 28,3% lors du QUIBB de 2002. Ce qui représente une demande potentielle de personnes susceptibles de se rendre dans un établissement sanitaire ou auprès d'un personnel médical ou paramédical ou encore auprès d'un guérisseur (besoin de services de santé). Cependant, seulement près de 16% de la population ont eu recours aux services de consultation au cours des quatre dernières semaines qui ont précédé l'interview contre 18,4% en 2002. En milieu urbain pauvre, ce pourcentage est plus faible et se chiffre à 13,4%.

Le taux d'accès de la population aux structures sanitaires est faible et se situe à 50,7% contre 40,8% en 2002

S'agissant de la qualité des prestations de services, le pourcentage de personnes insatisfaites des prestations de services de santé a légèrement baissé par rapport à 2002 (53,2% en 2002 et 50,8% en 2007).

(iv) Emploi

Les statistiques publiées sur l'emploi font référence à la situation actuelle, c'est-à-dire sur une période de référence basée sur les 7 derniers jours qui ont précédé l'interview. L'âge d'activité a été fixé à 6 ans. Pour des raisons de comparaisons internationales, les statistiques publiées ne concernent que la population âgée de 15 ans et plus. Il faut noter

qu'il est difficile de comparer les chiffres du QUIBB de 2002 de ceux de 2007 du fait que certaines questions supplémentaires ont été posées pour mieux cerner le chômage.

Les statistiques du chômage sous l'optique de la situation actuelle telles que le recommande le Bureau International du Travail (BIT), révèlent que le chômage est un phénomène purement urbain. Le taux de chômage est de 3,2 % au niveau de l'ensemble du milieu urbain dont 4,3 % à Conakry.

Le sous-emploi c'est à dire la sous utilisation des capacités de travail des individus occupés est manifeste. Le taux de sous-emploi visible est de 9,1% (11,1% en milieu rural et 5,4% en milieu urbain).

(v) Perception de la situation économique

Sur la période 2002-2007, la situation économique des ménages à l'instar de celle du cadre macroéconomique de la Guinée, s'est fortement dégradée. Les ménages se trouvant dans cette situation représentent 52,1 % en 2007 contre 36,4 % en 2002. Seulement 37% des ménages interviewées ont estimé que leur situation est demeurée stable contre 45,6% en 2002.

Dans les cas extrêmes, au niveau de 14,5% des ménages, des enfants ont été exclus de l'école pour défaut de paiement. Cette proportion atteint 30% en milieu urbain pauvre. Environ 38% des ménages ont été incapables de se soigner par manque d'argent. Au niveau des couches pauvres, cette proportion atteint 40% en milieu rural pauvre et 39% en milieu urbain pauvre.

Les stratégies de survie utilisées par les ménages pour faire face à la dégradation de leurs conditions de vie sont les suivantes :

- substituer aux produits couramment consommés d'autres moins chers (88% des cas de réponse) ;
- acheter les mêmes produits mais réduire les quantités consommées (83,6% des cas de réponse) ;
- réduire le nombre de repas (79,4% des cas de réponse) ;
- sacrifier les dépenses de types loisirs (75,5% des cas de réponse) ;
- se déplacer moins (72,4% des cas de réponse) ;
- cher un logement moins cher (55,4%) ;
- sacrifier les dépenses d'éducation (45,4%) ;
- sacrifier les dépenses de santé (39,6%).

(vi) Habitat

Les ménages propriétaires de leur logement en 2007 représentent 87,3% des ménages guinéens contre 79% en 2002. Un peu plus d'un ménage sur dix est locataire (10,6%. Ce pourcentage était de 13,5% en 2002. En milieu urbain, les ménages propriétaires ne représentent que 63% en 2007 contre près de 45 % en 2002.

Environ deux logements sur trois sont couverts de tôle métallique (66%) et 32% sont couverts de chaume ou de paille. En 2002, plus de la moitié des logements sont couverts de tôles métalliques (59,7 %). Les habitations couvertes de chaume représentent 37.4 %.

La majorité des ménages guinéens (59%) habitent des logements dont les murs sont en banco ou en briques de terre (graphique 3.1). Les constructions en dur (murs en briques de ciment) ne représentent que 21%. Celles en semi-dur (murs en briques cuites ou en terre stabilisée) totalisent 18%.

La majorité des ménages guinéens (59% en 2007 et 63,5% en 2002) habitent des logements dont les murs sont en banco ou en briques de terre. Les constructions en dur

(murs en briques de ciment) ne représentent que 21%. Celles en semi-dur (murs en briques cuites ou en terre stabilisée) totalisent 18% (ce ratio était de 14% en 2002).

Près de la moitié (48%) des ménages utilisent cette source. Par rapport à l'enquête QUIBB de 2002, les résultats montrent que des progrès importants ont été réalisés dans le domaine des forages. En effet, à cette époque, même si le forage constituait déjà la première source d'approvisionnement en eau, la proportion de ménages qui s'y approvisionnent n'était que de 35%. Ce progrès a bénéficié davantage aux populations rurales où le forage constitue la principale source d'approvisionnement pour près de 61% des ménages.

Les puits constituent une source d'approvisionnement en eau d'un nombre important de ménages. En effet, 16% des ménages utilisent ce mode d'approvisionnement (26,1% en 2002). Parmi ces puits, 6% sont des puits aménagés (7,5 % de puits protégés ou de sources aménagés).

Moins d'un ménage sur cinq s'approvisionne en eau à partir d'un robinet (19%) contre 21,6% en 2002. Les eaux de surface continuent d'être utilisées comme source d'approvisionnement en eau par 16 % des ménages. Ce ratio était le même qu'en 2002.

Les latrines constituent le type de toilette le plus couramment utilisé par les ménages (75,8% en 2007 et 67,6% en 2002). Toutefois, on note que pour plus de la moitié de ces ménages que ces latrines ne sont pas couvertes (53,6% en 2007 et 44,4% en 2002). Près de 21% des ménages ne disposent d'aucune toilette (ce ratio était de 26 % en 2002)..

La principale source d'éclairage demeure le pétrole lampant (47% en 2007 et (65,3% en 2002). L'électricité n'est utilisée que par 20,7% de l'ensemble des ménages (19 % en 2002).

Près de 78,2% des ménages utilisent le bois et 20% le charbon de bois pour faire la cuisine (ces ratios sont 76% et 23%, respectivement en 2002). Ce qui constitue une véritable pression sur le couvert végétal.

(vii) Accès à l'eau potable

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau de l'ensemble du pays est passé de près de 62 % en 2002 à 73,8% en 2007, en nette progression par rapport de 12 points en pourcentage.

(viii) Démocratie et gouvernance

L'évaluation de la SRP a révélé que le déficit de gouvernance a été une des contraintes majeures à l'atteinte des objectifs fixés. Le module « démocratie et gouvernance » vise à cerner les opinions de la population âgée de 18 ans et plus par rapport à ces thématiques. De nos jours donc, les deux notions de Démocratie et de Gouvernance sont considérées comme des facteurs essentiels qui influencent le niveau de développement des nations.

Démocratie

En général, les populations guinéennes adhèrent fortement à l'esprit de la démocratie. Près de 89% de la population âgée affirment être favorables et parmi eux 83% y sont très favorables. Cependant, ils sont conscients dans leur majorité que celle-ci connaît des disfonctionnement (51%).

Les Guinéens estiment que les caractéristiques essentielles d'une bonne démocratie citées concernent l'application effective de la Loi à tous les citoyens sans distinction (80% des cas de réponse, une justice efficace (79,6% des cas de réponse), l'organisation d'élection libres et transparentes (77,7%) et la Liberté dans l'exercice des activités politiques (76,6%).

Près de 75% des personnes interviewées estiment que les conditions pour des élections libres et transparentes en Guinée, sont la création d'une CENI, la libre circulation des partis politiques et la révision du fichier électoral. Suivent la Confection et la distribution des cartes numérisées (73,8%) et la neutralité de l'administration (72,3%).

Un peu plus de 7 Guinéens sur 10 se reconnaissent à travers un parti politique. Toutefois, une proportion non négligeable (30%) de citoyens ne se reconnaît à travers aucun parti politique.

Gouvernance

S'agissant de la gouvernance, les personnes interviewées n'ont pas une opinion très favorable de l'administration et de ses services publics. Les indices de confiance (pourcentage d'individus ayant tout à fait confiance à une structure) des services de l'administration, des organisations de la société civile permettent de les classer en structures crédibles et structures peu crédibles aux yeux de la population.

- **Structures crédibles (indice de confiance supérieur ou égal à 50%)** : syndicat des travailleurs (77,2%), presse privée (51,2%) ;
- **Structures peu crédibles (indice de confiance inférieur à 50%)** : système éducatif (41,7%), système santé (33,1%), administration publique (31%), presse publique (29%), partis politiques (25,8%), services de sécurité (21,6%), conseil communal (20,9%), système judiciaire (20,5%), cour suprême (18,1%), assemblée nationale (17,5%) et administration fiscale (15%).

Corruption

Environ neuf guinéens sur dix (89%) estiment que la corruption constitue un problème majeur pour notre pays et 7,4% de guinéens affirment avoir été victime de corruption de la part des fonctionnaires au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. Le montant total de la petite corruption (corruption au quotidien) est estimée annuellement à 90,4 milliards de Francs Guinéens. Les populations victimes de la corruption des fonctionnaires l'ont été le plus souvent lors de l'établissement de pièces administratives, de l'usage des services de santé et de l'éducation, du recouvrement des impôts et amendes, et du règlement des contentieux.

Les forces de sécurité sont les plus impliquées dans la corruption (32%), suivies des services de l'administration locale (20%), des services de l'éducation (12%), de l'administration générale (8,6%) et des services sanitaires (6,7%).

La grande majorité des guinéens estiment que la corruption n'est pas en baisse dans le pays. . Dans ce cadre 42,4% des guinéens ont estimé que la petite corruption est demeurée stable et pour 25,7% des guinéens, elle est en hausse. S'agissant de la grande corruption (corruption au sommet de l'Etat), les pourcentages sont les suivants : stable (36,8%) et en augmentation (29,6%).

(ix) Priorités des guinéens

La lutte contre la hausse des prix est la première préoccupation des populations guinéennes à laquelle le Gouvernement doit faire fasse au cours des prochaines années (20%), suivi de la lutte pour la sécurité alimentaire (17%), de la fourniture d'eau et d'électricité (13%), de la lutte contre l'insécurité (11,4%) et de la création d'emploi (10,3%).

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

La République de Guinée est un pays côtier situé en Afrique de l'Ouest (7°30 de latitude Nord et 15° de longitude Ouest). Elle couvre une superficie de 245.857 KM² avec une population estimée à 8,9 millions d'habitants en 2003. Elle est limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique, au nord-ouest par la République de Guinée Bissau, au nord par le Sénégal et la République du Mali, au nord est par le Mali, à l'est par la Côte d'Ivoire et au sud par le Libéria et la Sierra Léone.

Du point de vue géo-écologique, la Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles: Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée et Guinée Forestière. Le climat est caractérisé par l'alternance de deux saisons: la saison des pluies (mai à octobre) et la saison sèche (novembre à avril). Ces deux saisons sont plus ou moins marquées selon ces régions.

Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en huit régions: Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan, N'Zérékoré et Conakry, la Capitale qui constitue une Zone Spéciale.

Depuis 1984, la Guinée s'est engagée dans un processus de transition d'une économie planifiée vers une économie de marché. Son économie est dominée par le secteur rural et le secteur minier qui contribuent respectivement pour 18 % et 19 % au PIB. Le secteur rural assure l'emploi et les moyens de subsistance à la majorité de la population. Le sous-sol renferme d'immenses potentialités minières (bauxite, or, diamant et fer).

D'importants efforts ont été réalisés depuis 1986 dans le domaine des réformes économiques et de la réduction des déséquilibres internes et externes. Ces réformes ont permis de stabiliser les agrégats macroéconomiques et répondre à une partie de la demande sociale notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ainsi, le taux brut de scolarisation qui était de 28 % en 1988 a atteint 74 % en 2002, le quotient de mortalité infantile a été réduit de 136 ‰ à 98 ‰ entre 1992 et 1999, l'accès à l'eau potable est passé de 51 % en 1995 à plus de 60 % en 2002.

L'évolution de l'économie guinéenne sur la période séparant le QUIBB de 2002 et l'ELEP de 2007 a été marquée par une croissance moindre de la richesse nationale : le PIB s'est accrue en moyenne de 2,6% et la variation du PIB par tête a été négative (-0,6%). Elle s'est caractérisée par de sérieux problèmes de gouvernance politique et économique, illustrés par une instabilité politique et institutionnelle, un tarissement progressif de l'aide extérieure, une stagflation (le niveau de l'inflation avait atteint 39% en 2006) et des crises sociales à répétition en 2006,2007 et 2008.

Ce contexte défavorable à la mise en œuvre de la première phase de la SRP (2002-2006) t n'a pas permis de réduire la pauvreté. Au contraire, elle s'est accrue de 3,8 points en pourcentage sur la période 2002-2009.

CHAPITRE 1: METHODOLOGIE

L'Enquête Légère sur l'Evaluation de la Pauvreté (ELEP ou QUIBB II fait partie de la dernière génération d'enquêtes auprès des ménages développées par la Banque Mondiale, en collaboration avec le PNUD, l'UNICEF et le BIT.

En Guinée, l'ELEP s'insère dans le dispositif d'informations statistiques pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté et des Objectifs du Millénaire pour le Développement.(OMD). A cet effet, de nouveaux modules ont été incorporés au QUIBB de 2002 : modules budget et consommation, revenu des ménages, démocratie et gouvernance.

1.1 Objectifs et spécificités

Les objectifs assignés au QUIBB sont les suivants :

- ? Fournir rapidement les principales données socio-économiques de base pour le réactualisation des indicateurs de niveaux de vie de la population (alphabétisation, éducation, santé, nutrition des enfants de moins de 5 ans, pauvreté, emploi, logement, possession de biens durables, d'actifs agricoles et de bétail).
- ? Permettre le suivi et l'évaluation des politiques, projets et programmes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les informations collectées concernent l'accès, l'utilisation et la satisfaction des ménages par rapport aux principaux services sociaux et économiques fournis par les administrations publique et privée et les ménages. L'Enquête fournira également des informations détaillées sur la « Démocratie et gouvernance » et la « Pauvreté».

1.3 Présentation du questionnaire

Pour atteindre les objectifs assignés à l'ELEP, trois types de questionnaires ont été administrés aux ménages:

- le Questionnaire classique des indicateurs de base de bien être (QUIBB);
- le Questionnaire Revenu/ Dépense (QRD);
- le Questionnaire Démocratie/Gouvernance (QDG)

1.2.1 Questionnaire des indicateurs de base de bien être (QUIBB)

Le questionnaire comprend neuf sections.

Section A: informations sur le questionnaire

Elle fournit des renseignements sur l'identification du ménage, sa zone de résidence (Préfecture/Commune), le numéro de la grappe ou zone de dénombrement (ZD), le numéro du ménage dans l'échantillon, la date de l'enquête, les heures de début et de fin de l'entretien dans le ménage, le nom et le code de l'enquêteur, le numéro du répondant principal ainsi que d'éventuels commentaires sur le questionnaire.

Section B: liste des membres du ménage

Elle permet de saisir les caractéristiques socio-démographiques (sexe, lien de parenté avec le chef de ménage, âge et état matrimonial) et économiques (contribution au revenu du ménage) des personnes vivants dans le ménage.

Section C: Education

Elle traite de l'alphabétisation des adultes (15 ans et plus), de la scolarité des enfants du point de vue de la fréquentation, de l'accessibilité et de la satisfaction.

Section D: Santé

Elle collecte des informations sur la situation sanitaire (morbidity, consultation, accès et satisfaction) des personnes vivant dans le ménage.

Section E: Emploi

Elle recueille des données sur l'activité économique des membres du ménage âgés de 6 ans et plus (situation et statut dans l'occupation, secteur d'activité).

Section F: ion et problèmes du ménage

Elle saisit les informations sur les actifs possédés par le ménage (habitation, terres et bétail) et s'intéresse également à la perception du ménage sur sa situation économique actuelle et sur celle de sa communauté.

Section G: Caractéristiques du logement

Elle collecte des informations relatives aux caractéristiques physiques des habitations du ménage (nature du mur et du toit), aux services et aménagements des habitations (source d'éclairage, nature des toilettes, source d'approvisionnement en eau, principal combustible utilisé pour faire la cuisine). Elle collecte également les informations sur l'accès aux infrastructures et services socio-économiques (source d'eau, marché de produits alimentaires, transport public, école primaire, école secondaire et service de santé).

Section P : Pauvreté subjective

Cette section fournit des informations sur la perception des individus eux-mêmes de leurs conditions de vie. Une liste d'items a été proposée aux personnes enquêtées afin qu'elles puissent donner leurs avis sur le caractère essentiel ou non de chaque item pour avoir une condition de vie correcte. D'autres questions sont relatives à la satisfaction des besoins vitaux (alimentation, habillement, logement, scolarisation des enfants, eau, électricité etc...) et à l'entraide sociale.

Section I : Enfants de moins de cinq ans

Cette section traite de la situation nutritionnelle des enfants de 3 à 59 mois. A ce titre, elle fournit des informations sur les mesures anthropométriques des enfants de moins de 5 ans (poids et taille). Elle collecte également des

Renseignements sur les conditions de l'accouchement (lieu et assistance à l'accouchement).

Par ailleurs, il a été demandé de supprimer la question 1.9 au regard des difficultés que les enquêteurs ont rencontré pour enregistrer les vaccins reçus par un enfant qui ne dispose pas de carnet de vaccination. Les données de l'EDS de 2005 peuvent encore largement répondre aux préoccupations relatives à la vaccination des enfants.

1.2.2 Questionnaire Revenu/ Dépense (QRD)

Ce questionnaire comprend sept (7) sections. Il a pour but de cerner les informations relatives:

Du côté revenu, les estimations ont été regroupées en six sources principales de revenu : revenus salariaux, revenus nets agricoles, revenus nets provenant des activités et entreprises non agricoles, transferts reçus, revenus de la propriété et autres revenus.

Le questionnaire sur la consommation des ménages permet de cerner dans les moindres détails, l'essentiel de la consommation monétaire et celle non monétaire (autoconsommation, auto prélèvement, troc, transfert en nature, valeur imputée des produits alimentaires et non alimentaires reçus sous forme de salaire, biens et services consommés par les ménages en provenance de leurs activités agricoles). De même, la valeur imputée des services dérivés de la possession des biens de consommation durables (meublier et équipement électrique) et du logement (valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires) a été prise en compte au niveau de l'estimation de la consommation totale. Dans le cas spécifique des biens durables, la valeur estimée de la dépréciation de ces biens a été considérée comme valeur de consommation au cours des 12 derniers mois. Les dépenses ont été regroupées en deux rubriques : dépenses alimentaires (y compris l'autoconsommation et auto prélèvement) et non alimentaires (y compris aussi l'autoconsommation et l'auto prélèvement non alimentaire). La consommation alimentaire comprend la consommation en espèces et celle non monétaire (autoconsommation alimentaire, auto-prélèvement alimentaire, transferts en nature de produits alimentaires reçus d'autres ménages, valeur imputée des revenus salariaux payés par les employeurs sous forme de nourriture etc...). L'estimation de la consommation fréquente de produits alimentaires (y compris l'autoconsommation et l'auto-prélèvement alimentaire) a consisté à estimer la consommation annuelle de produits alimentaires (respectivement l'autoconsommation et l'auto-prélèvement alimentaire).

La consommation non alimentaire comprend la consommation monétaire (dépenses liées aux services d'éducation et de santé, d'hygiène, d'habillement, de logement, de transport, loisirs et cultures, et de dépenses diverses) et non monétaire (autoconsommation, transferts en nature non remboursables reçus d'autres ménages, auto-prélèvement des produits non alimentaires et services provenant des activités non agricoles appartenant au ménage et troc). Une distinction a été faite en ce qui concerne les dépenses non alimentaires fréquentes de celles non fréquentes. L'estimation de la dépense annuelle fréquente est similaire à celle des dépenses alimentaires fréquentes.

- Section j: Biens Durables

Elle fournit des renseignements sur les biens durables et les dépenses que les ménages effectuent pour l'achat des biens durables (biens utilisables pendant plus d'un an: mobilier et équipement électrique).

Dans le cas spécifique des biens durables, la valeur estimée de la dépréciation de ces biens a été considérée comme valeur de consommation au cours des 12 derniers mois.

- Section k1: Autoconsommation

Elle permet de saisir les dépenses d'autoconsommation des ménages (biens utilisables pour soi-même, la famille ou un groupe restreint) relatives aux produits alimentaires et non alimentaires.

- **Section k2: Prélèvements/cadeaux reçus en nature**

Elle traite des informations relatives aux prélèvements ou des cadeaux reçus en nature par des ménages concernant des produits alimentaires et non alimentaires.

- **Section L: Dépenses fréquentes/régulières.**

Elle collecte des données relatives aux dépenses quotidiennes (de tous les jours) des ménages pour l'achat des produits : alimentaires et non alimentaires.

- **Section M: Dépenses non Fréquentes.**

Elle recueille des données sur les dépenses non régulières (périodiques ou spontanées) que les ménages effectuent dans le cadre de biens non alimentaires, des services, des fêtes religieuses et événements familiaux.

- **Section N: Revenus du Ménage**

Cette section qui vise à recenser des informations relatives aux revenus des ménages et leurs sources.

Dans cette section les revenus estimés ont été regroupés en quatre sources principales qui sont : les revenus salariaux; les revenus agricoles, les revenus des activités ou entreprises non agricoles et les revenus de la propriété

Revenus Salariaux :

Cette rubrique renferme les déclarations de revenus (paiement en espèce ou en nature) de tous les membres du ménage provenant de l'emploi salarial. Il peut s'agir des salaires tirés de l'occupation principale, secondaire ou de la troisième occupation. A ces montants, sont ajoutées les valeurs des primes, commissions, pourboires, indemnités, gratifications, paiements sous forme de nourriture, de produits agricoles, d'animaux et les paiements sous forme de logement ou de transport.

Revenus nets agricoles :

Les revenus nets agricoles représentent le solde entre les revenus bruts et les dépenses agricoles. Les revenus bruts agricoles comprennent : la vente des produits agricoles, des produits transformés, des produits de l'élevage, de la chasse et de la cueillette et l'autoconsommation des produits agricoles. De l'autre côté, les dépenses agricoles sont constituées de dépenses d'achats d'inputs agricoles, de dépenses pour le bétail, la semence, de dépenses de métayage, de transformation des produits et la dépréciation des équipements agricoles.

Revenus nets des activités ou entreprises non agricoles :

A l'instar des revenus agricoles, le revenu brut des activités non agricoles comprend les montants reçus au niveau des trois principales entreprises, les paiements sous forme de biens et services, l'autoconsommation des biens et services produits par l'activité et les revenus des autres activités non agricoles non pris en considération parmi les trois principales activités. Les dépenses des activités non agricoles sont constituées des dépenses de fonctionnement, l'achat de consommation intermédiaires et la dépréciation des actifs productifs. Le revenu net est le solde des deux résultats. Une seconde approche utilisée consiste à estimer les revenus salariaux et des activités indépendantes non agricoles pour pallier au fait que le revenu net est négatif.

Revenus de la propriété :

Cette catégorie de revenus renferme les revenus de la propriété provenant de l'agriculture (location des terres agricoles, métayage reçu, location des animaux à traction et location des

équipements agricoles), de la location des actifs agricoles des activités non agricoles, de la rente immobilière et la valeur locative imputée des logements occupés par les propriétaires.

- **Section O : Transferts du ménage**

Les transferts constituent une source de revenus inestimable pour les ménages et un maillon solide d'entraide. Cette section s'intéresse aux flux des transferts, les caractéristiques des expéditeurs et des bénéficiaires, le volume annuel des transferts estimés en valeur monétaire et leur fréquence.

Deux types de transferts ont été saisis par l'enquête : les transferts effectués et les transferts reçus. C'est à dire ce que le ménage a reçu comme revenu auprès des ménages non résidants et résidants sur le territoire national (Transferts reçus) et sur ce que le ménage a envoyé à d'autres résidants et non résidants (Transferts effectués)

Ainsi, à ce niveau il a été retenu deux sources de transferts : les transferts reçus et les autres sources d'entrée d'argent.

? **Transferts reçus :**

Les transferts reçus par les ménages comprennent les transferts en provenance des ménages (montants reçus par les ménages, valeur des produits alimentaires et des autres biens en nature non remboursable reçus par les ménages), les transferts en provenance de l'Etat, des collectivités ou d'autres institutions (montant reçu de la sécurité sociale, allocation de mise en disponibilité, pension etc....).

? **Autres rentrées d'argent :**

Cette rubrique concerne les revenus tirés des jeux de hasard, de la loterie nationale, des cadeaux, de la dote, de l'héritage, de la bourse scolaire perçu au cours des 12 derniers mois, de la vente d'eau etc....

1.2.3 Questionnaire Démocratie/Gouvernance (QDG)

Ce questionnaire concerne les membres des ménages âgés de 18 ans et plus. Il a pour but l'élaboration et le suivi d'indicateurs de la gouvernance et de la démocratie. Le questionnaire comporte une :

Première Partie : Identification des personnes cibles;

Deuxième Partie : Elle est consacrée à la présentation du cadre général et des enjeux liés à la mesure de la gouvernance et de la démocratie. Elle comporte deux parties :

- ? Démocratie (climat favorable; bon fonctionnement; caractéristique essentielle de la démocratie; opportunité d'organisation des élections législatives; conditionnalité pour l'organisation des élections libres et transparentes; sentiment d'appartenance à un parti politique; idée sur la classe politique; avis personnel pour la redynamisation de la vie politique)
- ? Gouvernance (fonctionnement de l'administration et des institutions; confiance dans les institutions/services/organisations; problématique de la corruption; des fonctionnaires victimes de la corruption/quelles occasions/quels services/quel montants; échelle de corruption).

Troisième partie : elle saisie les priorités du gouvernement au cours des prochaines années.

Elle conclut et ouvre des perspectives pour le futur (les trois priorités du gouvernement au cours des prochaines années).

1.3 Plan de sondage

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés, un échantillon national de 7.612 ménages a été sélectionné. L'échantillon est le même que celui tiré en 2002/2003 (échantillon panel). Le niveau d'analyse retenu est la Région Administrative, la Ville de Conakry, le milieu de résidence (urbain, rural, urbain pauvre et rural pauvre) et le groupe socio-économique du chef de ménage. Cet effectif garantit la représentativité des différents domaines d'analyse retenus et permet d'obtenir le niveau de signification statistique souhaité. Le plan de sondage est donc le même que celui utilisé en 2003

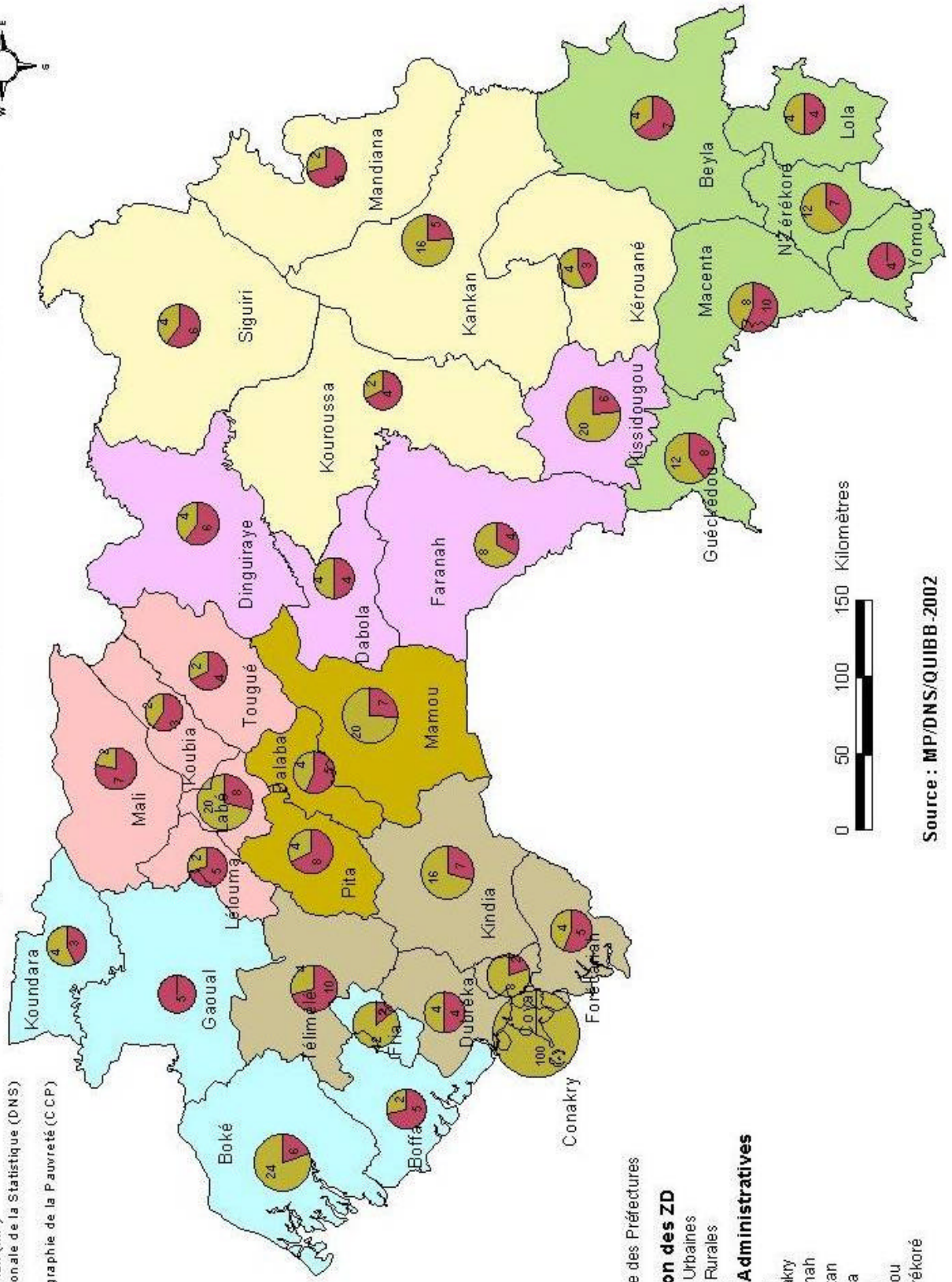
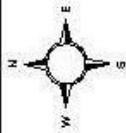
De ce fait, ils ont un plan d'échantillonnage commun. L'échantillon a été sélectionné à 2 degrés en milieu rural et 3 degrés en milieu urbain conformément au schéma suivant :

	Rural	Urbain
1 ^{er} degré	ZD	Ville
2 ^{ème} degré	Ménage	ZD
3 ^{ème} degré	-	Ménage

Pour le tirage des Villes et des Zones de Dénombrement (ZD), la base de sondage utilisée est le fichier des ZD du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1996. Au niveau des ménages, la base de sondage est fournie par le listing des ménages issus du dénombrement des unités primaires de sondage (ZD) sélectionnées. Le dénombrement effectué

Répartition de l'échantillon sur l'ensemble du territoire

Ministère du Plan (MP)
 Direction Nationale de la Statistique (DNS)
 Cellule Cartographie de la Pauvreté (CCP)



Source : MP/DNS/QUIBB-2002

du 1^{er} août au 15 septembre 2002 pour le QUIBB I a été mis à jour. Au total 515 ZD ont été sélectionnées (336 en milieu urbain et 179 en milieu rural). En milieu rural pour chaque ZD tirée au premier degré, 20 ménages ont été sélectionnés. En milieu urbain, le nombre de ménages sélectionnés est de 12 par grappe tirée. L'échantillon cible est de 7612 ménages (4.032 en milieu urbain et 3.580 en milieu rural). L'échantillon est stratifié et représentatif tant au niveau national, qu'aux niveaux des régions administratives et des milieux de résidence (voir tableau 1.1).

Tableau 1.1 : Répartition de l'échantillon par région selon le milieu de résidence

STRATE	MILIEU URBAIN		MILIEU RURAL		TOTAL	
	Nombre de ménages	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Nombre de ZD	Nombre de ménages	Nombre de ZD
Conakry	1200	100	0	0	1200	100
Kindia	432	36	560	28	992	64
Boké	480	40	420	21	900	61
Mamou	336	28	400	20	736	48
Labé	336	28	540	27	876	55
Faranah	432	36	400	20	832	56
Kankan	336	28	460	23	796	51
N'zérékoré	480	40	800	40	1280	80
TOTAL	4032	336	3580	179	7612	515

Source: MP/DNS/QUIBB-2002

Les résultats du QUIBB peuvent être distribués également par groupe socio-économique du chef de ménage et par niveau de pauvreté du ménage. La taille de l'échantillon est suffisamment grande pour obtenir un niveau de signification statistique acceptable au niveau de chaque domaine analytique.

1.4 Couverture de l'échantillon

Les ménages qui ont accepté de se prêter aux interviews se chiffrent à 7612 ménages, soit un taux de couverture de 99,2 % (voir tableau 1.2). Seulement 22,8 % ont fait l'objet de remplacement (4,2 % pour refus et 18,6 % pour non identification sur le terrain).

Tableau 1.2 : Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence

	Ménages dans l'échantillon	Ménages d'origine	Remplacement (refus)	Remplacement (non trouvé)	Taux de réponse
Milieu de résidence					
Rural	3580	85,3	2,9	11,1	99,3
Urbain	4032	68,5	5,3	25,3	99,1
Région Adm					
Boké	900	79,4	0,8	19,8	100,0
Conakry	1200	71,8	2,8	23,9	98,6
Faranah	832	79,6	2,4	17,9	99,9
Kankan	796	74,7	1,1	21,1	97,0
Kindia	992	71,4	14,6	13,9	99,9
Labé	876	79,0	0,8	20,2	100,0
Mamou	736	82,5	2,4	15,1	100,0
N'Zérékoré	1280	76,2	6,2	16,3	98,7
Total	7612	76,4	4,2	18,6	99,2

Source: MEFP/DNS/QUIBB-2007

1.5 Cadre institutionnel et organisation de la collecte

1.5.1 Cadre institutionnel

L'organisation administrative du QUIBB est basée sur celle de l'EIBEP. L'agence d'exécution est la Direction Nationale de la statistique.

L'encadrement du projet a été assuré par:

- ? Le Directeur National de la Statistique, Directeur du projet ;
- ? Les Chefs des divisions « Enquêtes et Méthodologie Statistique » et « Démographie et Statistiques Sociales », respectivement Directeur Adjoint et Directeur Technique ;
- ? Une cellule informatique (un informaticien principal, 2 assistants informaticiens, un superviseur de saisie et un vérificateur des questionnaires remplis);
- ? Un service administratif et financier (un assistant financier et une secrétaire).

1.5.2 Organisation de la collecte

Afin de permettre la collaboration active des populations pendant la phase d'exécution de l'ELEP, une vaste campagne de sensibilisation a été organisée durant les mois d'août et novembre 2007 à travers les activités suivantes :

- publicité et interviews à la RTG, au niveau des radios rurales et communautaires;
- publicité au niveau de la presse locale.

Les opérations de collecte sur le terrain ont démarré le 1^{er} août 2007 et se sont terminées le 15 novembre 2007, soit une durée de 3,5 mois.

L'enquête a mobilisé 48 enquêteurs regroupés en 12 équipes dont 2 à Conakry (un chef d'équipe, 4 enquêteurs). La supervision rapprochée de l'opération fut assurée par Trois (3) superviseurs régionaux (un à Conakry, un pour la basse et la moyenne Guinée et un pour haute Guinée et la Guinée forestière).

L'enquête pilote s'est déroulée du 2 au 12 Avril 2007. Elle a été simultanément réalisée à wonkifong (Préfecture de coyah) et à Dounet (préfecture de Mamou) pour le milieu rural et dans la commune de Mamou pour le milieu urbain.

L'opération de collecte sur le terrain s'est déroulée durant 3,5 mois c'est-à-dire du 1^{er} août 2007 jusqu'au 15 Novembre 2007. La centralisation des questionnaires s'est achevée le 15 Novembre 2007.

1.6 Traitement des données

Le traitement informatique des données a été réalisé avec la supervision du consultant informaticien fourni par la Banque Mondiale. Il s'agit de l'informaticien qui avait traité les données du QUIBB 1. Il est assisté par 2 informaticiens de la Division Informatique. La salle de saisie de la Division Informatique a été utilisée comme salle de traitement.

Six (6) agents pour l'évaluation des questionnaires scannés et deux agents vérificateurs (2) des questionnaires ont été recrutés pour 3 mois sur proposition du consultant chargé du traitement.

L'équipe de traitement informatique a procédé à l'adaptation du programme Access de traitement. Dans cette première phase l'adaptation a porté sur la conversion et la validation des questionnaires « QUIBB », « Démocratie et gouvernance » et « Revenus et dépenses ». La conversion des modules de tabulation a été fait. Le consultant a établi un programme de formation avec les 2 assistants informaticiens chargés du traitement de l'enquête. Dans une première étape, la formation a porté sur le logiciel TELEform et elle s'est déroulée du 7 au 25 mai 2007.

Les étapes du traitement sont les suivantes :

- Préparation des données (Août-Décembre 2007);
- Scannage des questionnaires (Août- Décembre 2007);
- Validation et correction des données (avril 2008);
- ? 17 mars-4 avril 2008 (15 jours :) apurement des données du questionnaire dépenses et revenus, agrégation des dépenses et des revenus
- Tabulation des données ();
- Edition des tableaux standard (Mars-Avril 2008) ;

CHAPITRE 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION

L'ELEP fournit des informations sur les principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des ménages et de la population. Il permet également de cerner les caractéristiques des ménages pauvres.

2.1 Principales caractéristiques des ménages

Les caractéristiques examinées concernent la distribution spatiale, la taille des ménages et la contribution des membres au revenu du ménage.

Les résultats de l'ELEP estiment à 1.394.881 le nombre total de ménages (voir tableau 2.1). Comparé au chiffre du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1996, le taux de croissance moyen des ménages sur la période 1996-2007 est de 3 % par an.

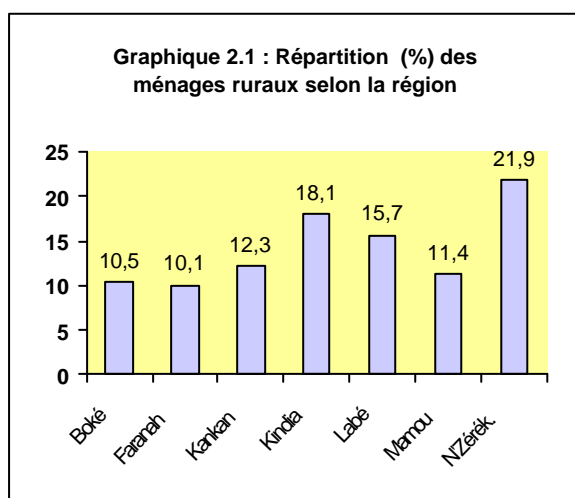
Tableau 2.1 – Répartition des ménages par milieu et région de résidence

	Effectifs	%
Total	1 394 881	100,0
Milieu de résidence		
Rural	1 004 427	72
Urbain	390 450	28
Région de résidence		
Boké	137 776	9,9
Conakry	217 755	15,6
Faranah	120 811	8,7
Kankan	150 255	10,8
Kindia	209 778	15,0
Labé	169 952	12,2
Mamou	128 050	9,2
N'Zérékoré	260 502	18,7

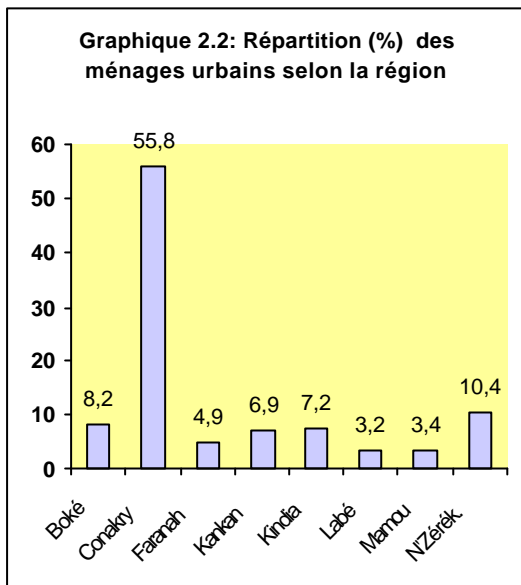
Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

La répartition spatiale des ménages est très inégale : la majorité des ménages vit en milieu rural (72 %).

Le même constat est valable au niveau des régions administratives : N'Zérékoré abrite près de 19 % des ménages alors que Faranah compte moins de 9 %. La capitale, Conakry, à elle seule, abrite 15,6 % de l'ensemble des ménages et compte plus de la moitié de la population urbaine.



En milieu rural un peu plus d'un ménage sur cinq (21,9 %) vit dans la région de Nzérékoré, 18,1 % à Kindia, 15,7 % à Labé et 12,3 % dans la région de Kankan. Les régions de Mamou, Boké et Faranah comptent chacune un peu plus d'un ménage sur dix (11,4 %, 10,5 % et 10,1 %, respectivement).



La distribution des ménages selon les régions et le milieu urbain montre un faible taux d'urbanisation. Plus d'un ménage sur deux vivant en milieu urbain réside à Conakry. Comparé à l'effectif des ménages décomptés lors du RGPH, le rythme de croissance moyen des ménages de la capitale se situe autour de 3,6 % par an sur la période 1996-2007.

La région administrative de Nzérékoré abrite 10,4% des ménages urbains. Boké, Kindia et Kankan comptent un peu moins d'un ménage sur dix (8,2 %, 7,2 % et 6,9 % respectivement). Les régions administratives de Faranah (4,9 %), Mamou (3,4 %) et Labé (3,2 %) comptent les plus faibles effectifs urbains.

Tableau 2.2 : Taille du ménage par milieu , région de résidence et sexe du chef de ménage

	Moyenne
Ensemble	6,9
Milieu de résidence	
Rural	6,7
Urbain	7,6
Région de résidence	
Boké	7,2
Conakry	7,9
Faranah	6,8
Kankan	8,4
Kindia	7,1
Labé	5,4
Mamou	5,8
Nzérékoré	6,6
Sexe	
Masculin	7,3
Féminin	5,4

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

En moyenne pour l'ensemble du pays, on décompte 6,9 individus par ménage (la taille médiane est de 7).

Le milieu de résidence a une certaine incidence sur la taille du ménage. En effet, en milieu rural la taille moyenne par ménage est de 6,7 alors qu'en milieu urbain elle est de 7,6. On note aussi des disparités au niveau régional; Kankan, Conakry et Boké enregistrent les tailles les plus élevées : 8,4, 7,9 et 7,2 respectivement. A l'opposé, Labé (5,4 individus) et Mamou (5,8 individus) constituent les régions où on décompte les tailles les plus faibles.

Le sexe du chef de ménage semble avoir également une incidence sur la taille du ménage. Les ménages dirigés par une femme ont en

moyenne une taille plus faible (5,4 individus) que les ménages dirigés par un homme (7,3 individus).

Les résultats du tableau 2.3 indiquent que le chef de ménage est le principal pourvoyeur en ressources du ménage (85,3 % des ménages). Les cas où le conjoint, les enfants ou d'autres personnes constituent le principal pourvoyeur ne représentent respectivement que 3,9 %, 4,3 % et 6,5 %. Ce pourcentage varie peu par rapport aux caractéristiques socio-démographiques du chef de ménage. Toutefois, les plus faibles proportions de chefs de ménage contribuant principalement au revenu du ménage sont constatées au niveau des ménages dirigés par une femme (66,6 %), des ménages dont le chef sans emploi (37,1 %) ou dans la catégorie « autre employé » (56,2 %). Au niveau régional, Mamou est la région où l'on rencontre le plus faible pourcentage de chefs de ménage contribuant au revenu du ménage (80,7 %).

Le cas où le conjoint constitue le principal pourvoyeur des revenus du ménage est observé dans les régions de Mamou (7,8 %), e Conakry (6,2 %) et au niveau des ménages où le chef st sans emploi (17,7 %)

Tableau 2.3: Répartition (en %) des ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage					
Caractéristiques	Chef	Epoux (se)	Enfant	Autre	Total
Ensemble	85,3	3,9	4,3	6,5	100,0
Milieu de résidence					
Rural	86,4	3,4	4,3	6,0	100,0
Urbain	82,6	5,3	4,3	7,8	100,0
Région					
Boké	85,2	2,9	4,3	7,6	100,0
Conakry	81,8	6,2	4,2	7,9	100,0
Faranah	87,2	3,2	4,8	4,8	100,0
Kankan	86,1	1,9	6,4	5,6	100,0
Kindia	90,5	3,8	2,7	3,0	100,0
Labé	81,9	2,3	2,8	12,9	100,0
Mamou	80,7	7,8	3,4	8,0	100,0
N'Zérékoré	87,3	3,3	5,7	3,8	100,0
Taille du ménage					
1-2	74,8	2,4	2,7	20,1	100,0
3-4	82,5	3,5	3,2	10,8	100,0
5-6	88,0	4,1	3,4	4,4	100,0
7 et +	85,6	4,1	5,3	5,0	100,0
Groupe socio-économique					
Salarié public	95,8	2,0	0,0	2,3	100,0
Salarié privé	91,6	4,9	0,4	3,1	100,0
Employeur	96,5	0,0	0,0	3,5	100,0
TCP agricole	91,6	1,9	2,3	4,3	100,0
TCP non agricole	90,2	2,7	2,4	4,7	100,0
Autres employés	56,2	0,0	14,3	29,5	100,0
Sans emploi	37,1	17,7	22,0	23,2	100,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	89,6	4,6	2,6	3,3	100,0
Féminin	66,6	0,9	12,0	20,5	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

En ce qui concerne les enfants comme principal pourvoyeur des revenus du ménage, les plus fortes proportions sont observées dans les ménages où le chef de ménage est sans emploi (22 %), 14,3 % pour ceux où le chef de ménage est autre employé et 12% dans les ménages où le chef est du sexe féminin.

En ce qui concerne les autres membres du ménage comme pourvoyeur des revenus du ménage, les plus fortes proportions sont observées dans les ménages où le chef est classé dans la catégorie « Autres employés » (29,5%), sans emploi (23,2%), et également au niveau des ménages dirigés par une femme (20,5%). Les régions de Labé et Mamou sont les plus concernées par cette situation : 12,9% et 8% respectivement.

2.2 Principales caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménages

Les principales caractéristiques des chefs de ménage sont les suivantes (voir tableau 2.4):

Total	100,0
Sexe	
Masculin	81,5
Féminin	18,5
Etat matrimonial	
Jamais marié (e)	1,1
Marié(e) monogame	45,5
Marié(e) polygame	40,5
Union libre/concubinage	0,1
Divorcé(e)/Séparé (e)	1,7
Veuf (Veuve)	11,0
Niveau d'instruction	
Aucun	74,2
Primaire partiel	7,5
Primaire complet	2,6
Secondaire partiel	8,1
Secondaire complet	0,4
Post secondaire	7,2
Groupe socio-économique	
Salarié public	5,7
Salarié privé	4,5
Employeur	0,6
Indépendant agricole	55,9
Indépendant non agricole	21,4
Autres employés	0,2
Sans-emploi	11,2
Age	
15-19	0,2
20-29	3,4
30-39	16,4
40-49	24,9
50-59	23,8
60-69	21,2
70-79	7,1
80-89	2,1
90-99	0,3

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

- 18,5% des ménages guinéens sont dirigés par une femme. Ce qui pourrait s'expliquer par la forte émigration de la population masculine, la mortalité différentielle entre homme et femme et la polygamie.
- 20% des chefs de ménage sont âgés de moins de 40 ans. Plus de la moitié (55,1%) est âgé de 50 et plus.
- 86,1% des chefs de ménage sont mariés dont près de 41 % de polygames;

- Plus des trois-quarts des chefs de ménages n'ont aucun niveau d'instruction (74,2%). Seulement 10,1% de l'ensemble des ménages ont un niveau d'instruction du primaire dont 2,6 % ont achevé le cycle complet. Un peu plus de 7% des chefs de ménage ont atteint le niveau post secondaire (enseignement professionnel et supérieur).

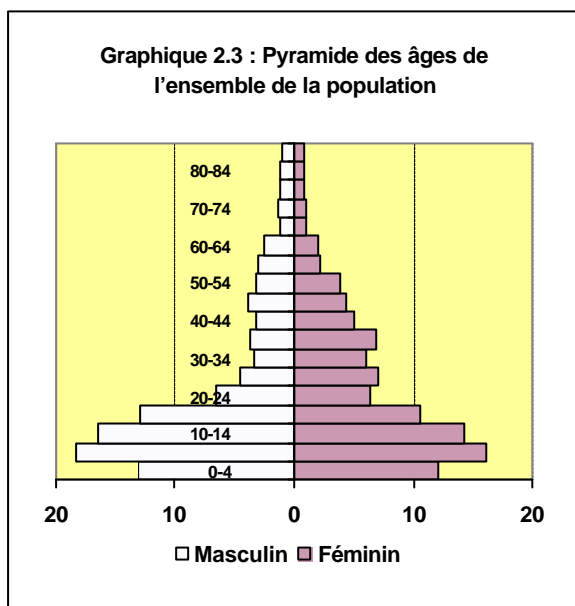
- Plus de la moitié des ménages (près de 56%) sont dirigés par un indépendant agricole, suivi des indépendants non agricoles (21,4%) et des sans emplois (11,2%). Les salariés de la fonction publique représentent près de 6% de l'effectif des ménages et ceux du secteur privé, 4,5%.

Le tableau 2.5 en annexe 1 fournit les principales caractéristiques des ménages par sexe du chef de ménage.

2.3 Principales caractéristiques de la population

Les résultats du QUIBB permettent d'estimer la population guinéenne à 9.679 792 habitants (voir tableau 2.6 en annexe 1). Les résultats montrent une prédominance de la population féminine (51,9 %), soit moins de 93 hommes pour 100 femmes (le rapport de masculinité est de 92,5).

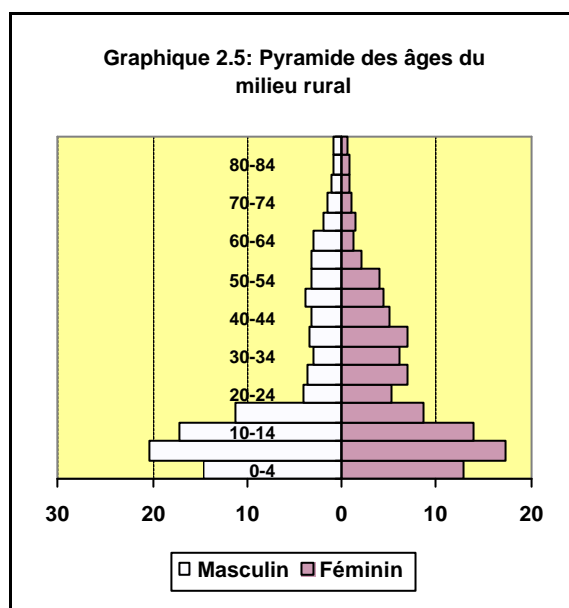
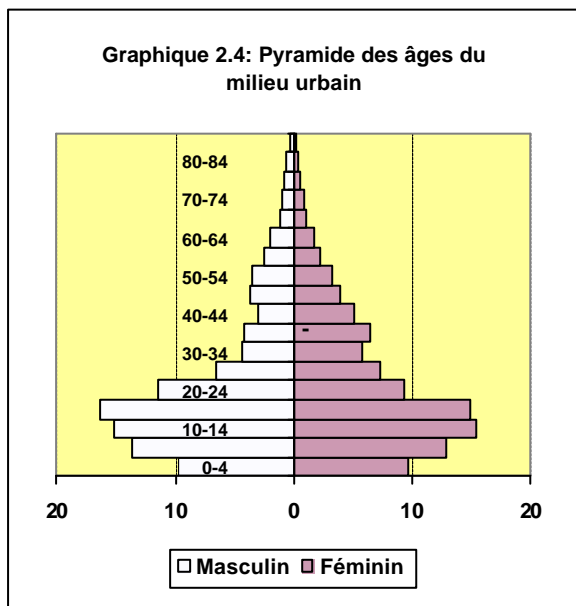
La répartition de la population guinéenne selon le milieu de résidence et la région administrative est à l'image de celle observée au niveau des ménages: la majeure partie de la population vit en milieu rural (69,3 %) et Conakry abrite près de 58 % de la population urbaine et près de 18% de la population totale (voir tableau 2.6 en annexe 1).



L'examen de l'allure de la pyramide d'âges tant en milieu urbain qu'en milieu rural montre une pyramide à base large et sommet rétréci, caractéristiques d'une population à forte fécondité et à mortalité élevée.

En effet, la population âgée de moins de 15 ans représente près de 45 % (tableau 2.6 en annexe 1). En milieu rural, ce pourcentage atteint 48 % contre 38,2 % en milieu urbain. Les vieilles personnes, âgées de 65 ans et plus, ne représentent que 4,5 % de la population (5,1 % en milieu rural et 3,3 % en milieu urbain).

Quant à la population potentiellement active, c'est-à-dire celle en âge de travailler (individus dont l'âge varie entre 15-64 ans), elle représente 50,5 % de la population totale (58,6 % en milieu urbain et 46,9 % en milieu rural). Au niveau de cette tranche d'âge, la population masculine est moins importante que celle des femmes (voir graphiques 2.3, 2.4 et 2.5). Le phénomène est plus marqué en milieu rural à cause probablement de la forte émigration masculine vers le milieu urbain.



CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

Ce chapitre porte sur le statut d'occupation du logement, ses principales caractéristiques (nature du mur, du toit, du sol) et ses commodités (toilette, eau de boisson, salubrité, énergie pour l'éclairage et la cuisine). Lors du QUIBB, le logement a été défini comme l'ensemble des bâtiments séparés ou non, habités par le ménage.

3.1 Statut du logement

Dans cette section, aborde successivement le statut d'occupation du logement et le type d'habitation.

3.1.2 Type d'occupation du logement

Les ménages propriétaires de leur logement représentent 87,3% des ménages guinéens (dont 9,3% de copropriétaire familial). Un peu plus d'un ménage sur dix est locataire (10,6%) dont 0,5% dans un bâtiment administratif et un peu moins de 1% par l'employeur (voir tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement

Caractéristiques socioéconomiques	Propriétaire	Copropriétaire familial	Locataire	Logé par administration	Logé par employeur	Logé par autre personne	Autre
Ensemble	77,8	9,4	9,2	0,5	0,9	1,8	0,3
Milieu de résidence							
Rural	88,6	8,1	1,1	0,1	0,4	1,5	0,2
Rural pauvre	90,0	7,6	0,6	0,0	0,5	1,2	0,1
Urbain	50,1	12,9	30,3	1,6	2,0	2,8	0,3
Urbain pauvre	59,6	9,5	23,7	0,9	1,1	4,6	0,6
Région							
Boké	83,3	6,8	5,9	0,5	2,8	0,4	0,2
Conakry	41,3	13,9	37,9	2,2	1,4	3,0	0,4
Faranah	85,2	9,5	2,9	0,1	0,0	1,6	0,7
Kankan	90,1	5,3	2,6	0,0	0,2	1,7	0,1
Kindia	84,9	7,3	5,2	0,1	0,6	1,8	0,1
Labé	89,7	8,5	0,9	0,1	0,4	0,3	0,0
Mamou	92,5	3,7	2,0	0,1	0,0	0,9	0,8
N'Zérékoré	74,4	14,6	6,2	0,4	1,0	3,3	0,1
Taille du ménage							
1-2	68,1	12,5	14,0	0,4	0,7	4,1	0,4
3-4	75,4	10,8	9,7	0,6	0,9	2,2	0,4
5-6	75,4	10,9	10,0	0,5	0,9	1,9	0,3
7+	81,0	7,8	8,3	0,5	0,8	1,4	0,2
Groupe socio-économique							
Salarié public	45,6	10,0	32,2	4,5	3,9	3,6	0,1
Salarié privé	39,2	15,4	31,1	0,5	8,2	5,5	0,0
Employeur	59,1	9,9	29,6	0,2	0,0	1,1	0,0
Ind. agricole	89,5	8,2	0,7	0,0	0,1	1,3	0,2
Ind. non agricole	63,2	12,2	20,5	0,8	0,5	2,4	0,5
Autres employés	67,2	28,0	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Sans-emploi	81,4	7,1	8,5	0,7	0,7	1,3	0,3
Sexe du chef de ménage							
Masculin	77,6	8,8	10,0	0,5	1,0	1,9	0,2
Féminin	79,0	12,3	5,9	0,5	0,4	1,4	0,5

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Selon les caractéristiques socio-économiques du ménage, on note que :

- La proportion de ménages propriétaires de leur logement est de 96,7% en milieu rural contre près de 63% en milieu urbain. Par contre, les ménages locataires se rencontrent surtout en milieu urbain (34% contre à peine 2% en milieu rural).
- A l'exception de la Capitale Conakry (55,1%), la proportion de ménages propriétaires de leurs habitations au niveau des autres régions administratives est supérieure à la moyenne nationale. Elle varie de 89% à N'Zérékoré, à 96,2% à Mamou. A l'inverse, Conakry compte la plus forte proportion de ménages locataires (41,5%).
- Le pourcentage de ménages propriétaires de leur logement augmente avec la taille du ménage (de 80,5% pour les ménages de 1 à 2 personnes, on passe à 86,3% pour les ménages de 3 à 6 personnes et à 89 % pour les ménages de 7 personnes et plus);
- Les salariés (secteur public ou privé), enregistrent les plus faibles proportions de propriétaires (près de 55,6% et 54,6% respectivement) tandis que près de 98% des chefs de ménages indépendants agricoles sont propriétaires de leur logement;
- On constate une légère différence du point de vue du sexe du chef de ménage. En effet, si 86,4% des ménages dirigés par des hommes sont propriétaires de leur logement, chez les ménages dont le chef est une femme, la proportion est de 91,3%. Toutefois, la proportion de ménages copropriétaires est plus élevée au niveau des ménages dirigés par des femmes que celui des hommes (12% contre 9%).

3.1.2 Type d'habitation

Le tableau 3.2. en annexe 2, montre que plus du tiers des ménages habitent dans des maisons individuelles (36%). La proportion de ménages vivant dans des maisons individuelles est plus importante en zone urbaine qu'en milieu rural (39% contre 35%). Au niveau des régions, les proportions les plus élevées ont été enregistrées à Boké (54%) et à Labé (44%) et la plus faible à Kankan avec seulement 15%. La proportion de ménages vivant dans des maisons individuelles augmente avec la taille du ménage. Ainsi, de 32% pour les ménages de 1 à 2 personnes, la proportion passe à 35% dans les ménages de 4 à 5 personnes et à 37% dans les ménages de 7 personnes et plus. Le tableau 2.1 indique que du point de vue du groupe socioéconomique, les ménages dirigés par un salarié vivent dans des maisons individuelles (38,4% pour les salariés du secteur public et 38,1% pour ceux du secteur privé).

Plus d'un ménage sur quatre l'habitation vit dans des cases (27%). Ce type d'habitation se rencontre surtout en milieu rural (36%) contre 4% en milieu urbain. Dans les régions de Kankan et Faranah, plus de la moitié des habitations sont constituées de cases (55% et 53% respectivement).

Ceux qui occupent des appartements représentent 20,5% et vivent essentiellement en milieu urbain (37%) dans les régions de Conakry (39%), de N'Zérékoré (35%) et de Kindia (29%). Par contre, à Faranah et Labé, les proportions ne représentent que 3%.

3.1.3 Promiscuité

Dans ce paragraphe seront présentés les données relatives au nombre de pièces constituant le logement et le nombre moyen de personnes par pièce (tableaux 3.3 et 3.4 en annexe, respectivement). Le quart des ménages occupent des logements de 3 pièces et presque autant pour les logements de 5 pièces et plus. La proportion de ménages vivant dans des logements d'une pièce est 12% et plus d'un ménage sur cinq (22%) ont 2 pièces. Les logements d'une pièce sont plus fréquents à Mamou (24%) et sont plus occupés par des ménages de petite taille.

Le nombre moyen de personnes par pièce est 2. Au niveau des régions, Conakry (2,6), Labé (2) et N'Zérékoré (2) sont les régions où le nombre moyen de personnes par pièce est le plus élevé.

3.2 Caractéristiques physiques du logement

3.2.1 Nature du toit

Le tableau 3.5 en annexe montre que deux logements sur trois sont couverts de tôle métallique (66%) et environ le tiers est couvert de chaume ou de paille (32%).

En milieu rural, les habitations couvertes de chaume ou de paille représentent 42%. En milieu urbain, par contre, la quasi-totalité des logements sont couverts de tôle métallique (90%). Les unités d'habitations couvertes de chaume ou de paille ne représentent que 5%.

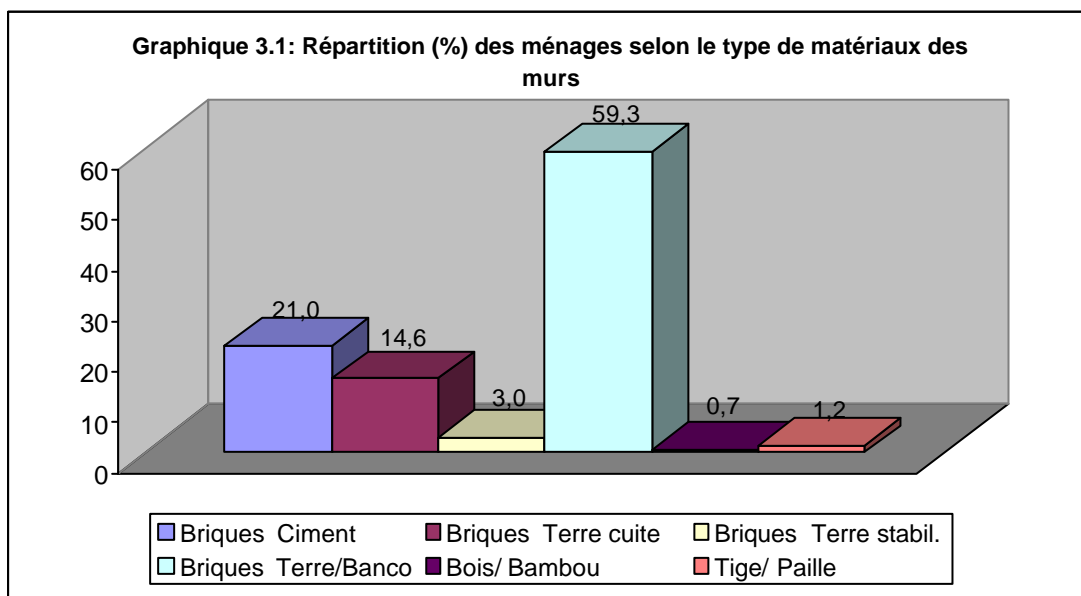
Les régions de Kankan et de Faranah, comptent les proportions les plus élevées de logements couverts de chaume ou de paille (69% et 59%, respectivement).

La région de N'Zérékoré et la ville de Conakry se distinguent par la proportion élevée de logements couverts de tôle métallique (93% et 86%, respectivement).

La grande majorité des ménages dont le chef est salarié habitent des logements couverts de tôle (91% pour les salariés du privé et 88% pour les salariés du public).

3.2.2 Nature des murs

La majorité des ménages guinéens (59%) habitent des logements dont les murs sont en banco ou en briques de terre (graphique 3.1). Les constructions en dur (murs en briques de ciment) ne représentent que 21%. Celles en semi-dur (murs en briques cuites ou en terre stabilisée) totalisent 18%.



En milieu rural, la grande majorité des murs (75%) sont en banco ou en briques de terre. En milieu urbain, près de 66 % des logements sont en ciment (voir tableau 3.6). Les habitations en terre cuite ou stabilisée sont proportionnellement plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain (19% contre 15%).

Les régions administratives de N'Zérékoré (90%), Faranah (80%) et Kankan (74%) se singularisent par de fortes proportions de constructions en banco (voir tableau 3.6). A Conakry, l'essentiel des logements (94%) sont en ciment et les régions de Faranah (3%), Labé (3%), Kankan (4%) et Mamou (5%) disposent des plus faibles proportions d'habitations en briques de ciment. Il faut aussi noter que les régions de Mamou et Labé enregistrent des proportions significatives d'habitations en briques de terre cuite (44% et 34% respectivement).

Les logements abritant des ménages dont le chef est salarié du secteur privé ou public enregistrent les plus grandes proportions d'habitations construites avec des murs en briques de ciment (62% et 66%, respectivement). A l'inverse, près de 78% des ménages dont le chef est indépendant agricole vivent dans des habitations dont les murs sont en banco ou en brique de terre (voir tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau des murs

Caractéristiques socioéconomiques	Matériaux des murs					
	Briques Ciment	Briques en terre cuite	Briques en terre stabilisée	Terre/Banco	Bois/Bambou	Tige/Paille
Ensemble	21,0	14,6	3,0	59,3	0,7	1,2
Milieu de résidence						
Rural	3,5	14,9	3,9	75,4	1,0	1,2
Rural pauvre	2,6	11,3	4,3	79,7	1,0	1,1
Urbain	66,1	14,1	0,7	17,9	0,1	1,2
Urbain pauvre	51,8	15,4	0,5	30,4	0,1	1,7
Région						
Boké	16,0	19,2	2,7	61,3	0,4	0,4
Conakry	94,2	1,5	0,2	2,4	0,0	1,6
Faranah	3,4	10,4	4,4	79,7	1,8	0,3
Kankan	4,2	11,6	6,4	73,7	2,0	2,1
Kindia	13,9	13,2	4,9	65,7	0,5	1,8
Labé	2,8	33,7	5,8	56,8	0,0	0,9
Mamou	4,6	44,4	0,6	48,4	0,1	2,0
N'Zérékoré	6,0	1,1	0,9	89,9	1,4	0,7
Taille du ménage						
1-2	22,9	13,2	2,9	56,7	1,3	3,0
3-4	14,3	17,7	2,8	63,8	0,7	0,8
5-6	17,1	14,3	3,1	63,6	0,8	1,2
7+	25,5	13,9	3,1	55,5	0,7	1,3
Groupe socio-économique						
Salarié public	62,2	14,9	1,0	20,9	0,0	0,9
Salarié privé	65,7	10,6	0,6	22,5	0,0	0,6
Employeur	52,1	8,8	0,0	36,9	2,2	0,0
TCP agricole	2,8	13,0	3,9	77,8	1,1	1,3
TCP non agricole	39,2	18,3	1,5	39,2	0,3	1,5
Autres employés	1,3	15,9	0,0	82,7	0,0	0,0
Sans-emploi	36,4	17,6	3,9	40,9	0,4	0,9
Sexe du chef de ménage						
Masculin	20,9	13,3	3,3	60,5	0,6	1,4
Féminin	21,4	20,4	1,9	54,3	1,2	0,6

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

3.2.3 Nature du sol

Le graphique 3.2 montre que plus de la moitié des habitations ont un sol en terre battue (54%). En milieu rural cette proportion atteint 72% contre seulement 8% en milieu urbain (voir tableau 3.7 en annexe). Dans les régions de Faranah et Kankan, les sols de trois habitations sur quatre sont en terre.

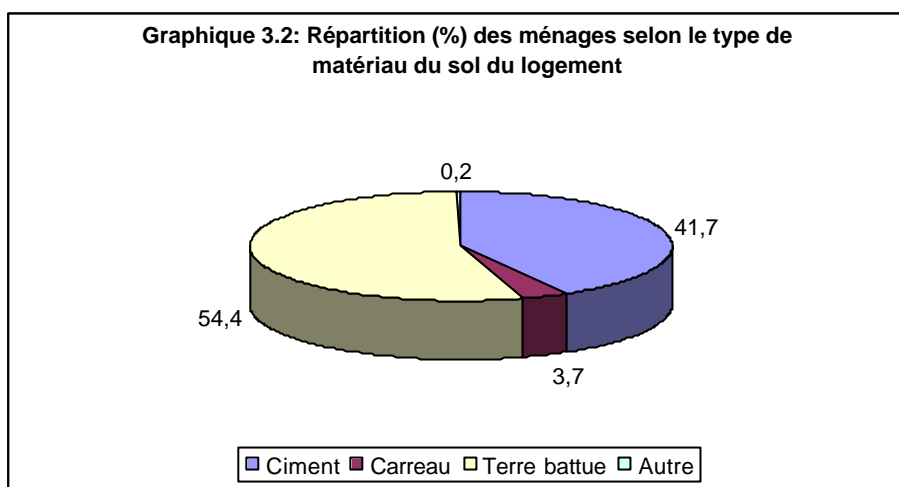


Tableau 3.7 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du sol de la maison

	Ciment	Carreau	Terre battue	Autre
Ensemble	41,7	3,7	54,4	0,2
Milieu de résidence				
Rural	26,9	0,5	72,4	0,1
Rural pauvre	21,9	0,2	77,9	0,0
Urbain	79,8	11,7	8,2	0,3
Urbain pauvre	78,6	5,4	15,7	0,3
Région				
Boké	37,2	1,6	61,1	0,1
Conakry	80,4	18,4	0,8	0,3
Faranah	24,3	0,9	74,7	0,0
Kankan	23,5	0,7	75,5	0,3
Kindia	33,2	0,8	65,9	0,0
Labé	38,5	1,0	60,3	0,2
Mamou	51,5	1,1	47,0	0,4
N'Zérékoré	34,5	0,7	64,7	0,1
Taille du ménage				
1-2	40,1	3,5	55,6	0,8
3-4	37,0	1,9	60,9	0,2
5-6	38,3	2,6	59,0	0,1
7+	45,5	4,9	49,4	0,1
Groupe socio-économique				
Salarié public	72,6	14,9	12,3	0,3
Salarié privé	78,5	7,3	13,4	0,9
Employeur	64,4	5,9	29,7	0,0
TCP agricole	24,6	0,4	74,8	0,1
TCP non agricole	63,7	5,6	30,6	0,1
Autres employés	37,0	2,4	60,6	0,0
Sans-emploi	53,6	8,6	37,7	0,1
Sexe du chef de ménage				
Masculin	41,0	3,3	55,6	0,1
Féminin	45,1	5,2	49,4	0,3

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Les maisons dont les sols sont en en ciment constituent 42% et se rencontrent surtout en milieu urbain (80%). En dehors de Conakry (80%), les proportions les plus significatives sont enregistrées à Mamou (52%), à Labé (39%) et Boké (37%). Moins de 4% des habitations ont un sol couverts de carreaux se rencontrent principalement à Conakry.

3.3 Commodités du logement

L'ELEP a aussi permis de cerner d'autres caractéristiques des logements telles que la source d'approvisionnement en eau, le type de toilette utilisé par les ménages, l'évacuation des ordures et des eaux usées, le mode d'éclairage et le combustible utilisé pour faire la cuisine.

3.3.1 Source d'approvisionnement en eau et accès à l'eau potable

3.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau

eau à Tableau 3.8: Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en boire

Caractéristiques socioéconomiques	Robinet du ménage	Robinet du voisin	Forage	Fontaine publique	Puits aménagé	Puits non aménagé	Eau de surface	Autre	Eau potable
Ensemble	8,0	10,6	48,2	1,0	6,0	9,8	15,7	0,6	73,8
Milieu de résidence									
Rural	0,0	0,4	60,5	1,0	5,1	10,7	21,6	0,7	67,1
Rural pauvre	0,0	0,6	62,4	0,6	4,6	9,1	22,1	0,7	68,1
Urbain	28,5	36,8	16,4	1,1	8,4	7,6	0,7	0,5	91,2
Urbain pauvre	16,3	35,3	23,5	1,3	9,9	11,3	2,0	0,3	86,4
Région									
Boké	9,1	8,0	46,0	0,4	7,8	11,1	17,6	0,0	71,3
Conakry	39,6	51,2	4,9	0,5	1,6	1,4	0,0	0,8	97,9
Faranah	0,6	1,4	74,7	0,0	6,3	13,4	2,6	0,8	83,1
Kankan	1,4	1,7	76,1	5,9	2,8	10,7	1,3	0,1	87,9
Kindia	1,5	6,2	40,4	0,6	7,1	6,5	37,0	0,7	55,7
Labé	1,9	0,7	57,9	0,1	5,7	19,0	13,0	1,7	66,2
Mamou	2,2	4,4	29,7	0,3	8,8	16,4	37,4	0,8	45,4
N'Zérékoré	0,2	0,7	66,1	0,8	8,3	7,6	16,3	0,1	76,1
Taille du ménage									
1-2	8,6	13,9	44,7	0,9	2,8	9,4	18,5	1,3	70,8
3-4	5,6	7,3	48,9	0,8	6,1	11,2	19,3	0,8	68,7
5-6	6,2	9,8	49,8	0,9	6,6	9,4	16,8	0,6	73,2
7+	9,8	12,0	47,3	1,2	5,9	9,7	13,6	0,5	76,2
Groupe socio-économique									
Salarié public	28,3	28,4	29,6	1,5	5,8	3,7	2,3	0,2	93,7
Salarié privé	28,8	32,9	22,2	0,4	6,1	6,6	1,8	1,3	90,4
Employeur	18,9	27,2	26,6	0,0	7,7	3,9	15,7	0,0	80,4
Ind. agricole	0,2	0,8	58,0	1,2	5,3	11,0	22,9	0,6	65,5
Ind. non agricole	14,1	22,0	38,3	0,8	7,6	10,2	6,3	0,7	82,9
Autres employés	2,4	1,7	77,8	0,0	9,9	8,3	0,0	0,0	91,7
Sans -emploi	15,7	18,7	38,6	0,5	6,6	8,4	10,8	0,6	80,2
Sexe du chef de ménage									
Masculin	7,8	10,5	48,4	1,1	5,9	9,6	16,0	0,7	73,7
Féminin	8,7	11,1	47,3	0,6	6,5	10,7	14,7	0,4	74,2

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

La principale source d'approvisionnement en eau de boisson au niveau de l'ensemble du pays demeure le forage (voir tableau 3.8). Près de la moitié (48%) des ménages utilisent cette source. Par rapport à l'enquête QUIBB de 2002, les résultats montrent que des progrès importants ont été réalisés dans le domaine des forages. En effet, à cette époque, même si le forage constituait déjà la première source d'approvisionnement en eau, la proportion de ménages qui s'y approvisionnent n'était que de 34,8%. Ce progrès a bénéficié

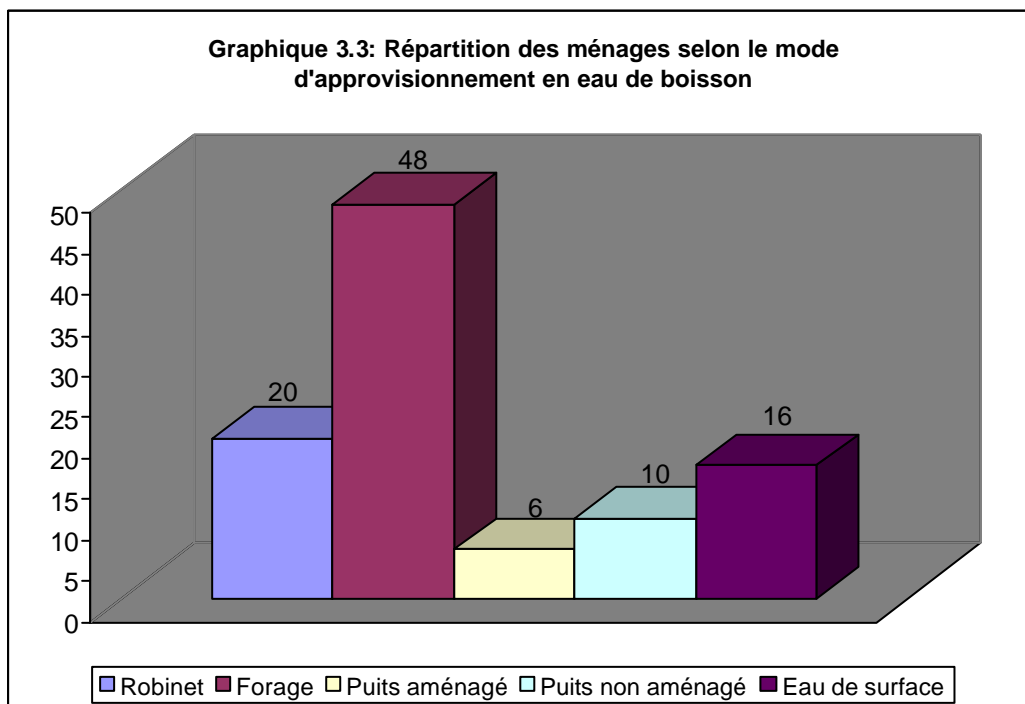
d'avantage aux populations rurales où le forage constitue la principale source d'approvisionnement pour près de 61% des ménages. Au niveau régional, trois ménages sur quatre résidant dans les régions de Kankan et Faranah s'approvisionnent en eau de boisson au forage (76% et 75%, respectivement). Dans la région de N'Zérékoré 66% des ménages s'approvisionnent en eau à travers les forages. Les plus faibles proportions sont enregistrées à Mamou (30%) et dans une certaine mesure à Kindia (40%).

Moins d'un ménage sur cinq s'approvisionne en eau à partir d'un robinet (19%). En dehors de Conakry (91%) et Boké (17%), les autres régions comptent des proportions négligeables.

Les puits constituent une source d'approvisionnement en eau d'un nombre important de ménages. En effet, 16% des ménages utilisent ce mode d'approvisionnement (dont 10% pour les puits non aménagés).

Même en milieu rural, on compte près de 8% de ménages qui tirent leur eau de puits non aménagés. En milieu urbain, ce mode d'approvisionnement en eau concerne 17,2 % des ménages. Ce qui mérite une attention particulière d'autant plus que leur emplacement ne tient pas généralement compte de certaines règles élémentaires d'hygiène telles que leur positionnement par rapport aux latrines. Dans les régions de Labé et Mamou un ménage sur quatre s'approvisionne en eau à partir des puits dont la plupart sont des puits non aménagés.

Les eaux de surfaces (cours d'eau, lacs, mares etc.) continuent d'être la source d'approvisionnement en eau pour 16% des ménages et la proportion atteint 22% en milieu rural. Au niveau des régions, Mamou et Kindia comptent plus du tiers des ménages dont l'eau de boisson provient des cours d'eau. Ce qui constitue pour ces ménages de sources potentielles de maladies d'origine hydrique.



3.3.1.1 Source d'approvisionnement en eau potable

L'eau potable est une nécessité pour une bonne santé. Lorsqu'elle n'est pas potable, l'eau peut être un vecteur important de maladies. Sont considérées ici comme sources d'eau potable, le robinet, le forage, la fontaine publique, les sources et puits aménagés.

Les données contenues dans le tableau 3.8 indiquent qu'un peu moins de trois ménages sur quatre bénéficient d'une eau potable (73,8%). Ce qui constitue un progrès par rapport au QUIBB de 2002 où 62% seulement des ménages utilisaient de l'eau potable pour leurs besoins domestiques. Cette proportion est de 68% pour les ruraux pauvres et 86% pour les ménages urbains pauvres. La situation est nettement meilleure en milieu urbain qu'en milieu rural (91,2% contre 67,1%). En dehors de Conakry (97,9%), les régions de Kankan et Faranah enregistrent les plus fortes proportions avec respectivement 87,9% et 83,1% alors que Kindia (55,7%) et Mamou (45,4%) enregistrent les proportions les plus faibles. Les variations selon la taille du ménage ou le sexe du chef de ménage ne sont pas importantes.

3.3.2 Type de toilette utilisée par les ménages

Les résultats indiquent que plus d'un ménage sur cinq ne dispose pas de toilette (20,8%) et les membres de ces ménages font leurs besoins dans la nature (voir tableau 3.9). Le manque de toilettes est surtout accentué en milieu rural (28,3%) et dans les régions de Labé (42,4%) et N'Zérékoré (36,9%). En milieu rural pauvre, ces ménages représentent 31%.

Tableau 3.9: Répartition (en %) des ménages selon le type de toilettes

Caractéristiques socioéconomiques	Chasse d'eau avec égout	Chasse d'eau avec fosse septique	Latrines couvertes	Latrines non couvertes	Latrines ventilées améliorées	Nature	Autre	Toilettes saines
Ensemble	0,5	2,1	28,3	47,2	0,3	20,8	0,9	2,6
Milieu de résidence								
Rural	0,0	0,1	17,1	53,6	0,1	28,3	0,8	0,1
Rural pauvre	0,0	0,0	15,1	53,4	0,1	30,7	0,7	0,0
Urbain	1,7	7,4	57,0	30,7	0,6	1,5	1,2	9,0
Urbain pauvre	0,2	4,3	46,6	44,0	1,3	2,3	1,4	4,5
Région								
Boké	0,3	2,6	21,6	52,3	0,0	22,7	0,5	2,8
Conakry	2,7	11,0	64,8	18,5	0,9	0,5	1,6	13,7
Faranah	0,0	0,3	9,2	74,9	0,3	14,7	0,6	0,4
Kankan	0,0	0,2	32,1	61,8	0,1	5,1	0,8	0,2
Kindia	0,0	0,6	18,7	63,9	0,0	16,7	0,1	0,6
Labé	0,1	0,1	18,2	38,4	0,0	42,4	0,8	0,1
Mamou	0,0	0,1	25,8	48,5	0,3	22,6	2,7	0,1
N'Zérékoré	0,0	0,1	23,4	38,7	0,3	36,9	0,6	0,1
Taille du ménage								
1-2	1,7	2,8	26,7	39,0	0,0	29,0	0,6	4,6
3-4	0,5	1,1	23,0	42,8	0,1	30,7	1,7	1,6
5-6	0,4	1,7	25,7	47,2	0,3	24,1	0,6	2,1
7+	0,4	2,7	31,7	49,4	0,3	14,7	0,8	3,1
Groupe socio-économique								
Salarié public	2,0	9,9	50,7	30,3	1,2	4,5	1,4	11,9
Salarié privé	2,6	6,3	54,2	30,3	1,0	4,9	0,8	8,9
Employeur	0,0	10,1	40,1	34,6	0,0	15,2	0,0	10,1
Indépendant agricole	0,0	0,1	16,3	53,7	0,1	28,8	1,0	0,1
Indépendant non agricole	0,5	3,1	41,8	42,7	0,2	11,1	0,6	3,7
Autres employés	0,0	1,3	33,2	18,9	0,0	46,6	0,0	1,3
Sans -emploi	1,1	4,7	39,1	39,9	0,3	13,9	1,1	5,7
Sexe du chef de ménage								
Masculin	0,4	2,0	28,1	49,0	0,3	19,4	0,8	2,4
Féminin	0,7	2,7	29,1	39,3	0,2	26,6	1,4	3,5

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Les latrines constituent le type de toilette le plus couramment utilisé par les ménages (75,8%). Toutefois, on note que pour plus de la moitié de ces ménages que ces latrines ne sont pas couvertes (53,6%). La quasi-totalité de ces ménages sont pauvres (53,4%). Les

ménages qui disposent de toilettes adéquates (chasse d'eau, latrines couvertes ou latrines ventilées améliorées) constituent 31,2%. En raison de la rareté de l'eau courante, les ménages qui disposent de toilettes avec chasse d'eau sont peu nombreux (moins de 3%). Ces ménages sont situés principalement à Conakry.

Les latrines non couvertes sont surtout présentes dans les régions de Faranah (74,9%), Kindia (63,9%) et Kankan (61,8%) alors que pour les latrines couvertes les proportions les plus significatives ne sont enregistrées qu'en milieu urbain, principalement à Conakry (64,8%), dans les régions de Kankan (32,1%), Mamou (25,8%) et N'Zérékoré (23,4%). Les ménages urbains pauvres (47%) utilisent ce type de latrines.

3.3.3 Energie domestique

3.3.3.3 Source d'éclairage

Tableau 3.10: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage

Caractéristiques socioéconomiques	Electricité/ Secteur	Groupe électro.	Panneau solaire	Lampe à gaz	Lampe tempête	Bougie	Torche	Bois	Autre	Accès électricité
Ensemble	18,1	0,2	0,2	0,6	47,0	13,0	14,6	2,3	4,0	20,7
Milieu de résidence										
Rural	0,9	0,1	0,2	0,8	56,0	14,5	19,2	3,2	5,2	2,0
Rural pauvre	0,5	0,0	0,2	1,0	53,2	14,8	20,1	4,2	5,9	1,5
Urbain	62,4	0,4	0,2	0,2	23,8	9,2	2,9	0,0	0,8	68,9
Urbain pauvre	48,8	0,1	0,3	0,2	32,0	12,6	5,2	0,1	0,7	54,3
Région										
Boké	14,8	0,8	0,5	0,0	54,0	18,1	4,9	5,6	1,3	16,3
Conakry	89,1	0,0	0,0	0,2	1,9	7,8	0,1	0,0	0,8	94,7
Faranah	2,1	0,2	0,0	0,0	41,2	9,5	43,8	2,5	0,7	3,4
Kankan	0,0	0,6	0,2	4,3	75,5	2,3	14,5	0,2	2,4	0,3
Kindia	10,2	0,0	0,0	0,4	43,3	33,4	7,6	2,2	3,0	17,2
Labé	3,5	0,1	0,1	0,3	54,4	22,0	14,1	5,6	0,0	4,0
Mamou	6,1	0,0	0,4	0,0	58,8	12,5	18,3	2,3	1,6	7,2
N'Zérékoré	0,1	0,0	0,3	0,1	59,5	0,6	22,8	1,5	15,0	1,5
Taille du ménage										
1-2	20,6	0,1	0,0	0,0	41,6	12,1	17,7	3,8	4,2	22,9
3-4	12,0	0,0	0,1	0,5	46,4	14,0	19,1	4,4	3,5	13,5
5-6	16,0	0,1	0,2	0,3	46,9	14,0	14,7	2,7	5,1	18,2
7+	21,3	0,3	0,2	0,9	47,7	12,2	12,8	1,2	3,5	24,6
Groupe socio-économique										
Salarié public	57,0	0,8	0,2	0,6	26,9	10,2	4,1	0,0	0,3	62,4
Salarié privé	59,3	0,3	0,0	0,3	21,1	12,2	4,2	0,6	2,0	66,8
Employeur	43,5	0,3	0,0	0,0	28,0	7,6	18,4	0,0	2,2	47,8
Indépendant agricole	1,1	0,0	0,1	0,9	55,4	14,0	19,3	3,4	5,8	2,1
Indépendant non agricole	34,5	0,2	0,2	0,2	39,6	13,3	10,6	0,5	1,0	39,2
Autres employés	0,0	0,0	1,3	0,0	52,8	4,8	35,1	0,0	6,0	1,1
Sans-emploi	33,7	0,4	0,3	0,0	41,0	10,0	9,0	2,5	3,0	37,0
Sexe du chef de ménage										
Masculin	18,0	0,1	0,2	0,7	46,8	13,2	14,9	2,1	3,8	20,8
Féminin	18,5	0,3	0,0	0,2	47,7	12,1	13,6	3,0	4,6	20,7

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Le tableau 3.10 montre que la principale source d'éclairage des ménages guinéens demeure la lampe tempête (47%). Ce mode est plus utilisé en milieu rural qu'en milieu urbain (56% et 24%, respectivement). En milieu urbain pauvre, la proportion de ménages s'éclairant à la lampe tempête atteint 32%.

A l'exception de la capitale (1,9%), la lampe tempête est la principale source d'éclairage au niveau de toutes les régions notamment Kankan (75,5%), N'Zérékoré (59,5%), Mamou (58,8%), Labé (54,4%) et Boké (54,0%).

L'électricité, constitue la seconde source d'éclairage des ménages guinéens (18%). Mais cette moyenne cache de fortes disparités entre milieux. En effet, en milieu urbain ce sont plus de six ménages sur dix qui utilisent l'électricité (62,4%). En milieu urbain pauvre, cette

proportion n'est que de 49%. Au niveau des régions, Conakry (89,1%), Boké (14,8%) et Kindia enregistrent les plus fortes proportions. Mamou et Faranah en dépit de la présence dans leur zone des barrages de Kinkon et Tinkisso ne comptent respectivement que 6,1% et 2,1% de ménages qui s'éclairent à l'électricité.

Le taux d'accès à l'électricité est faible! 20,7% (69% en milieu urbain et 2% en milieu rural) en légère hausse par rapport au QUIBB 2002 (19%). En milieu urbain pauvre le taux d'accès est de 54,3%.

La torche et la bougie sont utilisées par 14,6% et 13,0% des ménages respectivement.. Les régions de Kindia (33,4%), Labé (22%) et Boké (18,1%) comptent les plus fortes proportions de ménages qui utilisent ce type d'éclairage.

Le bois est encore utilisé comme source d'éclairage par 2,3% des ménages, particulièrement à Boké (5,6%) et Labé (5,6%).

3.3.3.2 Combustible utilisé pour la cuisine

Tableau 3.11 : Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine

Caractéristiques socioéconomiques	Bois	Charbon de bois	Pétrole/huile	Gaz	Électricité	Résidus moisson/Sciure	Autre	Combustible sans bois/charbon
Ensemble	78,2	19,5	0,6	0,1	0,2	0,2	1,3	0,9
Milieu de résidence								
Rural	96,2	2,1	0,7	0,0	0,0	0,1	1,0	0,7
Rural pauvre	95,9	2,0	1,0	0,1	0,0	0,1	0,9	1,1
Urbain	31,8	64,2	0,3	0,2	0,8	0,6	2,1	1,3
Urbain pauvre	43,3	52,1	0,6	0,1	0,6	0,8	2,5	1,3
Région								
Boké	85,9	12,9	0,0	0,0	0,2	0,0	0,9	0,3
Conakry	4,7	90,1	0,2	0,3	1,3	1,0	2,5	1,7
Faranah	93,4	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0
Kankan	95,0	2,6	0,2	0,2	0,0	0,0	2,0	0,4
Kindia	87,7	7,6	3,3	0,0	0,0	0,3	1,0	3,3
Labé	97,8	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0
Mamou	89,7	9,1	0,4	0,0	0,0	0,1	0,8	0,4
N'Zérékoré	92,5	6,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0
Taille du ménage								
1-2	72,1	17,4	0,5	0,7	4,5	0,0	4,8	5,7
3-4	83,9	13,7	0,7	0,0	0,1	0,0	1,6	0,8
5-6	80,5	17,9	1,0	0,0	0,0	0,2	0,3	1,0
7+	75,3	22,6	0,3	0,1	0,0	0,3	1,4	0,4
Groupe socio-économique								
Salarié public	40,4	56,2	0,4	0,3	0,8	0,4	1,4	1,6
Salarié privé	32,5	61,8	0,3	0,2	1,3	0,5	3,5	1,8
Employeur	50,1	46,4	0,0	0,0	0,0	1,4	2,1	0,0
TCP agricole	96,0	2,3	0,7	0,0	0,0	0,1	0,9	0,7
TCP non agricole	60,0	37,7	0,2	0,1	0,2	0,3	1,5	0,5
Autres employés	91,1	7,2	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0
Sans-emploi	64,0	32,7	0,6	0,0	0,7	0,3	1,7	1,3
Sexe du chef de ménage								
Masculin	78,2	19,3	0,6	0,1	0,3	0,2	1,4	0,9
Féminin	77,8	20,4	0,7	0,0	0,0	0,2	0,9	0,7

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Près de huit ménages sur dix (78,2%) utilisent le bois comme principal combustible pour faire la cuisine et en milieu rural la proportion atteint 96,2% (voir tableau 3.11). En milieu urbain pauvre, ce ratio est de 43%. A l'exception de Conakry (moins de 5%), la grande majorité des ménages des autres régions utilisent presque exclusivement le bois pour faire la cuisine. Dans les régions de Labé, Kankan, Faranah et N'Zérékoré, plus de neuf ménages sur dix préparent leurs repas avec du feu de bois.

La deuxième source d'énergie domestique pour faire la cuisine demeure le charbon de bois (près de 20%). C'est principalement en milieu urbain qu'il est utilisé pour cuire les aliments (64,2 %). Du point de vue régional, Conakry se singularise par le pourcentage nettement plus élevé de ménages utilisant le charbon de bois pour faire la cuisine (90,1%) suivie de Kindia (près de 13%).

La proportion de ménages n'utilisant pas le bois et le charbon pour faire la cuisine est très faible : moins de 1% (0,7% en milieu rural et 1,3% en milieu rural). Ce qui constitue une préoccupation pour la sauvegarde du couvert végétal surtout dans les zones proches des grandes villes.

3.4 Hygiène et assainissement

Un environnement salubre contribue à l'amélioration de l'état sanitaire de la population en général et des femmes et enfants en particulier.

3.4.1 Évacuation des ordures ménagères

Tableau 3.12 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Caractéristiques socioéconomiques	Ramassage Privé	Poubelle publique	Camion de ramassage	Incinération	Enfouissement	Nature	Autre	Evacuation saine ordures
Ensemble	6,5	3,1	0,2	4,0	2,1	82,6	1,4	6,7
Milieu de résidence								
Rural	0,3	0,2	0,0	2,1	2,2	93,9	1,3	0,3
Rural pauvre	0,5	0,4	0,0	3,0	3,5	91,7	1,0	0,5
Urbain	22,2	10,6	0,8	9,1	2,1	53,6	1,5	23,0
Urbain pauvre	12,9	10,6	1,6	8,7	4,6	59,8	1,7	14,6
Région								
Boké	0,5	3,6	0,6	0,8	1,4	92,6	0,6	1,1
Conakry	38,8	13,6	0,1	9,5	1,0	34,7	2,4	38,8
Faranah	0,4	0,6	0,0	0,6	0,2	97,6	0,5	0,4
Kankan	1,6	1,2	0,0	11,7	7,8	76,5	1,1	1,6
Kindia	0,9	1,2	0,9	0,6	0,6	94,7	1,2	1,8
Labé	0,1	0,1	0,0	0,4	0,8	98,4	0,2	0,1
Mamou	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	96,8	3,0	0,1
N'Zérékoré	0,1	1,5	0,0	5,5	4,3	86,8	1,8	0,1
Taille du ménage								
1-2	5,3	5,4	0,0	3,7	0,2	83,6	1,7	5,3
3-4	4,1	1,7	0,3	2,3	1,4	88,6	1,7	4,4
5-6	5,0	2,9	0,3	2,8	1,3	86,4	1,2	5,3
7+	8,2	3,6	0,1	5,4	3,1	78,2	1,4	8,4
Groupe socio-économique								
Salarié public	21,2	8,7	0,7	6,7	1,7	59,6	1,3	21,9
Salarié privé	23,3	10,1	1,4	7,5	2,3	53,2	2,1	24,7
Employeur	13,4	16,3	0,0	6,0	4,5	59,9	0,0	13,4
TCP agricole	0,4	0,4	0,0	2,5	2,3	92,9	1,5	0,4
TCP non agricole	11,6	5,7	0,4	6,1	1,7	73,6	1,0	12,0
Autres employés	0,0	0,0	0,0	0,0	13,8	86,2	0,0	0,0
Sans-emploi	11,9	5,8	0,1	4,6	1,5	74,3	1,8	12,0
Sexe du chef de ménage								
Masculin	6,5	3,2	0,2	4,2	2,3	82,3	1,3	6,7
Féminin	6,2	3,1	0,3	3,5	1,3	83,9	1,8	6,5

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

La gestion des ordures pose encore de sérieux problèmes. En effet, plus de huit ménages sur dix mettent les ordures dans la nature (82,6%). Même en milieu urbain la proportion atteint 53,6%. Plus de sept ménages sur dix du milieu urbain pauvre se débarrassent de leurs ordures en les incinérant ou en les mettant quelque part dans la nature. Au niveau régional, seules les régions de Conakry (34,7%) et Kankan (76,5%) enregistrent des proportions inférieures à la moyenne nationale. Les ménages qui enfouissent les ordures ou les incinèrent représentent 6,1%. Ces pratiques sont surtout utilisées par les ménages de Kankan (19,5%), Faranah (10,5%) et N'Zérékoré (9,8%).

Environ un ménage sur dix (9,8%) bénéficie d'un service de ramassage ou utilise une poubelle publique pour se débarrasser des ordures ménagères. Cette pratique se rencontre en milieu urbain notamment ceux à Conakry où plus de la moitié des ménages évacuent leurs ordures à travers des services spécialisés.

L'évacuation saine des ordures est assurée pour seulement 6,7% des ménages. Le milieu urbain (23%) et la ville de Conakry (38,8%) comptent les proportions les plus élevées de ménages dont les ordures sont ramassées par un service spécialisé.

3.4.2 Évacuation des eaux usées

Tableau 3.13 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

Caractéristiques socioéconomiques	Réseau d'égouts	Canal fermé	Canal à ciel ouvert	Cours d'eau	Trou creusé	Rue/nature	Autre	Evacuation saine des eaux usées
Ensemble	0,5	0,6	2,9	0,4	3,8	90,7	1,1	1,1
Milieu de résidence								
Rural	0,0	0,0	0,2	0,3	1,9	96,4	1,1	0,0
Rural pauvre	0,0	0,0	0,2	0,5	2,8	95,4	1,0	0,0
Urbain	1,5	2,2	9,9	0,6	8,7	76,1	1,0	3,7
Urbain pauvre	0,2	0,4	7,3	1,0	9,6	80,4	1,1	0,6
Région								
Boké	0,6	1,3	0,6	1,3	0,7	94,5	1,0	1,9
Conakry	2,2	2,8	15,9	0,9	9,2	67,9	1,1	5,0
Faranah	0,0	0,0	0,2	0,1	0,4	98,7	0,6	0,0
Kankan	0,0	0,2	1,1	0,1	9,1	88,3	1,1	0,2
Kindia	0,0	0,0	0,2	0,4	1,3	96,7	1,4	0,0
Labé	0,3	0,0	0,1	0,0	0,8	98,8	0,0	0,3
Mamou	0,0	0,3	1,3	0,0	0,0	96,6	1,7	0,3
N'Zérékoré	0,0	0,0	0,4	0,0	5,3	92,6	1,7	0,0
Taille du ménage								
1-2	0,9	1,1	2,4	0,4	1,3	93,9	0,0	1,9
3-4	0,5	0,3	1,4	0,5	2,2	93,8	1,3	0,8
5-6	0,5	0,4	2,3	0,3	2,9	92,4	1,1	0,9
7+	0,4	0,8	3,8	0,3	5,1	88,4	1,2	1,2
Groupe socio-économique								
Salarié public	1,8	2,1	10,5	0,7	9,5	74,9	0,5	3,9
Salarié privé	1,8	5,6	8,1	1,0	5,2	76,8	1,5	7,4
Employeur	2,5	2,1	8,5	0,0	4,5	82,4	0,0	4,6
TCP agricole	0,0	0,0	0,2	0,3	2,3	95,7	1,5	0,0
TCP non agricole	0,5	0,7	4,8	0,3	5,8	87,3	0,5	1,3
Autres employés	0,0	1,1	1,7	0,0	0,0	97,3	0,0	1,1
Sans-emploi	1,2	0,6	6,2	0,5	4,0	86,8	0,7	1,8
Sexe du chef de ménage								
Masculin	0,4	0,6	2,8	0,3	3,8	90,8	1,2	1,0
Féminin	0,6	0,6	3,2	0,4	3,8	90,4	0,9	1,2

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Plus de neuf ménages sur dix font recours à la rue ou à la nature (90,7%) pour se débarrasser des eaux usées (voir tableau 3.13). Ce mode est employé par plus de trois

ménages sur quatre même en milieu urbain (76,1%). En milieu urbain pauvre, ce ratio atteint 80,4%

S'agissant de cette pratique, on constate au niveau régional que seules les régions de Conakry (67,9%) et Kankan (88,3%) enregistrent des ratios inférieure à la moyenne nationale.

Les ménages qui se servent de trous creusés représentent 3,8% et 2,9% des ménages jettent les eaux usées dans des canaux à ciel ouvert.

En raison de la rareté voire le manque d'un réseau d'égouts, seulement 1,1% des ménages ont accès. A une évacuation saine des eaux usées.

CHAPITRE 4 : AVOIRS ET PERCEPTION DES MENAGES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE ET VIE ASSOCIATIVE

L'ELEP fournit une gamme variée d'informations portant sur la possession d'actifs ou avoirs du ménage. Il s'agit exclusivement d'actifs agricoles tels que les terres détenues, le bétail et la possession d'une maison. Ces actifs constituent des indicateurs significatifs du changement du niveau de vie des ménages. Leur variation peut traduire une amélioration ou une détérioration de leur situation économique. En outre, la perception des ménages sur leur situation économique et celle de leur communauté a été abordée ainsi que leur opinion sur leur capacité de satisfaire leurs besoins primaires et les stratégies de survie utilisées. Enfin, l'accès aux infrastructures communautaires (marchés de produits alimentaires, et services de transport public) a été traité. Des questions ont été également posées sur la vie associative des membres du ménage

4.1 Avoirs

Les avoirs cernés dans ce paragraphe concernent essentiellement, la terre, le bétail et la maison.

Tableau 4.1 : Pourcentage de ménages possédant certains biens

	Bétail				
	Maison	Terres	Petit	Gros	Les deux
Ensemble	87,3	74,4	17,9	8,3	18,4
Milieu de résidence					
Rural	96,7	95,2	22,8	10,5	24,5
Rural pauvre	97,6	95,8	22,8	10,3	24,8
Urbain	62,9	21,0	5,2	2,4	2,7
Urbain pauvre	69,1	27,5	5,4	2,4	2,5
Région					
Boké	90,1	83,3	12,7	6,5	13,1
Conakry	55,1	5,5	2,2	1,0	1,0
Faranah	94,7	89,6	16,4	10,3	34,1
Kankan	95,4	86,2	6,7	29,6	33,2
Kindia	92,2	83,6	15,1	6,1	10,7
Labé	98,2	96,1	37,0	6,6	42,0
Mamou	96,2	94,0	21,5	12,1	31,0
N'Zérékoré	89,0	82,3	28,9	3,0	4,7
Groupe socio-économique					
Salarié public	55,6	27,9	12,7	3,6	4,7
Salarié privé	54,6	29,3	8,8	1,5	3,3
Employeur	69,1	34,9	19,3	10,2	9,1
Ind. agricole	97,7	97,1	21,8	11,1	24,1
Ind. non agricole	75,3	47,0	14,0	4,5	12,4
Autres employés	95,2	89,1	6,0	12,5	23,1
Sans-emploi	88,6	57,8	12,5	6,0	15,0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	86,4	75,1	17,8	8,4	19,6
Féminin	91,3	71,3	18,3	7,7	13,2

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

4.1.1 Terres détenues

Les terres détenues par les ménages concernent les champs, les pâturages et les terres laissées en jachère. La possession de terres signifie que le ménage détient, sous une forme

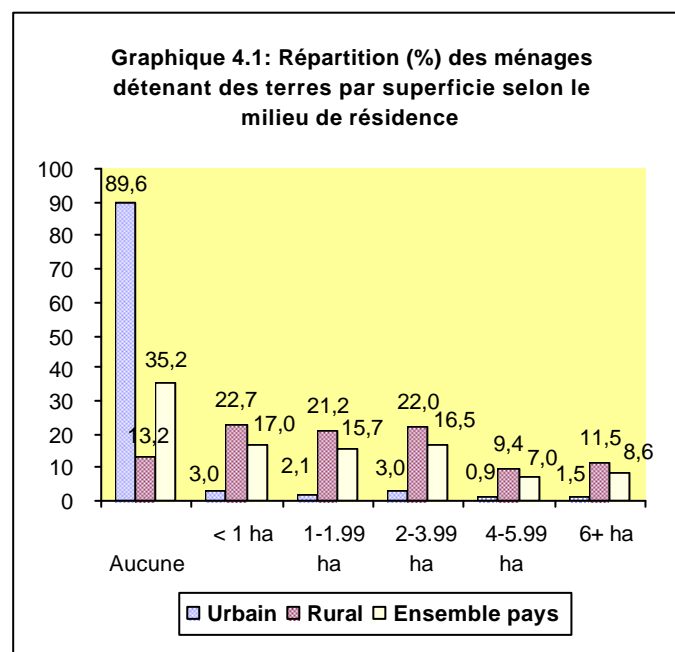
quelconque, des titres de propriétés (coutumiers ou légaux) ou encore détient les terres de façon permanente et ne paie aucun loyer ou autres droits.

En ce qui concerne le bétail, une distinction a été faite entre le petit bétail (moutons, chèvres et...) et le gros bétail (bovins, ânes et chevaux, etc..) possédés par le ménage.

Dans l'ensemble du pays, 74,4% des ménages possèdent des terres (voir tableau 4.1). En milieu rural, où l'activité principale est l'agriculture, la majorité des ménages 95,2% possèdent des terres. Dans ce milieu, l'accès à la terre n'est pas lié au niveau de pauvreté des ménages : 95,8% des ménages vivant en milieu rural pauvre possèdent des terres. En milieu urbain, du fait de la prédominance des activités non agricoles, la proportion des ménages possédant des terres ne représente que 21 %.

A l'exception de la capitale, le pourcentage des ménages possédant des terres au niveau des autres régions est supérieur à la moyenne nationale. Les taux les plus élevés sont observés au niveau des régions de Labé (96,1 %), Mamou (94 %) Kankan (près de 90 %) et Faranah (81 %). Certaines variables socio-économiques semblent avoir une incidence sur la possession de terres (voir tableau 4.1):

- La proportion de ménages possédant des terres augmente avec la taille du ménage;
- La proportion de ménages dirigés par un homme (75,1 %) et possédant des terres est plus importante que celle des femmes de même statut (71,3 %);
- La quasi-totalité des ménages dont le chef est un indépendant agricole possède des terres (plus de 9 ménages sur 10) suivis des ménages dirigés par un aide familial ou un inactif/chômeur (89,1% et 57,9 %, respectivement). Rappelons que les rentiers et les retraités n'exerçant aucune activité économique sont classés parmi les inactifs. L'accumulation d'actifs a été certainement faite durant leur période de vie active ;
- La superficie des terres possédées par la majeure partie des ménages ruraux (près de 66 %) est inférieure à 4 ha. Les ménages possédant 6 ha ou plus ne représentent que 11,5% (voir graphique 4.1).



S'agissant de la variation des terres détenues, plus de la moitié des ménages guinéens (près de 60 %) ont déclaré n'avoir enregistré aucune variation au niveau des terres possédées par rapport à l'année ayant précédé l'enquête (voir tableau 4.2). Près de 5 % ont enregistré une baisse et près de 9 % ont connu une amélioration au niveau de cet actif agricole.

Tableau 4.2: Répartition (en %) des ménages selon les changements de terres détenues par le ménage au cours de l'année passée

	Pas de terres	Moins	Les mêmes	Plus	Ne sait pas
Ensemble	25,6	5,1	59,6	8,8	0,9
Milieu de résidence					
Rural	4,8	6,8	75,3	11,9	1,1
Rural pauvre	4,2	7,3	75,5	12,0	0,9
Urbain	79,0	0,7	19,2	0,8	0,3
Urbain pauvre	72,5	0,8	24,6	1,6	0,5
Région					
Boké	16,7	4,1	73,7	4,7	0,8
Conakry	94,5	0,0	5,4	0,1	0,0
Faranah	10,4	3,2	81,8	3,0	1,6
Kankan	13,8	4,0	69,1	11,9	1,1
Kindia	16,4	4,6	58,9	18,6	1,6
Labé	3,9	12,1	68,2	14,9	0,9
Mamou	6,0	12,7	69,0	11,3	1,0
N'Zérékoré	17,7	3,6	71,9	6,2	0,6

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

En milieu rural, 12 % des ménages ont enregistré une augmentation des terres possédées contre seulement 1% pour ceux vivant en milieu urbain (voir tableau 4.2). Au niveau régional, Kindia (18,6 %) demeure la région qui a enregistré la plus forte proportion de ménages ayant enregistré une augmentation des terres possédées. A l'opposé, Mamou (12,7%) a connu la plus forte proportion de ménages ayant enregistré une diminution de terres possédées

4.1.2 Bétail possédé

Au niveau national, près de 18% des ménages pratiquent l'élevage exclusif du petit bétail (voir tableau 4.1). Cette proportion s'élève à 22,8 % en milieu rural contre 5,2 % en milieu urbain. L'élevage du gros bétail concerne 8,3% des ménages (10,5 % des ménages ruraux et 2,4 % des ménages urbains). Les deux types de bétail sont détenus par 18,4% des ménages (24,5 % en milieu rural et 2,7 % en milieu urbain).

Au niveau régional, Labé (37%), N'Zérékoré (28,9%), Mamou (21,5%) et Kindia (15,1%) sont les régions où l'élevage du petit bétail est le plus pratiqué. L'élevage du gros bétail est pratiqué dans les régions de Kankan (29,6%), Mamou (12,1%), Faranah (10,3%) et Labé (6,6%). Certaines variables socio-économiques ont une incidence sur la possession du bétail :

- La proportion des ménages possédant du bétail augmente avec la taille du ménage: 11,4 % pour les ménages d'une à 2 personnes, 20,2 % pour les ménages de 7 personnes et plus;
- Tous les groupes socio-économiques pratiquent l'élevage, notamment les ménages dirigés par un indépendant agricole : près de 22 % élèvent le petit bétail et 11,1% le gros bétail ;
- 18,3 % des ménages dirigés par une femme sont propriétaires de petit bétail contre 17,8 % seulement pour les ménages dont le chef est de sexe masculin. L'écart est cependant moins significatif pour le gros bétail.

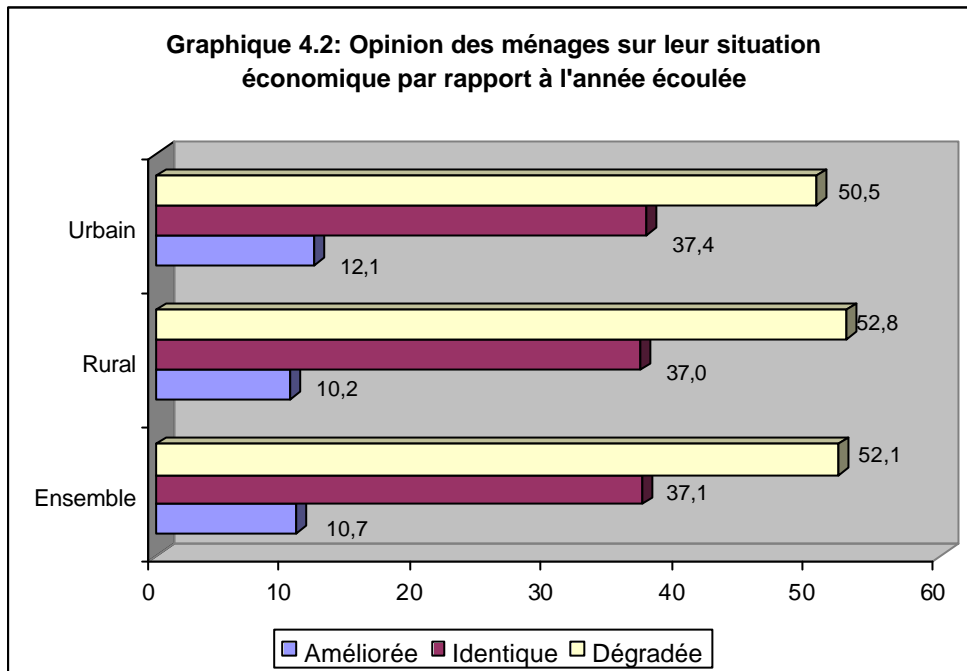
4.1.3 Possession d'une maison

Cette partie a été abordée dans le chapitre 3 (logement) où les caractéristiques des ménages propriétaires ont été présentées.

4.2 Perception des ménages sur leurs conditions de vie

4.2.1 Opinion des ménages sur leur situation économique actuelle et celle de leur communauté

Au cours de l'enquête, des questions ont été posées ménages sur leur opinion par rapport à



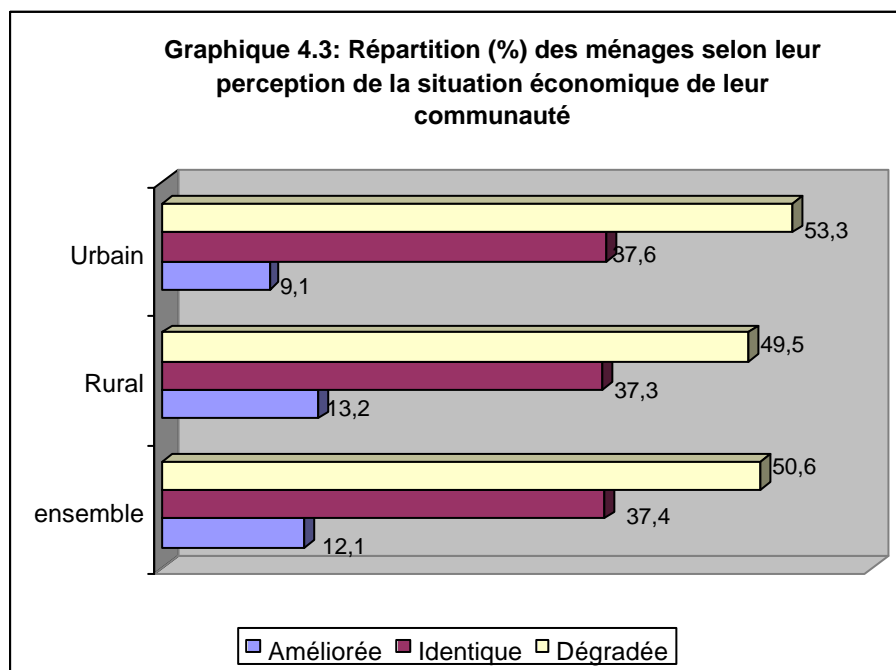
leur situation économique actuelle par rapport à celle d'il y a un an. Plus de 37% des ménages estiment que leur situation économique est restée identique. Seulement 10,7% des ménages estiment que leur situation économique s'est améliorée. Les

ménages dont la situation s'est détériorée représentent 52,1%.

Les ménages dont la situation économique s'est dégradée possèdent les caractéristiques suivantes (voir tableau 4.3 en annexe 4):

- Ils résident aussi bien en milieu rural (52,8 %) qu'en milieu urbain (50,5%). Les pauvres dans ces deux milieux subissent plus la dégradation de la situation économique : 67% des urbains pauvres et 56% des ruraux pauvres;
- Ils vivent dans les régions administratives de N'Zérékoré et Kindia (76,8% et près de 69%, respectivement);
- Le chef de ménage est un inactif/chômeur, un apprentis/ aide familial ou un indépendant agricole (73,8 %, et 55,2 %, respectivement) ;
- Ils sont généralement divorcés ou séparés ou veufs (68,2 % et 58,5 %, respectivement) ;
- Ils ont niveau d'instruction primaire partiel (près de 60 %).

S'agissant de la situation économique de leur communauté, les tendances observées sont presque identiques à celles exprimées par les ménages eux-mêmes.



Les résultats montrent que 37,4 % des ménages estiment que la situation économique de leur communauté est restée la même.

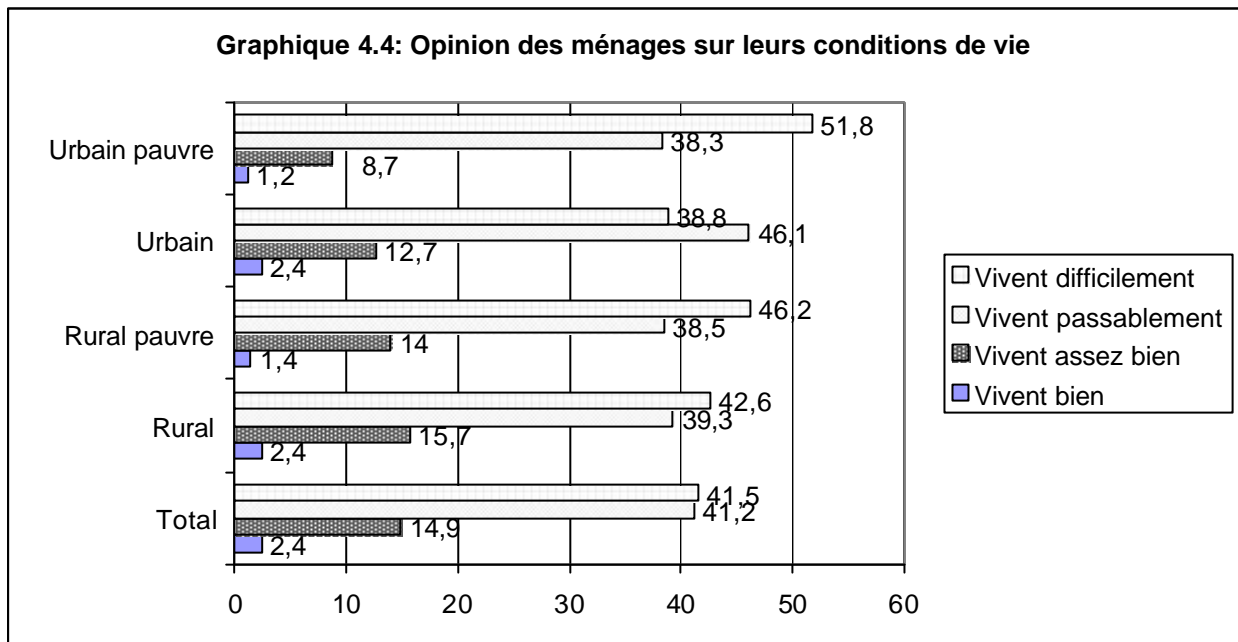
Environ 50,61 % des ménages estiment qu'elle s'est détériorée.

Seulement (12,1%) estime que la situation économique actuelle de leur communauté s'est améliorée.

Le tableau 4.4 en annexe 4 fournit les principales caractéristiques de la situation économique des communautés.

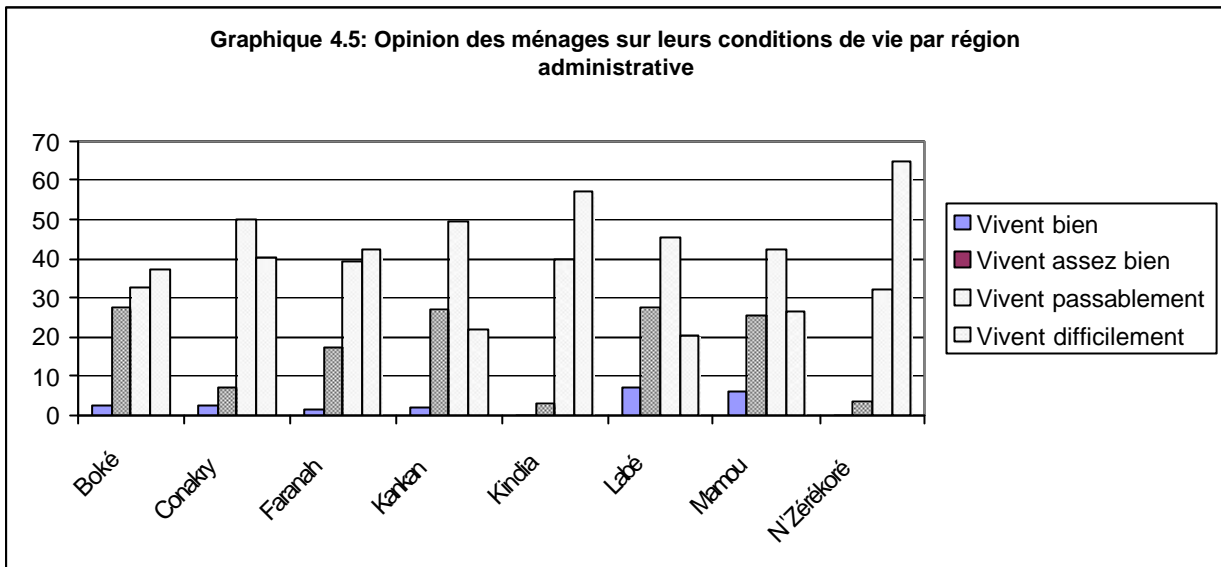
4.2.2 Opinion sur des ménages sur leurs conditions de vie

4.2.2.1 Opinion sur des ménages sur leurs propres conditions de vie



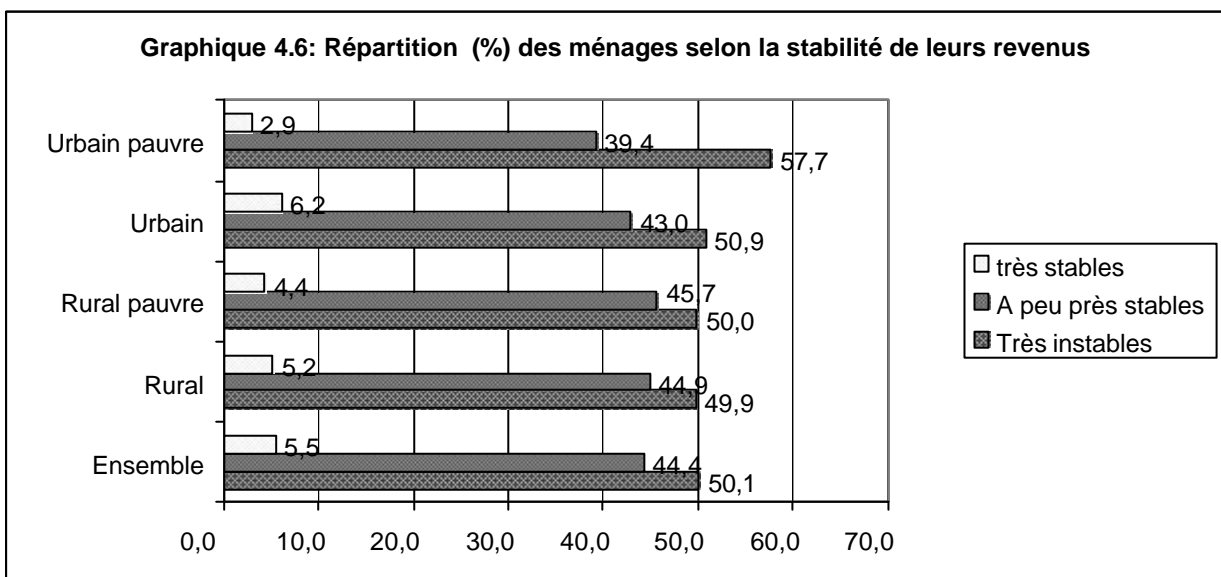
Dans l'ensemble, 82,7% des ménages guinéens estiment qu'ils ne vivent pas bien dont 41,5% déclarent mener une vie difficile. Cette situation concerne à la fois les ménages ruraux (42,6%) et urbains (près de 39%). Les ménages pauvres sont les plus touchés (46,2% pour les ruraux pauvres et près de 52% pour les urbains pauvres)

Au niveau régional, les régions de N'Zérékoré (65%), Kindia (57%), Faranah (42%) et Conakry (40%) constituent les régions où on rencontre les plus fortes proportions de ménages menant des conditions de vie très difficiles.



Le tableau 4.5 en annexe 4 fournit les principales caractéristiques des ménages vivant dans des conditions de vie difficiles.

4.2.2 Opinion des ménages selon la stabilité de leurs revenus



Un peu plus de la moitié des ménages (50,5%) considèrent que leurs revenus ont été très instables au cours des 12 derniers mois et 44,4% estiment qu'ils sont à peu près stables. Seulement 5,5% des ménages ont déclaré que leurs revenus ont été très stables.

Le tableau 4.6 en annexe 4 fournit le détail de la variation des revenus des ménages au cours des 12 derniers mois.

4.2.3 Opinion des ménages sur la satisfaction de leurs besoins primaires vitaux

Des questions ont été également posées aux ménages sur les difficultés qu'ils ont rencontrées pour la satisfaction de leurs besoins primaires vitaux (alimentation, habillement, eau, électricité, soins de santé, éducation des enfants, communication, loisirs) au cours de l'année ayant précédé l'enquête (tableau 4.7 en annexe 4).

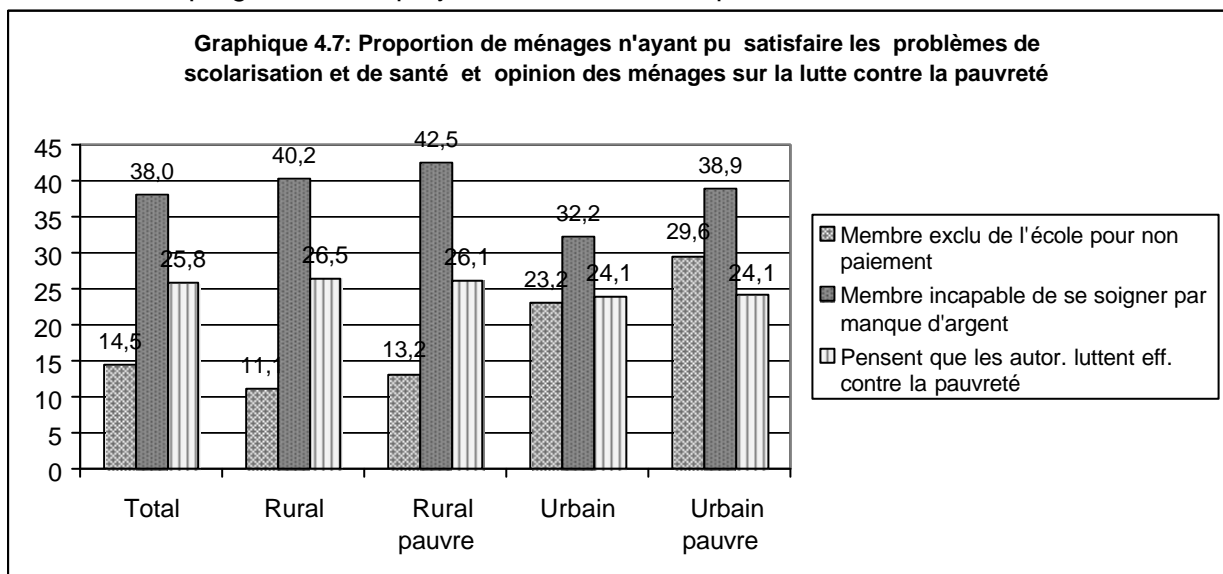
Dans l'ensemble, les ménages guinéens éprouvent de grosses difficultés à satisfaire leurs besoins vitaux minimums.

- 72,5% estiment avoir des difficultés à satisfaire correctement leurs besoins alimentaires ;
- 80,6% déclarent avoir eu au cours des 12 derniers des difficultés à habiller les membres de leurs ménages ;
- 70,7% ont des difficultés d'accès à l'eau courante ;
- Près de 94% ont déclaré des difficultés d'accès à l'électricité ;
- 76,7% se plaignent de la qualité du logement (locataire ou propriétaire) ;
- Près de 81% estiment avoir eu des difficultés à faire face aux soins médicaux ;
- Près de 75% ont des difficultés liées à la scolarisation de leurs enfants ;
- La quasi-totalité des ménages ont des difficultés de déplacement, de communication et d'accéder aux loisirs.

S'agissant spécifiquement des besoins alimentaires, ceux qui ont souvent ou toujours des difficultés à satisfaire leurs besoins alimentaires ont les caractéristiques suivantes:

- Ils vivent en milieu rural (près de 90 %). Les ménages pauvres sont les plus touchés par le phénomène (9 % seulement des ménages ruraux pauvres n'ont jamais eu des problèmes de nourriture). A l'extrême, 36,2 % des ménages ruraux pauvres ont souvent eu ou toujours des problèmes de nourriture ;
- Ils résident dans les régions de Kankan (42 %), N'Zérékoré (41,7 %) et Faranah (38 %) ;
- Ils sont dirigés par un apprenti/ aide familial (49,4 %), un indépendant agricole (33,1 %) ou un inactif/ chômeur (31,8 %) ;
- Le chef de ménage est généralement divorcé (40,3%) ou veuf (37,5%) et ;
- Souvent sans niveau d'instruction (32,7 %).

Des questions ont été également posées aux ménages sur leur capacité de satisfaire les besoins de scolarité des enfants et de santé des membres du ménage ainsi que sur l'efficacité des programmes et projets de lutte contre la pauvreté.



Le graphique 4.7 montre qu'au niveau de 14,5% des ménages, des enfants ont été exclus de l'école pour défaut de paiement. Cette proportion atteint 30% en milieu urbain pauvre. Environ 38% des ménages ont été incapables de se soigner par manque d'argent. Au niveau des couches pauvres, cette proportion atteint 40% en milieu rural pauvre et 39% en milieu urbain pauvre.

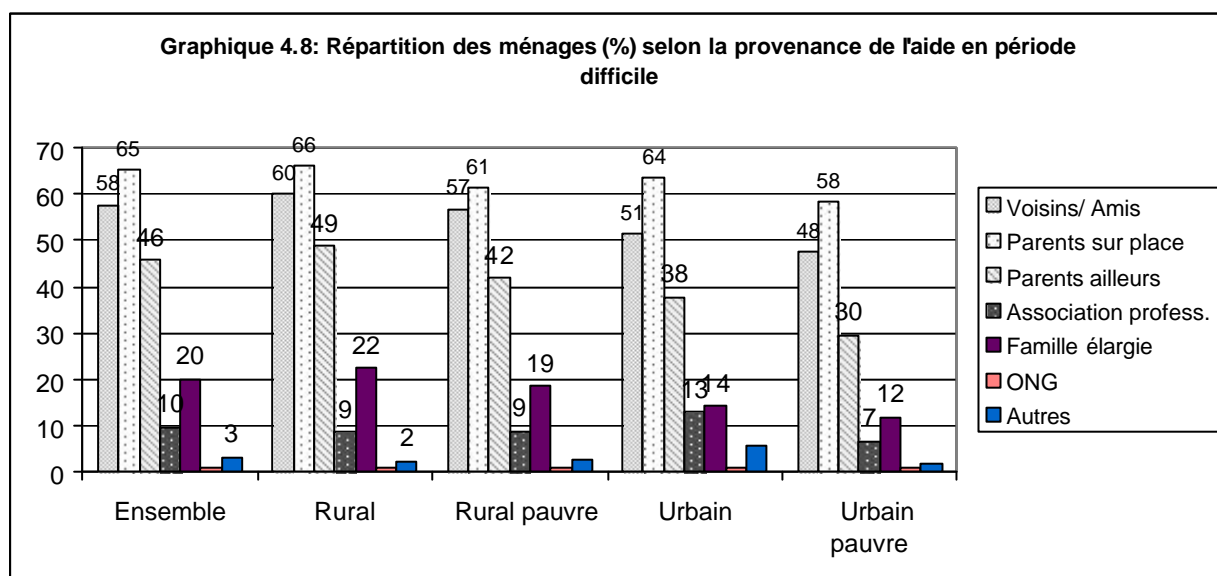
Un peu plus d'un ménage sur quatre (25,8%) pensent que les autorités luttent efficacement contre la pauvreté. Ce ratio est presque le même pour le milieu urbain et rural et quel que soit le niveau de pauvreté.

4.2.4 Opinion des ménages sur les stratégies d'ajustement face à une baisse de revenus

Pour les ménages ayant déclaré des baisses de revenus des questions ont été posées sur les stratégies de survie utilisées. Le tableau 4.8 en annexe 4 fournit les principaux résultats. Ces stratégies concernent à la fois les ménages urbains pauvres et ruraux pauvres. Il s'agit principalement de :

- substituer aux produits couramment consommés d'autres moins chers (88% des cas) ;
- acheter les mêmes produits mais réduire les quantités (83,6% des cas) ;
- réduire le nombre de repas (79,4% des cas) ;
- sacrifier les dépenses de types loisirs (75,5% des cas) ;
- se déplacer moins (72,4% des cas) ;
- cher un logement moins cher (55,4%) ;
- sacrifier les dépenses d'éducation (45,4%) ;
- sacrifier les dépenses de santé (39,6%).

4.2.5 Provenance de l'aide en période difficile



Dans les circonstances difficiles, le principal recours demeure les parents sur place (65,4% des cas), suivis des voisins et amis (58%), des parents ailleurs (45,6%) et de la famille élargie (20%). Cette forme de recours est valable quelque soit le milieu et le niveau de pauvreté (voir graphique 4.8).

4.3 Accès aux infrastructures communautaires

Les infrastructures ciblées sont le marché de produits alimentaires et les services de transport public. L'accès aux infrastructures scolaires et sanitaires sera traité aux chapitres 5 et 6, respectivement.

L'accès est cerné par le temps mis pour atteindre certaines infrastructures communautaires : marché de produits alimentaires et service de transport public.

4.3.1 Accès au marché de produits alimentaires

Tableau 4.9: Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, région administrative selon le temps nécessaire pour atteindre le marché alimentaire le plus proche.

	Moins de 15'	15' à 29'	30' à 44'	45' à 59'	60'+
Ensemble	37,9	15,8	11,5	3,1	31,6
Milieu de résidence					
Rural	35,7	9,0	9,4	3,4	42,5
Urbain	43,8	33,3	17,0	2,3	3,5
Boké	35,3	19,5	9,7	2,0	33,5
Région					
Conakry	43,0	32,3	20,4	0,8	3,4
Faranah	37,1	13,3	11,4	4,1	34,2
Kankan	59,3	8,1	2,5	1,3	28,8
Kindia	21,9	12,0	10,4	4,4	51,3
Labé	11,3	12,7	22,4	6,8	46,9
Mamou	27,7	19,3	11,2	2,8	38,9
N'Zérékoré	58,6	9,2	4,2	2,9	25,2

Source : MEFP/DNS/QUIBB-2007

Dans l'ensemble 31,6% des ménages mettent 60 minutes et plus pour aller acheter leurs produits alimentaires dans un marché (voir tableau 4,5).

Des disparités en terme d'accès sont observées selon le milieu de résidence. En milieu rural, 35,7 % des ménages ont accès au marché contre 43,8 % en milieu urbain.

La proportion de ménages qui mettent 60 minutes et plus pour accéder à un marché de produits alimentaires est plus élevée dans les régions de Kindia (51,3 %), Labé (46,9 %), Mamou (38,9 %). A l'opposé, dans les régions de Nzérékoré et Kindia, plus de la moitié des ménages mettent moins de 15 minutes pour accéder à un marché de produits alimentaires : Conakry (43 %) et Faranah (37,1 %).

4.3.2 Accès au service de transport public

Tableau 4.10 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence, niveau de pauvreté et la région administrative selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre les transports publics les plus proches.

	Moins de 15 mn	15 à 29 mn	30 à 44 mn	45 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Ensemble	51,3	12,8	7,6	2,1	26,2	100
Milieu de résidence						
Rural	45,5	8,8	7,7	2,2	35,8	100
Urbain	66,1	23,1	7,6	1,6	1,7	100
Région de résidence						
Boké	44,4	16,4	7,2	16,8	31,1	100
Conakry	74,0	18,7	6,2	6,3	1,2	100
Faranah	49,9	13,2	10,5	17,2	36,5	100
Kankan	55,3	8,6	3,4	10,5	29,6	100
Kindia	46,6	10,1	7,6	10,3	35,4	100
Labé	29,6	12,9	16,1	2,8	38,5	100
Mamou	39,1	18,2	9,5	3,0	30,2	100
N'Zérékoré	61,9	7,6	3,8	1,9	24,8	100

Source : MEFP/DNS/QUIBB-2007

Dans l'ensemble, l'accès au transport public est satisfaisant : un peu de la majorité des ménages ont accès à un service de transport public (voir tableau 4.10). Les ménages qui consacrent plus de 30 minutes représentent 2,1% et 26,2% mettent une heure ou plus.

La situation est meilleure en milieu urbain (66,1% ont accès à un service de transport public contre 45,5 % en milieu rural).

En dehors de Conakry où 74% des ménages mettent moins de 15 minutes pour accéder à un service de transport public, Labé et Mamou enregistrent les taux d'accès plus faibles (29,6% et 39,1%, respectivement).

4.6 Perception sur les priorités de lutte contre la pauvreté

Les ménages ont été interviewés sur leurs priorités au cours des prochaines années. Les principales priorités fixées sont les suivantes :

- garantir la stabilité des prix à large consommation (25,5% des cas) ;
- développer les activités génératrices de revenus (20,6%)
- développer les infrastructures (16,3%)

Le tableau 4.11 en annexe 4 fournit le détail des priorités par milieu et par région administrative.

4.7 Vie associative

Les associations de femmes (42%) constituent l'une des formes d'associations les plus courantes (42%) dont 45,1% en rural pauvre (voir tableau 4.12 en annexe 4). Près d'un individu sur quatre est membre d'une association de jeunes (24,8%). En milieu rural pauvre, les associations de jeunes mobilisent 27% des individus de 15 ans et plus. Les sérés et les tontines constituent le troisième type par importance (34%). En milieu urbain, la proportion d'individus en tontine et/ou en séré atteint 44% et près de 39% en milieu urbain pauvre. Les associations de ressortissants c'est-à-dire d'individus venant de la même localité regroupent près de 23% des individus de 15 ans et plus. Quant aux associations socioprofessionnelles, elles mobilisent 16,3% des individus âgés de 15 ans et plus. L'importance de tel ou tel autre type d'associations varie selon la région administrative. A Conakry, c'est les associations de ressortissants qui sont regroupent un individu sur deux âgé de 15 ans et plus. A Kindia, N'Zérékoré et Faranah, c'est les associations de femmes qui demeurent le mode d'associations dominant.

CHAPITRE 5 : EDUCATION

L'ELEP fournit des informations détaillées sur l'alphabétisation des adultes et la scolarisation notamment la fréquentation, l'accès et la qualité des services d'éducation fournis.

5.1 Alphabétisation

Un individu est dit alphabétisé s'il sait lire et écrire une petite note dans une langue quelconque. La population de référence est celle âgée de 15 ans et plus.

Le taux brut d'alphabétisation de la population adulte est estimé à près de 34,5 % (voir tableau 5.1). Ce résultat traduit le faible niveau d'alphabétisation de la population guinéenne.

Ensemble	34,5
Milieu de résidence	
Rural	22,0
Rural pauvre	20,8
Urbain	58,2
Urbain pauvre	51,9
Région de résidence	
Boké	31,8
Conakry	64,6
Faranah	27,2
Kankan	12,9
Kindia	28,3
Labé	35,2
Mamou	24,3
N'Zérékoré	27,6
Groupe socio-économique	
Salarié public	73,8
Salarié privé	55,3
Employeur	44,8
Ind. agricole	20,8
Ind. non agricole	43,3
Autres employés	15,4
Sans-emploi	43,3

Source : MEFP/DNS/QUIBB-2007

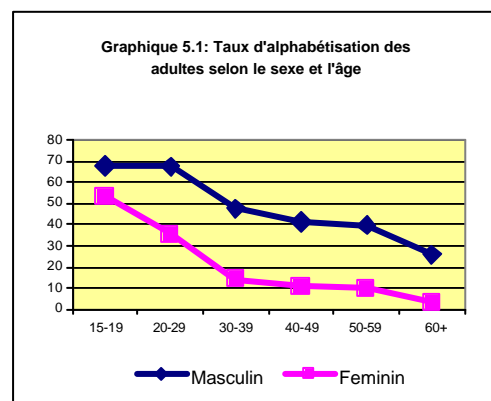
Le taux d'alphabétisation varie considérablement selon le milieu de résidence. En milieu rural, seulement 22 % de la population âgée de 15 ans et plus est alphabétisée contre 58,2 % en milieu urbain. La pauvreté semble avoir une incidence sur le niveau d'alphabétisation de la population en milieu urbain (51,9 %).

A l'exception de Conakry (près de 65 %) et Labé (un peu plus de 35 %), les taux d'alphabétisation se situent en dessous de la moyenne nationale. Le taux le plus faible est enregistré dans la région administrative de Kankan (12,9 %).

Les ménages dirigés par un salarié du secteur public ou privé enregistrent les taux d'alphabétisation les plus élevés (73,8 % et 55,3 %, respectivement). Les taux les plus bas sont enregistrés au niveau des ménages dont le chef est un autre employé (15,4 %).

Par rapport à l'enquête de 2002, on note une certaine amélioration du niveau d'alphabétisation

qui passe de 28,8% à 34,5%.



Les disparités entre sexe sont frappantes: 49,9% pour le sexe masculin et 21,5 % pour le sexe féminin (voir graphique 5.1). Quel que soit la tranche d'âge considérée, le taux d'alphabétisation des hommes est de loin plus élevé que celui des femmes. Au niveau des tranches d'âges scolarisables (15-29 ans dans ce cas précis), les taux enregistrés sont supérieurs à la moyenne nationale, ce qui traduit un effort de scolarisation ou d'alphabétisation.

5.2 Utilisation des services d'éducation

Pour des raisons de comparaisons internationales, l'utilisation des services d'éducation est cernée à travers le taux net de scolarisation (TNS). Cet indicateur présente l'avantage d'éliminer l'effet de l'âge. L'analyse se limite au niveau de l'éducation de base (primaire et secondaire). Le TNS traduit la fréquentation scolaire de la population scolarisable (7-12 ans).

Le taux net de scolarisation au primaire est le rapport entre la population effectivement scolarisée âgée de 7 à 12 ans et la population scolarisable au primaire âgée de 7 à 12 ans. Celui du secondaire se calcule de la même façon et se rapporte à la population de 13-19 ans.

5.2.3 Fréquentation scolaire au primaire

Ensemble	57,1
Milieu de résidence	
Rural	48,5
Rural pauvre	44,1
Urbain	80,9
Urbain pauvre	76,5
Région de résidence	
Boké	61,4
Conakry	84,4
Faranah	53,6
Kankan	34,0
Kindia	50,4
Labé	54,0
Mamou	51,2
N'Zérékoré	62,5
Groupe socio-économique	
Salarié public	81,5
Salarié privé	75,0
Employeur	72,6
Ind. agricole	46,6
Ind. non agricole	70,9
Autres employés	47,2
Sans-emploi	64,8
Sexe	
Masculin	60,0
Féminin	54,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Le TNS au primaire pour l'ensemble du pays est estimé à 57,1 % (voir tableau 5.2). On note une certaine amélioration de ce taux par rapport à celui enregistré lors de l'enquête de 2002-2003 qui estimait ce taux à 54,1 %. Cette progression s'expliquerait en grande partie par l'accroissement de l'offre en matière d'infrastructures scolaires qui demeure l'un des acquis majeur du Programme d'Ajustement du Secteur de l'Education (PASE), du Programme Education pour Tous (EPT) et du Programme Sectoriel de l'Education (PSE en cours d'exécution).

Malgré la hausse enregistrée durant la période 2002-2007, des disparités existent selon les milieux de résidence, les régions du pays, le groupe socio-économique du chef de ménage et le sexe :

- Le déséquilibre entre les deux milieux est frappant. Le TNS est de 81 % en milieu urbain contre 48,5 % seulement en milieu rural. L'incidence de la pauvreté est évident surtout en milieu urbain (76,5 % en milieu urbain pauvre) ;

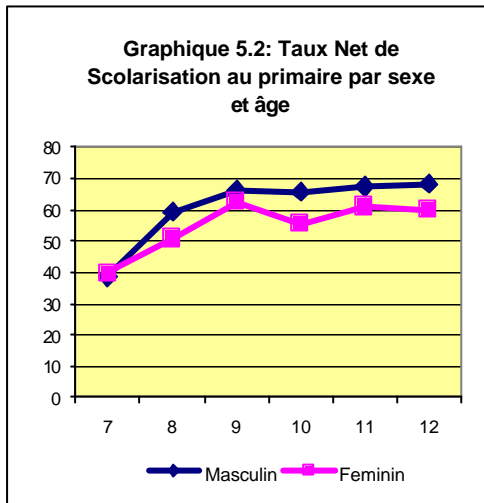
- Conakry avec un TNS de 84,4 % se démarque nettement du reste du pays. Les régions de N'Zérékoré (62,5 %) et Boké (61,4 %) enregistrent

des taux de fréquentation au-dessus de la moyenne nationale. Par contre les régions de Kankan (34,0 %), Kindia (50,4 %) et Mamou 51,2 % sont les régions où le TNS est le plus faible ;

- Les enfants appartenant aux ménages dont le chef est un indépendant agricole enregistrent un taux net de scolarisation dans le primaire (46,6 %) nettement en dessous de la moyenne nationale. Ils sont suivis par ceux dont le chef de ménage est un autre employé (47,2 %). Ces deux groupes sont les plus défavorisés en matière de scolarisation. En effet, les autres groupes socio-économiques possèdent des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne nationale avec un maximum pour les ménages dirigés par un salarié du secteur public (81,5 %) ;

- Le TNS est de 60 % pour les garçons et 54 % pour les filles (il était de 59,4% et 48,7 %, respectivement lors du QUIBB de 2002). En termes de progrès enregistrés en matière d'équité, l'écart entre garçons et filles qui était de 10,7 points en pourcentage en 2002-2003 est réduit à 6 en pourcentage en 2007.

Le TNS croît régulièrement avec l'âge, quel que soit le sexe jusqu'à l'âge de 9 ans. A dix ans le TNS décroît pour chacun des deux sexes (près de 65,8 % pour le sexe masculin et 55,5 % pour le sexe féminin) pour ensuite remonter sensiblement jusqu'à l'âge de 12 ans (68,3 % pour le sexe masculin et 60,0 % pour le sexe féminin).



5.2.2 Fréquentation scolaire au secondaire

Le taux net de scolarisation au secondaire pour l'ensemble du pays est de : 30,2 %. Par rapport au QUIBB de 2002-2003, le TNS qui était de 20,1 % (26,7 % pour le sexe masculin et 13,9 % pour le sexe féminin), a plus que doublé sur la période 2002-2007.

La scolarisation au secondaire est plus importante en zones urbaines (52,4 %) qu'en zones rurales (16,3 %). Le niveau de pauvreté a une incidence sur la scolarisation au secondaire, notamment en milieu urbain (le TNS est de 44,1 % en milieu urbain pauvre).

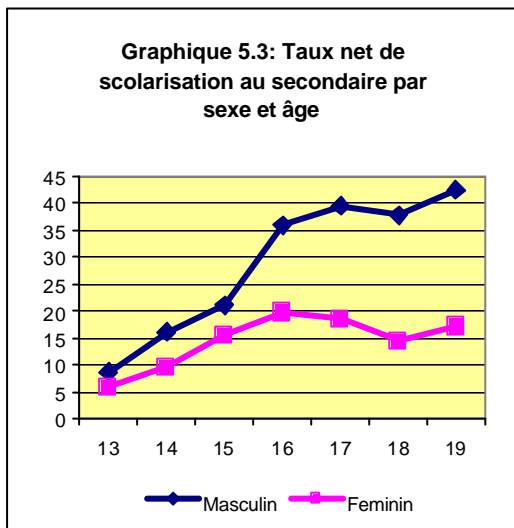
A l'instar de ce qui a été observé au primaire, Conakry se détache nettement des autres régions de l'intérieur du pays avec un TNS de 55,4 %. A l'exception des régions de Boké (près de 33 %) et de Kindia (près de 32 %), le taux de scolarisation reste nettement en dessous de la moyenne nationale. Kankan demeure la région où le taux de scolarisation au secondaire est le plus faible (10,6 %).

Tableau 5.3: Taux Net (%) de Scolarisation au secondaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique du chef de ménage et sexe

Ensemble	30,2
Milieu de résidence	
Rural	16,3
Rural pauvre	14,4
Urbain	52,4
Urbain pauvre	44,1
Région de résidence	
Boké	32,8
Conakry	55,4
Faranah	22,0
Kankan	10,6
Kindia	31,7
Labé	22,9
Mamou	20,0
N'Zérékoré	19,4
Groupe socio-économique	
Salarié public	61,2
Salarié privé	49,3
Employeur	39,7
Ind. agricole	15,6
Ind. non agricole	40,1
Autres employés	19,8
Sans-emploi	38,0
Sexe	
Masculin	33,3
Féminin	26,7
Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007	

Les enfants issus de ménages dont le chef est un indépendant agricole sont les plus défavorisés et enregistrent un TNS de 15,6 %. A l'opposé, le taux de scolarisation des enfants issus de ménages dont le chef est un salarié est plus élevé (49,3 % pour les salariés du secteur privé et 61,2 % pour ceux du secteur public). Les enfants appartenant aux ménages dont le chef est un indépendant du secteur non agricole enregistrent un taux de scolarisation de 40,1 %.

Les disparités entre sexe sont également marquées au secondaire (33,3% pour les garçons et 26,7 % pour les filles).



Le taux net de scolarisation chez les garçons croît régulièrement avec l'âge passant de 11,4 % à l'âge de 13 ans à 37,9 % à 16 ans pour atteindre 56,1% à 19 ans. Chez les filles, le taux net de scolarisation croît régulièrement jusqu'à 16 ans pour ensuite décroître à 17 ans et augmente de nouveau à 18 ans pour décroître enfin à 19 ans. Le TNS pour les garçons connaît une forte progression à partir de 15 ans, plus importante que celle des filles : 31 % contre 27,9 % à l'âge de 15 ans et 56,1 % contre 32,9 % à 19 ans.

5.3 Accès aux services d'éducation

L'accès est examiné sous l'angle du temps mis par les élèves pour atteindre l'école. Un établissement scolaire est dit accessible lorsque les élèves mettent moins de 30 minutes pour s'y rendre.

5.3.1 Accès à l'école primaire

Le taux d'accès pour l'ensemble du pays est appréciable et se chiffre à près de 83,5 % (voir tableau 5.4). Par rapport à l'enquête de 2002-2003, le taux d'accès au primaire a connu une certaine amélioration passant de 76 % à 83,5 %.

Le taux d'accès en milieu urbain atteint 92,1 % contre 80,4 % en milieu rural. L'incidence de la pauvreté est plus marquée en milieu rural. En effet, 79,3 % des enfants de ménages du milieu rural pauvre ont accès à l'école primaire, proportion en dessous de la moyenne de ce milieu. A l'opposé, en milieu urbain pauvre, le taux d'accès est supérieur à la moyenne enregistrée en milieu rural (92,8 %).

Les régions de Labé (71,4 %), Kindia (72,2 %), Mamou (73,1 %) et Boké (81 %) enregistrent des taux d'accès en dessous de la moyenne nationale. Conakry possède le taux d'accès au primaire le plus élevé 93,8

Tableau 5.4: Taux d'accès (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique

Ensemble	83,5
Milieu de résidence	
Rural	80,4
Rural pauvre	79,3
Urbain	92,1
Urbain pauvre	92,8
Région de résidence	
Boké	81,0
Conakry	93,8
Faranah	91,1
Kankan	87,1
Kindia	72,2
Labé	71,4
Mamou	73,1
N'Zérékoré	91,6
Groupe socio-économique	
Salarié public	87,6
Salarié privé	87,9
Employeur	90,2
Ind.P agricole	79,8
Ind. non agricole	90,1
Autres employés	100,0
Sans-emploi	85,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

%), suivie de N'Zérékoré (91,6 %) et de Faranah (91,1 %).

Les taux d'accès les plus faibles sont enregistrés chez les enfants dont le chef de ménage est un indépendant agricole (79,8 %) ou un sans emploi (85,0 %). Les enfants issus de ménages dont le chef est un Employeur, un Indépendant non agricole possèdent les taux d'accès les plus élevés (90,2 % et 90,1 %, respectivement).

5.3.2 Accès à l'école secondaire

Ensemble	41,0
Milieu de résidence	
Rural	22,9
Rural pauvre	22,5
Urbain	70,0
Urbain pauvre	72,5
Région de résidence	
Boké	42,4
Conakry	70,4
Faranah	27,8
Kankan	30,8
Kindia	36,7
Labé	20,8
Mamou	39,3
N'Zérékoré	30,7
Groupe socio-économique	
Salarié public	65,9
Salarié privé	75,5
Employeur	40,0
Ind. agricole	23,4
Ind. non agricole	54,0
Autres employés	34,7
Sans-emploi	52,6

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Le taux d'accès au secondaire demeure encore faible puisque seulement 41 % des élèves mettent moins de 30 minutes pour se rendre à leur établissement (voir tableau 5.5).

Les disparités tant au niveau du milieu de résidence que régionales sont très frappantes :

- En milieu rural, seulement 22,9 % des enfants fréquentant un établissement du secondaire mettent moins de 30 minutes pour y accéder contre 70 % en milieu urbain. Si on prend en compte le niveau de pauvreté des ménages, le taux d'accès en milieu urbain pauvre est de 72,57 %, supérieur à la moyenne enregistrée en milieu urbain.
- Conakry se démarque du reste du pays avec un taux d'accès de 70,4 %, suivie de Boké (42,4 %) et Mamou (39,3 %). A Labé, seulement un élève sur cinq est à moins de 30 minutes de son établissement.

Le taux d'accès le plus faible est enregistré au niveau des ménages dont le chef est un indépendant agricole

(23,4 %). Par contre, les enfants issus de ménages dont le chef est un salarié du secteur public ou privé possèdent les taux d'accès les plus élevés (65,9 % et 75,5 %, respectivement).

5.4 Satisfaction des services d'éducation fournis

Des questions posées sont relatives aux problèmes que rencontrent les élèves à l'école. Le taux de satisfaction est la proportion d'enfants de 7-12 ans (au primaire) et 13-19 ans (au secondaire), fréquentant actuellement l'école et déclarant ne rencontrer aucun problème.

5.4.1 Satisfaction des services d'éducation au primaire

Près de 69 % des élèves du primaire ne sont pas satisfaits des services d'éducation (voir tableau 5.6). Ce pourcentage varie selon le milieu et la région de résidence.

- Près de 66 % d'élèves du milieu urbain ne sont pas satisfaits contre 77 % de ceux du milieu rural;
- Selon les régions, on note que ce sont les élèves de Faranah (52,7%), de Boké (41,4 %) et

Tableau 5.6: Taux de satisfaction (%) au primaire par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région de résidence et groupe socio-économique

Ensemble	31,2
Milieu de résidence	
Rural	29,3
Rural pauvre	30,3
Urbain	34,4
Urbain pauvre	35,4
Région de résidence	
Boké	41,4
Conakry	35,1
Faranah	52,7
Kankan	25,4
Kindia	21,3
Labé	17,2
Mamou	45,4
N'Zérékoré	22,8
Groupe socio-économique	
Salarié public	34,9
Salarié privé	36,1
Employeur	37,4
Ind. agricole	30,1
Ind. non agricole	31,8
Autres employés	39,9
Sans-emploi	29,2

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Conakry (35,1 %) qui enregistrent des proportions de satisfaits les plus élevées. Par contre le niveau de satisfaction le plus faible est observé à Labé (17,2 %) et Kindia (21,3 %).

- La catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage n'a pas une incidence fondamentale sur le niveau de satisfaction des élèves au primaire. En effet le niveau de satisfaction est de 37,4 % pour les enfants issus des ménages dirigés par un employeur et 36,1 % pour ceux des salariés privés contre 29,2% pour ceux dont le chef de ménage est sans emploi.

- Le sexe n'a pas d'incidence sur la satisfaction des élèves (31,1 % pour le sexe masculin et 31,4% pour le sexe féminin).

5.4.2 Satisfaction des services d'éducation au secondaire

Un peu plus de 28 % des élèves sont satisfaits des services de l'éducation au secondaire (voir tableau 5.7).

Ensemble	28,4
Milieu de résidence	
Rural	26,7
Rural pauvre	27,1
Urbain	29,1
Urbain pauvre	35,9
Région de résidence	
Boké	43,2
Conakry	28,5
Faranah	48,6
Kankan	23,3
Kindia	17,9
Labé	14,9
Mamou	48,4
N'Zérékoré	20,2
Groupe socio-économique	
Salarié public	30,7
Salarié privé	36,7
Employeur	33,4
Ind. agricole	26,3
Ind.P non agricole	28,0
Autres employés	36,2
Sans-emploi	26,1
Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007	

- Un peu plus de 29% des élèves du secondaire vivant dans les centres urbains sont satisfaits de l'éducation. Pour ceux des zones rurales, ils sont seulement 26,7 %.

- Du point de vue des régions, c'est à Faranah (48,6 %) et à Mamou (48,4 %) que l'on note les proportions les plus élevées d'élèves du secondaire satisfaits des services de l'éducation. Les plus faibles proportions sont enregistrées dans les régions de Labé (14,9 %) et de Kindia (17,9 %).

- Tout comme au primaire, la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage ne joue pas fondamentalement sur le niveau de satisfaction des élèves. En effet 36,7 % des élèves vivant dans les ménages dont le chef est salarié privé sont satisfaits de l'école contre 26,3 % pour ceux des ménages dirigés par un indépendant agricole et 26,1 % pour ceux des ménages dont le chef est un sans emploi.

5.4.4 Raisons de non satisfaction

Le tableau 5.8 en annexe 5 montre que la principale raison enregistrée pour les élèves fréquentant actuellement l'école est le manque de livres et de fournitures (près de 50,5 %). Par niveau, ce ratio s'élève à 51,5% pour le primaire et 50,2% pour le secondaire. D'autres motifs de non satisfaction ont été avancés et concernent les effectifs pléthoriques (34,9 %), la cherté de l'école (24,3 %) le manque d'enseignants (15,6 %), l'absentéisme des enseignants (14,3 %) la qualité de l'enseignement (12,6 %) et le mauvais état de l'établissement (8,8 %). Au secondaire, les motifs d'effectifs pléthoriques et manque d'enseignants représentent respectivement, près de 42% et 17%

Pour ceux qui vivent en milieu urbain, les raisons principales de non satisfaction sont le manque de livres et de fournitures (42,3 %) suivi des effectifs pléthoriques des élèves dans les classes (40,7 %) et la cherté des frais scolaires (31 %). Pour ceux qui vivent à Conakry, les principales raisons de non satisfaction sont : les effectifs pléthoriques (39,8 %), les la

cherté de l'école (37,8%) et le manque de livres et de fournitures (36,3 %). Pour ceux de la région de Labé où la proportion de mécontents est de 83,1 %, les principales raisons évoquées sont : les effectifs pléthoriques (26,7 %), le manque d'enseignants (26,6 %), la mauvaise qualité de l'enseignement (24,2 %), le manque de livres et de fournitures (24,1 %) et la cherté de l'école (19,2 %).

Quelque soit le statut socioéconomique du chef de ménage, les principales raisons de mécontentement sont par ordre : le manque de livres et de fournitures, les effectifs pléthoriques, la cherté de l'école, el manque d'enseignants et l'absence des enseignants en classe.

5.4.4 Raisons de non fréquentation de l'école

Des questions ont été posées aux enfants ayant fréquenté l'école mais qui ne la fréquentent plus au moment de l'enquête. Ils représentent 8,6 % des enfants âgés de 7-19 ans (3,6 % pour le primaire et 13,9 % pour le secondaire).

Tableau 5.9 : Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique, sexe et âge selon la raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école

	% Ne fréquentant pas	Trop âgé/a fini	Distance	Coût	Travail	Inutile	Maladie/ Handicap	Echoué examen	S'est marié/ Enceinte
Ensemble	8,6	4,8	4,8	13,7	22,8	11,2	6,5	14,5	5,5
Milieu de résidence									
Rural	10,1	3,6	6,5	10,8	24,2	11,5	6,4	13,9	6,2
Rural pauvre	9,9	4,9	5,2	10,5	24,2	9,1	6,2	13,2	5,6
Urbain	6,7	7,3	1,6	19,2	19,9	10,6	6,7	15,5	4,2
Urbain pauvre	8,8	7,5	0,7	24,2	16,8	11,8	7,4	14,7	4,3
Région de résidence									
Boké	8,0	1,2	3,0	8,2	18,1	18,7	6,3	25,3	7,3
Conakry	7,6	8,5	2,2	20,4	15,6	8,5	7,1	12,9	4,4
Faranah	8,4	5,9	7,6	24,4	23,8	14,9	9,9	14,1	9,3
Kankan	4,6	3,6	0,0	0,0	46,8	5,5	1,4	13,3	0,0
Kindia	8,8	5,3	8,8	4,7	29,7	10,4	3,4	15,5	4,5
Labé	11,1	1,0	12,6	16,5	27,3	5,7	6,3	15,5	10,2
Mamou	10,8	5,2	0,0	11,0	9,5	14,1	4,7	14,3	2,7
N'Zérékoré	9,7	4,2	2,7	12,7	26,1	12,7	8,4	10,2	4,1
Groupe socio-économique									
Salarié public	4,6	10,5	7,0	5,2	19,9	4,6	4,6	11,1	5,0
Salarié privé	7,7	8,2	9,5	12,5	20,1	7,0	10,0	13,9	4,5
Employeur	8,0	0,0	0,0	26,9	29,4	8,5	0,0	13,9	0,0
Ind. agricole	9,7	2,7	5,3	10,8	24,5	12,3	7,1	15,7	5,2
Ind. non agricole	8,3	6,1	3,5	17,8	25,9	12,2	5,0	12,2	6,4
Autres employés	18,1	0,0	0,0	42,0	0,0	0,0	16,0	0,0	42,0
Sans-emploi	9,0	5,7	3,6	17,5	13,2	9,0	6,9	17,3	4,7
Sexe									
Masculin	8,2	5,2	5,5	14,5	21,8	11,6	7,9	15,1	0,0
Féminin	9,1	4,4	4,0	12,8	23,9	10,8	4,9	13,8	11,6
Age									
7-12 (primaire)	3,6	8,9	5,4	12,2	16,9	9,5	11,1	7,1	0,0
13-19 (secondaire)	13,9	3,7	4,6	14,1	24,4	11,6	5,2	16,5	7,0

Source : /MP/DNS/QUIBB-2007

Les enfants dans cette situation sont proportionnellement plus importants parmi les filles (9,1 % contre 8,2 % pour les garçons). Le milieu rural est davantage concerné par le phénomène (10,1 %) contre 6,7 % en milieu urbain. En milieu urbain pauvre, ce pourcentage atteint 8,8 %, supérieur à la moyenne du milieu urbain. Les enfants des régions administratives de Labé (11,1%) et de Mamou (10,8%) sont proportionnellement les plus nombreux à se retrouver dans cette situation. Les enfants dont le chef de ménage est un autre employé (18,1 %) et un indépendant agricole (9,7 %) se retrouvent dans cette situation.

Les principales raisons évoquées varient selon le sexe et le niveau scolaire :

- - Chez les garçons : le travail (21,8 %), l'échec aux examens (15,1 %) et le coût (14,9%)
- - Chez les filles : le travail (23,9 %), l'échec aux examens (13,8 %), le coût (12,8 %) et le fait d'être enceinte ou d'être mariée (11,6 %).
- Au primaire : le travail (16,9 %), le coût (12,2 %) et la maladie ou le handicap (11,1%);
- Au secondaire : le travail (24,4 %), l'échec aux examens (16,5%) et le coût (14,1%).

CHAPITRE 6 : SANTE

L'ELEP fournit des informations sur l'état sanitaire de la population, la fréquentation, l'accès et la satisfaction des usagers de services de santé.

6.1 Morbidité de la population

La morbidité de la population est saisie à travers le pourcentage d'individus ayant souffert de maladie ou de blessure au cours des quatre semaines qui ont précédé l'enquête. Elle représente le besoin potentiel de service de santé autrement dit les personnes susceptibles de se déplacer dans un établissement sanitaire. On s'est intéressée aux principales maladies dont les individus ont souffert au cours de cette période.

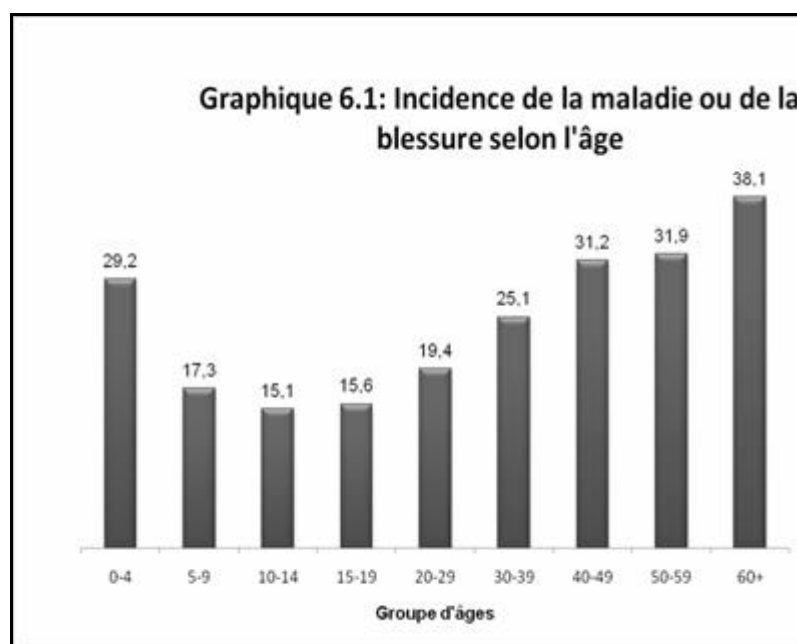
Tableau 6.1 : Incidence (%) de la maladie ou de la blessure au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative, groupe socio-économique et sexe

Ensemble	23,2
Milieu de résidence	
Rural	24,1
Rural pauvre	22,0
Urbain	21,2
Urbain pauvre	18,3
Région	
Boké	26,5
Conakry	20,8
Faranah	20,1
Kankan	18,9
Kindia	24,3
Labé	32,9
Mamou	28,2
N'Zérékoré	20,0
Groupe socio-économique	
Salarié public	22,1
Salarié privé	20,8
Employeur	22,2
Ind. agricole	23,9
Ind. non agricole	22,2
Autres employés	17,6
Sans-emploi	24,0
Sexe	
Masculin	21,6
Féminin	24,8
Age	
0-4	29,2
5-9	17,3
10-14	15,1
15-19	15,6
20-29	19,4
30-39	25,1
40-49	31,2
50-59	31,9
60+	38,1
Source : MEFP/INS/QUIBB-2007	

Au niveau national, cette proportion s'élève à 23,2 % (voir tableau 6.1).

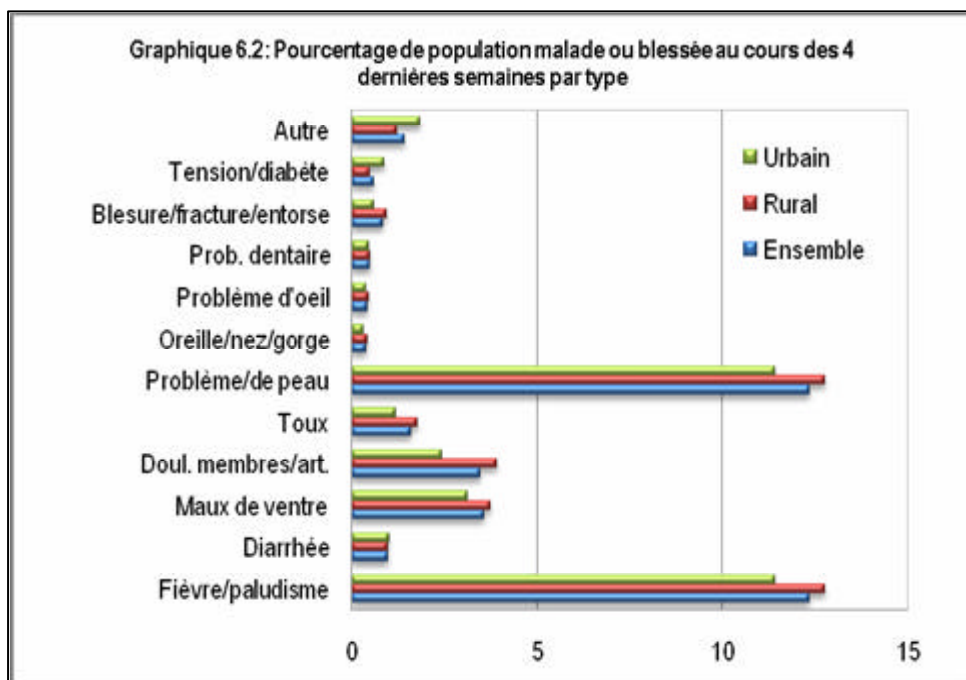
Les femmes (25 %) sont légèrement plus touchées que les hommes (22 %).

Le taux de morbidité est plus élevé en milieu rural (24 %) qu'en milieu urbain (21%).



Les régions de Labé (33 %), Mamou (28%), Boké (26 %) enregistrent des taux de morbidité supérieurs à la moyenne nationale. Les taux les plus faibles sont observés dans les régions de Kankan, Faranah et Conakry.

L'analyse suivant le groupe socioéconomique montre que les individus appartenant aux ménages dirigés par un indépendant agricole (24 %) ou un sans emploi (24 %) connaissent les taux de morbidité les plus élevés.



Les personnes ayant souffert de maladie ou de blessure au cours des 4 dernières semaines (ayant été empêché d'exercer leur activité économique habituelle) ont déclaré souffrir principalement de fièvre ou paludisme (12,4%), des problèmes de peau (12,4%), et dans une

moindre mesure de maux de ventre et de douleurs des membres (3,5%).

Les résultats selon le groupe d'âge indiquent, montrent des taux élevés de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans (29 %) et des personnes âgées de 40 ans plus particulièrement chez celles âgées de 60 ans ou plus avec un taux de 38%.

6.2. Consultation au cours des 4 dernières semaines

Tableau 6.2 : Taux de consultation (%) par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et sexe

Ensemble	15,8
Milieu de résidence	
Rural	15,3
Rural pauvre	13,7
Urbain	16,9
Urbain pauvre	13,4
Région	
Boké	19,9
Conakry	17,2
Faranah	12,5
Kankan	12,2
Kindia	16,8
Labé	18,2
Mamou	15,4
N'Zérékoré	14,3
Groupe socio-économique	
Salarié public	18,5
Salarié privé	17,6
Employeur	17,8
Ind.P agricole	15,0
Ind. non agricole	16,6
Autres employés	5,5
Sans-emploi	15,9
Sexe	
Masculin	14,6
Féminin	16,9

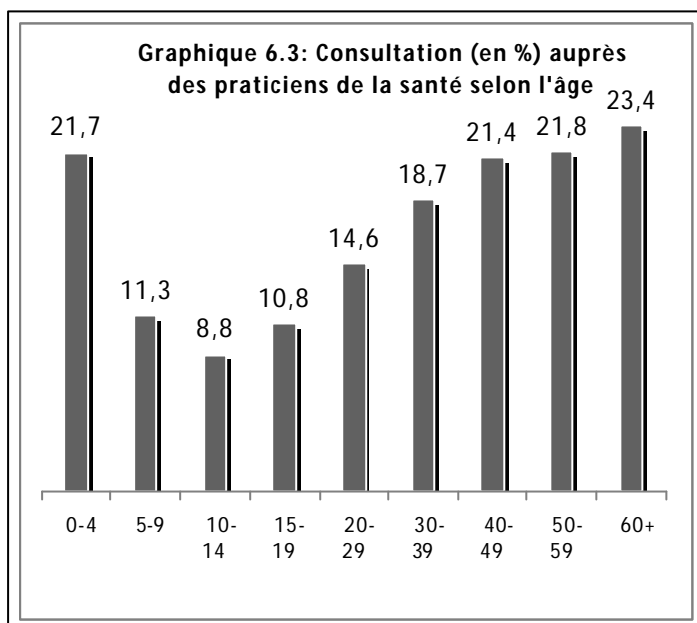
Source :/MP/DNS/QUIBB-2002

Dans l'ensemble, le taux de consultation au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête est très faible (moins de 16 %). On observe peu d'écart entre le milieu rural (15,3 %) et le milieu urbain (16,9 %). Par rapport à l'année 2002, on remarque que cet indicateur a légèrement diminué, passant de 18,4% à 15,8%.

Les taux de consultation les plus élevés sont observés dans les régions de Boké (20%), Labé (18 %) et Conakry (17 %). Les taux les plus faibles sont enregistrés dans la région de Kankan (12 %) et Faranah (13 %).

Dans l'ensemble, les consultations se font principalement dans les centres et poste de santé (56 %). Toutefois, près de 9% de la population a eu recours à des guérisseurs traditionnels/marabouts.

En milieu rural, près de sept personnes sur dix ont été consultées dans un poste ou un centre de santé contre une personne sur trois en milieu urbain.



Les femmes (17 %) semblent aller plus en consultation que les hommes (15 %).

L'évolution des taux de consultation selon l'âge est à l'image de celle observée au niveau des taux de morbidité (voir graphique 6.3). Le recours à la consultation est plus fréquent chez les enfants de moins de 5 ans (22 %) et chez les vieilles personnes (23%). A noter que ce taux de consultation des personnes âgées de 60 ans ou plus était de 29 % en 2002.

Tableau 6.3: Répartition (en %) des consultations médicales au cours des 4 dernières semaines par type de praticien consulté

	Poste santé	C. Santé/ C.Santé comm.	Hôp. préf./ C.M. Com.	Hôp. rég./ CHU	Dispensaire Clinique Privée	Médecin/ Dent. Privé	C. Soins/ Infirmier	Pharmacie	Guérisseur trad./ Marabout	Autres
Ensemble	20,9	35,1	13,2	7,9	8,3	0,5	2,1	1,3	8,7	2,1
Milieu de résidence										
Rural	30,4	38,7	9,2	2,5	1,8	0,2	1,9	1,5	11,4	2,2
Rural pauvre	30,9	38,1	7,8	1,8	1,5	0,3	2,2	1,7	13,1	2,6
Urbain	1,6	27,6	21,2	18,8	21,4	1,1	2,7	0,8	3,2	1,7
Urbain pauvre	2,1	33,3	22,6	10,6	17,9	0,8	3,7	0,8	6,2	2,0
Région										
Boké	19,3	45,8	16,9	1,5	4,7	0,4	1,1	0,2	7,2	2,8
Conakry	1,3	26,2	6,8	27,6	30,4	1,0	2,6	0,2	2,0	1,9
Faranah	19,0	38,4	20,6	3,7	4,0	0,4	0,7	1,9	9,8	1,6
Kankan	38,7	26,5	15,3	3,4	1,7	0,6	1,6	0,0	7,4	4,7
Kindia	17,2	34,7	18,4	2,6	3,3	0,5	0,9	0,4	21,3	0,7
Labé	32,4	49,8	6,4	3,1	0,5	0,1	1,8	1,0	4,7	0,2
Mamou	27,9	36,5	11,9	7,7	3,1	0,2	1,2	2,1	6,7	2,6
N'Zérékoré	28,4	30,6	13,2	2,5	2,9	0,5	5,3	4,8	9,3	2,7
Groupe socio-économique										
Salarié public	3,5	33,2	21,0	19,6	13,2	0,7	1,6	0,2	3,0	4,1
Salarié privé	2,8	29,1	15,1	13,5	26,5	0,2	3,3	2,3	6,1	1,2
Employeur	6,4	37,2	13,7	10,6	20,9	0,0	4,4	3,2	0,0	3,7
TCP agricole	31,1	36,9	10,3	2,0	1,7	0,3	1,8	1,5	12,4	2,0
TCP non agricole	12,3	35,3	15,2	11,3	15,2	0,9	2,3	1,0	4,8	1,6
Autres employés	15,4	64,5	13,1	0,0	2,7	0,0	4,3	0,0	0,0	0,0
Sans-emploi	13,1	30,2	16,2	16,7	11,0	1,0	2,8	0,9	5,6	2,5

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

6.3. Raisons de non fréquentation

Tableau 6.4 : Pourcentage de personnes qui ont été malades au cours des 4 dernières semaines par milieu de résidence, niveau de pauvreté, région administrative et groupe socio-économique selon les raisons de non consultation

	% malades	Coût	Distance	Autres
Ensemble	23,2	3,4	2,2	4,6
Milieu de résidence				
Rural	24,1	3,4	2,2	5,2
Rural pauvre	22,0	4,1	3,1	5,0
Urbain	21,2	3,8	2,9	3,3
Urbain pauvre	18,3	1,8	0,0	3,7
Région				
Boké	26,5	2,5	0,0	5,4
Conakry	20,8	2,1	1,0	3,2
Faranah	20,1	1,3	0,0	2,1
Kankan	18,9	4,1	2,5	2,8
Kindia	24,3	1,9	1,5	4,2
Labé	32,9	2,9	2,2	14,3
Mamou	28,2	10,3	10,9	5,3
N'Zérékoré	20,0	5,7	3,0	3,2
Groupe socio-économique				
Salarié public	22,1	2,8	0,3	2,9
Salarié privé	20,8	1,7	0,7	2,7
Employeur	22,2	1,1	1,2	3,5
TCP agricole	23,9	0,2	0,0	4,9
TCP non agricole	22,2	4,3	2,9	4,7
Autres employés	17,6	2,4	1,2	0,0
Sans-emploi	24,0	6,7	0,0	5,0
Sexe				
Masculin	21,6	3,2	1,9	4,3
Féminin	24,8	3,1	1,9	4,9
Type de maladie/ blessure				
Fièvre/Paludisme	34,1	24,4	9,9	33,6
Diarrhée	32,0	28,5	14,6	31,3
Maux de ventre	29,4	25,8	16,0	28,5
Doul. dos/membres/articul.	38,2	25,2	10,8	34,8
Toux	42,1	27,9	11,1	35,1
Problème de peau	34,1	24,4	9,9	33,6
Problème d'oreille/nez/gorge	39,1	12,0	11,2	38,0
Problème d'œil	37,9	35,6	10,0	23,4
Problème dentaire	45,6	26,1	11,1	23,4
Blessure/fracture/entorse	26,2	26,7	15,3	40,7
Tension/diabète	23,7	32,4	16,2	29,8
Autre	27,7	32,8	4,3	32,5

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Aux personnes qui sont tombées malades au cours des quatre dernières semaines ayant précédées l'enquête et qui ne se sont pas fait consultées, on leur a demandé la raison.

Les raisons principales citées sont le coût des consultations et l'éloignement des formations sanitaires.

Les personnes interrogées en milieu urbain sont légèrement plus nombreux à évoquer le coût de la consultation ainsi que la distance comme obstacle à la consultation.

Dans les régions administratives, c'est à Mamou (10 %), N'Zérékoré (6 %), Kankan (4 %) que le coût de la consultation semble avoir dissuadé beaucoup de malades

Les travailleurs indépendants non agricoles (4,3 %) et les sans-emploi (7%) ont été plus nombreux à citer le coût comme obstacle à la consultation dans une formation sanitaire.

6.4. Accès aux services de santé et satisfaction des usagers

6.4.1 Accès aux services de santé

L'accès aux services de santé est examiné sous l'angle du temps mis par les usagers pour se rendre à l'établissement sanitaire le plus proche. Un établissement sanitaire est dit accessible lorsque les individus qui le fréquentent mettent moins de 30 minutes pour y arriver.

Le tableau 6.5 présente l'accessibilité aux structures de santé selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

	Accès	Satisfac tion
Ensemble	56,0	49,2
Milieu de résidence		
Rural	46,2	49,5
Rural pauvre	45,1	53,5
Urbain	78,1	48,8
Urbain pauvre	78,4	53,7
Région de résidence		
Boké	55,7	58,6
Conakry	76,7	45,0
Faranah	44,5	59,8
Kankan	60,9	71,2
Kindia	41,5	50,7
Labé	40,1	22,8
Mamou	52,4	47,8
N'Zérékoré	60,3	46,1
Groupe socio-économique		
Salarié public	70,7	46,1
Salarié privé	76,8	58,8
Employeur	50,3	48,8
Ind. agricole	46,7	52,6
Ind. non agricole	67,1	45,6
Autres employés	38,3	45,3
Sans-emploi	62,6	39,6
Sexe		
Masculin	56,7	50,1
Féminin	55,3	48,6
Age		
0-4	55,0	54,7
5-9	53,7	51,8
10-14	55,7	50,1
15-19	60,2	50,3
20-29	59,4	51,2
30-39	56,0	48,2
40-49	55,0	48,8
50-59	57,0	48,2
60+	54,2	41,7

Source :/MEFP/DNS/QUIBB-2007

Plus de la moitié de la population a accès aux services de santé (56%). Le taux d'accès en milieu rural (46%) reste encore très faible par rapport au milieu urbain (78%).

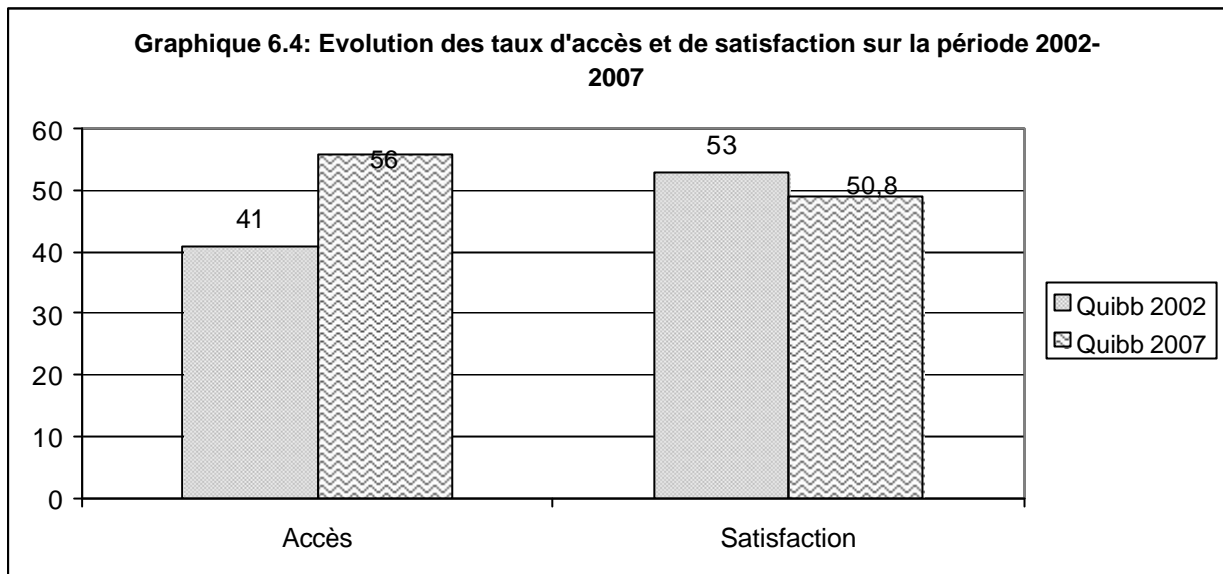
Aux niveau des régions administratives, les résultats révèlent que c'est dans les régions de Labé (40%), Kindia (42%) et Faranah (45%) que les populations ont le moins accès aux services de santé.

Par rapport à l'année 2002, on note une augmentation significative de cet indicateur passant de 41% (au niveau national) à 56%. Ce taux a pratiquement doublé dans les régions de Mamou et de Faranah, passant respectivement de 23% à 52% et de 23% à 45% ;

6.4.2 Satisfaction des usagers

Les populations guinéennes sont dans leur majorité insatisfaites des services qu'elles reçoivent dans les services de santé. Moins de la moitié des personnes interrogées (49%) ont déclaré être satisfaites des services médicaux reçus (voir tableau 6.5). Et ce, quel que soit le milieu de résidence ou le sexe.

Les personnes âgées sont celles qui ont déclaré être le plus insatisfaites des services médicaux (seulement 42% d'entre eux ont dit être satisfaits des services reçus).



Le pourcentage de personnes insatisfaites des services de santé a légèrement baissé par rapport à 2002 (53,2% en 2002 et 50,8% en 2007).

Parmi les raisons d'insatisfaction des usagers (Voir tableau 6.6), le coût des prestations médicales (61%), l'absence de médicaments (19%), l'inefficacité du traitement (19%), la longue attente dans les services (18,6%) figurent parmi les principales raisons évoquées.

Les ruraux et les urbains ont déclaré dans les mêmes proportions leur mécontentement des services médicaux (51,2% en milieu urbain et 50,5% en milieu rural)). Quant aux raisons évoquées, le coût est la principale raison citée (64% en milieu urbain et 60% en milieu rural);

Les personnes interrogées en milieu rural se plaignent de l'inefficacité des traitements (21,4%), du manque de médicaments (21,2%), des longues attentes (16,4%) et du manque de personnel formé 6%). Par contre celles du milieu urbain ont été plus nombreuses à se plaindre du long temps d'attente (23%), le manque de médicaments (15,5%) et de l'inefficacité des traitements (14,6%).

Au niveau régional, les résultats indiquent que le manque de médicaments a été la région la plus évoquée : Labé (33,3%), N'Zérékoré (20,1%) et Mamou (17,4%). L'inefficacité du traitement a été évoquée à Faranah (46%), Kankan (46%) et Mamou (33%).

Tableau 6.6 : Répartition (en %) des personnes ayant consulté un service de santé selon la raison de l'insatisfaction déclarée

	Pourcentage insatisfait	Raisons de l'insatisfaction							
		Service pas propre	Longue attente	Pas personnel formé	Coût	Pas de médicaments	Traitement inefficace	Mauvais accueil	Autre
Ensemble	50,7	3,9	18,6	4,8	60,9	19,3	19,1	4,0	6,3
Milieu de résidence									
Rural	50,5	3,5	16,4	6,0	59,6	21,2	21,4	3,3	7,7
Rural pauvre	46,5	4,3	16,6	6,8	56,9	22,1	21,8	3,9	7,7
Urbain	51,2	4,7	22,9	2,4	63,6	15,5	14,6	5,2	3,4
Urbain pauvre	46,3	6,5	29,3	2,4	58,4	14,0	17,7	7,2	4,7
Région									
Boké	41,4	1,9	23,4	3,7	75,4	17,2	13,2	1,5	1,7
Conakry	55,0	4,6	21,2	1,1	65,5	15,6	10,5	5,4	3,3
Faranah	40,2	3,6	16,5	6,1	51,1	16,5	45,9	6,5	7,8
Kankan	28,7	4,9	7,6	1,8	53,5	8,4	46,0	5,1	6,1
Kindia	49,3	2,3	21,2	6,3	78,5	15,9	10,5	3,1	3,0
Labé	77,2	6,5	15,2	8,9	49,5	33,3	14,3	1,2	14,1
Mamou	52,2	3,9	26,4	7,4	55,7	17,4	32,8	13,2	4,3
N'Zérékoré	53,9	3,1	14,0	4,0	49,0	20,1	22,8	1,8	8,8
Groupe socio-économique									
Salarié public	53,9	3,0	24,6	2,8	62,0	19,7	10,5	2,7	6,9
Salarié privé	41,2	2,7	28,1	1,7	54,3	17,9	14,3	4,0	3,4
Employeur	51,2	4,4	12,9	3,3	76,8	11,1	7,1	6,2	0,0
Ind. agricole	47,4	3,5	16,3	6,6	60,4	21,2	21,4	4,6	7,0
Ind. non agricole	54,3	5,7	20,8	4,4	61,5	18,0	16,9	3,8	5,2
Autres employés	54,7	0,0	0,0	7,8	41,0	0,0	66,8	0,0	0,0
Sans-emploi	60,4	2,9	16,5	1,9	63,3	15,8	21,9	2,3	6,4
Sexe									
Masculin	49,9	4,5	18,4	4,2	61,0	19,9	19,1	4,5	5,9
Féminin	51,4	3,5	18,7	5,3	60,9	18,8	19,2	3,6	6,6
Type de praticien									
Poste de Santé	49,0	7,3	16,5	10,4	58,1	30,0	15,0	1,3	6,2
Centre de Santé	52,6	2,0	19,3	4,6	60,7	20,7	15,6	5,7	7,4
Hôpital Préf./Centre Méd. C.	60,3	2,6	28,8	2,4	65,1	15,7	24,7	2,8	2,9
Hôpital Régional/CHU	64,2	9,3	17,6	2,6	67,2	16,6	15,8	8,4	6,5
Dispensaire/Clinique Privée	47,6	3,3	17,2	0,4	77,2	9,5	6,7	2,1	0,4
Médecin/Dentiste Privé	39,3	7,6	13,1	5,1	82,5	8,7	10,2	3,1	0,0
CS/Infirmier Privée	44,2	2,6	6,0	8,1	57,5	24,8	30,1	4,5	11,0
Pharmacie/Pharmacien	42,5	2,2	13,0	14,6	49,3	9,4	21,0	6,6	17,0
Guéris. tradit./Marabout	34,4	0,0	4,8	0,3	33,9	3,9	55,6	0,0	12,1
Autre	21,0	3,3	6,2	1,2	39,0	5,5	45,6	0,0	15,6

Source : MEFP/INS/QUIBB- 2007

6.5 Santé de la reproduction

Ce paragraphe traite des naissances au cours des 12 derniers mois, des lieux d'accouchement et des soins prénatals.

Le tableau 6.7 montre que 9,1% des femmes en âge de procréation (13-49 ans) ont eu une naissance vivante au cours de l'année ayant précédé l'enquête (10 % en milieu rural et 7,2% en milieu urbain). Les naissances sont concentrées au niveau des femmes âgées de 20 à 39 ans (14,3 % pour celles âgées de 20-24 ans, 16,5% pour celles âgées de 25-29 ans et 12,4% pour les femmes âgées de 30-39 ans).

Tableau 6.7 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête selon certaines caractéristiques

	13- 14 ans	15-19 ans	20- 24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	Ensemble	Soins prénatals
Ensemble	0,5	6,3	14,3	16,5	12,4	3,2	9,1	86,9
Milieu de résidence								
Rural	0,6	8,9	16,1	18,0	12,5	3,2	10,0	84,0
Rural pauvre	0,8	9,8	16,8	17,7	13,7	3,6	10,7	82,0
Urbain	0,4	2,7	11,8	12,9	12,2	3,1	7,2	94,9
Urbain pauvre	0,2	4,1	14,2	13,2	13,0	2,9	7,9	95,4
Région								
Boké	0,8	6,5	10,7	12,3	12,3	4,3	8,3	88,7
Conakry	0,6	1,7	12,5	12,5	12,8	3,6	7,4	93,7
Faranah	0,3	9,4	17,2	17,5	12,0	3,6	9,8	87,1
Kankan	0,7	6,5	24,1	23,5	14,5	4,3	12,3	82,9
Kindia	0,1	6,0	15,7	12,9	9,9	2,0	8,2	77,9
Labé	0,1	7,9	18,5	16,5	14,3	1,5	9,1	81,8
Mamou	2,8	7,5	13,9	16,8	13,5	2,7	9,4	91,2
N'Zérékoré	0,0	10,2	9,8	20,1	11,6	3,3	9,5	91,1
Groupe socio-économique								
Salarié public	0,0	1,8	10,7	10,4	14,1	2,0	6,7	97,6
Salarié privé	2,5	2,2	11,7	14,9	9,3	7,3	8,2	85,7
Employeur	0,0	1,1	15,4	3,4	6,0	7,5	5,8	91,8
TCP agricole	0,8	9,0	16,5	18,8	13,1	3,2	10,3	85,1
TCP non agricole	0,1	5,4	16,1	16,0	12,4	3,3	9,1	90,5
Autres employés	0,0	24,7	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	100,0
Sans-emploi	0,1	3,9	7,9	11,9	8,2	2,7	5,6	82,1

Source :/MEFP/INS/QUIBB-2007

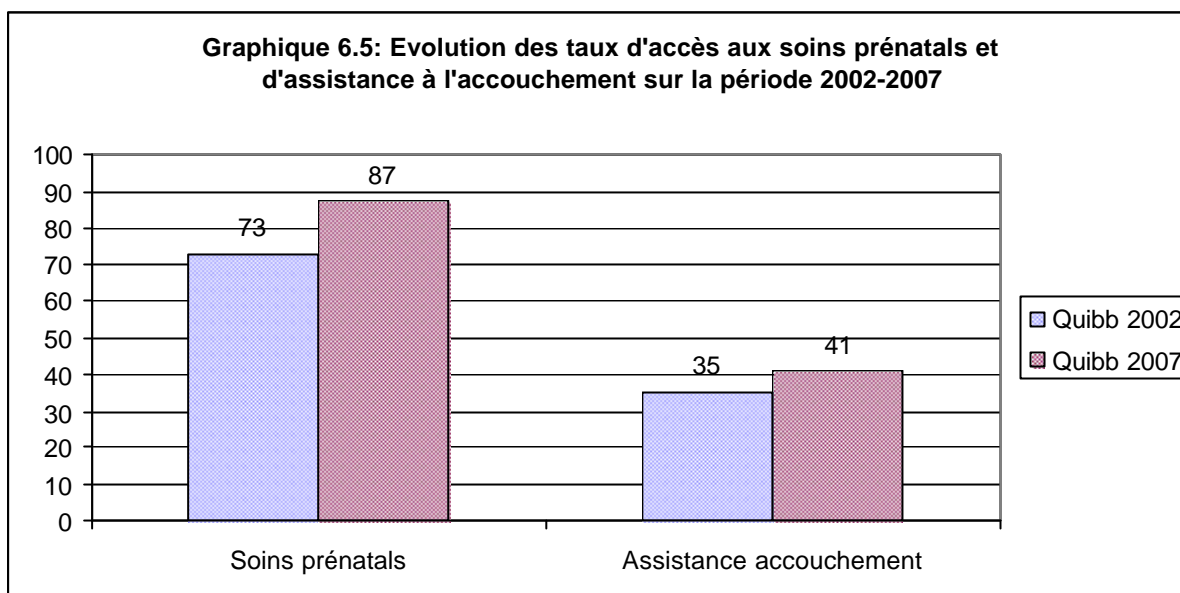
Les naissances dites à risques c'est-à-dire celles ayant eu lieu avant 15 ans ou après 40 ans représentent de faibles proportions (0,5 % pour les femmes âgées de 13-14 ans et 3,2 % pour celles âgées de 40 ans et plus).

Le calendrier des naissances en milieu rural a la particularité d'être précoce (9,5% de femmes ont eu une naissance entre 13 et 20 ans). En milieu rural pauvre, ce ratio atteint 10,6%. Par contre, en milieu urbain, seulement 3,1% des naissances ont eu lieu dans cette tranche d'âge.

Parmi les femmes qui ont donné une naissance vivante au cours des 12 derniers mois, près de 87 % ont bénéficié de soins prénatals (près de 84 % pour le milieu rural et 95 % pour le milieu urbain).

Seules les régions de N'Zérékoré (près de 92 %), Conakry (86 %) et Boké (81 %) totalisent des taux supérieurs à la moyenne nationale. Labé est la région où la plus faible proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals est enregistrée (57 %).

La proportion de femmes qui ont reçu des soins prénatals s'est sensiblement améliorée par rapport à 2002 pour toutes les régions administratives.



Afin d'éviter les risques liés à l'accouchement, il est recommandé aux femmes d'accoucher dans une formation sanitaire afin de bénéficier de l'assistance du personnel qualifié. Les résultats du tableau 6.8 indiquent qu'au cours des 5 dernières années, parmi les femmes ayant eu une naissance vivante, près de 55 % ont accouché à la maison (près de 67% en milieu rural et 17 % en milieu urbain). Les naissances survenues dans un établissement de santé représentent 41,2% dont 22,7% dans un Centre/t poste de santé et 12,3% dans un hôpital.

Tableau 6.8 : Répartition des naissances vivantes par lieu de naissance

	Hôpital/ maternité	Clinique	Dispensaire	Centre Santé/ Poste Santé	À domicile	Autre	Ne sait pas
Ensemble	12,3	3,2	3,0	22,7	54,7	0,3	3,8
Milieu de résidence							
Rural	6,8	0,3	1,8	20,7	66,6	0,4	3,4
Rural pauvre	6,1	0,3	1,7	19,6	68,8	0,3	3,2
Urbain	29,7	12,7	6,7	28,8	17,1	0,1	4,9
Urbain pauvre	27,8	10,1	4,0	28,5	23,6	0,1	5,9
Région							
Boké	12,0	0,3	5,1	26,2	49,8	1,4	5,3
Conakry	23,7	21,0	7,6	34,2	8,4	0,1	5,0
Faranah	13,4	0,2	0,5	8,3	75,4	0,2	2,0
Kankan	7,8	0,1	3,0	25,3	60,2	0,1	3,5
Kindia	18,5	0,8	2,2	15,8	59,1	0,2	3,4
Labé	8,2	0,6	2,2	10,2	76,6	0,0	2,2
Mamou	8,9	0,7	1,8	7,2	76,9	1,0	3,5
N'Zérékoré	6,1	0,9	1,3	35,3	52,2	0,0	4,2
Groupe socio-économique							
Salarié public	30,0	9,6	2,7	30,0	21,2	2,8	3,6
Salarié privé	23,6	12,8	5,9	29,4	22,2	0,2	6,0
Employeur	24,0	10,8	6,2	11,2	45,5	0,0	2,3
Ind. agricole	6,9	0,2	1,6	19,8	67,4	0,1	3,8
Ind. non agricole	20,5	6,5	5,5	26,3	36,9	0,2	4,1
Autres employés	0,0	0,0	0,0	39,7	60,3	0,0	0,0
Sans-emploi	11,8	7,8	5,0	26,6	46,8	0,4	1,6

Source : MPC/INS/QUIBB-2007

L'analyse suivant les régions montre que c'est à Mamou (77,9%), Labé (76,6%) et Faranah (75,4%) que les femmes accouchent le plus fréquemment à domicile.

Le tableau 6.9 indique que près de quatre femmes sur dix ont été assisté lors de l'accouchement par un personnel médical formé ; en majorité des sages femmes (28,3%) ; 7% ont été assisté par des infirmières et 3 % par des médecins.

Tableau 6.9 : Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par type de personne qui a assisté l'accouchement

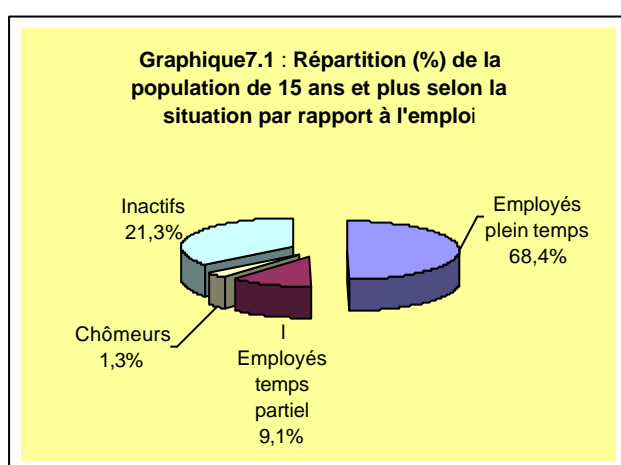
	Médecin	Infirmière	Sage-femme	Accoucheuse traditionnelle	Autre/accouché seule	Ne sait pas
Ensemble	3,3	6,8	28,3	43,4	18,2	0,0
Milieu de résidence						
Rural	2,2	11,5	15,0	43,6	23,7	4,0
Rural pauvre	2,1	11,2	13,2	43,7	25,7	4,1
Urbain	6,9	12,8	63,6	8,6	3,2	4,8
Urbain pauvre	5,7	16,2	55,8	12,0	4,6	5,8
Région de résidence						
Boké	2,8	7,2	35,0	40,3	9,5	5,1
Conakry	4,6	12,3	73,9	3,2	1,1	4,8
Faranah	4,1	3,2	14,5	59,8	15,9	2,5
Kankan	4,7	23,0	12,9	40,8	14,3	4,3
Kindia	5,2	5,7	26,9	35,3	22,7	4,2
Labé	3,1	10,6	10,4	21,5	51,6	2,7
Mamou	1,6	8,7	11,6	31,2	42,8	4,1
N'Zérékoré	0,7	16,4	19,5	46,7	11,9	4,8
Groupe socio-économique						
Salarié public	7,7	8,7	61,4	12,5	6,0	3,6
Salarié privé	4,6	14,0	54,5	13,7	6,7	6,4
Employeur	2,5	10,6	40,0	20,4	24,2	2,3
Ind. agricole	2,1	11,3	14,5	43,7	23,9	4,5
Ind. non agricole	6,4	13,1	42,1	22,9	11,5	4,0
Autres employés	0,0	0,0	39,7	46,0	14,3	0,0
Sans-emploi	0,9	13,5	39,1	30,9	13,7	1,9

Source :MEFPINS/QUIBB-2007

CHAPITRE 7 : EMPLOI

L'un des objectifs assignés à l'ELEP est d'appréhender les caractéristiques de l'emploi, notamment la situation dans l'activité (actif occupé, chômeur et inactif), par secteur institutionnel (administration, privé etc.), catégorie socio-économique (salaire, employeur, travailleur indépendant, apprenti, etc.), branche d'activité (agriculture, services, etc.) Les travaux ménagers à domicile non rémunérés n'ont pas été considérés comme activité économique. La période de référence retenue pour mesurer la participation à l'activité économique est « les 7 derniers jours » qui ont précédé l'interview. Ainsi à l'instar du QUIBB 2002, l'ELEP cerne la situation actuelle dans l'emploi au lieu de la situation habituelle dont la période de référence est « les 12 derniers mois » précédant l'enquête.

L'âge d'entrée en activité a été fixé à 6 ans pour collecter des informations sur le travail des enfants, mais pour les besoins de comparaison la population de référence retenue pour l'analyse est celle de 15 ans et plus.



Les résultats de l'enquête montrent à travers le graphique 6.1 que 77,5% de la population guinéenne âgée de 15 ans et plus sont occupés (68,4% travaillent à plein temps et 9,1% travaillent à temps partiel). Les chômeurs (personnes en quête d'emploi) représentent 1,3%. La population inactive est estimée à 21,3%.

Par rapport à la situation en 2002, la participation de la population à l'activité économique a augmenté de 16%. Mais cette augmentation provient essentiellement de la baisse de la population inactive qui passe de 35,6% en

2002 à 21,3% en 2007. L'amélioration de la collecte des données lors de l'ELEP par rapport au QUIBB de 2002 est principalement la base de la baisse de la population inactive. En effet, la section « Emploi » du questionnaire de l'ELEP est un peu plus détaillée. Ce qui a permis de récupérer des personnes qui se considéraient inactives alors qu'elles exerçaient une activité économique. Il est à préciser que la définition des concepts est restée la même lors des deux enquêtes.

7.1 Activité économique

Tableau 7.1 : Taux d'activité (%) de la population totale par milieu, région de résidence et sexe.

Ensemble	78,7
Milieu de résidence	
Rural	89,6
Rural pauvre	90,0
Urbain	58,2
Urbain pauvre	63,3
Région de résidence	
Boké	78,9
Conakry	51,6
Faranah	88,3
Kankan	91,0
Kindia	83,8
Labé	89,5
Mamou	86,7
N'Zérékoré	84,9
Sexe	
Masculin	76,2
Féminin	80,9

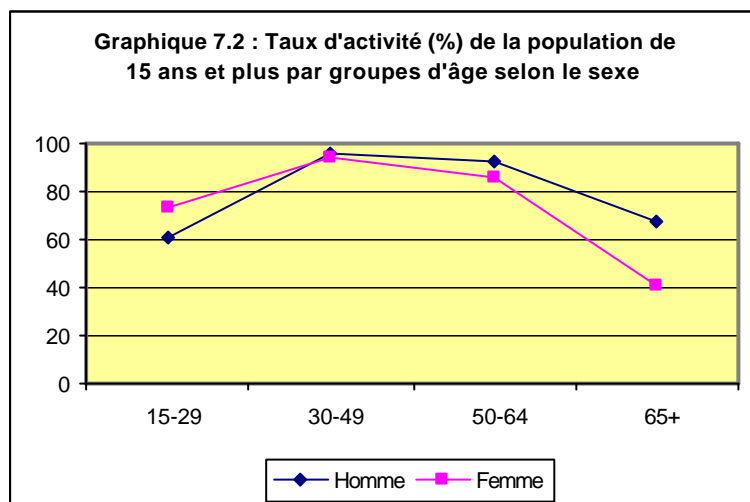
Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

L'activité économique a été définie comme étant tout travail qui procure un revenu en espèce ou sous forme de biens et services. Le niveau de participation de la population à l'activité économique a été mesuré par le taux global d'activité. Cet indicateur permet d'évaluer le niveau de participation de la population à l'activité économique. Il est calculé en faisant le rapport entre la population active et la population âgée de 15 ans et plus.

Les données du tableau 7.1 indiquent que le taux global d'activité est de 78,7 %. Il est supérieur à celui obtenu lors du QUIBB en 2002 (64,4 %). Cette augmentation sensible du taux global d'activité de la population est liée à celle de la population active.

Le taux d'activité est plus élevé en milieu rural (89,6 %) qu'en milieu urbain (58,2 %). Cette prépondérance de la population rurale dans l'emploi pourrait être justifiée par le faible niveau de scolarisation et le faible taux d'urbanisation.

Dans toutes les régions le taux d'activité supérieur à la moyenne nationale, excepté Conakry qui se distingue par un taux d'activité légèrement supérieur dépasse 50 %.



Le taux d'activité des femmes (80,9 %) est plus élevé que celui des hommes (76,2 %).

L'évolution du taux d'activité par groupes d'âge et par sexe révèle:

- une précocité de l'emploi (le taux d'activité à 15-29 ans est de 73 % chez les femmes et 60,8 % chez les hommes) ;
- un départ tardif du marché du travail plus

remarquable pour les hommes qui ont un taux d'activité de 67,4 % à 65 ans et plus contre 41,1 % pour les femmes.

7.1.1 Occupation au cours des 7 derniers jours

Tableau 7.2 : Taux d'occupation (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge.

Ensemble	74,3
Milieu de résidence	
Rural	86,6
Rural pauvre	87,1
Urbain	51,1
Urbain pauvre	53,8
Région de résidence	
Boké	77,2
Conakry	42,8
Faranah	84,9
Kankan	86,6
Kindia	81,4
Labé	86,2
Mamou	82,8
N'Zérékoré	81,0
Sexe et âge	
Homme	71,7
15-29	57,8
30-49	90,2
50-64	85,9
65+	62,2
Femme	76,5
15-29	68,6
30-49	89,4
50-64	81,5
65+	38,2

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Cette partie cerne les caractéristiques de la population active occupée (taux d'occupation, statut dans l'emploi, type d'employeur, branche d'activité).

Le taux d'occupation est la proportion de personnes qui ont exercé une activité économique au cours de la période de référence parmi la population en âge de travailler.

La grande majorité de la population active (74,3 %) a déclaré avoir exercé une activité économique au cours des sept derniers jours précédant leur interview (voir tableau 7.2). Cet indicateur était de 61,5% en 2002. Les femmes sont légèrement plus occupées que les hommes (76,5 % et 71,7 % respectivement).

Comme le taux d'activité, le taux d'occupation est fonction de l'âge. Il est à la fois précoce et tardif. Le taux d'occupation est nettement plus élevé en milieu rural (86,6 %) qu'en milieu urbain (51,1 %) et ; contrairement à 2002, il est plus élevé chez les pauvres quel que soit le milieu.

Dans toutes les régions, le taux d'occupation est supérieur à 70 %, sauf à Conakry où il est 42,8 % seulement.

Du point de vue statut de l'emploi, la population occupée est répartie en deux grandes catégories : les salariés (cadres, employés/ouvriers et manœuvres) et les non salariés (employeurs, indépendants, apprentis et aides familiaux).

Tableau 7.3 : Répartition (%) de la population occupée par statut de l'emploi selon le milieu de résidence le niveau de pauvreté, la région, le sexe et l'âge.

	Salariés			Non salariés			
	Cadres	Employés/ Ouvriers	Manoœuvres	Employeurs	Indépendants	Apprentis	Aides familiaux
Ensemble	1,9	3,6	0,2	0,7	67,1	2,6	23,8
Milieu de résidence							
Rural	0,5	0,8	0,1	0,4	69,6	0,7	27,8
Rural pauvre	0,2	0,6	0,1	0,5	67,6	0,8	30,0
Urbain	6,1	12,3	0,6	1,3	59,7	8,5	11,6
Urbain pauvre	3,2	9,7	0,9	1,4	59,6	8,8	16,4
Région							
Boké	1,1	4,0	0,3	0,3	78,7	2,5	13,1
Conakry	7,4	17,1	0,9	1,7	57,8	10,7	4,5
Faranah	0,8	1,5	0,1	0,7	66,6	2,0	28,4
Kankan	0,8	0,7	0,1	1,1	59,0	0,6	37,6
Kindia	1,8	1,7	0,0	0,5	69,1	1,2	25,7
Labé	0,9	1,3	0,0	0,1	74,4	1,5	21,8
Mamou	0,5	1,2	0,2	0,1	72,6	1,1	24,4
N'Zérékoré	1,2	1,4	0,4	0,5	65,3	1,7	29,6
Sexe et âge							
Homme	3,2	6,7	0,5	0,8	60,7	3,6	24,5
15-29	0,5	3,7	0,4	0,5	23,6	9,0	62,3
30-49	4,3	10,7	0,9	1,2	77,2	1,0	4,8
50-64	7,0	7,6	0,1	0,8	83,5	0,0	1,0
65+							
Femme	0,9	1,2	0,1	0,5	72,2	1,9	23,3
15-29	0,3	0,9	0,0	0,6	53,3	4,6	40,3
30-49	1,1	1,3	0,1	0,5	83,1	0,3	13,6
50-64	1,7	1,6	0,1	0,5	83,8	0,1	12,1
65+	0,1	0,0	0,0	0,6	85,6	0,0	13,6

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Les données du tableau 7.3 indiquent que la population en activité est principalement constituée d'indépendants (67,1 %) et d'aides familiaux (23,8 %). Les autres catégories de travailleurs sont faiblement représentés : employés/ouvriers (3,6 %), apprentis (2,6 %), cadres (1,9 %) et manœuvres (0,2 %).

Quel que soit le statut de l'emploi considéré, on compte plus d'hommes que de femmes, à l'exception des indépendants où les femmes sont majoritaires (72,2 % contre 60,7 % chez les hommes).

Les indépendants sont majoritaires tant en milieu rural (69,6 %) qu'en milieu urbain (59,7 %). Par ailleurs, si on note une prédominance des aides familiaux en milieu rural (27,8 %), les autres catégories de travailleurs (cadres, employés et ouvriers, employeurs et apprentis) sont plus nombreux en milieu urbain (6,1 %, 12,3 %, 0,6 %, 1,3 % et 8,5 % respectivement). Par ailleurs, c'est en milieu pauvre qu'on enregistre plus d'aides familiaux et d'apprentis

Les indépendants sont prédominants dans toutes les régions. Mais les plus fortes proportions sont enregistrées à Boké (78,7 %), Labé (74,4 %) et Mamou (72,6 %). Cependant, on note une proportion non négligeable d'employeurs/ouvriers (17,1 %), d'apprentis (10,7 %) et de cadres (7,4 %) à Conakry.

La structure par âge montre que :

- les travailleurs indépendants augmentent régulièrement avec l'âge ;
- les cadres, les employés et ouvriers sont un peu plus nombreux parmi les personnes dont l'âge est compris entre 30 et 64 ans ;
- la majorité des apprentis ont moins de 30 ans ;
- les aides familiaux sont majoritairement représentés aux jeunes âges (15-29 ans) mais à partir de 30 ans la proportion diminue considérablement surtout chez les hommes. Chez les femmes, la diminution est plus lente (voir tableau 7.4).

Tableau 7.4 : Répartition (%) de la population occupée par employeur selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté la région, le sexe et l'âge.

	Administration	Entreprises publiques	Grandes entrep. privées	Micro-entreprises	ONG	Organisat. Internat.	Individus/ménages
Ensemble	3,1	0,3	3,4	87,2	0,6	0,0	5,4
Milieu de résidence							
Rural	1,3	0,0	2,7	90,3	0,4	0,0	5,3
Rural pauvre	1,1	0,0	2,1	89,7	0,4	0,0	6,7
Urbain	8,7	1,3	5,8	77,5	1,2	0,1	5,5
Urbain pauvre	5,5	1,2	4,1	80,9	0,8	0,0	7,5
Région							
Boké	2,2	0,5	3,4	91,5	0,1	0,0	2,4
Conakry	10,8	1,7	6,6	73,3	1,4	0,1	6,1
Faranah	1,2	0,0	1,0	96,6	0,7	0,0	0,6
Kankan	1,5	0,1	3,2	91,6	0,1	0,0	3,5
Kindia	2,7	0,3	1,4	78,3	0,6	0,0	16,5
Labé	1,9	0,1	1,4	95,6	0,1	0,0	1,0
Mamou	1,2	0,1	12,4	78,3	0,2	0,0	7,9
N'Zérékoré	2,3	0,0	1,4	93,9	0,9	0,0	1,5
Sexe et âge							
Homme	4,7	0,7	4,4	84,0	0,6	0,0	5,6
15-29	1,4	0,5	3,5	81,9	0,7	0,0	12,0
30-49	6,0	0,9	5,3	84,4	0,9	0,1	2,5
50-64	9,4	0,7	4,6	83,8	0,2	0,0	1,2
65+	2,3	0,3	4,6	91,2	0,1	0,0	1,6
Femme	1,8	0,1	2,6	89,6	0,5	0,0	5,2
15-29	1,1	0,1	2,4	87,6	0,9	0,0	7,9
30-49	2,2	0,1	2,6	91,2	0,3	0,0	3,6
50-64	2,9	0,1	3,1	90,6	0,4	0,0	2,9
65+	0,9	0,0	4,5	87,2	0,5	0,0	6,9

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Le tableau 7.4 montre que près de 9 travailleurs sur 10 sont employés dans les micro-entreprises (87,2 %). Les micro-entreprises formelles ou informelles constituent le principal refuge des actifs occupés. Les individus et les ménages emploient 5,4 % des actifs occupés. Seulement 3,1 % des travailleurs sont engagés par l'Administration. Les grandes entreprises privées offrent du travail à 3,4 % des actifs. Quant aux entreprises publiques, ONG et organisations internationales, elles emploient très peu de personnes.

En outre, les données indiquent que contrairement aux autres secteurs les micro entreprises emploient plus de femmes (89,6 %) que d'hommes (84 %).

La prédominance des micro entreprises en tant que secteur pourvoyeur d'emploi est plus manifeste en milieu rural (90,3 % contre 77,5 % en milieu urbain). A l'opposé, l'Administration et les sociétés privées résident presque essentiellement en milieu urbain et notamment à Conakry où 10,8 % actifs occupés travaillent pour le compte de l'Administration.

La répartition des travailleurs par branche d'activité montre que 68,4 % des travailleurs sont occupés dans l'agriculture, la chasse, la cueillette et l'exploitation forestière, 15,5 % par le commerce et 16,1 % par les autres branches d'activité (voir tableau 7.5 en annexe 7).

Proportionnellement, les femmes sont plus nombreuses (70,9 %) que les hommes (65,3 %) dans l'agriculture. Le même constat est vérifié dans le commerce où la proportion des femmes représente plus du double de celle des hommes (20,5 % contre 9,1 %). Les autres branches d'activités, abritent plus d'hommes que de femmes.

Les données montrent par ailleurs que le milieu rural est évidemment la zone de prédilection des travailleurs agricoles (87,2 %). A l'opposé, les travailleurs exerçant au niveau des autres branches d'activité sont nettement plus nombreux en zone urbaine.

La proportion de personnes travaillant dans l'agriculture est très importante dans toutes les régions et varie de 69,8 % à Boké à 83,5 % à Mamou. Les activités agricoles sont, par contre, très peu développées à Conakry (0,6 %) au profit du commerce (48,5 %).

7.1.2 Sous-emploi

Tableau 7.6 : Taux de sous-emploi (%) selon le milieu de résidence, le niveau de pauvreté, la région administrative, le sexe et l'âge	
Ensemble	9,1
Milieu de résidence	
Rural	11,1
Rural pauvre	12,4
Urbain	5,4
Urbain pauvre	7,2
Région de résidence	
Boké	4,5
Conakry	4,5
Faranah	3,3
Kankan	15,0
Kindia	4,0
Labé	19,3
Mamou	8,1
N'Zérékoré	15,6
Sexe et âge	
Homme	
15-29	7,5
30-49	6,0
50-64	7,2
65+	9,2
Femme	
15-29	10,5
30-49	9,0
50-64	10,9
65+	13,7
Source : MEFP/INS/QUIBB-2007	

La population en situation de sous-emploi est constituée de personnes qui ont travaillé à temps partiel au cours des sept derniers jours précédant l'enquête (sous-emploi visible).

Les données du tableau 7.6 indiquent que le sous-emploi concerne 9,1 % de la population active (7,5 % pour les hommes et 10,5 % pour les femmes) soit plus d'un huitième de la population active occupée. Par rapport à 2002, on constate une diminution sensible du taux de sous-emploi surtout au niveau des hommes (13,3% contre 10,6% pour les femmes et 11,8% pour l'ensemble). Le taux de sous-emploi augmente avec l'âge des individus.

La population active sous-employée est plus présente en milieu rural (11,1 %) qu'en milieu urbain (5,4 %). Elle est légèrement plus élevée en milieu pauvre.

Les régions de Labé, N'Zérékoré et Kankan Boké se distinguent avec une proportion de travailleurs sous-employés supérieure à 15 %. Cette proportion n'atteint pas 5 % dans les régions de

Faranah, Boké et Conakry ; et elle de 8,1 % à Mamou.

7.1.3 Chômage

Les chômeurs sont constitués des personnes qui n'ont pas travaillé au cours des 7 derniers jours et qui ont cherché un emploi au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête.

Ensemble	1,3
Milieu de résidence	
Rural	0,3
Rural pauvre	0,2
Urbain	3,2
Urbain pauvre	4,2
Région de résidence	
Boké	0,3
Conakry	4,3
Faranah	0,3
Kankan	0,6
Kindia	0,1
Labé	0,2
Mamou	1,5
N'Zérékoré	0,5
Sexe et âge	
Homme	1,7
15-29	1,7
30-49	2,0
50-64	1,5
65+	0,9
Femme	0,9
15-29	1,3
30-49	0,9
50-64	0,3
65+	0,2
Source : MEFP/INS/QUIBB-2007	

Le tableau 7.7 montre que la population active en situation de chômage estimée à 1,3% contre 2,9% en 2002. Il faut cependant signaler qu'il est difficile de comparer les données de ces 2 périodes car lors de l'ELEP de 2007, des questions supplémentaires ont été posées pour cerner d'avantage le chômage. Ce qui n'était pas le cas au cours du Quibb de 2002.

Le phénomène touche plus les hommes (1,7 %) que les femmes (0,9 %). Chez les hommes, le taux de chômage reste au-dessus de la moyenne nationale jusqu'à 64 ans révolus; tandis que chez les femmes, il diminue progressivement avec l'âge.

Le chômage est un phénomène essentiellement urbain. En effet, le taux de chômage en milieu urbain est de 3,2 % contre 0,3 % en milieu rural.

Au niveau des régions, Conakry se démarque avec un taux de chômage de 4,3 %, alors que dans les autres régions, moins de 1 % de la population active sont touchées par ce phénomène, à l'exception de Mamou qui enregistre un taux de 1,5 %.

Lors de l'ELEP, des informations sur les raisons du chômage ont été également recueillies (voir tableau 6.8).

Près de huit chômeurs sur dix (78,1 %) ont évoqué le manque de travail comme principale raison du chômage. En 2002, cette raison a été citée par 60,6% des chômeurs. Les autres raisons (inactivité saisonnière, études, obligation familiale, âge trop élevé, handicap/maladie, etc...) ont été très peu évoquées. Une proportion relativement importante de chômeurs (13,8%) ont justifié leur situation par d'autres raisons. L'inactivité saisonnière a été très peu évoquée (0,2 %) contrairement à l'enquête de 2002 qui a enregistré 15,7 % d'actifs ne travaillant pas pour cette raison). Cet écart est certainement dû au fait que l'ELEP a été réalisée en pleine saison agricole (juillet à septembre) tandis que la collecte des données QUIBB de 2002 a eu lieu entre octobre et décembre.

Tableau 7.8 : Répartition (%) de la population au chômage par sexe et âge, milieu de résidence, niveau de pauvreté selon la raison de chômage

	Pas de travail	Inactivité saisonnière	Etudes	Obligations familiales	Trop âgé	Handicap /maladie	Retraité	Ne veut pas travailler	Autre
Ensemble	78,1	0,2	3,8	3,1	0,5	0,0	0,5	0,1	13,8
Milieu de résidence									
Rural	39,2	0,0	12,5	0,0	2,1	0,0	0,0	0,0	46,2
Rural pauvre	29,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	70,2
Urbain	83,9	0,3	2,5	3,6	0,2	0,0	0,6	0,1	8,9
Urbain pauvre	89,7	0,0	0,8	2,2	0,6	0,0	0,2	0,0	6,6
Région									
Boké	92,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,8
Conakry	84,1	0,3	2,5	3,7	0,0	0,0	0,6	0,0	8,8
Faranah	85,9	0,0	1,9	6,3	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0
Kankan	56,2	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	41,4
Kindia	62,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	37,9
Labé	91,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,6	4,3
Mamou	65,0	0,0	21,3	0,0	0,0	0,1	0,6	0,0	12,9
N'Zérékoré	48,3	0,0	0,0	3,8	6,6	0,0	0,0	0,0	41,3
Sexe et âge									
Homme	86,6	0,4	4,1	0,2	0,0	0,0	0,8	0,0	7,8
15-29	77,3	0,0	8,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	13,7
30-49	97,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0
50-64	96,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,6	0,0	2,5
Femme	65,0	0,0	3,4	7,5	1,2	0,0	0,0	0,1	22,8
15-29	68,0	0,0	5,8	5,5	0,0	0,0	0,0	0,0	20,7
30-49	58,4	0,0	0,0	11,2	0,0	0,0	0,0	0,4	29,9
50-64	91,5	0,0	0,0	5,6	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8
65+	29,3	0,0	0,0	0,0	70,7	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Les chômeurs qui accusent le manque de travail sont plus nombreux parmi les hommes (86,6 %) que les femmes (65 %). Il n'existe pas un écart important entre les deux sexes au niveau des autres raisons du chômage, sauf les obligations familiales qui pèsent un peu plus sur les femmes au point d'empêcher 7,5 % de travailler contre 0,2 % d'hommes actifs. On note aussi que les femmes ont beaucoup plus cité des raisons autres que les principales retenues pour l'étude.

En milieu urbain, le manque de travail est la raison fondamentale du chômage (75,3 %) alors qu'en milieu rural, le manque de travail (39,2 %) et les autres raisons (46,2 %) sont les raisons les plus évoquées.

C'est dans les régions de Boké (92,2 %), Labé (91,1 %), Faranah (85,9 %) et Conakry (84,1 %) que le manque de travail a été plus évoqué comme raison du chômage.

7.3 Population inactive

Ensemble	21,3
Milieu de résidence	
Rural	10,4
Rural pauvre	10,0
Urbain	41,8
Urbain pauvre	38,7
Région de résidence	
Boké	21,1
Conakry	48,4
Faranah	11,7
Kankan	9,0
Kindia	16,2
Labé	10,5
Mamou	13,3
N'Zérékoré	15,1
Sexe et âge	
Homme	23,8
15-29	39,2
30-49	4,5
50-64	7,3
65+	32,6
Femme	19,1
15-29	27,0
30-49	6,0
50-64	14,1
65+	58,9
Source : MEFP/INS/OUIBB-2007	

La population inactive est constituée d'élèves/étudiants, de femmes au foyer, de retraités et rentiers, d'infirmités et de personnes trop âgées. Le tableau 7.9 montre qu'un peu plus d'une personne sur cinq est inactive (21,3 %). Cette proportion est relativement plus importante chez les hommes (23,8 %) que chez les femmes (19,1 %). Comparée à 2002, on constate une baisse de la population inactive (35,6%) qui se ressent tant au niveau des hommes (33,6%) qu'à celui des femmes (37,2%).

Par ailleurs, quel que soit le sexe, la proportion d'inactifs diminue sensiblement avec l'âge jusqu'à 49 ans, âge à partir duquel elle augmente à nouveau. Aux âges avancés, l'écart entre la proportion des femmes inactives (58,9 %) et celle des hommes (32,6 %) devient plus importante au fur et à mesure que l'âge augmente.

La proportion de personnes inactives en milieu urbain est presque quatre fois supérieure à celle du milieu rural (41,8 % contre 10,4 %).

C'est à Conakry que l'on décompte le plus d'inactifs (48,4 %) à cause probablement du nombre élevé

d'élèves et d'étudiants. Elle est suivie de Boké (21,1 %). La région de Kankan a la plus faible proportion d'inactifs (9 %).

Au cours de l'enquête, il a été demandé à chaque personne inactive la raison pour laquelle elle ne travaille pas (voir tableau 7.10)

Dans l'ensemble, plus de la moitié de la population économiquement inactive ne travaillent pas pour des raisons d'études (53,3 %). La deuxième raison de l'inactivité économique est l'âge. Elle est évoquée par 13,9 % des inactifs. Les autres raisons ont été très peu citées. Des raisons qui n'ont pas été spécifiées par l'enquête (autres raisons) ont été évoquées par 10 % par les individus interrogés. Par rapport à 2002, la proportion d'inactifs qui ont évoqué les raisons d'études (29%) a presque doublé. Par contre, celles des personnes qui ont cité les obligations familiales (14,4%) et les autres raisons (22,3%) ont baissé de plus de moitié.

Les hommes ont principalement évoqué les études (64,6 %) pour justifier leur inactivité. Chez les femmes, l'inactivité s'explique essentiellement par les études (41,5 %), l'âge (18,4 %), les autres raisons (12,9 %) et les obligations familiales (11,5 %).

Dans la majorité des régions, les études constituent la raison principale de l'inactivité économique. Labé et Mamou sont les deux régions où l'âge occupe le premier rang parmi les raisons évoquées. Outre les études et l'âge, une proportion relativement importante d'inactifs justifie leur situation par le handicap ou la maladie dans plusieurs régions (Kankan, Mamou, Labé, Faranah, etc).

Tableau 7.9 : Répartition (en %) de la population économiquement inactive par milieu de résidence, niveau de pauvreté, la région, le sexe et âge selon la raison de l'inactivité.

	Pas de travail	Inactivité saisonnière	Etudes	Obligations familiales	Trop âgé/trop jeune	Handicap /maladie	Retraite	Ne veut pas travailler	Autres
Ensemble	3,8	0,9	53,3	6,4	13,9	8,3	1,8	1,6	10,0
Milieu de résidence									
Rural	1,9	1,4	32,4	3,4	33,3	17,8	0,2	0,9	8,6
Rural pauvre	2,1	1,8	30,7	3,4	34,8	15,3	0,4	1,0	10,5
Urbain	4,8	0,6	63,2	7,9	4,7	3,8	2,5	1,9	10,7
Urbain pauvre	4,0	0,5	60,9	8,9	5,3	4,1	1,8	3,5	11,0
Région									
Boké	3,4	1,4	62,2	6,1	12,0	10,1	1,3	0,5	2,9
Conakry	5,2	0,1	63,5	8,3	3,3	2,5	2,5	1,5	13,2
Faranah	3,4	0,1	41,8	5,3	24,2	15,8	1,8	4,0	3,6
Kankan	3,0	0,0	28,3	3,6	25,7	21,3	1,3	2,9	13,9
Kindia	3,9	5,1	53,2	3,1	16,4	8,8	1,1	0,9	7,6
Labé	1,5	0,1	29,6	5,6	35,6	15,9	1,1	2,4	8,1
Mamou	1,7	0,2	30,8	5,0	33,9	19,1	0,7	0,9	7,8
N'Zérékoré	1,2	0,6	38,5	5,2	29,8	13,9	0,6	2,0	8,3
Sexe et âge									
Homme	4,1	0,3	64,6	1,6	9,5	8,6	3,0	1,1	7,3
15-29	3,5	0,1	84,1	1,8	0,0	2,8	0,0	1,1	6,5
30-49	18,1	1,1	25,8	2,3	0,0	28,3	0,0	0,8	23,5
50-64	7,4	1,1	0,0	1,9	8,5	42,1	21,5	1,8	15,7
Femme	3,6	1,5	41,5	11,5	18,4	8,0	0,5	2,1	12,9
15-29	3,9	1,0	70,4	9,4	0,0	3,3	0,1	2,0	10,0
30-49	7,3	6,9	1,9	35,0	0,0	18,8	0,2	4,3	25,7
50-64	3,1	0,8	0,2	15,0	18,8	20,1	3,4	3,6	34,9
65+	0,6	0,0	0,0	1,3	85,8	9,3	0,2	0,5	2,3

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

CHAPITRE 8 : CONSOMMATION DES MENAGES

L'ELEP permet de cerner dans les moindres détails la consommation des ménages. Le concept de consommation dont il est question dans ce chapitre englobe la dépense monétaire et la consommation non monétaire (autoconsommation, cadeaux reçus en nature, prélèvement de biens et services consommés par les ménages en provenance de leurs activités non agricoles, transfert en nature et valeur imputée des produits alimentaires et non alimentaires reçus sous forme de salaire). De même, la valeur d'usage du logement (valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires) et des biens et services dérivés de la possession de biens de consommation durables a été incorporée dans la consommation.

Pour permettre la comparaison avec les données de l'Enquête Intégrée de Base pour l'Evaluation de la Pauvreté 2002 (EIBEP/2002), au cours de laquelle l'échantillon était fixe (chaque ménage a été visité que pendant 33 jours en milieu urbain ou 16 jours en milieu rural et pendant 3 passages), l'analyse des données de l' EIBEP a été basée sur un seul passage. La consommation a été corrigée par les variations de prix entre la capitale et les régions de l'intérieur du pays (base 100 = Conakry). Quant à l'inflation temporelle, durant la période de l'enquête (Juillet à Octobre 2007), elle a été négligée. Les détails de l'agrégation de la consommation figurent dans le document "Agrégation des dépenses et des revenus".

8.1 Niveau de la consommation

Le tableau 8.1 fournit des informations sur les 3 principaux indicateurs de consommation des ménages (consommation moyenne par ménage, consommation moyenne par tête et consommation totale des ménages).

La consommation annuelle par ménage se chiffre à 12.440.755 FG (soit en moyenne 1.036.729 FG par mois) contre 3.623.862 FG en 2002 .

L'indicateur consommation moyenne par tête qui prend en compte l'effet taille du ménage fait apparaître des différences de niveau de vie plus significatives entre les ménages. Il se chiffre à 1.792.725 FG par an contre 533.525 FG en 2002..

Tableau 8.1: Principaux indicateurs de la consommation selon le milieu de résidence

	Conakry	Autres Urbains	Rural	Ensemble
Consommation annuelle par ménage (FG)	19776305	15562348	10313731	12440755
Consommation annuelle par tête (FG)	2495774	2150026	1545167	1792725
Consommation annuelle Totale (Milliard de FG)	4306,4	2687,5	10359,4	17353,4

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Quant à la consommation totale des ménages, elle est estimée à 17353,4 milliards de FG en 2007. Ce 3^{ème} indicateur fournit également une bonne approximation de l'agrégat « consommation finale des ménages » en comptabilité nationale. L'évolution de cet indicateur montre que la consommation des ménages est passée de 4556,1 milliards de FG en 2002 à 17353,4 milliards de FG, en 2007.

L'analyse de ces trois indicateurs par milieu de résidence révèle de fortes disparités entre le milieu rural et le milieu urbain. Quel que soit l'indicateur choisi, le niveau de consommation en milieu rural reste en dessous de la moyenne nationale et est nettement inférieur à celui observé en milieu urbain. A titre d'illustration, la dépense moyenne par ménage des ruraux est 1,9 fois moins élevée que celle observée à Conakry (ce ratio était de 1,6 lors de l'EIBEP).

Tableau 8.2: Principaux indicateurs de la consommation selon la région administrative

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré.	Ensemble
Consommation par ménage (F.G)	13134857	19776305	11629171	13485070	10734149	8674483	11427007	10045574	12440755
Consommation par tête (F.G)	1822393	2495774	1699950	1612686	1505469	1594132	1959220	1529327	1792725
Consommation totale (milliard de FG)	1809,7	4306,4	1404,9	2026,2	2251,8	1474,2	1463,2	2616,9	17353,4
Consommation totale (%)	10,4	24,8	8,1	11,7	13,0	8,5	8,4	15,1	100,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Du point de vue de la distribution régionale (voir tableau 8.2), les régions de Kindia, N'Zérékoré et Labé enregistrent les plus faibles niveaux de consommation annuelle par tête (respectivement 1.505.469 FG, 1.529.327 FG et 1.594.132 FG). A l'opposé, Conakry, Mamou et Boké enregistrent les niveaux de consommation par tête les plus élevés (2.495.774 FG, 1.959.220 FG et 1.822.393 FG, respectivement). Cet indicateur est un bon indicateur de mesure du niveau de vie, c'est à dire de bien-être des ménages dans les régions administratives.

La distribution de la dépense totale par région administrative révèle une très forte concentration de la consommation à Conakry. La capitale à elle seule enregistre 24,8 % de la consommation totale du pays. Elle est suivie des régions de Nzérékoré (15,1 %), Kindia (13,0 %) et Kankan (11,8%). A l'opposé, les régions de "Labé, Mamou et Faranah enregistrent les plus faibles niveaux de consommation (8,5 % et 8,4 % et 8,1% respectivement).

Tableau 8.3 : Principaux indicateurs de dépense selon la région naturelle

	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Ensemble
Consommation par ménage (F.G)	19776305	11921462	9904045	12966827	10209775	12440755
Consommation par tête (F.G)	2495774	1634339	1735485	1655419	1540824	1792725
Consommation totale (milliard de FG)	4306,4	3577,0	3422,0	2919,9	3128,2	17353,4
Consommation totale (%)	24,8	20,6	19,7	16,8	18,0	100,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

L'examen de la distribution des indicateurs de consommation par région naturelle, montre des disparités identiques (voir tableau 8.3) : Conakry à elle

seule totalise 24,8 % de la consommation nationale, suivie de la Basse Guinée (20,6 %), de la Moyenne Guinée (19,7 %), de la Haute Guinée (16,8 %) et de la Guinée Forestière (18,0 %).

En ce qui concerne la dépense annuelle moyenne par ménage, Conakry se détache du lot avec une dépense moyenne annuelle par ménage de 1 9776 305 FG (soit 1 648 025 FG par mois), suivie de la Haute Guinée (12 966 827 FG soit 1 080 569 FG par mois). La Guinée Forestière (10 209 775 FG, soit 850 815 FG par mois) et la Moyenne Guinée (9 904 045 FG soit 835 420 FG par mois) demeurent les régions naturelles qui enregistrent les plus faibles niveaux de dépenses par ménage.

S'agissant du cas particulier de la Guinée Forestière, la situation en termes de niveau de vie continue à se dégrader par rapport à la position de premier plan qu'elle occupait lors de l'EIBC 1 en 1994-1995. En effet, la consommation par tête et la consommation moyenne par ménage qui étaient respectivement de 484.435 FG et 3.451.187 FG figuraient parmi les plus élevées du pays, après celles de Conakry.

Du point de vue de la consommation annuelle par tête, seule Conakry (2 495 774 FG) a un niveau de dépenses per-capita au-dessus de la moyenne nationale. Ce qui dénote le bas niveau de vie des populations au niveau des autres régions naturelles. Le niveau de vie le plus faible est enregistré à Kindia (1505469 FG).

Tableau 8.4 : Dépense par quintile

	1 ^{er} quintile	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile		5 ^{ème} quintile	Ensemble
Consommation par ménage	6291325	8958234	10768717	13464206	19042434	12440755
Consommation par tête	700918	1163823	1534387	2044414	3519963	1792725
Consommation totale (Milliards FG)	1356,9	2252,9	2970,2	3959,4	6814,0	17353,4
Consommation totale (%)	7,8	13,0	17,1	22,8	39,3	100,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

L'examen de la distribution de la consommation par quintile (voir tableau 8.4) est révélateur de la très forte concentration de la consommation.

Les ménages du 1^{er} quintile (les 20 % les plus pauvres) ne se partagent que

7,8 % de la consommation totale. Les ménages des 1^{er} et 2^{ème} quintiles réunis (40 % les plus pauvres) ne totalisent que 20 % de la consommation totale.

A l'opposé, les ménages du 5^{ème} quintile (20 % les plus riches) consomment à eux seuls, 39,3 % de la consommation totale. Les 40 % les plus riches (4^{ème} et 5^{ème} quintiles) totalisent 62,1 % de la consommation des ménages.

Lors de l'EIBEP de 2002, une distribution identique de la consommation avait été observée : les ménages des 5^{ème} et 4^{ème} quintiles (les 40 % les plus riches) se partageaient globalement 68,2 % du total des dépenses tandis que ceux du 1^{er} et 2^{ème} quintiles (les 40 % les plus pauvres) ne consommaient que près de 17 % de la dépense totale. Ce qui confirme la persistance de la très forte concentration de la consommation accompagnée d'une très faible réduction des inégalités.

La consommation par tête du 5^{ème} quintile représente 5 fois celle du 1^{er} quintile et 3 fois la consommation des ménages du 2^{ème} quintile. La consommation moyenne par ménage des ménages du 5^{ème} quintile représente 3 fois celle des ménages du 1^{er} quintile. L'estimation du coefficient de Gini pour l'ensemble du pays est de 0,403 contre 0,449 lors de l'EIBC. Ce qui dénote un léger recul des inégalités sur la période 1994-2002.

8.2 Structure de la consommation

Le tableau 8.5 fournit la structure de la consommation des ménages selon les 12 postes de consommation de la COICOP (Classification Internationale des Produits de Consommation).

Tableau 8.5: Structure de la consommation des ménages par fonction de consommation

	Consomma- tion par ménage (FG)	Consomma- tion par tête (FG)	Consomma- tion totale (Milliards FG)	%
Alimentaire et boissons non alcoolisées (monétaire)	5714878	792720	7673,4	44,2
Alimentaire et boissons non alcoolisées (autoconsommation)	3189811	447386	4330,6	25,0
Alimentaire et boissons non alcoolisées total	8904689	1240106	12004,1	69,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stimulants	164442	23696	229,4	1,3
Habillements et chaussures	511230	73669	713,1	4,1
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres combustibles	720346	103802	1004,8	5,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	233383	33631	325,5	1,9
Santé	468652	67533	653,7	3,8
Transport	626934	90342	874,5	5,0
Communications	160693	23156	224,1	1,3
Loisirs et cultures	61426	8851	85,7	0,5
Education	227985	32853	318,0	1,8
Aliments et boissons pris hors domicile (monétaire)	162006	23345	226,0	1,3
Aliments et boissons pris hors domicile (autocons)	58966	8497	82,3	0,5
Aliments et boissons pris hors domicile total	220972	31842	308,2	1,8
Biens et services divers	318400	45882	444,1	2,6
Non alimentaire (monétaire)	3493491	503415	4873,0	28,1
Non alimentaire (autocons.)	120481	17361	168,1	1,0
Non alimentaire total	3536066	520777	5041,1	29
Total	12440755	1792725	17353,4	100

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Les résultats montrent la prédominance de la consommation alimentaire (y compris dépenses en espèces, autoconsommation, cadeaux en nature et prélèvements) qui représentent 69,2 % de la consommation totale. Les dépenses monétaires alimentaires représentent 44,2 % dont 25,0 % sont imputables à l'autoconsommation (y compris les cadeaux en nature et les prélèvements).

Les résultats de l'EIBEP indiquaient des résultats très proches : l'alimentation représentait près de 52,7 % de la consommation totale (dont près de 18,4 % imputables à l'autoconsommation les cadeaux en nature les prélèvements).

Le poste « Non alimentaire » représente 29 % de la consommation totale, suivie des postes « Logement, Eau, Gaz, Electricité et Autres Combustibles » (5,8 %) et « Transport (5,%) ». Les postes « Habillements et chaussures » et « Santé » représentent respectivement près de 4,1 % et 3,8 % de la consommation totale.

Tableau 8.6 : Répartition de la consommation par poste selon le milieu de résidence

	Conakry	Autres Urbains	Rural	Ensemble
Alimentaire et boissons non alcoolisées (monétaire)	53,1	55,6	37,6	44,2
Alimentaire et boissons non alcoolisées (autoconsommation)	3,1	10,4	37,8	25,0
Alimentaire et boissons non alcoolisées total	56,2	66,0	75,4	69,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stimulants	0,5	0,9	1,8	1,3
Habiliments et chaussures	4,1	4,2	4,1	4,1
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres combustibles	8,5	7,0	4,4	5,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	2,2	1,5	1,9	1,9
Santé	3,8	3,0	4,0	3,8
Transport	9,8	6,2	2,8	5,0
Communications	2,4	2,7	0,4	1,3
Loisirs et cultures	0,9	0,6	0,3	0,5
Education	3,9	1,9	1,0	1,8
Aliments et boissons pris hors domicile (monétaire)	2,6	1,5	0,7	1,3
Aliments et boissons pris hors domicile (autocons)	0,3	0,6	0,5	0,5
Aliments et boissons pris hors domicile total	2,9	2,2	1,2	1,8
Biens et services divers	4,3	3,2	1,7	2,6
Non alimentaire (monétaire)	40,3	31,0	22,2	28,1
Non alimentaire (autoconsommation)	0,5	0,8	1,2	1,0
Non alimentaire total	40,9	31,8	23,4	29,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Examinée sous l'angle du milieu de résidence, la structure de la consommation (voir tableau 8.6) révèle l'importance de la consommation alimentaire en milieu rural (75,4 %). Ce ratio représentait 59,1 % en 2002.

Egalement, on notera en milieu rural, la forte contribution de l'autoconsommation (y compris cadeaux reçus en nature et prélèvements) qui représente 37,8 % de la consommation totale et 75,4 % de la consommation alimentaire (ces pourcentages étaient respectivement, 29,0 % et 59,1 %, lors de l'EIBEP).

Par contre en milieu urbain, comme le confirme la règle

d'Engels, le coefficient budgétaire de l'alimentation est plus faible (66,0 % dans les centres urbains de l'intérieur et 56,2 % à Conakry). On notera également la faiblesse de la part de l'autoconsommation (y compris les cadeaux reçus en nature et les prélèvements) dans ce milieu (10,4 % au niveau dans les centres urbains de l'intérieur et 3,1 % à Conakry).

En ce qui concerne la consommation non alimentaire, le poste Logement occupe la première place en milieu rural (4,4 %) suivi des postes « Habillement et Chaussures » (4,1 %). Dans le milieu « Autres Urbains », le « Logement, Eau, Gaz, Electricité et Autres Combustibles » (7,0 %), l'Habillement (4,2 %), la Santé (3,0 %) et le poste « Meubles, articles de ménages et entretien du foyer » (1,5 %) représentent les postes de dépenses les plus importants.

A Conakry, on notera l'importance des postes « Logement, Eau, Gaz, Electricité et Autres Combustibles » (8,5 %), Habillement et Chaussures (4,1 %), Santé (3,8 %), « Meubles, Articles de ménage et Entretien courant du foyer » (2,2 %), Transport (9,8 %) et Education (3,9 %).

Tableau 8.7 : Répartition de la consommation par poste selon les Régions Administratives

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré.	Ens.
Alimentaire et boissons non alcoolisées (monétaire)	50,1	53,1	35,9	39,2	49,4	38,4	31,5	39,8	44,2
Alimentaire et boissons non alcoolisées (autoconsommation)	24,7	3,1	36,9	32,5	27,0	38,2	48,3	26,6	25,0
Alimentaire et boissons non alcoolisées total	74,8	56,2	72,8	71,8	76,4	76,6	79,8	66,4	69,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stimulants	0,9	0,5	2,0	1,6	1,1	1,1	0,5	3,1	1,3
Habillement et chaussures	3,8	4,1	4,7	3,7	3,9	3,8	2,7	5,5	4,1
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres combustibles	6,0	8,5	4,6	4,0	4,7	5,1	3,6	5,7	5,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	1,9	2,2	1,8	1,9	1,8	1,8	1,5	1,7	1,9
Santé	3,7	3,8	3,3	3,5	4,6	3,8	3,7	3,7	3,8
Transport	2,0	9,8	3,3	6,6	2,0	2,7	2,8	4,1	5,0
Communications	2,0	2,4	0,5	0,7	1,0	0,6	0,7	0,7	1,3
Loisirs et cultures	0,3	0,9	0,3	0,4	0,4	0,4	0,2	0,5	0,5
Education	1,3	3,9	1,1	0,8	1,4	1,0	1,0	1,3	1,8
Aliments et boissons pris hors domicile(monétaire)	0,4	2,6	1,0	1,0	0,2	0,4	0,7	2,0	1,3
Aliments et boissons pris hors domicile(autocons)	0,2	0,3	0,6	1,1	0,1	0,6	0,5	0,6	0,5
Aliments et boissons pris hors domicile total	0,6	2,9	1,6	2,1	0,3	1,0	1,2	2,6	1,8
Biens et services divers	2,1	4,3	1,8	2,2	1,9	1,3	1,2	2,7	2,6
Non alimentaire (monétaire)	24,1	40,3	23,3	25,4	22,9	21,6	17,8	29,0	28,1
Non alimentaire (autoconsommation)	0,5	0,5	2,2	0,7	0,4	0,7	1,2	2,0	1,0
Non alimentaire total	24,6	40,9	25,6	26,1	23,3	22,4	19,0	31,0	29,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

L'examen de la distribution de la consommation par région administrative (voir tableau 8.7 en annexe), montre qu'à l'exception de Conakry (56,2%) et N'Zérékoré (66,4 %), le coefficient budgétaire du poste «Alimentation et boissons non alcoolisés » au niveau de toutes les régions administratives est très élevée et est supérieur à la moyenne nationale : Labé (76,6 %) . Kindia (76,4) Boké (76,8). Mamou se singularise par un coefficient budgétaire très élevé de ce poste (79,8 %). On notera également l'importance dans le budget des ménages au niveau de toutes les régions administratives des postes : «Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres combustibles» et Santé. Le poids dans le budget des ménages des postes Transport et Education n'est perceptible qu'à Conakry (9,8 % et 3,9 %, respectivement).

S'agissant de la structure de la consommation par région naturelle, le tableau 8.8 montre que la Moyenne Guinée se caractérise par une part très élevée (78,3%), du poste « Alimentation et Boissons non Alcoolisées » dans le budget des ménages. A l'instar de ce qui a été observé au niveau des régions administratives, les postes « Habillements et chaussures » et Santé occupent des places prépondérantes dans les budgets des ménages. La part de la consommation de services de santé dans le budget total des ménages de la Basse Guinée et de la Moyenne Guinée est la plus élevée (4%). Pour l'ensemble des régions naturelles à l'exception de la zone spéciale de Conakry, la part de la consommation de services d'éducation est faible et inférieure à la moyenne nationale.

Tableau 8.8: Répartition (%) de la consommation par poste selon la région naturelle

	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Ensemble
Alimentaire et boissons non alcoolisées (monétaire)	53,1	51,3	35,3	37,6	39,7	44,2
Alimentaire et boissons non alcoolisées (autoconsommation)	3,1	23,9	42,9	35,4	26,9	25,0
Alimentaire et boissons non alcoolisées total	56,2	75,3	78,3	73,0	66,6	69,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stimulants	0,5	1,0	0,9	1,5	3,1	1,3
Habillement et chaussures	4,1	3,9	3,3	3,9	5,5	4,1
Logement, Eau, Gaz, Electricité et autres combustibles	8,5	5,3	4,5	3,7	5,9	5,8
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	2,2	1,8	1,8	1,9	1,7	1,9
Santé	3,8	4,0	4,0	3,5	3,6	3,8
Transport	9,8	2,3	2,4	5,5	4,1	5,0
Communications	2,4	1,6	0,6	0,6	0,7	1,3
Loisirs et cultures	0,9	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5
Education	3,9	1,4	1,0	0,8	1,4	1,8
Aliments et boissons pris hors domicile(monétaire)	2,6	0,3	0,5	0,8	2,0	1,3
Aliments et boissons pris hors domicile(autocons)	0,3	0,2	0,5	1,0	0,6	0,5
Aliments et boissons pris hors domicile total	2,9	0,4	1,0	1,8	2,6	1,8
Biens et services divers	4,3	2,1	1,2	1,9	2,7	2,6
Non alimentaire (monétaire)	40,3	23,9	19,8	23,8	29,0	28,1
Non alimentaire (autoconsommation)	0,5	0,4	0,9	1,4	1,8	1,0
Non alimentaire total	40,9	24,3	20,7	25,2	30,8	29,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

8.3 Consommation alimentaire

Ce paragraphe aborde la structure de la consommation alimentaire ainsi que la perception des ménages sur leur capacité de satisfaire leurs besoins alimentaires.

8.3.1 Structure de la consommation alimentaire

L'examen de la structure de la consommation alimentaire présente un intérêt particulier compte tenu du poids de ce poste dans le budget du ménage guinéen (70,9 %).

Tableau 8.9 : Structure de la consommation alimentaire

	Consommation totale (Milliards FG)	Consommation alimentaire par ménage (FG)	Consommation alimentaire par tête (FG)	Part de l'autoconsommation (%)	% dans consommation alimentaire	% dans consommation totale
Céréales, tubercules et pains	5919,1	4243463	611487	46,9	48,1	34,1
Viandes et assimilés	572,2	410247	59117	21,5	4,6	3,3
Poissons, crustacés, escargots et assimilés	1099,3	788112	113567	8,7	8,9	6,3
Lait, œufs et produits laitiers	287,8	206333	29733	24,2	2,3	1,7
Huiles, graisses et noix riches en huile	1539,2	1103462	159010	33,0	12,5	8,9
Fruits	444,9	318931	45958	55,2	3,6	2,6
Légumes	1081,1	775056	111687	31,3	8,8	6,2
Sucreries, bonbons et assimilés	312,3	223897	32264	12,9	2,5	1,8
Boissons non alcoolisées	179,4	128615	18534	14,1	1,5	1,0
Aliments pris au restaurant	308,2	162006	23345	0,0	2,5	1,8
Autres produits non mentionnés ailleurs	568,7	466662	67247	29,6	4,6	3,3
Dépense alimentaire totale	12312,2	8826784	1271949	35,8	100,0	70,9

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

La structure du panier de consommation alimentaire du ménage guinéen (voir tableau 8.9) montre l'importance du sous-poste « Céréales, Tubercules et Pains, ». Son coefficient budgétaire représente près de 48,1 % (y compris l'autoconsommation, les cadeaux reçus en nature et les prélèvements) ou 34,1 % de la consommation totale du ménage. Lors de l'EIBEP de 2002, ces ratios étaient respectivement de 43,9 % et 23,1 %. La part de l'autoconsommation y est très élevée et représente 46,9 %. Le panier alimentaire est aussi caractérisé par l'importance du sous-poste « Huiles, graisses et noix riches en huile » (12,5% du budget alimentaire ou 8,9 % du budget total) qui occupe la seconde place. Le poids du sous-poste « Poissons, crustacés, escargots et assimilés » représente de 8,9 % de la consommation alimentaire ou 6,3 % de la consommation totale suivi du sous-poste « Légumes » (de 8,8 % et 6,2 %). Le sous-poste « Viandes et assimilés » ne contribue qu'à hauteur de 4,6 % dans la consommation alimentaire.

Tableau 8.10 : Structure de la consommation alimentaire selon le milieu de résidence

	% de la consommation alimentaire			Part de l'autoconsommation (%)		
	Conakry	Autres Urbains	Rural	Conakry	Autres Urbains	Rural
Céréales, tubercules et pains	34,7	45,2	53,0	7,2	20,9	60,3
Viandes et assimilés	5,8	5,0	4,2	5,2	11,0	31,6
Poissons, crustacés, escargots et assimilés	13,0	10,1	7,4	4,0	5,5	12,3
Lait, œufs et produits laitiers	5,7	2,7	1,2	2,9	12,9	64,4
Huiles, graisses et noix riches en huile	11,0	12,7	12,9	4,6	11,7	45,6
Fruits	4,8	3,3	3,3	8,1	29,1	83,2
Légumes	10,2	9,2	8,2	3,2	12,1	47,4
Sucreries, bonbons et assimilés	1,8	2,7	2,7	4,0	10,1	15,4
Boissons non alcoolisées	3,9	1,6	,6	5,4	13,7	31,6
Aliments pris au restaurant	5,0	3,2	1,6	11,4	30,1	40,6
Autres produits non mentionnés ailleurs	4,1	4,4	4,8	4,4	7,5	26,0
Total	100,0	100,0	100,0	5,7	16,2	50,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

L'examen de la structure du panier de consommation alimentaire par milieu de résidence révèle des écarts importants entre le milieu urbain et le milieu rural (voir tableau 8.10). Plus de la moitié de la consommation alimentaire des ménages ruraux sont imputables à l'autoconsommation. Ce ratio atteint des proportions élevées au niveau des sous-postes « fruits » (83,2 %) et « Céréales, tubercules et pains » (60,3%).

La ventilation de la consommation alimentaire par région administrative fournit des conclusions identiques (voir tableaux 8.11). Dans la région de Mamou, la part du sous-poste « Céréales, tubercules et pains » est très élevée et atteint 56,1 % contre 34,7 % à Conakry, 46,6 % à Kankan et près de 50,1 % à Kindia. A Nzérékoré et Boké, la contribution de l'autoconsommation à la consommation de céréales atteint respectivement, 69,9% et 67,0 %. Le sous-poste «Huiles, graisses et noix riches en huile » occupe le second rang au niveau de toutes les régions administratives. A l'exception de Conakry où il occupe la seconde place, le rang du sous-poste « Poissons, crustacés, escargots et assimilés », varie selon les régions.

Le tableau 8.12 fournit la structure de la consommation alimentaire par région naturelle.

Tableau 8.11 : Structure de la consommation alimentaire selon la région administrative

	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Ens.
Céréales, tubercules et pains	49,9	34,7	51,3	46,6	50,1	53,1	56,1	54,5	48,1
Viandes et assimilés	4,3	5,8	4,7	5,2	3,7	6,0	3,6	3,6	4,6
Poissons, crustacés, escargots et assimilés	10,8	13,0	7,3	7,4	10,8	4,4	5,2	7,6	8,9
Lait, œufs et produits laitiers	1,5	5,7	1,8	1,8	,8	1,7	1,9	,9	2,3
Huiles, graisses et noix riches en huile	12,5	11,0	11,8	14,7	13,9	12,5	12,1	12,1	12,5
Fruits	3,2	4,8	4,4	3,0	3,0	4,0	3,8	2,5	3,6
Légumes	7,9	10,2	8,7	8,5	9,0	9,1	8,4	7,5	8,8
Sucreries, bonbons et assimilés	3,0	1,8	2,5	4,0	2,8	3,2	2,8	1,3	2,5
Boissons non alcoolisées	1,3	3,9	,8	1,1	,8	,6	,5	,5	1,5
Aliments pris au restaurant	,7	5,0	2,1	2,8	,4	1,3	1,4	3,8	2,5
Autres produits non mentionnés ailleurs	4,8	4,1	4,6	4,8	4,6	4,2	4,0	5,7	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

Tableau 8.12 : Structure de la consommation alimentaire selon la région naturelle

	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Ensemble
Céréales, tubercules et pains	34,7	48,8	55,2	47,4	54,6	48,1
Viandes et assimilés	5,8	3,8	4,9	5,1	3,7	4,6
Poissons, crustacés, escargots et assimilés	13,0	11,5	4,9	7,3	7,6	8,9
Lait, œufs et produits laitiers	5,7	1,1	1,8	2,0	,9	2,3
Huiles, graisses et noix riches en huile	11,0	13,5	12,2	13,9	11,9	12,5
Fruits	4,8	3,2	3,7	3,7	2,6	3,6
Légumes	10,2	8,9	8,3	8,8	7,5	8,8
Sucreries, bonbons et assimilés	1,8	2,8	3,0	3,7	1,3	2,5
Boissons non alcoolisées	3,9	1,1	,6	1,0	,5	1,5
Aliments pris au restaurant	5,0	,6	1,2	2,4	3,7	2,5
Autres produits non mentionnés ailleurs	4,1	4,7	4,2	4,7	5,6	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : MEFP/INS/QUIBB-2007

8.3.2 Structure de la consommation du sous-poste « céréales, tubercules et pains »

L'examen du sous-poste « Céréales, tubercules et pains » mérite une attention particulière compte tenu de son poids dans la consommation alimentaire des ménages. En effet, le coefficient budgétaire de ce sous-poste représente près de 48,1 % de la consommation alimentaire (voir tableau 8.13 en annexe 8).

La dépense globale des ménages guinéens en céréales, tubercules et pains est estimée à 5919,1 milliards de FG par an. La consommation annuelle par ménage se chiffre à 4.243.463 FG (837.266 FG en 2002) et celle par tête à 611487 FG (123.297 FG en 2002). La part de l'autoconsommation (y compris les cadeaux reçus en nature et les prélèvements) représente plus du tiers de la consommation alimentaire totale (35,8 %).

Les céréales constituent l'essentiel de la consommation du sous-poste (78,9 % du total du sous-poste ou de 48,1 % de la consommation alimentaire). L'autoconsommation (y compris les cadeaux reçus en nature et les prélèvements) est très élevée (86,4 %).

Les tubercules occupent la seconde place après les céréales et totalisent près de 10,9 % de la consommation du sous-poste ou près de 2,6 % de la consommation alimentaire. L'autoconsommation y représente 46,9 %.

Le pain représente 9,6 % de la consommation du sous-poste ou 2,3 % de la consommation alimentaire.

Le riz étant l'aliment de base des ménages guinéens, une attention particulière doit être accordée à son analyse. Il occupe une place prépondérante dans le sous-poste «céréales, tubercules et pain» (64,6 % de la consommation du sous-poste ou 15,4 % de la consommation alimentaire). On notera cependant que la part de l'autoconsommation de riz se chiffre à 62,6 %.

Le riz local (riz local blanchi et riz local barabara) compte pour 35,8 % dans le panier de consommation constitué par le sous-poste ou 17,2 % de la consommation alimentaire. Le riz importé occupe une place non négligeable dans le sous-poste «céréales, tubercules et pains » et contribue pour 28,8 % dans la consommation du sous-poste ou 13,9 % de la consommation alimentaire. Les tableaux 8.14, 8.15, 8.16 et 8.17 en annexe 8, fournissent la structure du sous-poste «céréales, tubercules et pains » par région naturelle, région administrative et milieu de résidence.

CHAPITRE 9 : PROFIL MONETAIRE DE LA PAUVRETE

Ce paragraphe s'intéresse à l'élaboration d'un profil monétaire de la pauvreté en 2007 et essaie de dégager les tendances de la pauvreté sur la période 2002-2007 c'est-à-dire sur la période séparant l'EIBEP de 2002/2003 et l'ELEP de 2007/2008. Le profil dont il est question décrit également les caractéristiques des personnes pauvres..

9.1 Evolution de la pauvreté en Guinée

L'INS a réalisé dans le passé, avec l'assistance technique de la Banque mondiale des travaux sur la pauvreté. Ces travaux ont utilisé deux enquêtes auprès des ménages réalisés en 1994/95 (EIBC 1) pour la première et en 2002/03 (EIBEP 2) pour la deuxième. Ces travaux, dont les derniers datent de 2005, montraient une forte baisse de la pauvreté au cours de la période 1994/95-2002/03. L'INS vient de réaliser en 2007 une troisième enquête auprès des ménages (ELEP). L'objectif de cette enquête est d'étudier les tendances de la pauvreté sur la période 2002-2007 et de mettre à jour le profil de pauvreté. Compte tenu des difficultés économiques qu'a connues le pays au cours de cette période, l'examen des tendances de la pauvreté constitue une première évaluation de l'efficacité des politiques publiques. Le but de ce paragraphe est de présenter brièvement les choix méthodologiques effectués pour l'enquête de 2007, les difficultés rencontrées et les premiers résultats obtenus sur les tendances de la pauvreté entre 2002/03 et 2007.

9.1.1 Indicateur de bien-être

L'étude des tendances de la pauvreté requiert l'utilisation des données comparables de la consommation des ménages, variable utilisée pour construire l'indicateur de bien-être. Or sur ce plan, l'ELEP est différente de l'EIBEP 2. L'enquête de 2002/03 a été une enquête intégrale. Les ménages ont été interrogés en trois passages (un passage tous les 4 mois). Les dépenses non-alimentaires non fréquentes ont été relevées de manière rétrospective sur 3, 6 ou 12 mois. Quant aux dépenses alimentaires et dépenses non-alimentaires fréquentes, elles ont été relevées pour chaque enquête au cours de 10 visites espacées entre elles de 3 jours en milieu urbain et au cours de 7 visites espacées de 2 jours en milieu rural. De plus, les relevés des dépenses alimentaires portent sur les dépenses effectives de la période. En ce qui concerne l'ELEP, la consommation est relevée en un passage unique et les données sur la consommation alimentaire portent sur les dépenses habituelles. Ces différences méthodologiques ne rendent pas faciles les travaux de comparaison.

Néanmoins, l'indicateur de bien-être qui est un agrégat de consommation des ménages par tête est construit de manière à assurer autant que possible la comparabilité. L'agrégat comprend les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage); la consommation alimentaire non monétaire résultant de l'autoconsommation, des cadeaux et des dons ; la valeur d'acquisition des biens non durables et des services ; et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers et une estimation de la valeur d'usage des biens durables.

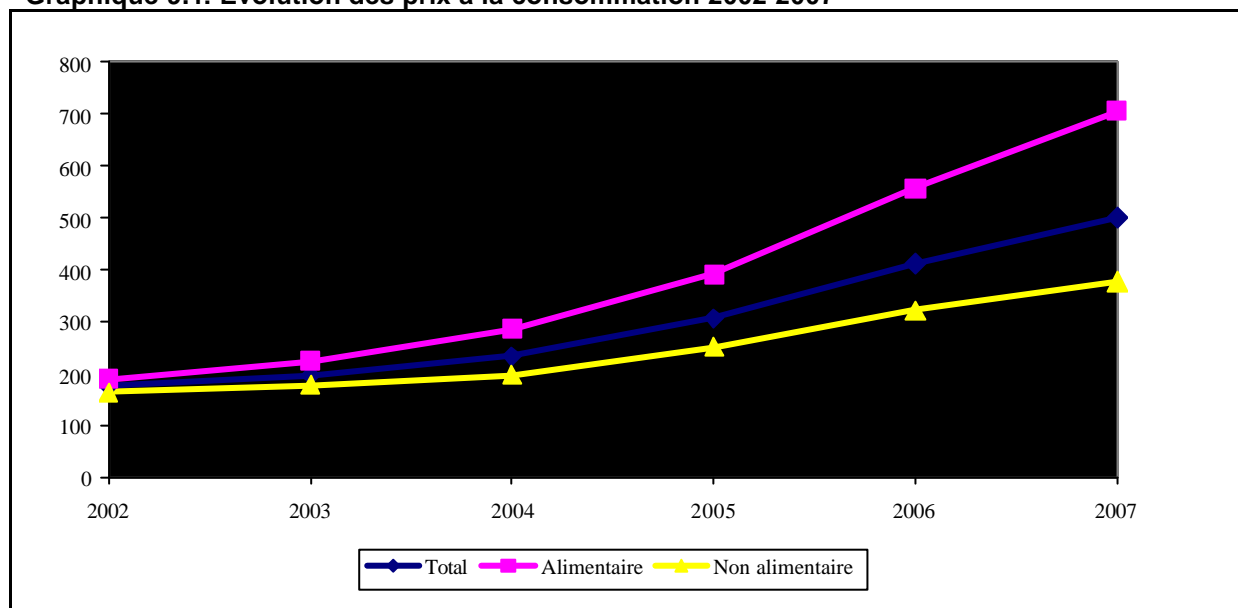
Il est apparu une difficulté de comparabilité dans la mesure où les dépenses alimentaires paraissent trop élevées en milieu rural pour l'ELEP. La consommation alimentaire représente jusqu'à plus de 80% de la consommation totale. Une procédure de corrections des valeurs aberrantes a été arrêtée. Pour chaque quintile et chaque région, les produits dont la part dans la consommation est supérieure à la moyenne plus 2.25 fois l'écart-type a été ramenée à la médiane. Le taux de corrections est de 3.3% des données alimentaires du milieu rural.

Tableau 9.1. Eléments de comparaison des enquêtes de 2002/03 et 2007

	2002/03			2007		
	Dépense par tête	Dépense alimentaire	Part de l'alimentation	Dépense par tête	Dépense alimentaire	Part de l'alimentation
Conakry	758774	302634	39.9	2495520	1475098	59.1
Autre urbain	654243	303274	46.4	1378318	939799	68.2
Rural	460001	274499	59.7	794804	608735	76.6
Total	533580	282897	53.0	1173260	805890	68.7
Ratio Conso ménages sur PIB par tête	0.71			0.66		

Source : Source : BM/MEFP/INS/QUIBB-2007

Graphique 9.1: Evolution des prix à la consommation 2002-2007



Source : Source : BM/MEFP/INS/QUIBB-2007

Les résultats sont consignés au tableau 1. Un critère de validation de l'indicateur de bien-être est de le comparer soit à la consommation par tête des comptes nationaux, soit au PIB par tête. Dans le cas présent, l'indicateur de l'enquête (normalisé après avoir tenu compte des différences spatiales du coût de la vie) représente 71% du PIB par tête en 2002 et 66% en 2007. Cet intervalle est encore dans les limites de ce qui est acceptable. Un examen de la structure des dépenses montre une très forte progression de la consommation alimentaire au détriment du non alimentaire en milieu rural (malgré les corrections effectuées). Malgré les différences méthodologiques que l'on a soulevées plus haut, l'essentiel de cette progression de la consommation alimentaire (tout au moins après les corrections effectuées) semble bien attribuable à la très forte hausse des prix des produits alimentaires relevée au cours de la période 2002-2007. En effet les prix des produits alimentaires ont été multipliés au cours de cette période par 3,44 et ceux des produits non alimentaires par 2,3 pour un taux d'inflation global de 187,1%. En appliquant cette inflation à la part de la consommation alimentaire de 2002, on trouve que l'alimentation qui représentait 53% en 2002/03 représenterait près de 65% en 2007, un résultat proche des 69% issue de l'enquête.

9.1.2 Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté de 2007 est aussi construit pour être cohérent avec celui de 2002 en sachant qu'il y a une difficulté ; l'absence d'information sur les prix. Le calcul du seuil de pauvreté de 2007 se fait en deux étapes :

- D'abord on calcule le seuil alimentaire en appliquant au seuil de 2002, le taux d'augmentation des prix alimentaires entre 2002/03 et 2007. ;
- Ensuite on calcule le seuil non alimentaire selon la technique classique. On considère comme seuil non alimentaire la consommation non alimentaire des ménages dont la consommation alimentaire est juste égal au seuil alimentaire. Ce seuil non alimentaire est calculé en prenant la consommation moyenne non alimentaire par tête des ménages dont la consommation alimentaire par tête est à plus ou moins 10% du seuil de pauvreté alimentaire.

On peut noter qu'en 1994 et 2002, la ligne de pauvreté de Conakry est près de 24% plus élevée que celle des autres villes et 42% plus élevée qu'en milieu rural. Autrement dit, une personne vivant en milieu rural et qui migrerait à Conakry aurait besoin que l'on augmente son revenu nominal de 42% afin de conserver le même niveau de vie. IL semble que la modification des prix relatifs conduit à une modification profonde de cette structure en 2007. En effet le seuil de Conakry est 56% plus élevé que celui du reste du milieu urbain et près du double de celui du milieu rural.

Tableau 9.2 : Seuils de pauvreté en Guinée

	1994/95		2002/03		2007	
	Seuil alimentaire	Seuil global	Seuil alimentaire	Seuil global	Seuil alimentaire	Seuil global
Conakry	156459	264998	228900	387692	786292	1590894
Autre urbain	137403	214427	201020	313706	690522	1019809
Rural	126492	186483	185058	272825	635691	818286

Source : Source : BM/MEFP/INS/QUIBB-2007

9.1.3 Tendances de la pauvreté

Les tendances de la pauvreté montrent une progression de 3.8 points de pourcentage de l'incidence de la pauvreté et une progression moindre des autres indicateurs de pauvreté (voir tableau 9.3). En fait la progression est forte en milieu urbain et moins importante en milieu rural ; en quelque sorte le milieu rural semble amortir la forte progression de la pauvreté. On peut noter que ces chiffres sont assez cohérents avec ceux obtenus en faisant une simulation naïve à l'aide de l'enquête de 2002/03 avec un taux de croissance du PIB par tête de près de -0.6% sur la période et des inégalités qui demeurent inchangées. Cette cohérence que l'on a au niveau national est conservée au niveau du milieu de résidence.

En revanche, les variations de la pauvreté sont plus importantes dans les régions administratives (voir tableau 9.3). On note par exemple une augmentation de l'incidence de la pauvreté dans les régions suivantes : Boké, Conakry, Kindia, Mamou et N'Zérékoré. Par contre la pauvreté baisse dans les régions de Faranah, Kankan et Kindia. Ces variations sont-elles plausibles. Il est difficile de l'affirmer sans effectuer des travaux plus importants au niveau régional ; toutefois les variations paraissent trop importantes. On est tenté d'affirmer une fois de plus que les différences de méthodologies ont certainement affecté plus les résultats à ce niveau. Les résultats semblent plus robustes au niveau du milieu de résidence où on a eu une taille d'échantillon plus importante.

Tableau 9.3 : Evolution de la pauvreté

	2002/03			2007			2002/03 simulé en 2007		
	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Résidence									
Conakry	20.5	4.9	1.9	26.3	6.1	2.2	25.2	5.9	2.3
Autre urbain	26.8	7.3	2.9	36.2	9.9	4.1	31.4	8.6	3.5
Rural	59.9	21.9	10.5	63.0	22.0	10.5	63.5	24.2	11.9
Région									
Boké	41.1	12.8	5.6	52.0	15.7	6.8	45.1	14.5	6.5
Conakry	20.6	4.9	1.9	26.3	6.1	2.2	25.2	5.9	2.3
Faranah	61.1	22.6	10.9	53.0	14.9	6.1	67.1	25.1	12.3
Kankan	66.8	26.5	13.2	58.7	24.0	13.4	70.1	28.9	14.8
Kindia	43.9	13.4	5.6	64.1	25.0	12.5	47.4	15.3	6.6
Labé	65.0	28.8	16.3	59.8	17.8	7.4	68.9	30.9	17.8
Mamou	43.6	12.6	5.1	50.1	16.2	7.2	47.4	14.5	6.1
N'Zérékoré	56.1	18.7	8.1	64.3	20.8	9.2	59.1	20.9	9.4
Total	49.2	17.2	8.1	53.0	17.6	8.2	53.1	19.2	9.2

Source : Source : BM/MEFP/INS/QUIBB-2007

9.2 Profil de pauvreté

Le profil de pauvreté est cohérent. La pauvreté est naturellement plus importante dans les villes que dans les campagnes. Ces dernières concentrent 7 guinéens sur 10 mais comptent plus de 8 individus pauvres sur 10. Sur le plan régional, la pauvreté est élevée dans toutes les régions à l'exception de Conakry, la capitale. Toutefois compte tenu du poids de la population, 3 régions (N'zérékoré, Kindia et Kankan) concentrent à elles seules près de 55% des pauvres.

Pour ce qui est des caractéristiques démographiques, on note que les ménages dirigés par un homme sont plus pauvres que ceux dirigés par une femme et que la pauvreté croît avec l'âge du chef de ménage, signe d'une plus grande vulnérabilité avec l'âge, surtout pour les personnes âgées.

S'agissant des variables de capital humain, la pauvreté baisse de manière sensible avec le niveau d'instruction du chef de ménage. De même on trouve que le profil de pauvreté selon le groupe socioéconomique est cohérent avec un plus faible niveau de pauvreté pour les ménages dont le chef est salarié et une pauvreté plus importante pour les ménages dont le chef est non salarié et notamment les indépendants agricoles. Cette dernière catégorie de population compte 55% des guinéens, mais plus des deux tiers de la population pauvre.

Tableau 9.4. Profil de pauvreté

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Structure de la population	Structure des pauvres
Résidence					
Rural	63.0	22.0	10.5	69.3	82.3
Urbain	30.5	7.7	3.0	30.7	17.7
Région					
Boké	52.0	15.7	6.8	10.3	10.1
Conakry	26.3	6.1	2.2	17.8	8.9
Faranah	53.0	14.9	6.1	8.5	8.5
Kankan	58.7	24.0	13.4	13.0	14.4
Kindia	64.1	25.0	12.5	15.5	18.7
Labé	59.8	17.8	7.4	9.6	10.8
Mamou	50.1	16.2	7.2	7.7	7.3
N'zérékoré	64.3	20.8	9.2	17.7	21.4
Sexe du chef					
Homme	54.1	18.2	8.5	85.5	87.3
Femme	46.4	14.1	5.9	14.5	12.7
Age du chef					
Moins de 30	48.0	13.6	5.2	2.6	48.0
30 à 39 ans	53.2	17.6	8.1	14.6	53.2
40 à 49 ans	52.3	17.0	7.7	25.2	52.3
50 à 59 ans	53.4	17.7	8.5	26.0	53.4
60 ans et +	53.5	18.3	8.6	31.6	53.5
Instruction du chef					
Sans instruction	57.7	19.3	9.0	73.4	57.7
Primaire	49.8	16.7	7.6	9.9	49.8
Secondaire 1	42.8	14.2	6.8	8.4	42.8
Secondaire 2	32.0	9.4	4.6	4.1	32.0
Supérieur	19.9	4.6	1.8	4.2	19.9
GSE du chef					
Salarié public	30.4	9.5	4.8	7.0	4.0
Salarié privé	30.8	7.5	2.8	4.6	2.6
Indépendant agricole	64.9	22.8	10.9	55.7	68.2
Indépendant non agricole	37.9	10.5	4.3	21.7	15.5
Sans emploi	46.3	14.4	6.2	11.1	9.7
Ensemble	53.0	17.6	8.2	100.0	100.0

Source : Source : BM/MEFP/INS/QUIBB-2007

En conclusion, malgré les difficultés de comparaison et les réserves qu'on formulerait à analyser les tendances régionales, les résultats paraissent cohérents.

CHAPITRE 10 : DEMOCRATIE ET GOUVERNANCE

Face aux échecs récurrents des politiques économiques de développement dans les pays en développement, un nouveau consensus s'est établi au niveau international sur l'importance non seulement du contenu de ces politiques mais également de la manière dont elles sont mises en oeuvre, en particulier dans le cadre des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté (DRSP). De nouveaux facteurs comme la gouvernance, l'adhésion et la participation de la population sont désormais placés au centre de la mise en oeuvre des programmes de développement. De nos jours donc, les deux notions de Démocratie et de Gouvernance sont considérées comme des facteurs essentiels qui influencent le niveau de développement des nations. C'est pourquoi, L'Institut National de la Statistique, à travers l'ELEP a pris l'initiative d'insérer un volet "Démocratie et Gouvernance" pour prendre en compte l'opinion des personnes âgées de 18 ans et plus, sur tous les aspects de la démocratie et la gouvernance.

10.1 DEMOCRATIE

10.1.1 Opinions des citoyens sur la démocratie

En général, les populations guinéennes adhèrent fortement à l'esprit de la démocratie. En effet, 88,5% des personnes ayant atteint la majorité y sont favorables dont 73,3% très favorables. Toutefois près de 6% de la population sont sans opinion.

Par rapport au milieu de résidence, la proportion de personne favorable à la démocratie est un peu plus élevée en milieu urbain (93%) qu'en milieu rural (87%). Les personnes qui sont sans opinion de la démocratie sont plus fréquentes en milieu rural (7%) qu'en milieu urbain (3%). Il faut noter que les

Tableau 10.1: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur position face à la démocratie

	Oui, très favorable	Oui plutôt favorable	Non, pas vraiment	Non pas du tout	Sans opinion
Total	73,3	15,2	3,8	1,9	5,9
Milieu de résidence					
Rural	71,1	15,4	4,1	2,0	7,3
Rural pauvre	47,1	19,2	14,3	10,6	8,8
Urbain	77,7	14,8	3,2	1,5	2,8
Urbain pauvre	43,8	18,7	17,8	15,9	3,8
Région					
Boké	68,4	10,7	1,2	2,3	17,3
Conakry	80,2	15,7	2,3	0,9	0,9
Faranah	87,0	7,3	3,5	0,6	1,6
Kankan	58,6	21,6	11,4	4,8	3,6
Kindia	76,5	8,8	3,3	2,2	9,2
Labé	69,0	27,6	1,7	1,0	0,7
Mamou	65,3	19,4	7,4	3,1	4,7
N'Zérékoré	74,5	13,3	1,5	0,8	9,9
Groupe d'âge					
18-24	76,1	13,7	3,5	1,8	4,9
25-29	73,4	15,5	4,0	2,3	4,8
30-34	72,3	15,6	3,7	1,8	6,7
35-39	74,3	14,4	3,9	1,6	5,8
40-44	74,6	14,9	4,1	2,2	4,3
45-49	72,9	16,7	3,0	1,6	5,8
50-54	72,2	17,1	3,4	1,6	5,8
55-59	73,2	14,7	4,5	2,3	5,3
60+	67,5	16,8	4,3	1,7	9,8
Groupe socio-économique					
Salarié public	82,5	12,9	2,9	1,5	0,2
Salarié privé	81,5	14,1	0,9	1,1	2,3
Employeur	74,5	13,6	6,3	2,1	3,5
Ind. agricole	71,8	16,0	4,3	1,8	6,1
Ind. non agricole	75,9	15,6	3,0	1,5	3,9
Autre(apprenti, aides)	70,3	14,1	4,4	3,0	8,3
Sans-emploi	73,7	14,6	3,3	1,7	6,7
Sexe					
Masculin	75,8	15,5	3,3	1,8	3,7
Féminin	71,3	15,0	4,2	1,9	7,6
Niveau d'instruction					
Aucun	70,3	16,1	4,4	2,0	7,1
Primaire partiel	79,6	12,4	1,6	1,5	4,8
Primaire complet	79,5	15,1	1,9	0,2	3,3
Secondaire partiel	80,8	12,9	2,3	1,6	2,4
Secondaire complet	83,3	10,1	3,1	1,2	2,2
Post Secondaire	82,3	13,7	2,2	1,3	0,5

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

pauvres sont moins favorables à la démocratie, aussi bien en milieu urbain que rural.

Globalement, au niveau de toutes les régions administratives, les personnes interviewées sont favorables à la démocratie, notamment dans les régions Au niveau des régions, de Labé (97%), Faranah (94%) et Conakry (96%). La région de Boké détient également la plus forte proportion de personnes n'ayant aucune idée de la démocratie (17%) ; suivies de celles N'zérékoré (10%) et Kankan (9%). Les personnes non favorables à la démocratie se rencontrent plus dans les régions de Kankan (16%) et Mamou (11%).

L'âge ne semble pas influencer la position de la population sur la démocratie. En effet, quelque soit l'âge des personnes enquêtées, plus de 4 sur 5 sont favorables (84%). Toutefois, la population du troisième âge, c'est à dire celle âgée de 60 ans ou plus est celle qui enregistre le plus faible pourcentage (84%) de personnes favorables à la démocratie.

Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle, les personnes issues d'un ménage dont le chef est salarié sont plus favorables à la démocratie (95% chez ceux issus d'un salarié du secteur public et 96% au niveau de ceux appartenant à un ménage dont le chef est salarié du secteur privé). Les personnes dont le chef de ménage est un indépendant non agricole favorables à la démocratie représentent 92% des cas de réponse, suivies des personnes dont le chef est un employeur (88%).

Les hommes (91%) semblent plus favorables à la démocratie que les femmes (86%). Les femmes sont également celles qui méconnaissent le plus la démocratie, 8% contre 4% chez les hommes.

Le niveau d'instruction semble être un facteur discriminant en matière de démocratie. La proportion de personnes favorables à la démocratie croît avec le niveau d'instruction. Les personnes sans niveau d'instruction sont ceux qui enregistrent le moins de personnes favorables à la démocratie, 86% contre plus 92% chez les personnes instruites. Chez les personnes du niveau post secondaire, cette proportion atteint 96%.

10.1.2 Fonctionnement de la démocratie

Tableau 10.2: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie

	Oui, fonctionne	Non, ne fonctionne pas	Sans opinion
Ensemble	41,1	50,7	8,2
Milieu de résidence			
Rural	45,2	44,5	10,3
Urbain	32,8	63,2	3,9
Région			
Boké	44,4	33,7	21,9
Conakry	30,7	68,1	1,2
Faranah	46,8	47,7	5,6
Kankan	44,4	49,2	6,3
Kindia	34,5	54,1	11,4
Labé	48,7	49,9	1,4
Mamou	40,4	51,6	7,9
N'Zérékoré	48,9	37,9	13,2
Groupe d'âge			
18-24	38,0	55,1	6,9
25-29	40,5	51,0	8,5
30-34	41,9	50,8	7,3
35-39	43,7	48,8	7,5
40-44	43,6	50,6	5,8
45-49	44,0	48,1	8,0
50-54	43,9	48,5	7,6
55-59	42,8	48,8	8,4
60+	38,8	47,0	14,1
Groupe socio-économique			
Salarié public	35,2	64,4	0,5
Salarié privé	32,2	65,7	2,1
Employeur	26,1	67,4	6,5
Ind. agricole	48,7	43,2	8,1
Ind. non agricole	33,6	60,9	5,5
Autres (apprenti, aides)	42,4	44,6	13,0
Sans-emploi	32,5	57,8	9,7
Sexe			
Masculin	38,8	56,1	5,1
Féminin	43,0	46,3	10,7
Niveau d'instruction			
Aucun	43,2	46,7	10,1
Primaire partiel	38,8	55,3	5,9
Primaire complet	40,4	54,9	4,7
Secondaire partiel	35,8	61,2	3,0
Secondaire complet	37,0	60,1	2,9
Post Secondaire	30,3	68,7	1,0

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

supérieures à celles qui déclarent le contraire; (44% et 34% respectivement à Boké et 49% et 47% à N'zérékoré)..

Chez les jeunes (moins de 35 ans), un peu plus d'une personne interviewée sur deux déclarent que la démocratie fonctionne bien. Les personnes du troisième âge sont celles qui sont sans opinion (14%).

Par rapport aux groupes socioéconomiques, 49% des individus issus d'un ménage dirigé par un indépendant non agricole ont déclaré que la démocratie fonctionne bien contre 43% qui estiment le contraire.

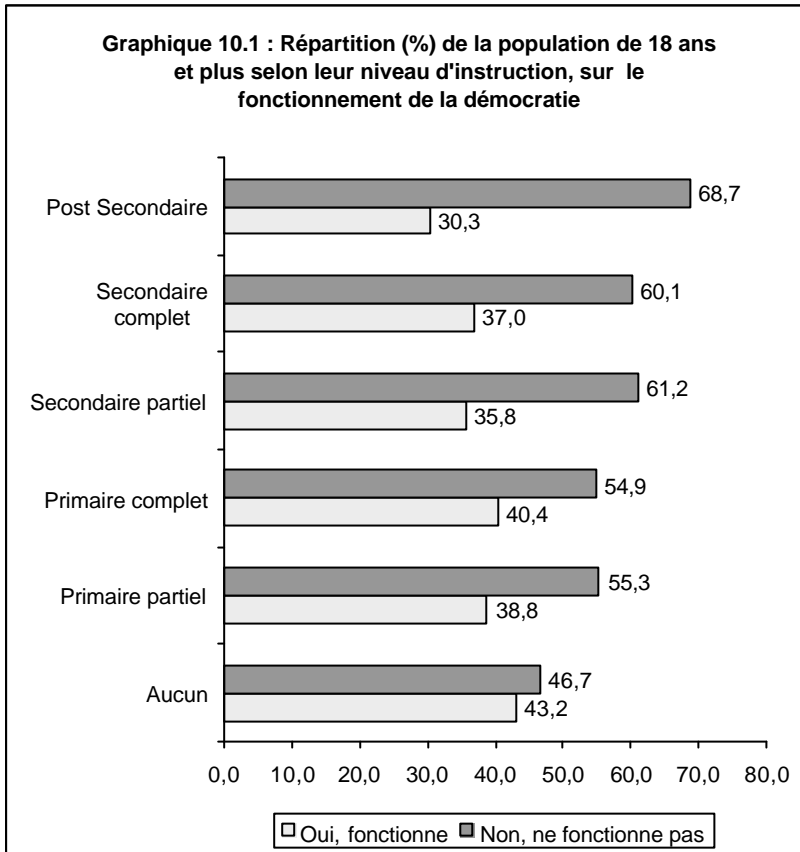
Les femmes ont des avis presque partagés :46% affirment que la démocratie ne fonctionne pas bien 46% contre 43% qui pensent le contraire.

Si les personnes interviewées sont favorables à la démocratie, ils reconnaissent cependant dans leur majorité que celle-ci connaît des disfonctionnements. Plus de la moitié des personnes enquêtées (51%) affirment en effet qu'elle ne fonctionne pas bien dans notre pays (Voir tableau 10.2) dont 23,5% estime qu'elle ne fonctionne pas du tout (voir tableau 10.2 bis, en annexe 10).

Toutefois, dans milieu rural, les avis sont presque partagés. 45,2% affirment que la démocratie fonctionne bien contre 44,5 qui disent le contraire.

Au niveau régional, à Conakry, environ 7 personnes enquêtées sur 10 (68,1%) soutiennent que la démocratie ne fonctionne pas bien. Sur cette lancée, Conakry est suivie des régions de Kindia (54%) et Mamou (52%).

Par contre, dans les régions de Boké et N'zérékoré, les proportions de personnes enquêtées qui affirment que la démocratie fonctionne bien dans leur entité sont



Plus de la moitié des personnes ayant fréquentées l'école s'accordent à reconnaître que la démocratie ne fonctionne pas bien en Guinée. Plus le niveau d'étude est élevé plus cette conviction est renforcée. Les proportions vont de 55% à environ 70% chez les enquêtés ayant le niveau post secondaire, contre 43% chez ceux sans niveau d'étude.

10.1.3 Caractéristiques essentielles de la démocratie

Interrogées sur les caractéristiques essentielles de la démocratie, les personnes interviewées estiment dans 80% des cas de réponse qu'une bonne justice et l'égalité devant la Loi sont nécessaires. Suivent par ordre les aspects politiques : les élections libres et transparentes (77,7%) et la Liberté d'exercer une activité politique (76,6%).

La bonne gestion des affaires publiques, la liberté d'expression, le renforcement des pouvoirs à la base/ Décentralisation et la liberté de déplacement des personnes et de leurs biens ont été également très cités, respectivement dans 76,3%, 75,7%, 72,9% et 72,1% des cas de réponse.

Tableau 10.3 : Répartition de la Population de 18 ans et plus selon leur opinion sur les caractéristiques essentielles de la démocratie

Caractéristiques	Ensemble
Bonne justice	80,2
Egalité devant la loi	79,6
Elections libres et transparentes	77,7
Liberté politique	76,6
Bonne gestion des affaires publiques	76,3
Liberté d'expression de la presse	75,7
Renforcer les pouvoirs à la base/ Décentralisation	72,9
Liberté de voyager	72,1
Liberté de religion	69,4
Autre	17,4
Ne sait pas/ sans opinion	5,8

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

Cette tendance se maintient aussi bien dans le milieu rural qu'urbain. Toutefois, à Conakry, la liberté d'expressions a été plus citée (92%)¹.

¹ Voir pour les détails le tableau A. 10.3bis, en annexe 10

10.1.4 Organisation des élections législatives

Avec la fin du mandat de la législature actuelle depuis 2005, un peu plus 7 guinéens sur 10 en âge de voter jugent opportun d'organiser actuellement les élections législatives.

Cette tendance s'observe en général, quelque soit la variable socio-démographique considérée avec toutefois quelques particularités dans les régions administratives de Boké

Tableau 10.4: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur l'opportunité d'organisation des élections législatives

	Oui	Non	Sans opinion
Total	72,2	15,3	12,5
Milieu de résidence			
Rural	70,0	14,4	15,6
Urbain	76,5	17,3	6,2
Région			
Boké	42,8	24,8	32,4
Conakry	82,6	14,6	2,8
Faranah	75,1	11,8	13,1
Kankan	85,1	7,9	7,0
Kindia	58,0	27,1	15,0
Labé	82,9	12,7	4,4
Mamou	76,9	12,0	11,1
N'Zérékoré	68,9	10,5	20,5
Groupe d'âge			
18-24	73,7	16,9	9,4
25-29	72,1	15,4	12,5
30-34	72,4	15,4	12,3
35-39	74,0	14,5	11,5
40-44	73,8	15,0	11,2
45-49	71,7	15,3	13,0
50-54	73,1	15,2	11,7
55-59	69,4	15,7	14,9
60+	67,4	13,3	19,3
Groupe socio-économique			
Salarié public	72,5	24,5	3,0
Salarié privé	75,6	18,8	5,6
Employeur	78,5	11,7	9,8
Ind. agricole	73,2	13,4	13,4
Ind. non agricole	73,1	17,3	9,6
Autres (apprenti, aides)	71,0	12,4	16,6
Sans-emploi	68,7	18,6	12,7
Sexe			
Masculin	74,6	17,0	8,4
Féminin	70,2	14,0	15,8
Niveau d'instruction			
Aucun	71,2	13,8	14,9
Primaire partiel	73,8	15,2	11,0
Primaire complet	75,5	16,5	8,0
Secondaire partiel	74,7	20,1	5,1
Secondaire complet	75,5	20,3	4,2
Post Secondaire	74,3	23,0	2,7

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

et Kindia où des proportions non négligeables de personnes soutiennent le contraire (25% et 27%. Respectivement). Le même constat est observé chez les salariés (25% chez les individus issus d'un ménage dont le chef est salarié du secteur public et 19% chez ceux dont le chef est un salarié du secteur privé). Egalement, les individus issus d'un ménage dont le chef est un indépendant agricole et sans emplois enregistrés de proportions non négligeables de personnes estiment que les législatives ne sont pas nécessaires (17% chez les premiers et 18% chez les seconds). Chez les hommes également, 17% jugent non opportun l'organisation d'élection législative dans les conditions actuelles.

Par rapport au niveau d'instruction, plus il est élevé, plus les personnes sont hostiles à l'organisation d'élection législative dans la situation actuelle. Le record est enregistré chez ceux du niveau post secondaire avec 23%.

10.1.5 Conditions pour des élections libres et transparentes

L'examen du tableau 10.5 montre que, selon les personnes en âge de voter, les principales conditions préalables à l'organisation d'élections libres et transparentes en Guinée sont la création d'une Commission Electorale Nationale Indépendante-CENI (75,1% des cas de réponse), la libre circulation des partis politiques (75% des cas de réponse), la révision du fichier électoral (74,6% des cas de réponse), la Confection et la distribution des cartes numérisées (73,8%) et la neutralité de l'administration (72,3%).

Toutefois, dans le milieu urbain, la première condition citée est la révision du fichier électoral (84%), suivie de près de la création d'une CENI (83,5%).

Ces préalables sont largement partagés, quelque soit le milieu de résidence, le statut socioéconomique, le sexe, le niveau d'étude et l'âge.

Tableau 10.5: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur les conditions à remplir pour les élections

	Révision du fichier électoral	Conf. et distr. cartes numérisées	Création d'une CENI	Liberté de circul. pour les partis	Neutralité de l'Administration
Total	74,6	73,8	75,1	75,0	72,3
Milieu de résidence					
Rural	70,0	69,1	70,8	70,7	67,3
Rural pauvre	67,9	66,9	67,4	67,5	64,1
Urbain	84,0	83,1	83,7	83,5	82,3
Urbain pauvre	82,6	81,8	80,5	81,2	81,5
Région					
Boké	50,1	47,7	46,9	46,3	49,1
Conakry	90,6	90,9	90,1	90,5	90,5
Faranah	69,2	63,9	70,2	74,3	70,7
Kankan	67,0	61,8	77,2	67,1	53,9
Kindia	90,9	91,8	84,0	86,2	85,8
Labé	90,1	94,9	94,9	91,6	83,5
Mamou	71,1	73,4	73,4	64,5	70,7
N'Zérékoré	54,4	51,9	54,4	62,6	58,4
Groupe d'âge					
18-24	77,1	75,9	77,3	77,2	75,6
25-29	74,3	73,5	74,4	74,1	72,0
30-34	75,1	74,7	76,0	76,0	72,9
35-39	73,4	72,7	74,1	75,8	72,5
40-44	77,8	76,4	76,6	77,7	75,8
45-49	71,0	71,6	73,3	73,2	69,7
50-54	76,0	75,4	77,6	76,6	74,0
55-59	76,0	75,0	75,8	75,3	69,4
60+	69,7	68,3	69,7	68,2	65,4
Groupe socio-économique					
Salarié public	88,9	86,1	87,4	87,3	86,8
Salarié privé	86,8	84,2	83,9	83,8	84,3
Employeur	78,9	78,3	80,8	77,1	72,3
Ind. agricole	71,5	70,6	71,6	72,4	68,3
Ind. non agricole	81,5	80,6	81,0	81,4	79,0
Autres (apprenti, aides)	67,2	67,1	72,4	68,3	67,6
Sans-emploi	77,0	76,0	76,3	76,8	75,0
Sexe					
Masculin	79,1	77,5	79,5	79,3	76,8
Féminin	71,1	70,8	71,6	71,6	68,7
Niveau d'instruction					
Aucun	71,4	70,8	72,5	71,9	68,3
Primaire partiel	74,7	74,1	72,7	76,1	75,2
Primaire complet	80,1	78,6	78,5	82,6	80,0
Secondaire partiel	83,1	81,2	82,3	82,6	83,3
Secondaire complet	90,6	89,1	89,4	88,9	86,2
Post Secondaire	90,8	89,0	89,8	88,7	89,3

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

Notons toutefois, quelques disparités au niveau régional. A Conakry, la confection et la distribution des cartes numérisées constituent la première condition (90,9%) pour l'organisation d'élections libres et transparentes. Quand à Boké, la révision du fichier électoral occupe la première place (50%). A Faranah et N'zérékoré, c'est la Liberté de circulation pour les partis politiques (74%, 62% respectivement), tandis qu'à Kindia, Mamou et Labé, c'est la Confection et la distribution des cartes numérisées (92%, 95% et 73%, respectivement).

Chez les individus dont le chef de ménage est un salarié, la révision du fichier électoral est primordial (plus 86% des cas de réponse) tandis que chez ceux issus d'un ménage dont le chef est un employeur (81%), c'est la création d'une CENI. Les femmes, elles sont partagées

entre la création d'une CENI et la Liberté de circulation des partis politiques (72% des cas de réponse) tandis que les hommes eux, privilégient carrément la création d'une CENI (80% des cas de réponse). Les personnes instruites et celles issus d'un ménage dont le chef est un salarié rangent au premier rang la révision du fichier électoral comme condition à remplir pour des élections libres et transparentes.

10.1.6 Participation à la vie politique

Dans l'ensemble, un peu plus de 7 personnes sur 10 se reconnaissent à travers un parti politique. Toutefois, une proportion non négligeable (près de 30%) de personnes âgées de 18 ans et plus ne se reconnaît d'aucun parti politique.

La Région administrative de Kankan est celle qui enregistre la plus forte proportion de citoyens qui sont proches d'un parti politique (89%). A l'opposé, N'zérékoré enregistre la plus faible proportion (60%), talonnées de près par la région de Labé (61%).

Les personnes du troisième âge sont celles qui enregistrent la proportion la plus forte proportion de personnes non proches de parti politique (37%).

Les résultats du tableau 10.6 donnent le même constat chez les personnes issus de ménage dont le chef est sans emploi (36%).

Plus de 74% des hommes sont proches d'un parti politique contre 68% chez les femmes.

Le niveau d'instruction ne constitue pas un facteur discriminant sur le fait qu'on soit ou pas proche d'un parti politique.

Les résultats du Tableau 10.6bis, en annexe 10, montrent que sur 7 personnes sur 10 se réclamant proches d'un parti politique, seulement 33% soutiennent que la classe politique reflète leurs préoccupations. Une proportion non négligeable (34%) des personnes en âge de voter estime que la classe politique guinéenne ne pense qu'à ses intérêts égoïstes. De même dans 20% des cas de réponse, les personnes interrogées affirment que la classe politique ne joue pas son rôle ou qu'elle n'est pas dynamique. Près de 14% des individus ayant atteint la majorité pense que les partis politiques en Guinée ont un caractère régionaliste ou ethnique.

Toutefois, en milieu rural, près de 40% de la population pensent que la classe politique guinéenne reflète leurs préoccupations. Cette proportion est de 33% chez les femmes contre 31,5% chez les hommes. C'est dans la région de Kankan que cette proportion est plus élevée

Tableau 10.6: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur les partis politiques

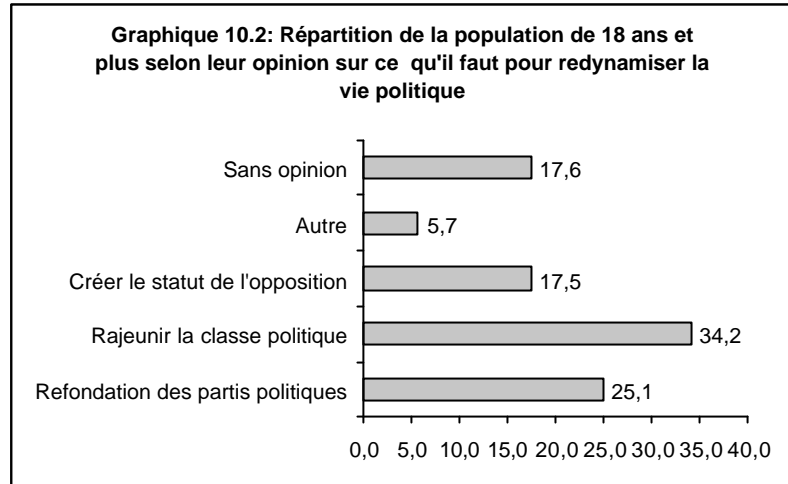
	Proche d'un parti politique	
	Oui	Non
Total	70,5	29,5
Milieu de résidence		
Rural	70,2	29,8
Urbain	70,9	29,1
Région		
Boké	65,7	34,3
Conakry	70,3	29,7
Faranah	73,0	27,0
Kankan	88,7	11,3
Kindia	76,6	23,4
Labé	61,2	38,8
Mamou	67,2	32,8
N'Zérékoré	59,8	40,2
Groupe d'âge		
18-24	71,6	28,4
25-29	68,0	32,0
30-34	70,4	29,6
35-39	73,3	26,7
40-44	73,8	26,2
45-49	72,4	27,6
50-54	73,5	26,5
55-59	70,2	29,8
60+	63,0	37,0
Groupe socio-économique		
Salarié public	72,5	27,5
Salarié privé	71,4	28,6
Employeur	78,1	21,9
Ind. agricole	72,1	27,9
Ind. non agricole	71,2	28,8
Autres (apprenti, aides)	71,2	28,8
Sans-emploi	64,2	35,8
Sexe		
Masculin	74,1	25,9
Féminin	67,6	32,4
Niveau d'instruction		
Aucun	70,5	29,5
Primaire partiel	66,0	34,0
Primaire complet	69,2	30,8
Secondaire partiel	73,2	26,8
Secondaire complet	77,2	22,8
Post Secondaire	67,4	32,6

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

(49,4%), suivie de N'Zérékoré (43%). Par contre à Conakry, seulement 14% des individus soutiennent cette affirmation..

Le caractère régionaliste ou ethnique des partis politiques est plus marqué dans la région de Mamou (32% des cas de réponse).

Dans la perspective, de redynamisation de la classe politique guinéenne, 34% de la population en âge de voter pensent qu'il faut la rajeunir. Pour 25% des cas de réponse, il est indispensable d'assurer une refondation de cette classe politique et près de 18% des cas de réponse, les individus interrogés pensent qu'il faut créer un statut de l'opposition.



Les résultats du tableau 10.7 en annexe 10, indiquent que la plus forte proportion de guinéens qui soutiennent qu'il faut rajeunir la classe politique guinéenne est enregistrée à Conakry (40%), suivi de la région de N'zérékoré (39%).

Par rapport au groupe socioéconomique, c'est au niveau des ménages dirigés par un employeur que cette proportion est plus élevée (près de 54%). Elle est également plus élevée dans le milieu urbain (38%) que dans le milieu rural (32%) ; chez les hommes (37%) que chez les femmes (32%).

La refondation des partis politiques est une préoccupation, surtout des populations de Labé (31%). Quant à la création du statut de l'opposition, les populations des régions de Mamou et Kankan en font leur préoccupation (environ 23% des cas de réponse).

10.2. GOUVERNANCE ET CORRUPTION

10.2.1 Fonctionnement de l'administration et des institutions de la République

10.2.1.1. Capital de confiance des guinéens envers les institutions, services et organisations

Des questions ont été posées sur le capital de confiance de la population âgée de 18 ans et plus envers les institutions suivantes: administration en général et services publics essentiels.

Les personnes interviewées gardent en général une opinion pas très favorable de l'administration et des services publics essentiels.

Les résultats des tableaux 10.8a, 10.8b et 10.8c, en annexe 10 permettent dans tout ce suit de tirer le constat suivant :

Administration générale

Au niveau de l'administration générale, 31% de la population guinéenne âgées de 18 ans et plus ont déclaré avoir entière confiance à l'administration guinéenne, et 36% ont estimé avoir plus ou moins confiance à elle.

Ces proportions sont respectivement 26% et 37% dans le milieu urbain contre 33% et 36% dans le milieu rural.

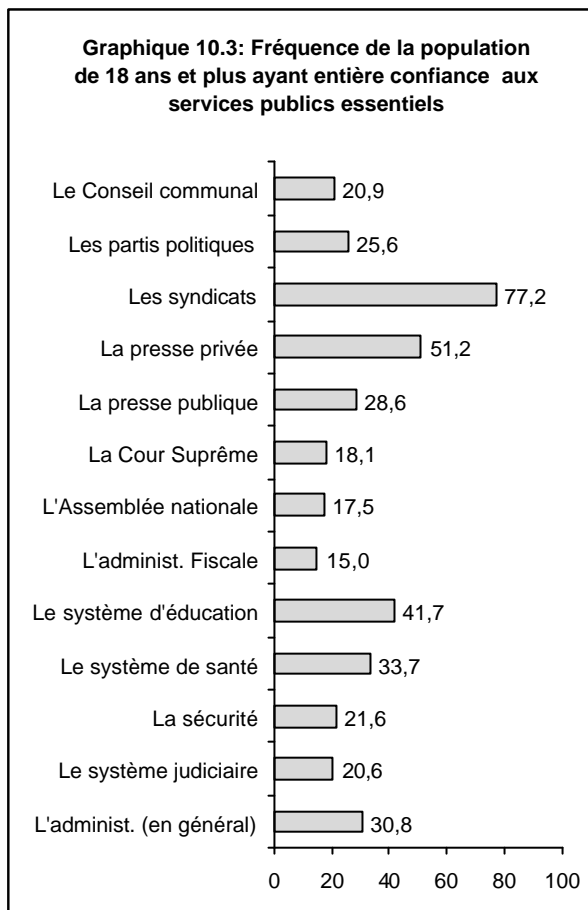
Les régions de Kindia (16%) et Mamou (17%) ont enregistrées les plus faibles proportions de citoyens ayant entière confiance à l'administration guinéenne. A l'opposée, les régions de Faranah et N'zérékoré ont enregistré les plus fortes proportions de citoyens ayant entière confiance à elle (environ une personne sur deux).

C'est parmi les moins 45 ans qu'on rencontre le moins de personnes ayant entière confiance à l'administration (moins de 32%). De même, les individus issus de ménages dont le chef est employeur, salarié, indépendant non agricole font moins confiance à elle (moins de 30%). Cette tendance est également observée chez les hommes et chez les personnes instruites, dans les mêmes proportions.

En ce qui concerne les services ou institutions de l'Etat, des disparités existent sur le capital de confiance que les populations leurs accordent. Au vu des résultats, deux grands groupes se dégagent : les institutions dont l'indice de confiance est de 50% ou plus de la population, appelées "Institutions crédibles" et celles qui ont recueilli moins de 50% de capital de confiance, appelées "Institutions peu crédibles".

10.2.1.2 Institutions crédibles

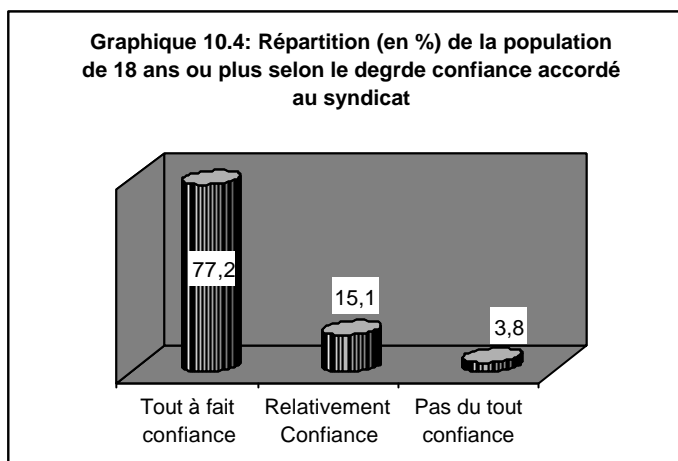
Au niveau des institutions ou services crédibles, on peut énumérer le syndicat et la presse privée.



Syndicat

S'agissant du syndicat, il demeure du point de vue des personnes interviewées, l'institution la plus crédible. On notera que peu d'individus sont insatisfaits (4%), 15% lui font plus ou moins confiance et environ quatre personnes sur cinq lui font entière confiance (77,2%).

Une unanimité se dégage autour de cette structure et, ce quelque soit la variable (résidence, âge, niveau d'instruction, groupe socioéconomique). Toutefois, il faut noter que les plus fortes proportions de personnes faisant entière confiance au syndicat ont été enregistrées dans les régions de Labé, de Kankan et Conakry où les proportions de personnes qui lui font entière confiance atteignent respectivement 91%, 84% et 81%. C'est dans les régions de Boké et Kindia, que les proportions de personnes qui ne lui font pas du tout confiance ont été enregistrées, 8% et 7%, respectivement.



Presse privée

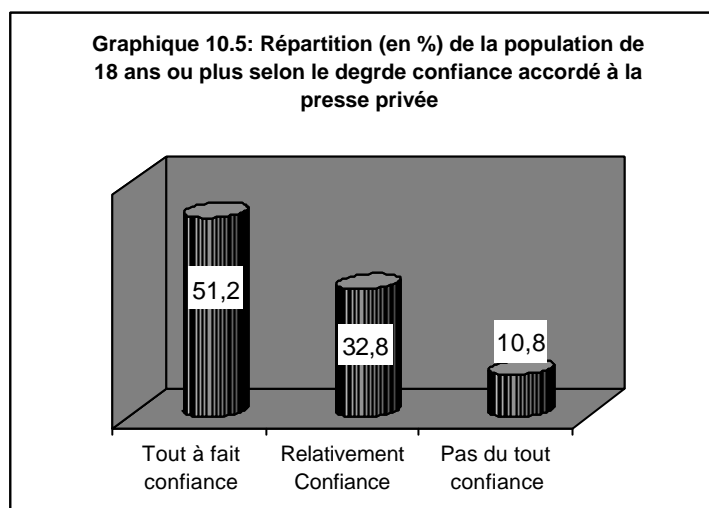
Quant à la presse privée, elle est la seconde structure, après le syndicat, crédible aux yeux des guinéens.

Plus de la moitié des personnes enquêtées (51,2%) lui font totale confiance. Seulement 11% ne lui font pas du tout confiance.

On note également au niveau de la presse privée une presque concordance des points de vue de la population.

Les régions de Conakry et Labé ont enregistrées les plus fortes proportions de personnes ayant entière confiance à elle (67%). La crise de confiance à l'endroit de la presse, bien que dans des proportions faibles a été plus perceptible dans les régions de Kindia, Mamou et Faranah où les proportions des personnes qui ne lui font pas du tout confiance sont de 18% dans la première région et 16% dans les deux autres.

Il faut noter également, plus le niveau d'étude des personnes est élevé, plus elles font entière confiance à la structure. Chez les personnes du niveau secondaire complet ou plus, seulement 5% des personnes n'ont pas du tout confiance à la presse privée tandis que, environ 60% lui font entièrement confiance.



10.2.1.3 Institutions peu crédibles

Aux yeux des guinéens, peu de services ou institutions sont crédibles. Les services ou institutions où le manque de crédibilité est plus critique sont dans l'ordre, l'administration fiscale, l'Assemblée nationale, la cours suprême, le système judiciaire, la sécurité, le conseil communal, le système de santé et le système d'éducation.

Administration fiscale

L'administration fiscale est l'une des structures qui a le plus pesé négativement sur le manque confiance qu'ont les citoyens guinéens sur l'administration en général. Seulement 15% de la population de 18 ans et plus font entière confiance à cette structure, 46% ne lui accordent aucun crédit. Cette crise de confiance est plus aigue en milieu urbain où ces proportions sont respectivement de 8% et 54% contre 18% et 42% en milieu rural.

C'est à Conakry et dans les régions de Mamou, Kindia et Kankan qu'on rencontre le moins fréquemment de personnes ayant entière confiance à l'administration fiscale. Leurs proportions dans ces entités sont respectivement de 5,5%, 6%, 8% et 9%. Le manque total de confiance à cette structure culmine à Conakry, suivis de Kindia et Mamou où les proportions de personnes qui ne lui accordent aucun crédit sont respectivement 61%, 56% et 52%.

Peu de personnes vivant dans un ménage dirigé par un salarié font entière confiance à cette structure. Seulement 7% parmi celles appartenant à un ménage dirigé par un salarié du secteur public et 9% de celles relevant d'un ménage dirigé par un salarié du secteur privé ont déclaré avoir entière confiance à l'administration fiscale. Parmi elles, les proportions de personnes qui ne font pas du tout confiance à la structure sont respectivement 59% et 61%.

L'administration fiscale n'a pas également bonne presse parmi les individus ayant un niveau d'instruction. Les proportions d'individus qui lui font entière confiance sont respectivement de l'ordre 9% chez ceux du niveau secondaire partiel et 7% chez ceux du niveau secondaire complet et post secondaire. Parmi eux, les proportions ceux qui ne lui pas du tout confiance dépasse les 50%.

Assemblée nationale

Elle est l'une des institutions de la République à laquelle très peu de guinéens âgés de 18 ans et plus accordent leur confiance. Moins de deux personnes seulement sur dix (17,5%) des personnes interrogées ont déclaré avoir entière confiance à cette "représentation du peuple". Deux personnes rencontrées sur trois n'ont pas du tout confiance en elle.

La crise de confiance est plus aigue en milieu urbain où la moitié de la population ne lui font pas du tout confiance et seulement 9% lui font entière confiance. Dans le milieu rural, ces proportions sont respectivement de 35% et 22%.

Dans les régions d'importantes disparités existent. Conakry et la région de Mamou enregistrent peu de personnes qui ont entière confiance à l'Assemblée (7% et 9% respectivement), suivies de Labé (11%) et Kankan (12%). Conakry (58%) et la région de Kindia (50%) détiennent le record de ceux qui n'ont aucune confiance en cette institution. La région de N'zérékoré par contre a enregistré la plus forte proportion de personnes qui ont entière confiance à l'Assemblée nationale (30%).

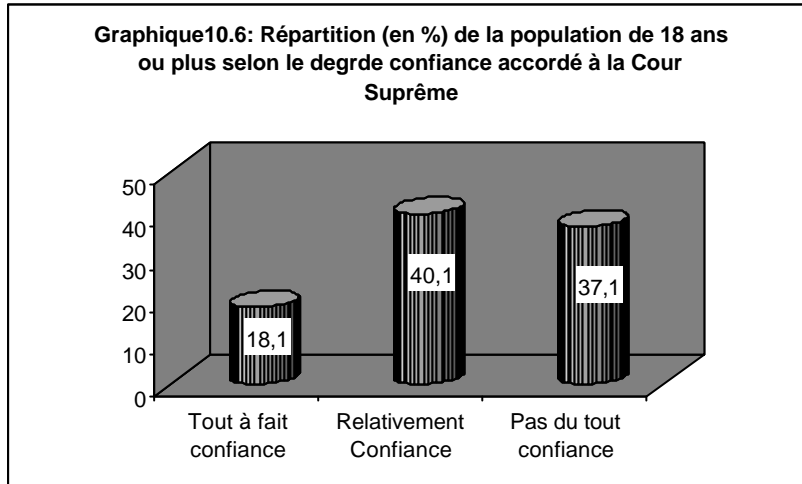
Le résultats de l'enquête indiquent le niveau de décroît avec l'âge. De même, plus le niveau d'étude des personnes est élevé, moins elles font entière confiance à l'Assemblée Nationale. Parmi les personnes du niveau lycée et plus, moins de 9% font entière confiance à l'institution contre 18% et 19% respectivement au niveau des personnes ayant achevé le primaire ou sans niveau d'étude.

Rares sont les individus vivant dans un ménage dirigé par un salarié ou un employeur qui ont entière confiance à l'Assemblée nationale. Ils sont 10% au niveau du premier groupe socioprofessionnel et 7% au niveau du second groupe. Mais c'est au sein du groupe

socioprofessionnel « salarié qu'on retrouve le plus faible indice de confiance vis-à-vis de l'Assemblée Nationale.

Cour Suprême

La Cour suprême est aussi une institution de la république peu crédible aux yeux des guinéens âgés de 18 ans et plus.



Dans l'ensemble 18% des personnes interviewées ont affirmé avoir entière confiance à cette Institution. Deux personnes sur cinq (40%) ont déclaré avoir plus ou moins confiance en elle et environ 37% ne lui accorde aucun crédit.

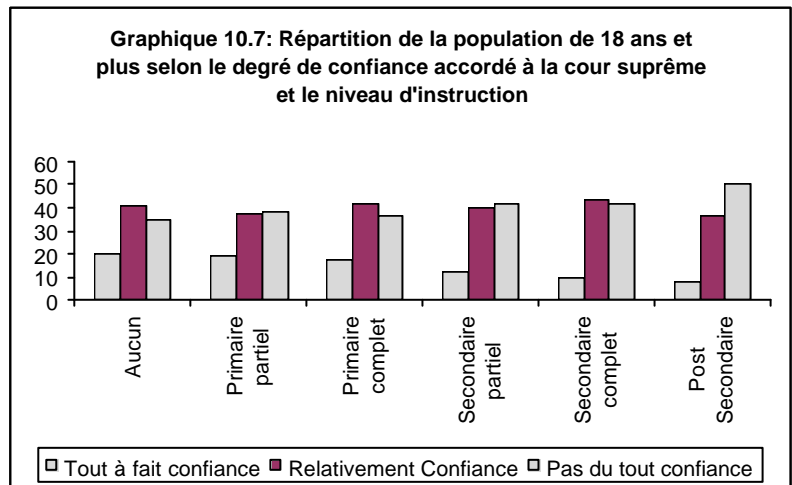
Les citoyens font moins confiance à la cour suprême que les populations rurales. Près

de moitié (45%) des citoyens de 18 ans et plus ne lui accordent aucun crédit et seulement une personne sur dix lui fait entière confiance.

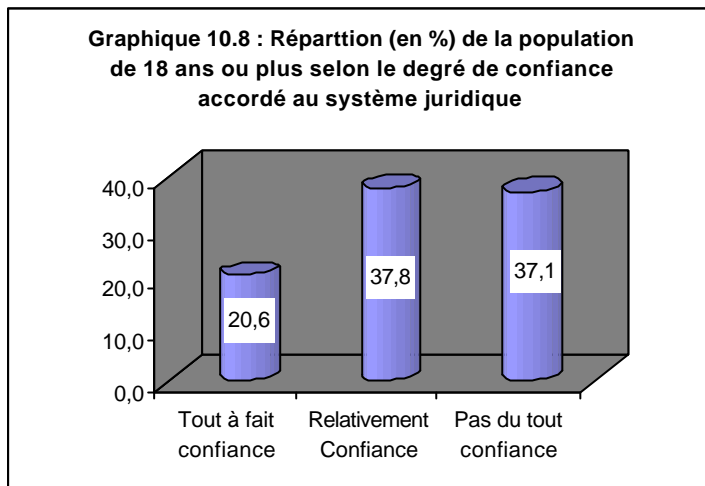
Dans les régions administratives, de Conakry (51%), Mamou (45%) Kindia (44%) et Faranah (42%) on enregistre les plus fortes proportions de la population qui n'ont pas du tout confiance à l'institution. A l'opposé, dans les régions de Labé (34%) et N'zérékoré (31%), on rencontre le plus des population qui ont confiance à la cour suprême.mais dans de proportions faibles.

Quelque soit l'âge, le groupe socioéconomique et le sexe, on note une presque concordance des opinions de la population à l'égard de cette l'institution.

On note par contre une démarcation en ce qui concerne la position des personnes de niveau d'instruction élevé et les autres. Les proportions de personnes n'ayant pas du tout confiance à la cour suprême croît avec le niveau d'instruction. La proportion de la population ayant entière confiance à l'institution décroît avec l'augmentation du niveau d'instruction, tandis que celle ne lui accordant pas du tout confiance croît avec le niveau d'instruction.



Systeme judiciaire



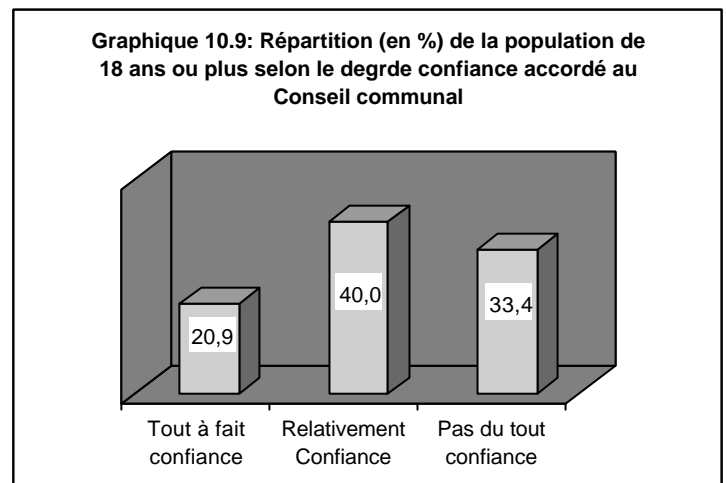
Il existe une crise de confiance entre les structures qui incarnent la justice et les populations guinéennes. Le système judiciaire, tout comme la cour suprême n'inspire pas beaucoup confiance aux Guinéens. Les tendances observées à ce niveau sont les mêmes que celles de la cour suprême. Notons, cependant que pour le système judiciaire, la crise de confiance est plus aiguë dans la région de Mamou où plus de la moitié de la population (51%) ne lui fait pas du tout confiance ;

suivent les populations de la ville de Conakry (50%) et de la région de Kindia (45%).

Conseil communal

Le Conseil communal également n'est pas assez crédible aux yeux des gouvernés. Dans l'ensemble, tout comme le système judiciaire, c'est environ une personne sur cinq qui lui accorde sa confiance. Plus de 33% des personnes interviewées ne lui font pas du tout confiance.

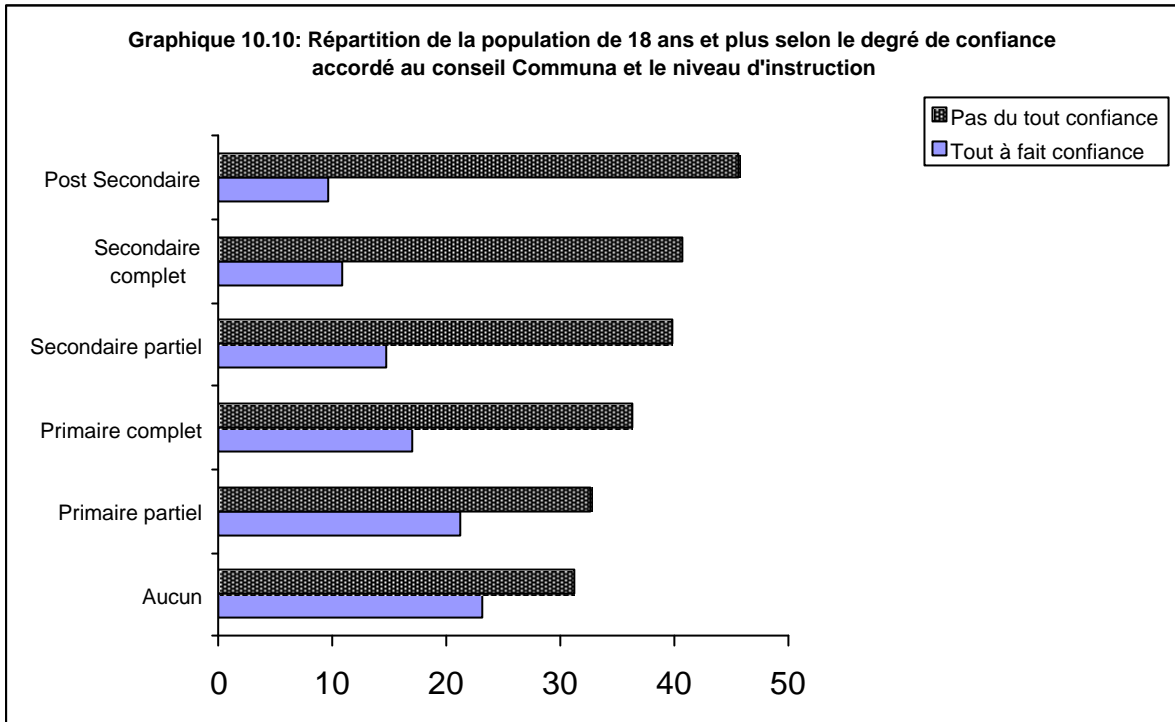
Si la proportion des urbains qui font plus ou moins confiance en milieu urbain coïncide avec la moyenne nationale (40%), seulement 13% des enquêtés ont déclaré avoir entière confiance au conseil communal et 41% ne lui accordent aucun crédit.



Au niveau régional, la crise de confiance culmine à Conakry où seulement 9% de la population âgée de 18 ans ou plus lui font entière confiance et 47% ne lui accordent aucun crédit.

Par rapport au groupe socio-économique, les individus dont le chef de ménage est un salarié lui font moins confiance que ceux de la catégorie socio-professionnelle des employeurs. Chez les premiers, les proportions de ceux qui ont entière confiance à la structure sont respectivement 11% au niveau de la catégorie socio-professionnelle de salariés du secteur public et 14% au niveau de celle des salariés du secteur privé.

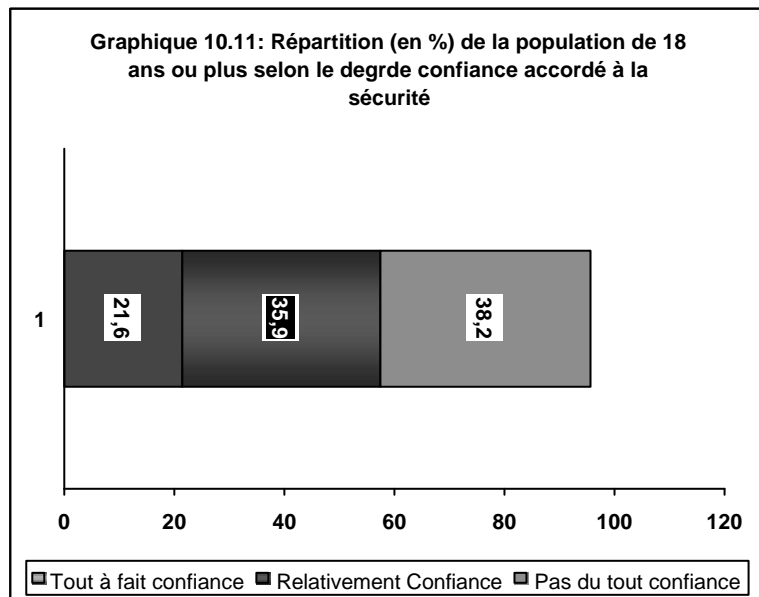
La confiance accordée au conseil communal et le niveau d'instruction des populations croissent en sens inverse. Plus le niveau d'instruction des enquêtés est élevé, moins ils accordent du crédit à la structure et inversement (voir graphique 10.10).



Services de sécurité

Un autre secteur préoccupant pour la population est la sécurité. Le secteur de la sécurité est également aux yeux des enquêtés l'un des secteurs où la crise de confiance est la plus profonde. En effet, au niveau de ce secteur 21,6% des personnes enquêtées i lui accorde entière confiance (voir graphique 10.11). Près de deux personnes sur cinq (38,2%) ne lui font pas du tout confiance.

La crise est plus accentuée au niveau des populations vivant en milieu urbain où 45% des enquêtés ne font pas du tout confiance à la sécurité et seulement 13% lui font entière confiance.



Tout comme pour le système judiciaire, la Région de Mamou (53%) enregistre la plus forte proportion de personnes n'ayant pas du tout confiance au secteur de la sécurité. Elle est suivie dans ce sens de Conakry (49%) et Kindia (45%).

Parmi les moins de 25 ans, on enregistre la plus faible proportion de personnes qui ont entière confiance à la sécurité (17%) et la plus forte proportion de personnes qui ne lui font pas du tout confiance (40%).

On note également que du point de vue la catégorie socioprofessionnelle, celle des salariés font moins confiance à la sécurité que les employeurs. Les proportions de ceux qui ont entière confiance à la structure sont respectivement 13% au niveau des ménages dont le chef est salariés du secteur public et 14% au niveau de ceux dont le chef de ménage est salarié du secteur privé. Au niveau des individus relevant des chefs de ménage de la catégorie socioprofessionnelle des employeurs, cette proportion est de 16%. Pour ceux qui ne font pas du tout confiance à la sécurité, cette proportion est de 46%, 45% et 39% , respectivement au niveau de chacun des groupes socioéconomique.

La comparaison des résultats par sexe laisse entrevoir que les hommes accordent moins de crédit aux services de sécurité que les femmes. La proportion d'hommes qui font entière confiance est de 19% contre 41% qui ne lui font pas du tout confiance, tandis que chez les femmes, ces proportions sont 23% et 36%, respectivement.

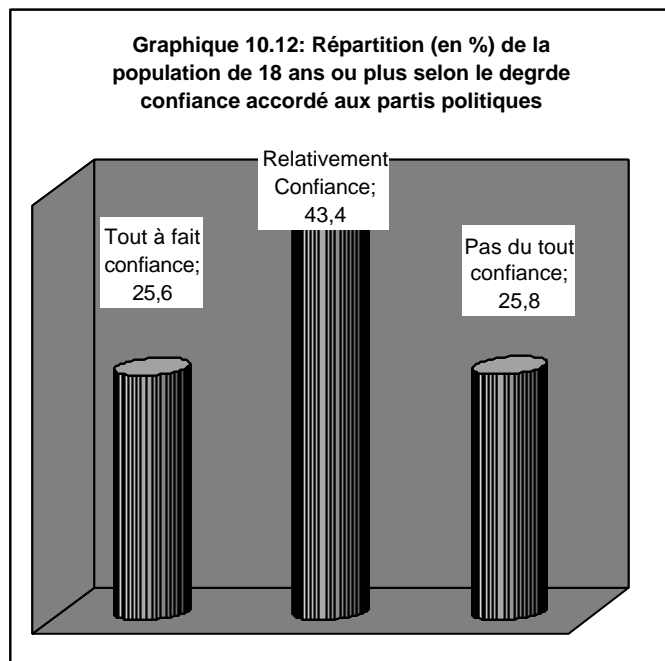
Par rapport au niveau d'instruction, tout comme pour le système judiciaire, les proportions de personnes n'ayant pas du tout confiance à la structure croient avec le niveau d'instruction et inversement la population ayant entière confiance à l'institution décroît avec l'augmentation du niveau d'instruction.

Partis politiques

Si la proportion d'individus ayant ceux entière confiance aux partis politiques est faible, celle des individus qui ne leur font pas tout confiance sont dans ce même ordre de grandeur (26%).

Les ruraux (29%) font plus confiance aux partis politiques que ceux du milieu urbain (19%). Parmi les individus vivant en milieu rural, ceux qui ne font pas du tout confiance représentent 23% des individus de ce milieu contre 32% en milieu urbain.

Les régions de N'zérékoré, Faranah et Kankan enregistrent les plus fortes proportions de population ayant entière confiance aux partis politiques, (44%, 41% et 32%, respectivement). Par contre les régions de Conakry et Kindia enregistrent les pourcentages les plus élevés de population n'ayant pas du tout confiance aux partis politiques (39% et 36%, respectivement).

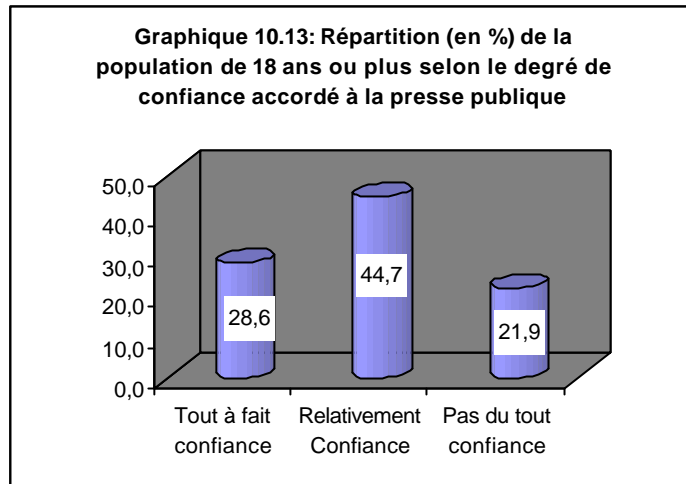


Par rapport aux catégories socioprofessionnelles, les individus relevant d'un ménage dont le chef est salarié sont ceux qui ont le moins confiance aux partis politiques. (33% au niveau de la catégorie salariés du secteur public et 38% au niveau de celle de salariés du secteur privé). Au niveau de ces deux catégories socioprofessionnelles, la proportion d'individus faisant entière confiance aux partis politiques s'élève à environ 17%. Par contre, au niveau de la catégorie socioprofessionnelle des indépendants agricoles 30% des individus interrogés leur font entière confiance. Toutefois ils enregistrent une proportion non négligeable (23%) des personnes qui ne font pas du tout confiance aux partis politiques.

On note par rapport au niveau d'instruction que ceux du niveau post secondaire ont enregistré la plus faible proportion de personnes faisant entière confiance aux partis politiques (14%) et la plus fortes, de personnes ne les accordant aucun crédit (38%).

Presse publique

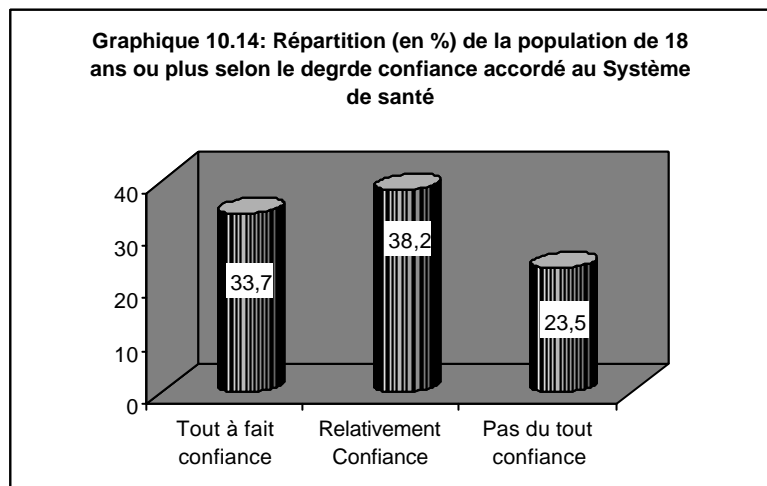
La proportion de guinéens qui font entière confiance à la presse publique est faible (29%). Toutefois, notons que la grande majorité (45%) lui font plus moins confiance et c'est environ une personne sur cinq (22%) qui ne lui fait pas du tout confiance.

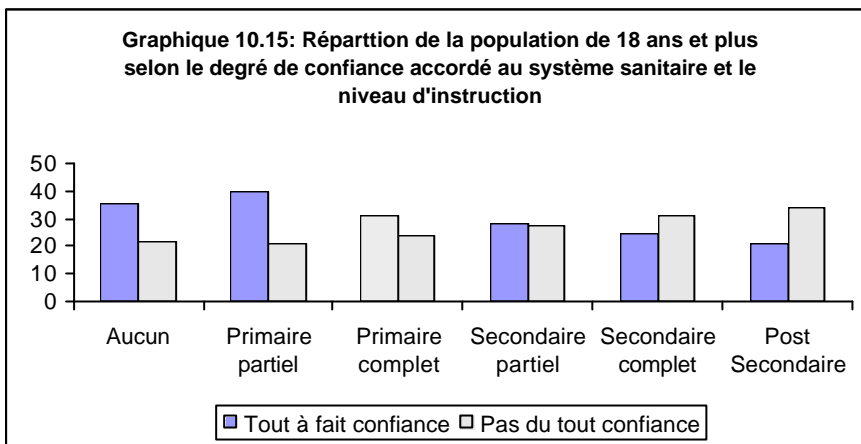


Les opinions sont presque unanimes sur cette structure, quelque soit la variable socioéconomique considérée (résidence, âge, niveau d'instruction, groupe socioéconomique). Toutefois, au niveau des des régions de Mamou et Kindia, près 18% seulement des individus interrogés lui font entière confiance contre 46% à N'zérékoré. La région de Mamou a enregistré la plus forte proportion de personnes qui n'ont pas du tout confiance à la presse publique (30%).

Système de santé

Dans l'ensemble, le système sanitaire souffre également d'une crise de confiance à l'égard des guinéens. Même si la confiance qu'on lui accorde est relativement meilleure que celle des autres structures déjà abordées, il ne demeure pas moins que c'est environ trois personnes sur dix (34%) de guinéens qui lui font entière confiance. Un peu moins de deux personnes sur cinq (38%) lui font plus ou moins confiance et près d'une personne sur quatre (24%) de guinéens ne lui font pas du tout confiance.





Le manque de confiance à l'égard du système sanitaire est plus manifeste au niveau des populations urbaines (31%) qu'au niveau de celles vivant en milieu rural (20%).

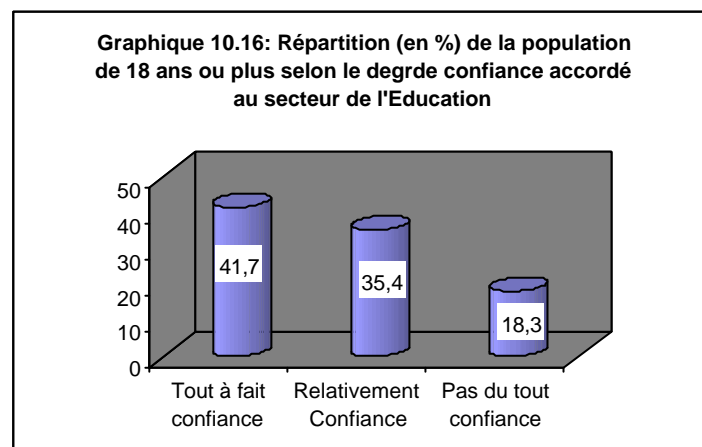
La crise de confiance culmine au niveau des populations de la capitale, parmi

lesquelles 38% n'ont aucune confiance au système sanitaire. A l'intérieur du pays, c'est dans la région de Mamou où la plus forte proportion, dans ce sens, a été enregistrée (30%). N'zérékoré enregistre par contre la proportion la plus forte de personnes (55%) qui ont entière confiance au système sanitaire.

Le graphique 10.15 indique que plus le niveau d'instruction de la population est élevé plus le crédit qu'elle accorde au système sanitaire est faible et inversement, moins le niveau est élevé plus le crédit qui lui est accordé est élevé.

Système d'éducation

Parmi les structures peu crédibles aux yeux de guinéens, le système éducatif est le plus quotté. En effet, en ce qui concerne cette structure, dans l'ensemble, un peu plus d'une personne sur cinq (18%) a déclaré n'avoir pas du tout confiance en elle, un peu plus deux personnes sur cinq (41,7%) lui font entière confiance et le reste (35,4%) lui font plus ou moins confiance. Ceci pourrait être imputable aux dernières réformes que ce secteur a engagé, surtout en matière d'évaluation au niveau des examens.



Le secteur éducatif jouit de plus de crédibilité dans le milieu rural (44%) qu'en milieu urbain (36%).

Au niveau des régions, celles de N'zérékoré (60%), Faranah (54%) et Labé (52%) enregistrent les plus fortes proportions de personnes ayant entière confiance au système éducatif guinéen. A l'opposé, à Mamou (27%), Kankan (31%) et Conakry (33%), ont déclaré avoir entière confiance au système. Dans ces régions, les proportions de personnes n'ayant pas du tout confiance au secteur de l'éducation dépassent 23%.

Un fait important à noter est qu'il y a une crise de confiance au niveau des individus dont le chef de ménage est un employeur.. En effet c'est parmi les individus de cette catégorie socioprofessionnelle qu'on enregistre la plus faible proportion de personnes ayant entière

confiance au secteur de l'éducation (33%) et la plus forte proportion de personnes n'ayant pas du tout confiance au secteur de l'éducation (23%).

On ne note pas différence entre les opinions des hommes et des femmes sur le système éducation.

Concernant le niveau d'instruction, les personnes qui ont au plus le niveau primaire sont celles qui accordent le plus, leur entière confiance au système éducatif guinéens. Parmi eux, plus de 41% font entière confiance au secteur de l'éducation contre moins 39% pour les autres niveaux d'instruction.

10.2.2 Opinions sur la corruption

La question posée aux personnes âgées de 18 ans et plus est la suivante : à votre avis, la corruption constitue-t-elle un problème majeur pour notre pays ?

Les résultats du tableau 10.9 montrent que dans l'ensemble, environ neuf personnes sur dix (89%) ont répondu par la positive.

Les populations vivant en milieu urbain sont plus conscientes du phénomène de la corruption (94%) que celles du milieu rural (86%).

Au niveau des régions Conakry se démarque. La quasi-totalité de la population de Conakry (97%) reconnaît que la corruption constitue un problème majeur pour notre pays. Conakry est suivie par Mamou (93%) et Faranah (près de 93%), et de Kindia (près de 91%).

Par rapport à l'âge, on ne note pas de disparités notables en ce qui concerne leurs opinions sur cette question .

Il en est de même des hommes et des femmes.

Par contre, plus le niveau d'étude est élevé plus la proportion de personnes qui soutiennent que la corruption constitue un problème majeur pour notre pays est élevée.

Tableau 10.9: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fait que la corruption constitue un problème dans le pays

	Oui	Non	Sans opinion
Ensemble	88,9	5,0	6,0
Milieu de résidence			
Rural	86,3	6,1	7,6
Urbain	94,4	2,9	2,7
Région			
Boké	79,6	2,0	18,5
Conakry	96,8	1,9	1,3
Faranah	92,8	4,4	2,8
Kankan	80,8	9,5	9,7
Kindia	90,7	4,6	4,7
Labé	83,6	13,4	3,0
Mamou	93,2	3,3	3,5
N'Zérékoré	87,4	3,9	8,7
Groupe d'âge			
Groupe socio-économique			
Salarié public	97,0	1,9	1,1
Salarié privé	96,4	1,8	1,8
Employeur	92,4	4,0	3,6
Ind. agricole	87,5	6,2	6,3
Ind. non agricole	93,2	3,8	2,9
Autres (apprenti, aides)	82,6	6,5	10,9
Sans-emploi	90,7	3,2	6,0
Sexe			
Masculin	91,4	4,7	3,8
Féminin	86,9	5,3	7,8
Niveau d'instruction			
Aucun	86,9	5,7	7,4
Primaire partiel	91,2	4,6	4,2
Primaire complet	91,9	3,5	4,7
Secondaire partiel	94,4	3,5	2,1
Secondaire complet	97,6	2,0	0,4
Post Secondaire	97,5	1,9	0,7

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

10.2.2 CORRUPTION

10.2.2.1 Guinéens victimes de la corruption des fonctionnaires

L'enquête s'est intéressée aux guinéens victimes de corruption des fonctionnaires au cours de l'année écoulée.

Les résultats du tableau 10.10 montrent que dans l'ensemble un quart des personnes interrogées (25%) n'ont pas eu à faire avec un fonctionnaire au cours de l'année écoulée.

Si rares sont les personnes ayant été victimes de corruption de la part de fonctionnaires (7,4%), le montant moyen non officiel, dont ils ont été obligés de déboursier pour s'assurer d'un service public se chiffre 263.000 GNF. Ce qui est non négligeable et pourrait représenter un montant de 90,4 milliards en moyenne pour l'ensemble de la population ciblée au cours de l'année écoulée.

Le pourcentage de personnes victimes de corruption de la part d'un fonctionnaire est de 9,5% contre 6,4% en milieu rural. Le montant total moyen payé en milieu urbain pour fait de corruption est de 278.000 GNF contre 252.000 GNF en milieu rural.

Au niveau régional, les populations des régions de Kindia (9%) Boké (8%) et N'Zérékoré (7%) ont été les plus victimes de corruption. Toutefois le montant total annuel moyen pour la corruption a été plus élevé dans la région de Kankan (418.000 GNF), suivie de Conakry (357.000 GNF) et Kindia (330.000 GNF).

Les personnes de 35-59 ans qui sont ceux qui sont en plein activité, ont été les plus victimes de corruption des fonctionnaires. Parmi eux, les proportions des victimes varient entre 8% et 10%. Cependant, au cours de l'année écoulée, ce sont de loin ceux de la tranche d'âges 55-59ans qui ont le plus déboursé pour fait de corruption des fonctionnaires (en moyenne 526.000 GN).

A des degrés divers, toutes les catégories socioprofessionnelles sont victimes de la corruption des fonctionnaires. Les individus dont le chef de ménage est un salarié sont les plus touchés (environ 16%), suivis de ceux dont le chef de ménage est un employeur (près de 15%) ou indépendants non agricole (10%). Il faut toutefois signaler que si les salariés ont été les plus touchés par ce fléau, la solidarité entre fonctionnaire n'est pas de rigueur. En

Tableau 10.10: Répartition de la population de 18 ans et plus selon quelle a été victime ou pas de la corruption

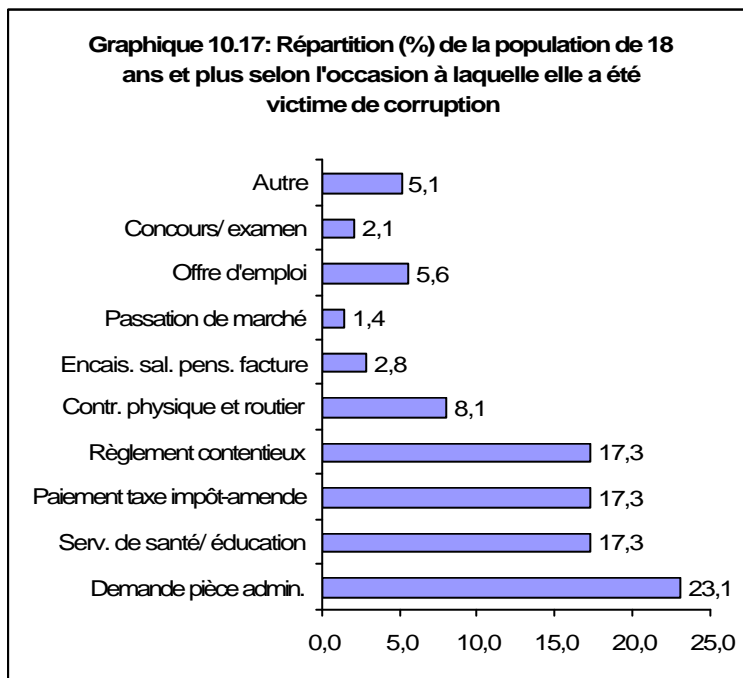
	Oui	Non	Pas eu de contact	Mont moy. (KiloGNF)
Ensemble	7,4	67,9	24,7	263
Milieu de résidence				
Rural	6,4	64,1	29,5	252
Urbain	9,5	75,7	14,8	278
Région				
Boké	8,4	48,8	42,8	218
Conakry	10,0	82,1	7,8	357
Faranah	4,2	65,8	30,0	101
Kankan	5,6	73,1	21,3	418
Kindia	9,2	62,6	28,2	330
Labé	4,1	78,1	17,8	181
Mamou	5,9	78,2	15,9	227
N'Zérékoré	7,4	52,9	39,7	61
Groupe d'âge				
18-24	5,0	71,2	23,8	191
25-29	6,3	68,8	24,9	145
30-34	7,1	67,0	25,8	326
35-39	8,4	66,5	25,1	348
40-44	8,6	67,9	23,5	199
45-49	9,5	64,1	26,3	170
50-54	9,3	67,8	22,9	193
55-59	9,8	65,4	24,8	526
60+	7,8	66,5	25,8	333
Groupe socio-économique				
Salarié public	16,1	73,4	10,5	488
Salarié privé	15,6	70,8	13,6	195
Employeur	14,9	61,5	23,6	97
Ind. agricole	6,8	64,3	28,9	245
Ind. non agricole	10,0	70,3	19,6	212
Autres (apprenti, aides)	4,4	70,8	24,8	214
Sans-emploi	5,7	71,0	23,2	301
Sexe				
Masculin	10,9	67,8	21,2	247
Féminin	4,6	67,9	27,5	293
Niveau d'instruction				
Aucun	6,1	65,8	28,1	253
Primaire partiel	11,1	67,8	21,1	211
Primaire complet	9,1	70,2	20,7	80
Secondaire partiel	9,2	74,9	15,9	222
Secondaire complet	7,6	81,3	11,0	90
Post Secondaire	15,2	75,8	9,0	513

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

effet, les coûts qu'ils payent sont supérieurs à ceux des autres catégories socioprofessionnelles. Le montant moyen déboursé par les individus relevant d'un ménage dont le chef est salarié du secteur public est 2,5 fois plus élevé que ceux issus d'un ménage dont le chef est un salarié du secteur privé. C'est aux groupes les plus économiquement vulnérables du pays que coûtent le plus la corruption des fonctionnaires. En effet, les personnes dont le chef de ménage est sans emploi déboursent en moyenne 301.000 GNF.

Les hommes ont été au cours de l'année écoulée plus victimes de la corruption des fonctionnaires que les femmes. Toutefois, une femme victime de corruption dépense en moyenne 293.000 GNF contre 247.000GNF pour un homme.

Par rapport au niveau d'instruction, les guinéens ayant le niveau post universitaire ont été les plus touchés par le fléau (15%) et ils ont déboursé en moyenne 513.000 GNF. Ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction par contre, ont été les moins atteints (6%) avec toutefois une dépense moyenne qui les place en deuxième position après les individus les plus instruits (253.000 GNF).



Des résultats du graphique 10.12, il ressort que les populations victimes de corruption de fonctionnaires l'ont été le plus souvent lors de l'établissement de pièces administratives (23%), de l'utilisation des services de santé (17%) et d'éducation, (17%) du recouvrement des impôts et amendes (17%), et du règlement des contentieux (17%).

Il faut toutefois noter que dans le milieu urbain, à ces trois principaux éléments catalyseurs de la corruption vient s'ajouter l'offre d'emploi. La proportion de la population urbaine victime de corruption de la part des

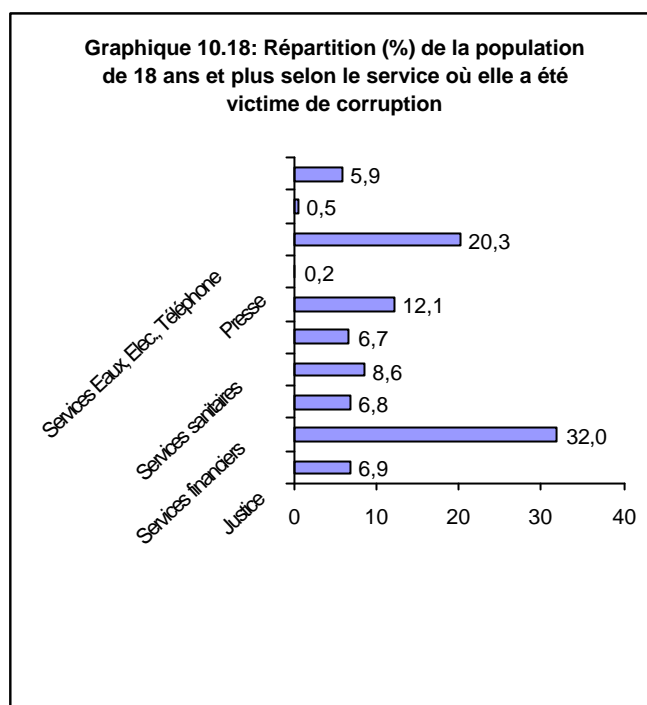
fonctionnaires du fait de demande d'emploi est de 11%.

Au niveau des régions de Kankan (14%) et Kindia (13%), en plus des trois premiers facteurs se greffe le contrôle physique et routier.

Les individus dont le chef de ménage appartient à la catégorie socioprofessionnelle des salariés du secteur privé ont été le plus victime de corruption des fonctionnaires à l'occasion d'un offre d'emploi (23%). Au niveau de celle des « sans emploi », l'offre d'emploi est une préoccupation : 11% des individus de cette catégorie ont été victimes.

Il en est de même des guinéens ayant le niveau secondaire ou plus. Les proportions de personnes victimes de corruption des fonctionnaires représentent 13% pour ceux ayant le niveau post secondaire, 11% pour ceux du niveau secondaire partiel et 9% pour ceux du niveau secondaire complet. Chez ces derniers, le troisième facteur pour lequel ils ont été victimes de corruption de fonctionnaires demeure la passation des examens et concours (20%).

Le graphique 10.18 montre que dans l'ensemble les forces de sécurité sont les plus impliquées dans la corruption (32%). Toutefois compte tenu du fait que les guinéens les plus victimes de corruption des fonctionnaires le sont lors de l'établissement de pièces administratives dont les plus importantes demeurent pour l'ensemble, la pièce d'identité et le passeport, les services de police seraient les plus concernés par cette corruption. Les services de l'administration locale (20%), suivi des services de l'éducation (12%) sont les plus impliqués dans la corruption après le service de sécurité.



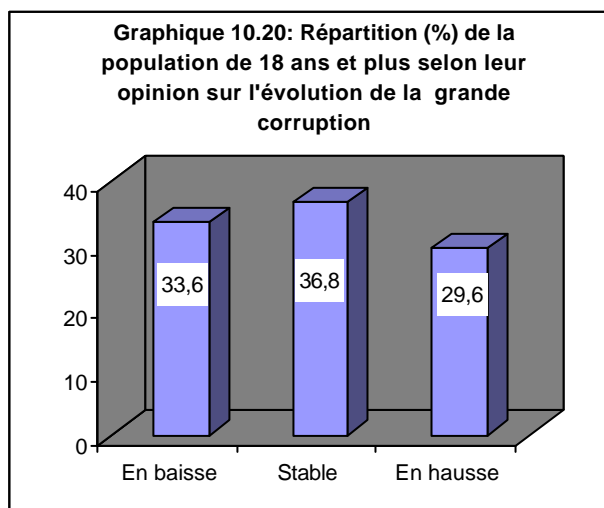
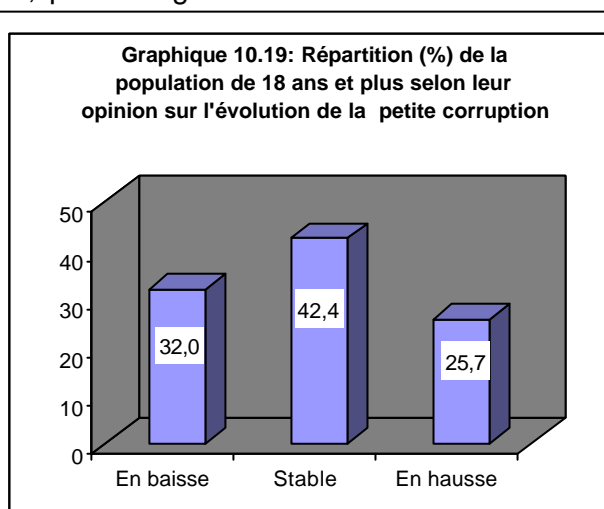
Cette réalité demeure quelque soit la variable considérée. D'ailleurs, dans les régions de Labé (56%) et Kankan (55%), la sécurité est impliquée dans plus de la moitié des cas de corruption de fonctionnaire enregistrés. Il faut noter toutefois, pour les guinéens du niveau d'instruction secondaire complet (45%) et post secondaire (28%), les services de l'éducation sont les plus impliqués dans la corruption.

La presse est la structure la moins impliquée dans la corruption (0,2%).

10.2.2.2 Evolution de la corruption

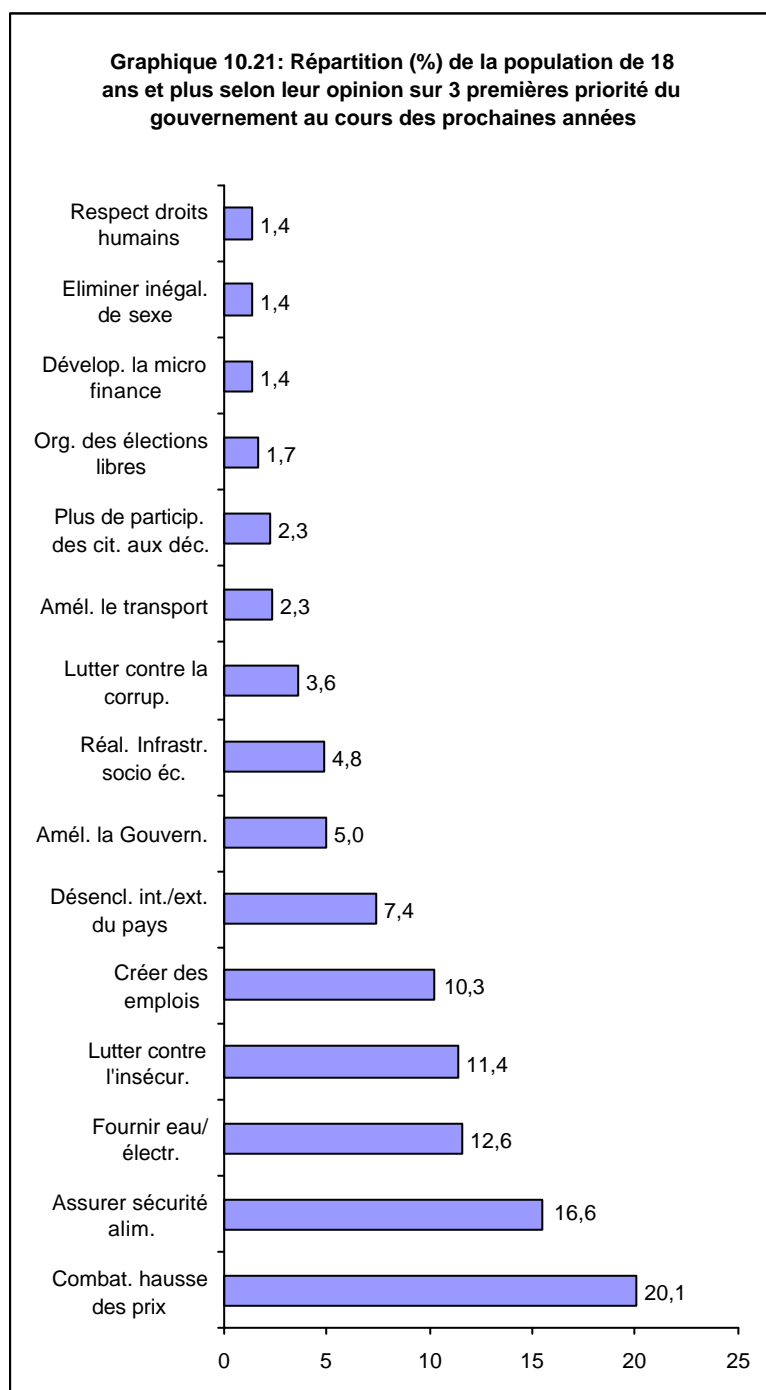
L'enquête a distingué deux types de corruption : la corruption au quotidien, appelée **petite corruption** et la corruption au sommet de l'Etat, **appelée grande corruption**. Par rapport à ces types de corruption, les opinions des guinéens sont partagées (graphiques 10.18 et 10.19).

La grande majorité des guinéens estime que si la corruption n'a pas augmenté, elle n'a pas diminué par rapport à l'année écoulée. Dans ce cadre 42,4% des guinéens ont estimé que la petite corruption est demeurée stable et pour 25,7% des guinéens, elle est en hausse. S'agissant de la grande corruption, les pourcentages sont les suivants : stable (36,8%) et en augmentation (29,6%).



Source : MEFP/DNS/ELEP -2007

10.3 PRIORITES POUR LES PROCHAINES ANNEES



Dans l'ensemble, la lutte contre la hausse des prix est de loin la première préoccupation des populations guinéennes à laquelle le gouvernement doit faire face au cours des prochaines années (20%), et dans la région de Labé, la lutte contre l'insécurité (voir graphique 10.21 et tableaux 10.11a, 10.11b et 10.11c en annexe 10).

La lutte pour la sécurité alimentaire (17%), constitue, dans l'ensemble, la deuxième priorité pour les populations. Les régions de Faranah (23%) et N'Zérékoré (24) estiment que c'est leur première priorité.

La troisième priorité dans l'ensemble, pour les populations, est la fourniture d'eau et d'électricité (13%). Cette priorité est mise en exergue, dans la région de N'Zérékoré et dans milieu urbain, surtout pauvre, Les individus issus d'un ménage dont le chef est un indépendant non agricole ainsi que les personnes de niveau d'instruction post secondaire s'inscrivent dans cette logique.

Notons toutefois que le désenclavement constitue une autre préoccupation non négligeable pour les régions de N'Zérékoré, Boké, Labé et Faranah.

ANNEXE :

ANNEXE 1 :

Table 2.5: Répartition des ménages selon les caractéristiques du chef de ménage (%)

	Masculin	Féminin	Total
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence			
Rural	72,2	71,3	72,0
Rural pauvre	40,8	31,7	39,1
Urbain	27,8	28,7	28,0
Urbain pauvre	7,1	7,5	7,2
Région			
Boké	9,7	10,5	9,9
Conakry	15,5	16,1	15,6
Faranah	9,2	6,3	8,7
Kankan	12,3	4,2	10,8
Kindia	15,4	13,3	15,0
Labé	10,4	20,2	12,2
Mamou	8,6	11,9	9,2
N'Zérékoré	18,9	17,6	18,7
Groupe socio-économique			
Salarié public	6,2	3,2	5,7
Salarié privé	5,4	0,6	4,5
Employeur	0,7	0,2	0,6
TCP agricole	56,4	53,8	55,9
TCP non agricole	20,6	24,8	21,4
Autres employés	0,1	0,4	0,2
Sans -emploi	10,0	16,4	11,2
Etat matrimonial			
Célibataire	1,0	1,4	1,1
Marié monogame	52,6	14,3	45,5
Marié polygame	44,6	22,3	40,5
Union libre/concubinage	0,1	0,2	0,1
Divorcé/séparé	0,7	6,2	1,7
Veuf(ve)	0,9	55,1	11,0
Alphabétisation			
Alphabétisé	35,7	12,0	31,3
Non Alphabétisé	64,3	88,0	68,7
Plus haut niveau d'instruction			
Aucun	71,7	84,9	74,2
Primaire partiel	7,8	6,0	7,5
Primaire complet	3,0	1,0	2,6
Secondaire partiel	8,9	4,4	8,1
Secondaire complet	0,5	0,2	0,4
Post Secondaire	8,1	3,5	7,2
Age			
15-19	0,1	0,4	0,2
20-29	3,2	4,5	3,4
30-39	16,7	15,1	16,4
40-49	25,0	24,1	24,9
50-59	24,1	22,6	23,8
60+	30,8	33,3	31,3

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 2.6 : Répartition de la population rurale et de la population urbaine par strate de résidence, sexe et âge

	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Ensemble	9 679 792	100,0
Région		
Boké	993 032	10,3
Conakry	1 725 464	17,8
Faranah	826 458	8,5
Kankan	1 256 366	13,0
Kindia	1 495 738	15,5
Labé	924 798	9,6
Mamou	746 843	7,7
N'Zérékoré	1 711 133	17,7
Sexe		
Masculin	4 651 781	48,1
Féminin	5 027 900	51,9
Age		
< 15	4 356 665	45,0
15-64	4 884 015	50,5
65+	439 139	4,5
Rural	6 704 234	69,3
Région		
Boké	761 937	11,4
Conakry	0	0,0
Faranah	678 039	10,1
Kankan	1 042 465	15,5
Kindia	1 296 571	19,3
Labé	851 014	12,7
Mamou	661 026	9,9
N'Zérékoré	1 413 329	21,1
Sexe		
Masculin	3 159 567	47,1
Féminin	3 544 719	52,9
Age		
< 15	3 221 037	48,0
15-64	3 141 264	46,9
65+	342 007	5,1
Urbain	2 975 580	30,7
Région		
Boké	231 092	7,8
Conakry	1 725 464	58,0
Faranah	148 421	5,0
Kankan	213 943	7,2
Kindia	199 168	6,7
Labé	73 781	2,5
Mamou	85 810	2,9
N'Zérékoré	297 791	10,0
Sexe		
Masculin	1 492 279	50,2
Féminin	1 483 216	49,8
Age		
< 15	1 135 623	38,2
15-64	1 742 766	58,6
65+	97 131	3,3

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

ANNEXE 2 :

Tableau 3.2 : Répartition des ménages selon le type d'habitation

Caractéristiques socioéconomiques	Type d'habitation								Total
	Maison individuelle	Appartement	Chambre/ studio	Case	Case et maison	Plusieurs maisons	Baraque	Autre	
Ensemble	36,3	20,5	4,3	27,2	6,1	5,6	0,0	0,1	100,0
Milieu de résidence									
Rural	35,2	14,1	2,2	36,2	7,6	4,6	0,0	0,0	100,0
Rural pauvre	30,4	14,7	2,6	38,7	7,8	5,7	0,0	0,0	100,0
Urbain	39,0	36,9	9,9	3,9	2,2	7,9	0,1	0,2	100,0
Urbain pauvre	41,4	31,0	9,3	6,1	2,6	9,2	0,2	0,3	100,0
Région									
Boké	53,7	7,9	1,2	28,7	6,6	1,9	0,0	0,0	100,0
Conakry	39,2	39,4	13,8	0,0	0,1	7,2	0,1	0,3	100,0
Faranah	30,4	3,0	0,2	52,9	8,2	5,3	0,0	0,0	100,0
Kankan	14,7	13,4	0,9	54,7	11,6	4,8	0,0	0,0	100,0
Kindia	34,2	28,9	4,0	20,9	7,8	4,3	0,0	0,1	100,0
Labé	44,0	2,5	0,7	45,5	4,3	3,0	0,0	0,0	100,0
Mamou	40,9	7,0	1,7	38,6	8,7	3,1	0,0	0,0	100,0
N'Zérékoré	34,0	35,2	6,0	8,8	5,4	10,6	0,0	0,0	100,0
Taille du ménage									
1-2	31,5	16,6	13,6	35,6	1,3	1,3	0,1	0,1	100,0
3-4	35,0	18,5	6,7	35,3	2,4	1,9	0,0	0,1	100,0
5-6	36,5	21,9	4,5	28,4	5,0	3,7	0,0	0,0	100,0
7+	37,0	20,7	2,5	22,9	8,4	8,3	0,0	0,1	100,0
Groupe socio-économique									
Salarié public	38,4	37,3	7,7	5,7	2,1	8,4	0,3	0,1	100,0
Salarié privé	38,1	41,0	14,5	1,6	0,8	3,6	0,0	0,4	100,0
Employeur	37,8	28,2	7,1	15,5	4,2	7,2	0,0	0,0	100,0
TCP agricole	34,0	14,4	1,9	37,9	7,4	4,2	0,0	0,0	100,0
TCP non agricole	37,0	26,0	7,8	16,0	5,4	7,5	0,0	0,2	100,0
Autres employés	14,8	5,1	21,4	26,3	12,6	19,8	0,0	0,0	100,0
Sans-emploi	44,0	23,2	3,2	17,4	4,8	7,5	0,0	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage									
Masculin	35,7	20,2	4,3	27,1	6,9	5,8	0,0	0,1	100,0
Féminin	38,9	22,1	4,4	27,5	2,7	4,4	0,0	0,1	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 3.3 : Répartition des ménages selon le nombre de pièces du logement

Caractéristiques socioéconomiques	Nombre de pièces					Total
	1	2	3	4	5+	
Ensemble	12,2	21,8	24,6	18,0	23,6	100,0
Milieu de résidence						
Rural	12,4	20,0	25,3	18,2	24,1	100,0
Rural pauvre	10,9	19,3	24,3	18,7	26,9	100,0
Urbain	11,6	26,3	22,5	17,3	22,2	100,0
Urbain pauvre	8,8	21,7	22,4	20,4	26,7	100,0
Région						
Boké	10,2	16,7	21,7	18,4	32,9	100,0
Conakry	15,8	32,4	20,1	13,6	18,0	100,0
Faranah	5,9	20,1	29,6	20,3	24,2	100,0
Kankan	3,7	10,3	21,3	20,4	44,3	100,0
Kindia	15,8	12,2	16,3	19,6	36,0	100,0
Labé	14,8	35,9	28,0	12,2	9,2	100,0
Mamou	24,4	17,0	21,5	19,4	17,7	100,0
N'Zérékoré	7,2	23,7	35,2	20,6	13,3	100,0
Taille du ménage						
1-2	52,9	22,3	14,9	5,0	5,0	100,0
3-4	27,4	34,0	21,0	10,4	7,1	100,0
5-6	11,9	29,0	30,2	15,8	13,1	100,0
7+	3,4	13,2	23,4	23,0	37,0	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié public	6,8	25,7	26,5	15,8	25,2	100,0
Salarié privé	17,2	28,6	24,8	10,8	18,6	100,0
Employeur	8,9	29,3	25,2	19,3	17,3	100,0
TCP agricole	13,0	19,6	25,0	18,1	24,3	100,0
TCP non agricole	11,3	27,5	23,9	17,8	19,4	100,0
Autres employés	10,6	42,3	0,0	37,5	9,6	100,0
Sans -emploi	10,6	16,8	21,8	21,2	29,7	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	10,3	21,0	24,7	18,5	25,6	100,0
Féminin	20,5	25,2	23,9	15,7	14,7	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 3.4 : Répartition des ménages selon le nombre de personnes par chambre

Caractéristiques socioéconomiques	0-0.99	1-1.99	2-2.99	3-3.99	4-4.99	5+	Total	Nombre Moyen personnes/pièce
Ensemble	4,9	35,2	33,2	14,5	5,9	6,4	100,0	2,0
Milieu de résidence								
Rural	5,5	37,8	33,3	13,2	4,7	5,6	100,0	1,9
Rural pauvre	2,2	30,9	37,2	16,7	5,4	7,7	100,0	2,1
Urbain	3,3	28,7	32,9	18,0	8,9	8,2	100,0	2,2
Urbain pauvre	1,6	23,1	33,4	20,4	10,6	10,9	100,0	2,5
Région								
Boké	6,4	38,8	32,5	12,3	4,1	6,0	100,0	1,9
Conakry	2,0	19,9	32,4	21,4	12,2	12,1	100,0	2,6
Faranah	6,0	37,3	40,5	10,8	2,6	2,8	100,0	1,9
Kankan	4,7	45,8	33,8	11,2	2,8	1,5	100,0	1,8
Kindia	8,9	39,6	25,4	10,2	5,1	10,8	100,0	1,8
Labé	2,2	36,2	34,1	16,9	6,0	4,6	100,0	2,0
Mamou	9,1	33,0	26,4	13,8	7,9	9,8	100,0	1,9
N'Zérékoré	2,4	36,0	39,3	15,8	4,4	2,0	100,0	2,0
Taille du ménage								
1-2	28,5	39,9	31,6	0,0	0,0	0,0	100,0	0,9
3-4	10,6	42,7	19,3	13,1	14,4	0,0	100,0	1,5
5-6	4,0	38,9	32,3	12,9	0,0	11,9	100,0	1,8
7+	1,3	30,1	38,6	17,2	6,8	5,9	100,0	2,2
Groupe socio-économique								
Salarié public	3,9	30,8	33,0	18,8	5,3	8,2	100,0	2,2
Salarié privé	4,5	27,1	33,1	16,5	10,9	7,8	100,0	2,2
Employeur	0,6	26,1	39,2	16,1	10,8	7,2	100,0	2,2
TCP agricole	5,1	37,5	32,8	13,4	4,9	6,3	100,0	1,9
TCP non agricole	3,4	31,2	35,0	16,3	7,4	6,7	100,0	2,1
Autres employés	7,9	14,3	23,5	40,5	13,8	0,0	100,0	2,4
Sans -emploi	7,3	37,8	31,4	13,2	5,6	4,8	100,0	1,9
Sexe du chef de ménage								
Masculin	4,0	34,9	33,9	14,8	5,8	6,6	100,0	2,0
Féminin	8,7	36,6	30,0	13,2	6,1	5,4	100,0	1,8

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 3.5 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit

Caractéristiques socioéconomiques	Type de matériau du toit					Total
	Béton/ Ciment	Tuile/ Ardoise	Tôle ondulée	Chaume/ Paille	Autre	
Ensemble	1,7	0,4	65,8	31,9	0,3	100,0
Milieu de résidence						
Rural	0,8	0,2	56,4	42,4	0,2	100,0
Rural pauvre	0,7	0,2	53,5	45,3	0,3	100,0
Urbain	4,1	0,9	89,8	4,8	0,4	100,0
Urbain pauvre	3,0	0,4	89,1	7,1	0,4	100,0
Région						
Boké	0,3	1,0	61,9	36,8	0,0	100,0
Conakry	5,3	0,9	93,3	0,0	0,5	100,0
Faranah	0,2	0,4	40,0	59,4	0,0	100,0
Kankan	0,6	0,0	30,1	69,3	0,0	100,0
Kindia	2,2	0,4	71,9	25,4	0,1	100,0
Labé	0,4	0,0	52,3	47,0	0,2	100,0
Mamou	2,4	0,2	55,9	41,2	0,4	100,0
N'Zérékoré	1,0	0,0	86,0	12,3	0,7	100,0
Taille du ménage						
1-2	0,7	0,1	60,3	37,3	1,7	100,0
3-4	1,5	0,1	59,4	38,7	0,3	100,0
5-6	1,5	0,6	65,2	32,7	0,0	100,0
7+	2,0	0,4	68,8	28,5	0,3	100,0
Groupe socio-économique						
Salarié public	4,5	0,5	88,2	6,0	0,7	100,0
Salarié privé	4,2	2,4	90,7	2,4	0,4	100,0
Employeur	2,3	0,0	78,2	19,5	0,0	100,0
Ind. agricole	0,7	0,2	54,4	44,5	0,3	100,0
Ind.non agricole	2,4	0,4	78,8	18,2	0,2	100,0
Autres employés	0,0	0,0	56,0	44,0	0,0	100,0
Sans -emploi	3,0	0,5	75,1	21,2	0,1	100,0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	1,5	0,3	65,7	32,3	0,2	100,0
Féminin	2,5	0,7	66,3	30,0	0,5	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

ANNEXE 4

Tableau 4.3: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de leur situation économique

	Amélioré	Identique	Dégradé	Total
Total	10,7	37,1	52,1	100,0
Milieu de résidence				
Rural	10,2	37,0	52,8	100,0
Rural pauvre	9,3	34,7	56,0	100,0
Urbain	12,1	37,4	50,5	100,0
Urbain pauvre	7,6	25,7	66,7	100,0
Région				
Boké	11,4	40,6	47,9	100,0
Conakry	13,4	36,2	50,4	100,0
Faranah	9,6	42,3	48,2	100,0
Kankan	12,1	61,4	26,5	100,0
Kindia	5,1	26,0	68,9	100,0
Labé	14,5	61,2	24,2	100,0
Mamou	18,1	29,4	52,5	100,0
N'Zérékoré	6,5	16,7	76,8	100,0
Taille du ménage				
1-2	14,0	31,1	54,9	100,0
3-4	9,9	38,0	52,1	100,0
5-6	10,2	34,2	55,6	100,0
7+	11,1	39,0	49,9	100,0
Gros bétail	12,2	54,8	33,0	100,0
Les deux	14,3	49,2	36,5	100,0
Groupe socio-économique				
Salarié Public	16,9	47,1	36,0	100,0
Salarié Privé	19,9	34,6	45,4	100,0
Employeur	9,8	43,5	46,7	100,0
Ind. agricole	9,1	35,7	55,2	100,0
Ind. non-agricole	12,0	41,9	46,1	100,0
Autres employés	7,3	18,9	73,8	100,0
Sans-emploi	9,7	31,5	58,8	100,0
Sexe du chef				
Masculin	10,9	37,3	51,8	100,0
Feminin	9,9	36,5	53,6	100,0
Niveau d'instruction du chef				
Aucun	9,7	38,0	52,3	100,0
Primaire partiel	12,1	28,2	59,7	100,0
Primaire complet	11,0	33,5	55,5	100,0
Secondaire partiel	12,2	33,9	53,9	100,0
Secondaire complet	16,0	28,8	55,2	100,0
Post Secondaire	18,0	43,3	38,7	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 4.4: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de l'évolution de la situation économique de leur localité

	Améliorée	Identique	Dégradée	Total
Total	12,1	37,4	50,6	100,0
Milieu de résidence				
Rural	13,2	37,3	49,5	100,0
Rural pauvre	12,9	36,4	50,7	100,0
Urbain	9,1	37,6	53,3	100,0
Urban pauvre	8,6	30,1	61,3	100,0
Région				
Boké	6,0	42,5	51,5	100,0
Conakry	9,2	35,8	55,0	100,0
Faranah	9,6	42,4	48,0	100,0
Kankan	16,0	53,4	30,5	100,0
Kindia	10,8	34,6	54,6	100,0
Labé	24,7	60,3	15,0	100,0
Mamou	18,7	35,3	46,0	100,0
N'Zérékoré	5,9	12,5	81,7	100,0
Taille du ménage				
1-2	12,2	33,8	54,0	100,0
3-4	13,8	38,3	47,9	100,0
5-6	11,7	35,6	52,7	100,0
7+	11,7	38,4	50,0	100,0
Groupe socio-économique				
Salarié Public	11,9	38,6	49,6	100,0
Salarié Privé	13,6	38,8	47,7	100,0
Employeur	3,8	24,5	71,7	100,0
Ind. agricole	13,6	35,6	50,7	100,0
Ind. non-agricole	9,1	43,6	47,3	100,0
Autres employés	6,0	32,7	61,3	100,0
Sans-emploi	9,4	34,3	56,2	100,0
Sexe du chef				
Masculin	11,9	36,8	51,4	100,0
Feminin	12,8	40,0	47,1	100,0
Niveau d'instruction du chef				
Aucun	12,4	39,4	48,3	100,0
Primaire partiel	9,5	28,8	61,6	100,0
Primaire complet	9,2	27,5	63,4	100,0
Secondaire partiel	11,1	32,5	56,3	100,0
Secondaire complet	6,3	43,9	49,8	100,0
Post Secondaire	13,6	34,4	52,0	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 4.5 : Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de leurs conditions de vie

	Vivent bien	Vivent assez bien	Vivent passablement	Vivent difficilement
Total	2,4	14,9	41,2	41,5
Milieu de résidence				
Rural	2,4	15,7	39,3	42,6
Rural pauvre	1,4	14,0	38,5	46,2
Urbain	2,4	12,7	46,1	38,8
Urbain pauvre	1,2	8,7	38,3	51,8
Région				
Boké	2,7	27,3	32,9	37,1
Conakry	2,4	7,3	50,2	40,2
Faranah	1,4	17,3	39,1	42,2
Kankan	1,9	26,9	49,4	21,7
Kindia	0,2	2,8	40,0	57,0
Labé	7,0	27,3	45,5	20,3
Mamou	5,9	25,5	42,3	26,4
N'Zérékoré	0,2	3,3	31,9	64,7
Taille du ménage				
1-2	2,0	12,0	39,0	47,0
3-4	2,8	17,9	38,5	40,8
5-6	2,7	13,1	41,2	43,0
7+	2,1	15,1	42,3	40,5
Groupe socio-économique				
Salarié public	3,0	18,0	52,4	26,7
Salarié privé	3,0	15,2	43,7	38,1
Employeur	1,8	12,0	37,7	48,5
Ind. agricole	1,8	14,7	38,9	44,7
Ind. non agricole	3,5	16,1	44,8	35,7
Autres (apprenti, aides)	4,9	14,9	27,1	53,0
Sans-emploi	3,1	12,5	39,0	45,4
Sexe du chef				
Masculin	2,2	14,0	42,4	41,5
Feminin	3,2	19,1	36,0	41,8
Niveau d'instruction du chef				
Aucun	2,3	15,2	41,0	41,5
Primaire partiel	2,2	13,2	33,7	50,9
Primaire complet	3,7	11,6	41,5	43,2
Secondaire partiel	1,4	11,0	44,5	43,1
Secondaire complet	0,0	14,2	37,8	47,9
Post Secondaire	4,7	18,9	47,1	29,3

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 4.6: Répartition des ménages (en %) selon leur propre perception de la stabilité de leur revenus

	Très instables	A peu près A peu près stables	très stables
Total	50,1	44,4	5,5
Milieu de résidence			
Rural	49,9	44,9	5,2
Rural pauvre	50,0	45,7	4,4
Urbain	50,9	43,0	6,2
Urbain pauvre	57,7	39,4	2,9
Région			
Boké	48,0	44,5	7,5
Conakry	55,1	38,6	6,3
Faranah	49,7	48,0	2,3
Kankan	39,3	58,4	2,3
Kindia	50,8	40,3	8,9
Labé	28,6	60,8	10,6
Mamou	41,7	55,6	2,6
N'Zérékoré	71,3	26,5	2,2
Taille du ménage			
1-2	55,1	39,4	5,5
3-4	47,8	46,4	5,8
5-6	51,9	42,2	5,9
7+	49,5	45,4	5,1
Groupe socio-économique			
Salarié public	28,3	55,9	15,8
Salarié privé	49,8	43,0	7,2
Employeur	57,3	37,3	5,4
Ind. agricole	52,1	43,3	4,6
Ind. non agricole	46,8	48,1	5,0
Autres (apprenti, aides)	52,5	46,3	1,2
Sans-emploi	57,7	37,4	4,9
Sexe du chef			
Masculin	50,2	44,3	5,5
Feminin	49,8	45,0	5,3
Niveau d'instruction du chef			
Aucun	50,4	44,5	5,1
Primaire partiel	60,0	35,9	4,1
Primaire complet	50,6	47,3	2,1
Secondaire partiel	52,7	43,4	3,9
Secondaire complet	40,5	58,0	1,5
Post Secondaire	35,0	50,9	14,1

Tableau 4.7: Pourcentage des ménages qui estiment avoir des difficultés à satisfaire certains besoins de base

	Alimentation	Habillement	Accès à l'eau courante	Accès à l'électricité	Qualité du logement (loué ou non)	Soins, médic. en cas de maladie	Soins corporels	Moyens de transport utilisés	Moyens de communic. (téléphone)	Education des enfants	Loisirs
Total	72,5	80,6	70,7	93,9	76,7	80,8	76,3	87,5	89,9	74,9	93,9
Milieu de résidence											
Rural	72,4	80,6	67,7	96,4	80,2	82,2	79,1	89,2	94,8	78,5	94,0
Rural pauvre	74,8	82,1	68,4	96,4	83,3	84,4	82,8	90,8	96,3	79,9	94,1
Urbain	72,8	80,8	78,3	87,5	67,7	77,3	69,0	83,1	77,3	65,5	93,5
Urbain pauvre	79,3	87,6	82,2	93,0	75,2	86,6	77,6	90,8	89,5	74,9	96,6
Région											
Boké	54,0	67,3	47,5	89,6	54,4	74,2	74,3	82,8	83,9	60,2	94,8
Conakry	76,0	85,4	82,3	88,5	66,7	78,1	67,5	82,1	77,1	62,4	93,8
Faranah	61,4	80,2	64,4	98,2	75,1	78,6	70,7	94,9	96,8	78,3	97,4
Kankan	74,8	83,3	74,9	97,6	83,3	85,5	85,5	91,0	91,5	81,4	97,1
Kindia	83,4	85,5	73,0	92,3	88,3	85,3	80,2	86,5	92,3	81,9	89,2
Labé	62,4	73,1	63,7	97,6	78,7	79,1	71,2	86,8	93,4	68,5	97,5
Mamou	55,8	65,9	70,9	87,0	66,5	66,8	66,0	79,7	85,2	66,1	85,0
N'Zérékoré	89,5	90,5	76,2	98,8	88,3	89,4	87,1	94,0	97,7	90,6	95,7
Groupe socio-économique											
Salarié Public	66,7	77,7	72,0	87,4	70,8	69,2	67,1	79,6	75,8	57,7	90,8
Salarié Privé	70,7	78,5	68,7	82,0	67,5	74,1	63,7	82,5	76,8	67,4	91,2
Employeur	64,7	77,1	81,5	89,4	65,2	73,7	69,8	74,7	72,2	63,2	96,3
Ind. agricole	74,1	81,3	67,8	96,0	80,4	83,1	80,6	90,1	94,8	79,8	93,7
Ind. non-agricole	69,5	79,7	76,8	93,8	73,9	78,8	70,4	85,0	85,7	69,8	95,2
Autres employés	66,4	80,2	55,2	97,6	95,9	87,0	83,8	98,9	97,6	83,3	98,9
Sans-emploi	74,6	81,2	72,9	91,9	70,6	81,7	74,8	85,4	86,5	71,9	94,6
Sexe du chef											
Masculin	72,9	81,6	71,7	94,0	78,0	81,2	76,7	87,7	89,8	75,2	94,0
Feminin	71,0	76,5	66,3	93,6	71,1	79,1	74,1	86,5	90,3	73,6	93,4
Niveau d'instruction du chef											
Aucun	73,3	81,4	70,4	95,0	78,4	82,5	78,0	88,7	92,4	77,3	94,5
Primaire partiel	74,4	79,7	69,9	95,3	75,7	81,0	75,2	87,1	90,7	72,2	92,9
Primaire complet	74,6	79,1	77,3	95,6	74,4	82,7	74,6	84,4	86,1	69,4	94,7
Secondaire partiel	72,9	80,7	73,9	91,5	76,4	78,1	74,9	86,2	85,7	73,8	93,5
Secondaire complet	83,6	80,2	72,1	86,8	75,2	83,5	73,0	87,2	75,8	75,7	98,3
Post Secondaire	61,4	73,9	67,7	83,6	61,7	65,8	61,4	77,7	70,7	55,8	88,8

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 4.8: Répartition des ménages (en %) selon leur stratégie d'ajustement face à une baisse de revenu

	Réduire le nombre de repas	Acheter les mêmes produits en petite quantité	Acheter d'autres produits moins chers	Sacrifier les dépenses d'éducation	Sacrifier les dépenses de santé	Sacrifier les dépenses de transport	Chercher un logement moins cher	Sacrifier les dépenses de type loisirs	Réduire la taille du ménage
Total	79,4	83,6	88,0	45,4	39,6	72,4	55,4	75,5	19,2
Milieu de résidence									
Rural	79,7	83	87,6	49,4	42,7	75,6	54,2	76,6	20,6
Rural pauvre	81,5	83,6	89,1	51,7	46,4	76,1	54,0	76,8	19,4
Urbain	78,5	85,6	89,1	35,0	31,6	64,2	58,4	72,5	15,6
Urbain pauvre	88,2	91,3	95,4	40,6	37,4	72,8	53,6	71,9	15,4
Région									
Boké	72,8	77,3	91,6	24,7	26,6	54,3	28,6	44,4	13,8
Conakry	77,3	89,7	89,4	28,6	27,6	59,1	58,5	71,7	13,0
Faranah	80,7	73,4	88,2	42,9	36,4	79,7	23,0	83,5	19,8
Kankan	73,3	65,8	71,7	35,0	26,3	50,1	54,9	63,4	16,5
Kindia	94,5	94,0	96,0	67,4	63,8	90,4	79,7	78,3	22,1
Labé	63,7	79,2	79,8	41,0	39,4	79,1	45,7	87,4	17,3
Mamou	76,1	86,1	94,8	49,4	23,6	78,2	51,6	73,4	11,1
N'Zérékoré	87,0	90,0	89,9	60,6	54,0	80,7	70,9	89,3	31,3
Taille du ménage									
1-2	79,3	84,5	87,0	51,8	42,5	71,6	53,3	72,4	19,6
3-4	75,9	84,2	87,3	50,7	43,3	73,9	55,1	74,1	19,8
5-6	80,5	84,9	88,9	47,0	42,0	74,0	56,9	76,9	19,5
7+	79,9	82,5	87,8	42,0	36,6	71,0	54,8	75,4	18,7
Superficies des terres									
Aucun	78,9	86,9	88,9	38,0	35,2	65,9	61,8	74,4	16,4
< 1 ha	72,2	82,6	84,9	44,1	37,9	76,3	50,0	80,6	18,2
1-1.99 ha	82,9	84,1	89,2	50,6	43,6	78,7	60,6	75,2	16,6
2-3.99 ha	80,9	83,0	89,8	47,9	43,3	72,2	52,4	71,4	21,4
4-5.99 ha	81,2	80,1	87,5	48,8	42,3	71,4	50,3	77,8	24,9
6+ ha	81,3	81,4	85,5	49,4	35,8	75,9	53,5	76,8	19,5

	Réduire le nombre de repas	Acheter les mêmes produits en petite quantité	Acheter d'autres produits moins chers	Sacrifier les dépenses d'éducation	Sacrifier les dépenses de santé	Sacrifier les dépenses de transport	Chercher un logement moins cher	Sacrifier les dépenses de type loisirs	Réduire la taille du ménage
Type de bétail									
Pas de bétail	83,0	87,2	90,6	46,8	42,1	71,6	60,2	75,0	20,4
Petit bétail seul	77,3	83,3	86,3	45,6	37,7	74,9	51,0	78,5	18,0
Gros bétail seul	71,5	78,7	82,3	42,5	33,0	66,3	54,4	70,5	16,7
Les deux	73,8	75,1	84,4	42,0	36,8	74,9	45,6	76,3	17,8
Groupe socio-économique									
Salarié Public	72,3	85,8	86,0	27,3	28,6	66,6	57,6	75,1	13,8
Salarié Privé	78,6	85,0	83,7	34,0	31,2	62,1	53,2	70,8	16,8
Employeur	84,3	86,4	97,8	45,5	48,6	76,8	57,9	83,4	18,9
Ind. agricole	80,9	82,9	88,4	51,2	44,5	76,0	56,3	76,7	21,2
Ind. non-agricole	76,7	84,2	88,3	41,9	35,5	70,3	54,1	75,2	16,7
Autres employés	94,9	62,6	94,9	39,9	28,5	62,8	49,2	50,3	25,6
Sans-emploi	79,1	83,6	87,4	36,7	31,2	66,1	52,6	72,5	17,4
Sexe du chef									
Masculin	79,9	83,5	87,9	44,9	38,9	72,0	55,3	76,0	19,2
Feminin	76,9	84,1	88,4	47,2	42,4	74,1	55,6	73,4	19,2
Situation de famille du chef									
Célibataire	83,8	87,6	89,6	45,9	40,9	64,0	49,6	62,9	27,2
Marié monogame	81,6	85,0	88,9	46,5	42,2	72,6	58,3	75,7	19,9
Marié polygame	75,9	81,7	86,1	43,3	36,0	71,4	51,8	75,2	17,2
Union libre/concubinage	94,8	47,8	84,0	38,0	9,5	53,1	53,1	84,0	0,0
Divorcé/séparé	85,1	83,4	91,4	50,1	47,3	74,5	60,4	83,8	26,5
Veuf(ve)	81,4	84,4	90,3	47,5	40,8	75,9	56,2	75,6	21,6
Niveau d'instruction du chef									
Aucun	79,4	83,1	88,0	47,8	41,2	73,5	55,9	74,6	19,1
Primaire partiel	82,9	84,2	90,1	43,7	38,0	73,8	51,8	80,6	22,2
Primaire complet	80,5	81,8	87,7	41,5	36,5	67,8	49,7	74,7	19,2
Secondaire partiel	79,8	87,1	89,3	41,2	37,7	69,2	53,3	78,9	20,9
Secondaire complet	85,5	90,6	96,7	38,7	38,1	65,5	57,8	78,9	10,1
Post Secondaire	74,1	84,2	83,9	28,9	28,1	65,3	57,9	75,3	15,7

Source /MEFP/DNS/QUIBB-2007

:

ANNEXE 5

Tableau 5.82 : Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement

	Raisons de mécontentement								
	Pourcentage mécontents	Livres/fournitures	Enseignement	Enseignants absents	Manque enseignants	Effectifs pléthoriques	Établissements	Trop cher	Autre
Ensemble	68,9	50,5	12,6	14,3	15,6	34,9	8,8	24,3	7,6
Milieu de résidence									
Rural	70,7	58,0	14,4	14,2	18,5	29,5	11,1	18,0	10,1
Rural pauvre	69,6	57,4	14,7	12,8	18,5	29,3	11,0	18,2	11,4
Urbain	67,0	42,3	10,6	14,5	12,5	40,7	6,2	31,0	4,8
Urbain pauvre	63,5	39,9	11,5	14,9	10,7	44,6	5,1	29,1	5,4
Région									
Boké	57,7	64,3	10,3	15,9	10,1	26,0	6,9	37,8	0,7
Conakry	66,9	36,3	7,0	15,1	11,3	39,8	3,9	37,8	3,9
Faranah	47,6	50,9	21,2	18,1	20,6	43,8	10,0	19,4	5,7
Kankan	74,9	59,3	10,3	12,9	20,1	30,5	21,4	12,4	13,8
Kindia	79,4	75,4	12,5	15,9	16,5	32,9	12,2	18,2	1,6
Labé	83,1	24,1	24,2	15,1	26,6	26,7	7,4	19,2	12,5
Mamou	52,8	40,1	27,8	30,1	19,4	30,9	13,4	17,7	12,7
N'Zérékoré	76,8	57,7	11,0	6,4	14,3	37,2	8,7	12,6	15,8
Groupe socio-économique									
Salarié public	66,3	47,2	7,6	13,2	13,8	36,3	7,1	31,8	5,1
Salarié privé	62,2	39,2	9,2	16,5	7,0	34,8	3,8	36,5	2,6
Employeur	65,3	59,5	2,9	13,6	16,7	46,2	2,1	21,2	3,2
Ind. agricole	70,0	60,6	14,7	14,1	19,6	29,9	11,7	17,7	9,1
Ind. non agricole	68,5	43,6	13,4	14,2	12,7	39,1	7,5	27,5	7,2
Autres employés	60,9	58,2	0,0	2,4	0,0	21,0	3,5	6,7	18,4
Sans-emploi	72,0	43,8	11,6	15,5	15,4	39,1	7,2	24,4	7,8
Sexe									
Masculin	69,3	51,5	12,1	14,7	16,4	34,8	9,0	23,9	7,4
Féminin	68,3	49,0	13,2	13,9	14,6	35,0	8,4	24,8	7,9
Type d'école									
Primaire	68,8	51,5	13,0	12,6	15,2	31,7	9,3	23,9	7,7
Gouvernement	71,7	55,8	14,4	13,9	16,1	35,3	9,1	14,8	8,7
Privée	56,0	26,0	5,0	4,9	4,1	10,5	5,7	78,5	2,6
Autre	61,9	46,5	11,1	12,7	37,0	27,1	30,9	29,7	3,5
Secondaire	71,6	50,2	12,6	18,7	16,9	41,8	7,6	23,1	7,1
Gouvernement	74,8	53,4	13,6	20,9	18,3	46,7	8,4	14,6	7,9
Privée	55,9	27,6	5,2	4,1	7,1	7,7	2,1	81,4	1,6
Autre	55,9	46,7	16,4	9,6	8,0	36,1	0,0	44,0	2,9
Autre	57,4	38,8	6,5	10,3	14,1	34,4	8,9	36,0	9,4
Gouvernement	71,6	43,3	9,0	15,5	20,6	49,2	6,2	19,0	11,9
Privée	42,9	26,0	2,8	2,4	4,3	7,1	13,9	68,6	6,1
Autre	49,7	72,7	0,0	0,0	0,0	38,5	9,5	21,9	0,9

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 8.13 : Structure de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains

	% de la consommation du sous poste			Part de l'autoconsommation (%)	% dans consommation sous poste	% dans consommation alimentaire
	Conakry	Autres Urbains	Rural			
Riz blanc importé	42,6	38,4	24,1	6,0	28,8	13,9
Riz local barabara	13,1	24,8	33,3	44,3	29,1	14,0
Riz local blanc	1,2	3,9	8,5	12,3	6,7	3,2
Maïs	1,5	4,1	7,6	10,2	6,2	3,0
Fonio	2,4	3,5	7,9	10,6	6,4	3,1
Mil/ Sorgho	,4	,4	2,3	3,0	1,7	0,8
Autres céréales	,2	,0	,0	,0	,1	0,0
Manioc	4,1	5,9	6,9	7,9	6,3	3,0
Patate douce	1,3	1,5	1,6	2,2	1,6	0,8
Taro	,9	,8	1,1	1,5	1,0	0,5
Igname	1,2	,7	,2	,3	,4	0,2
Pomme de terre	3,8	1,3	,2	,3	,9	0,4
Banane plantain (loco)	2,5	,8	,3	,4	,7	0,3
Autres tubercules et féculents	,1	,0	,0	,0	,0	0,0
Pain	23,9	13,4	5,8	,9	9,6	4,6
Pâtes alimentaires	,8	,3	,1	,0	,3	0,1
Autres produits à base de farine	,2	,2	,1	,2	,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	48,1

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 8.14 Répartition (%) de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon la région naturelle

	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	Ensemble
Riz blanc importé	42,6	35,9	27,2	17,9	22,4	28,8
Riz local barabara	13,1	33,6	20,2	31,4	45,3	29,1
Riz local blanc	1,2	4,8	6,0	6,9	13,9	6,7
Maïs	1,5	2,1	12,0	12,3	1,7	6,2
Fonio	2,4	5,5	12,5	8,0	1,5	6,4
Mil/ Sorgho	,4	1,8	1,3	4,9	,3	1,7
Autres céréales	,2	,0	,0	,0	,1	,1
Manioc	4,1	5,9	6,6	8,8	6,0	6,3
Patate douce	1,3	,6	2,8	1,6	1,2	1,6
Taro	,9	,4	2,2	,3	,9	1,0
Igname	1,2	,3	,1	,8	,2	,4
Pomme de terre	3,8	,4	,7	,2	,0	,9
Banane plantain (loco)	2,5	,1	,0	,1	1,4	,7
Autres tubercules et féculents	,1	,0	,0	,0	,0	,0
Pain	23,9	8,5	8,1	6,5	4,7	9,6
Pâtes alimentaires	,8	,0	,1	,2	,4	,3
Autres produits à base de farine	,2	,2	,1	,0	,1	,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 8.15 Répartition (%) de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon la région administrative

	Boké	Conakry	Farannah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré.	Ens.
Riz blanc importé	33,6	42,6	18,7	18,2	33,7	37,0	20,5	22,6	28,8
Riz local barabara	34,8	13,1	41,7	29,9	34,6	3,8	28,2	43,5	29,1
Riz local blanc	6,2	1,2	7,3	6,6	5,5	4,6	5,3	15,2	6,7
Maïs	3,8	1,5	7,3	13,1	2,5	14,1	11,1	1,8	6,2
Fonio	4,1	2,4	6,6	7,6	5,7	15,9	13,0	1,2	6,4
Mil/ Sorgho	1,5	,4	3,3	4,8	2,4	1,2	,8	,3	1,7
Autres céréales	,0	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,1	,1
Manioc	4,6	4,1	6,5	9,4	6,8	5,6	7,9	6,3	6,3
Patate douce	,7	1,3	1,3	1,8	,5	3,9	2,5	1,2	1,6
Taro	,4	,9	,6	,2	,3	2,9	2,2	1,0	1,0
Igname	,1	1,2	,2	1,1	,3	,1	,1	,2	,4
Pomme de terre	,5	3,8	,2	,2	,2	,9	,8	,0	,9
Banane plantain (loco)	,1	2,5	,5	,1	,1	,0	,1	1,5	,7
Autres tubercules et féculents	,0	,1	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Pain	9,5	23,9	5,4	6,9	7,1	9,9	7,1	4,6	9,6
Pâtes alimentaires	,0	,8	,3	,1	,0	,0	,2	,4	,3
Autres produits à base de farine	,1	,2	,1	,0	,2	,0	,2	,1	,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

Tableau 8.16: Répartition (%) de la consommation du sous poste céréales, tubercules et pains selon le milieu de résidence

	Conakry	Autres Urbains	Rural	Ensemble
Riz blanc importé	42,6	38,4	24,1	28,8
Riz local barabara	13,1	24,8	33,3	29,1
Riz local blanc	1,2	3,9	8,5	6,7
Maïs	1,5	4,1	7,6	6,2
Fonio	2,4	3,5	7,9	6,4
Mil/ Sorgho	0,4	0,4	2,3	1,7
Autres céréales	0,2	0,0	0,0	0,1
Manioc	4,1	5,9	6,9	6,3
Patate douce	1,3	1,5	1,6	1,6
Taro	,9	,8	1,1	1,0
Igname	1,2	,7	,2	,4
Pomme de terre	3,8	1,3	,2	,9
Banane plantain (loco)	2,5	,8	,3	,7
Autres tubercules et féculents	,1	,0	,0	,0
Pain	23,9	13,4	5,8	9,6
Pâtes alimentaires	,8	,3	,1	,3
Autres produits à base de farine	,2	,2	,1	,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : /MEFP/DNS/QUIBB-2007

ANNEXE 10 :

Tableau 10.2bis: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie

	Oui, très bien	Oui plutôt bien	Non, pas vraiment	Non pas du tout	Sans opinion
Total	20,2	20,9	27,2	23,5	8,2
Milieu de résidence					
Rural	22,5	22,7	25,5	19,0	10,3
Rural pauvre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Urbain	15,5	17,3	30,6	32,7	3,9
Urbain pauvre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Région					
Boké	27,5	16,9	20,6	13,1	21,9
Conakry	15,9	14,8	31,5	36,6	1,2
Faranah	28,2	18,6	15,9	31,8	5,6
Kankan	17,6	26,9	26,8	22,4	6,3
Kindia	18,5	16,1	26,9	27,2	11,4
Labé	21,6	27,1	36,8	13,2	1,4
Mamou	14,0	26,4	25,4	26,2	7,9
N'Zérékoré	23,5	25,4	26,6	11,3	13,2
Groupe d'âge					
18-24	19,7	18,4	28,1	27,0	6,9
25-29	20,5	19,9	26,8	24,2	8,5
30-34	19,3	22,6	26,4	24,5	7,3
35-39	22,1	21,6	26,5	22,4	7,5
40-44	20,1	23,5	28,0	22,6	5,8
45-49	21,4	22,6	27,3	20,8	8,0
50-54	21,0	22,9	28,0	20,5	7,6
55-59	22,4	20,4	25,4	23,4	8,4
60+	17,8	21,0	26,7	20,3	14,1
Groupe socio-économique					
Salarié public	13,0	22,1	34,5	29,8	0,5
Salarié privé	12,4	19,8	30,6	35,1	2,1
Employeur	7,6	18,4	36,3	31,1	6,5
Ind.P agricole	24,9	23,9	24,0	19,2	8,1
Ind. non agricole	15,3	18,3	30,5	30,4	5,5
Autres (apprenti, aides)	21,6	20,8	24,1	20,5	13,0
Sans-emploi	15,6	16,9	31,3	26,5	9,7
Sexe					
Masculin	17,8	21,0	29,3	26,8	5,1
Féminin	22,1	20,9	25,4	20,9	10,7
Niveau d'instruction					
Aucun	21,6	21,6	25,9	20,8	10,1
Primaire partiel	17,7	21,1	28,5	26,9	5,9
Primaire complet	21,0	19,4	27,4	27,5	4,7
Secondaire partiel	16,6	19,2	30,8	30,4	3,0
Secondaire complet	19,9	17,1	33,3	26,8	2,9
Post Secondaire	12,8	17,5	31,7	37,0	1,0

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

Tableau 10.3bis: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur les caractéristiques essentielles de la démocratie

	Liberté d'expression de la presse	Egalité devant la loi	Bonne justice	Bonne gestion des affaires publiques	Renforcer les pouvoirs à la base/ Décentralisation	Liberté politique	Elections libres et transparentes	Liberté de voyager	Liberté de religion	Autre	Ne sait pas/sans opinion
Total	75,7	79,6	80,2	76,3	72,9	76,6	77,7	72,1	69,4	17,4	5,8
Milieu de résidence											
Rural	71,1	76,4	77,5	72,6	68,7	73,0	74,2	67,6	64,3	18,1	6,4
Rural pauvre	67,8	73,4	75,1	69,0	64,3	69,6	70,8	63,3	60,3	18,3	7,0
Urbain	84,8	86,0	85,7	83,8	81,2	83,9	84,8	81,3	79,6	16,0	4,4
Urbain pauvre	82,7	84,3	84,4	81,3	79,2	81,9	84,3	80,1	77,9	12,3	4,7
Région											
Boké	51,0	54,5	56,0	56,2	50,3	49,5	50,9	47,5	47,4	12,2	26,8
Conakry	92,0	91,2	90,9	90,3	89,6	91,2	91,2	90,2	90,3	14,8	3,1
Faranah	68,0	77,6	79,4	69,6	67,2	76,4	74,5	71,6	66,2	3,5	0,3
Kankan	63,3	73,0	71,1	67,1	63,0	66,4	65,5	51,4	48,5	20,7	2,4
Kindia	89,6	94,6	95,3	94,6	88,1	88,1	91,2	87,6	89,0	22,0	0,4
Labé	90,7	87,7	96,5	91,3	88,9	91,2	91,1	87,0	80,1	23,4	0,8
Mamou	71,5	83,1	75,0	70,8	68,0	70,3	75,6	67,4	62,1	15,0	7,0
N'Zérékoré	62,0	64,2	66,4	56,9	53,6	65,0	66,9	57,7	51,4	20,9	10,0
Groupe d'âge											
18-24	78,4	80,9	80,7	78,3	75,5	78,5	79,8	74,6	72,7	18,1	5,2
25-29	75,5	78,9	80,6	75,9	74,4	77,4	77,1	73,0	69,4	18,5	5,6
30-34	77,1	80,1	81,4	77,8	74,3	78,5	78,1	73,2	70,8	19,7	5,9
35-39	74,9	79,8	79,8	75,7	71,3	75,5	77,4	71,9	68,8	15,5	5,4
40-44	77,9	81,6	82,4	78,1	74,0	78,9	79,7	74,7	71,4	18,0	4,1
45-49	73,1	78,0	78,4	73,6	70,6	75,5	77,0	70,9	67,6	15,5	6,7
50-54	76,6	81,5	83,2	78,9	74,2	78,2	79,1	72,6	69,8	17,3	5,3
55-59	75,5	80,1	80,9	76,6	73,1	76,2	78,5	69,6	66,9	17,2	6,1
60+	69,8	75,2	75,8	71,0	66,2	70,2	72,3	65,6	63,1	15,9	7,6
Groupe socio-économique											
Salarié public	91,2	90,9	91,7	89,0	87,2	90,4	90,7	84,6	85,4	20,3	1,9
Salarié privé	87,0	87,2	89,6	85,3	81,3	85,6	86,1	81,9	83,2	17,8	2,8
Employeur	78,5	81,3	88,0	76,8	76,2	79,8	79,3	76,3	73,3	13,2	2,7
TCP agricole	72,2	77,3	78,6	73,5	69,1	74,2	75,0	68,1	64,3	18,3	6,7
TCP non agricole	82,6	85,3	85,3	82,9	79,7	83,1	83,8	79,7	76,7	15,4	4,6
Autres (apprenti, aides)	68,4	75,9	75,3	71,1	67,8	69,6	72,9	66,4	63,9	17,3	4,8
Sans-emploi	78,2	78,9	79,1	76,9	75,1	77,5	78,6	74,8	73,6	17,1	6,5
Sexe											
Masculin	79,4	84,3	84,6	80,1	75,9	80,4	82,1	75,1	73,0	18,4	3,9
Feminin	72,7	75,8	76,7	73,3	70,5	73,6	74,3	69,8	66,5	16,6	7,2
Niveau d'instruction											
Aucun	72,1	77,1	77,7	73,5	69,9	73,5	75,0	68,8	65,9	17,7	6,6
Primaire partiel	78,2	79,6	81,2	76,5	74,2	78,9	79,5	73,7	69,3	15,1	5,1
Primaire complet	79,7	85,7	84,8	82,7	78,1	82,1	82,0	78,6	76,7	17,9	4,2
Secondaire partiel	85,0	86,0	86,4	83,2	80,1	84,7	84,7	80,4	78,1	16,1	3,6
Secondaire complet	89,5	90,3	91,1	88,5	86,8	89,1	90,2	87,2	87,5	16,0	2,2
Post Secondaire	91,9	91,4	92,1	89,8	87,5	90,3	90,7	87,3	87,7	19,5	2,1

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

Tableau 10.6bis: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur les partis politiques

	Opinion sur la classe politique			
	Reflète les préoccup. de la population	Ne pense qu'à son intérêt personnel	Ne joue pas bien son rôle/ pas dynamique	Parti à caract. ethnique/ régionaliste
Total	32,6	34,0	19,7	13,7
Milieu de résidence				
Rural	38,1	31,6	15,2	15,2
Rural pauvre	0,0	0,0	0,0	0,0
Urbain	21,2	38,8	29,2	10,8
Urbain pauvre	0,0	0,0	0,0	0,0
Région				
Boké	25,9	40,9	21,2	12,0
Conakry	14,2	42,3	35,3	8,2
Faranah	36,3	31,9	22,7	9,1
Kankan	49,4	27,9	13,1	9,6
Kindia	35,8	30,9	16,0	17,2
Labé	34,6	37,6	15,8	12,0
Mamou	24,0	29,7	14,2	32,1
N'Zérékoré	42,7	29,2	12,9	15,2
Groupe d'âge				
18-24	29,2	34,1	24,1	12,6
25-29	32,5	32,3	21,8	13,3
30-34	32,4	33,9	20,3	13,3
35-39	33,5	33,7	18,3	14,5
40-44	33,8	34,2	18,7	13,3
45-49	32,0	35,9	17,6	14,5
50-54	33,5	32,6	21,1	12,8
55-59	36,9	34,1	14,6	14,4
60+	34,9	34,8	14,2	16,1
Groupe socio-économique				
Salarié public	21,4	37,4	28,6	12,6
Salarié privé	17,9	36,9	31,1	14,0
Employeur	24,7	40,7	27,7	6,9
TCP agricole	39,6	31,7	14,8	13,9
TCP non agricole	25,0	37,7	23,8	13,5
Autres (apprenti, aides)	36,0	31,6	17,0	15,3
Sans-emploi	24,2	36,3	27,0	12,5
Sexe				
Masculin	31,5	34,9	20,9	12,7
Féminin	33,4	33,2	18,8	14,5
Niveau d'instruction				
Aucun	35,8	33,0	16,9	14,4
Primaire partiel	28,6	36,1	23,0	12,3
Primaire complet	26,5	36,2	24,9	12,5
Secondaire partiel	25,6	36,1	26,5	11,9
Secondaire complet	14,9	38,9	35,5	10,7
Post Secondaire	17,6	37,2	32,6	12,5

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

Tableau.10.7: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur ce qu'il faut pour redynamiser la vie politique

	Refondation des partis politiques	Rajeunir la classe politique	Créer le statut de l'opposition	Autre	Sans opinion
Total	25,1	34,2	17,5	5,7	17,6
Milieu de résidence					
Rural	24,5	32,2	17,0	5,0	21,3
Rural pauvre	24,2	34,8	14,3	5,6	21,1
Urbain	26,2	38,3	18,5	7,2	9,8
Urbain pauvre	24,5	32,2	17,0	5,0	21,3
Région					
Boké	21,6	25,2	11,0	1,1	41,1
Conakry	28,2	39,6	17,5	8,8	5,9
Faranah	21,7	37,2	19,0	1,1	21,0
Kankan	24,0	27,9	22,5	11,2	14,3
Kindia	24,9	36,1	15,6	0,5	22,8
Labé	31,4	31,5	23,2	6,5	7,3
Mamou	21,4	26,4	27,7	3,5	20,9
N'Zérékoré	23,8	38,6	9,9	8,4	19,3
Groupe d'âge					
18-24	25,0	37,4	17,3	6,2	14,2
25-29	23,9	34,3	16,6	6,5	18,6
30-34	23,2	36,4	17,1	5,4	18,0
35-39	25,7	32,9	17,8	6,6	17,1
40-44	26,5	36,3	16,1	5,8	15,4
45-49	25,8	36,0	16,5	4,6	17,2
50-54	28,6	29,9	19,7	5,0	16,8
55-59	27,3	29,7	18,4	5,6	19,0
60+	22,8	29,1	18,8	4,7	24,6
Groupe socio-économique					
Salarié public	31,2	34,0	24,7	7,1	3,0
Salarié privé	26,0	40,9	20,0	8,1	5,0
Employeur	19,5	53,8	15,0	2,5	9,1
Ind. agricole	25,1	33,7	16,3	4,9	20,0
Ind. non agricole	25,5	36,1	19,5	6,1	12,9
Autres (apprenti, aides)	25,5	32,0	14,6	6,6	21,2
Sans-emploi	23,5	32,6	19,7	6,6	17,6
Sexe					
Masculin	26,0	37,0	19,4	5,6	12,0
Féminin	24,3	32,0	15,9	5,9	21,9
Niveau d'instruction					
Aucun	24,8	32,2	16,9	5,4	20,8
Primaire partiel	26,5	36,3	14,5	6,7	16,0
Primaire complet	23,6	39,5	17,4	7,5	12,0
Secondaire partiel	25,6	41,9	19,1	4,9	8,4
Secondaire complet	21,1	44,5	23,7	5,9	4,9
Post Secondaire	27,8	35,8	23,5	9,9	3,1

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

Tableau 10.8a: Proportion de la population de 18 ans et plus qui estime avoir confiance aux institutions/services/organismes

	L'admini st. (en général)	Le système judiciaire	La sécurité	Le système de santé	Le système d'éducation	L'administ. Fiscale	L'Assemblée nationale	La Cour Suprême	La presse publique	La presse privée	Les syndicats	Les partis politiques	Le Conseil communal
Total	30,8	20,6	21,6	33,7	41,7	15,0	17,5	18,1	28,6	51,2	77,2	25,6	20,9
Milieu de résidence													
Rural	33,3	24,8	26,2	38,9	44,3	18,3	21,6	22,1	30,4	46,9	76,7	29,0	24,7
Rural pauvre	32,6	24,9	26,4	39,3	45,9	18,6	21,9	22,4	30,5	45,4	76,9	29,0	25,6
Urbain	25,7	12,1	12,5	23,4	36,4	8,4	9,3	9,9	24,8	60,0	78,0	18,9	13,2
Urbain pauvre	23,3	13,6	14,3	23,8	35,5	8,9	9,6	10,6	22,7	54,5	76,6	20,7	13,5
Région													
Boké	28,1	24,6	26,8	38,5	39,1	18,5	17,8	18,7	28,8	43,6	58,4	22,3	20,3
Conakry	24,2	7,9	8,2	16,3	33,3	5,5	6,5	7,4	22,7	67,4	80,9	13,7	9,1
Faranah	51,9	32,0	31,8	45,0	53,8	24,3	26,5	27,8	38,2	52,9	79,7	40,7	32,8
Kankan	27,9	19,6	21,9	30,9	30,8	9,1	12,2	12,4	22,2	45,6	83,6	31,7	20,8
Kindia	14,9	11,5	14,3	25,7	37,3	8,1	11,4	12,9	18,3	36,1	70,5	10,3	12,3
Labé	34,4	30,0	28,5	46,5	51,8	20,9	29,8	33,7	36,0	67,2	90,5	28,8	30,2
Mamou	16,9	9,7	10,6	20,1	26,7	6,4	9,3	8,1	17,8	24,8	77,6	21,9	19,8
N'Zérékoré	51,2	37,2	37,9	55,1	60,3	31,5	32,3	30,6	45,6	56,9	75,5	44,4	32,7
Groupe d'âge													
18-24	27,1	16,4	17,2	28,3	37,5	12,6	14,4	14,4	24,9	50,8	75,4	22,8	17,0
25-29	31,0	19,4	21,2	33,0	40,0	14,3	16,5	17,4	27,9	52,1	77,0	26,3	20,3
30-34	29,7	20,0	21,4	33,7	41,2	13,8	17,4	18,2	29,3	50,9	76,9	24,4	19,0
35-39	31,1	20,9	22,4	33,8	42,1	16,5	18,3	18,2	29,2	50,5	77,8	26,8	20,8
40-44	31,4	20,6	20,9	33,2	42,8	15,1	17,8	17,8	28,9	52,5	77,5	25,0	21,3
45-49	32,9	21,8	23,9	36,3	43,1	16,4	19,1	19,6	29,6	48,6	77,5	26,4	21,1
50-54	34,1	24,2	23,3	39,6	47,4	15,1	17,2	18,8	30,6	56,0	80,1	26,4	23,5
55-59	35,4	25,6	25,5	38,6	46,0	17,2	19,7	21,4	31,9	53,3	78,5	28,9	24,7
60+	32,5	25,1	26,2	38,0	44,9	18,0	21,7	22,6	31,5	49,3	77,7	28,3	26,8
Groupe socio-économique													
Salarié public	27,3	12,5	13,3	28,6	40,3	6,9	10,1	12,0	23,6	63,2	79,4	16,6	11,2
Salarié privé	24,8	13,0	14,4	26,0	40,3	8,8	10,3	11,0	26,1	62,0	79,9	16,7	13,7
Employeur	26,9	17,2	16,2	21,7	33,0	11,7	7,3	13,3	25,7	54,5	77,3	26,8	16,7
TCP agricole	33,2	25,1	27,0	39,0	44,7	19,0	21,8	22,3	30,5	46,3	76,8	30,0	25,6
TCP non agricole	27,3	15,5	16,0	32,0	43,2	11,2	13,8	13,8	27,7	57,8	79,8	22,8	18,1
Autres (apprenti, aides)	30,8	21,8	22,5	34,2	39,3	14,6	17,4	17,9	27,2	49,0	77,1	26,3	18,8
Sans-emploi	30,2	16,5	16,4	25,2	36,5	12,2	13,5	14,5	27,3	55,0	74,7	20,6	16,8
Sexe													
Masculin	29,6	18,5	19,4	32,6	41,5	12,5	14,7	15,5	27,4	51,9	78,2	24,4	18,9
Féminin	31,7	22,3	23,4	34,6	41,9	17,0	19,7	20,1	29,5	50,6	76,4	26,7	22,4
Niveau d'instruction													
Aucun	32,2	22,9	24,0	35,4	42,3	16,7	19,3	19,8	29,4	48,3	76,9	27,3	23,1
Primaire partiel	31,1	21,8	23,3	39,9	47,0	16,3	18,8	19,5	32,6	58,3	76,8	28,1	21,2
Primaire complet	30,2	17,7	16,6	31,0	41,0	15,4	17,2	17,7	28,7	55,4	76,0	24,6	17,0
Secondaire partiel	26,4	13,5	15,1	27,9	38,6	9,4	11,8	12,6	24,3	56,9	77,5	21,1	14,7
Secondaire complet	23,8	9,5	9,9	24,4	35,0	7,4	8,3	9,9	22,2	58,9	77,2	18,2	10,9
Post Secondaire	24,5	9,7	8,9	21,1	36,7	6,9	7,6	8,3	24,0	64,2	81,3	13,8	9,6

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

Tableau 10.8b: Proportion de la population de 18 ans et plus qui estime avoir plus ou moins confiance aux institutions/services/organismes

	L'admini st. (en général)	Le système judiciaire	La sécurité	Le système de santé	Le système d'éducation	L'administ. Fiscale	L'Assemblée nationale	La Cour Suprême	La presse publique	La presse privée	Les syndicats	Les partis politiques	Le Conseil communal
Total	36,2	37,8	35,9	38,2	35,4	34,1	37,8	40,1	44,7	32,8	15,1	43,4	40,0
Milieu de résidence													
Rural	35,9	37,5	34,9	37,0	34,1	35,1	39,2	40,5	43,2	35,3	15,8	43,3	40,0
Rural pauvre	35,3	37,9	35,0	36,7	32,4	34,8	37,1	40,0	41,6	35,9	15,4	42,5	38,5
Urbain	36,9	38,4	37,8	40,7	38,0	32,1	35,1	39,5	47,7	27,8	13,8	43,6	40,0
Urbain pauvre	39,0	41,8	40,2	45,7	40,6	34,3	35,5	42,2	48,8	32,6	15,8	44,8	42,8
Région													
Boké	46,2	40,9	42,6	35,7	35,9	35,6	43,0	43,1	39,4	33,3	22,9	44,5	40,5
Conakry	35,3	36,7	36,9	39,7	37,6	28,1	29,4	36,1	47,6	21,6	10,8	41,3	37,5
Faranah	23,8	30,7	29,5	32,6	29,1	30,4	32,9	29,1	35,7	29,3	15,2	33,5	33,3
Kankan	39,2	42,6	37,7	42,2	41,3	43,8	45,9	48,3	49,7	38,7	11,3	50,3	41,9
Kindia	43,7	41,3	38,7	46,5	39,7	33,5	34,9	40,8	50,5	43,6	20,5	50,3	47,4
Labé	38,4	40,2	33,7	32,3	30,6	36,1	44,5	42,4	45,8	25,7	6,9	49,3	37,5
Mamou	30,2	28,0	25,1	37,6	35,9	29,6	33,8	35,4	40,1	41,8	13,0	39,1	31,9
N'Zérékoré	30,5	37,5	36,5	33,5	29,9	37,3	42,7	43,2	41,0	33,0	19,3	37,7	42,9
Groupe d'âge													
18-24	37,3	39,4	37,8	40,7	37,6	35,5	38,0	42,3	47,1	33,4	16,2	44,3	40,7
25-29	35,9	39,5	36,3	37,7	35,6	35,6	37,8	40,7	44,9	31,8	15,1	42,7	39,7
30-34	38,4	38,4	37,2	40,5	36,6	34,9	37,8	39,1	45,9	34,0	15,3	43,8	40,9
35-39	35,7	37,5	35,1	38,9	35,7	33,2	37,4	39,0	44,4	32,9	14,9	44,0	40,0
40-44	37,0	39,9	38,0	39,2	34,6	32,8	37,5	39,7	44,1	31,5	15,4	42,8	39,7
45-49	36,6	38,0	33,9	37,1	35,1	33,7	37,1	39,4	41,7	34,0	15,8	42,9	42,6
50-54	33,4	34,7	35,5	33,3	31,8	32,6	41,7	40,6	43,7	30,7	12,8	43,3	37,4
55-59	33,6	33,8	32,7	36,3	34,5	33,6	36,6	38,4	43,2	31,0	13,6	42,3	38,6
60+	35,1	34,7	32,7	35,2	32,8	32,5	37,1	38,6	43,1	33,8	14,6	43,0	39,0
Groupe socio-économique													
Salarié public	37,5	37,4	35,0	39,8	37,3	29,1	34,1	36,2	50,3	27,6	14,0	45,4	38,5
Salarié privé	36,6	37,8	36,0	41,1	37,7	24,9	33,1	38,2	42,1	25,4	12,3	39,5	38,4
Employeur	43,8	37,0	40,2	40,9	38,3	41,7	40,2	41,9	50,3	29,3	14,6	45,7	40,2
TCP agricole	36,2	37,6	35,2	37,4	34,3	34,7	38,9	39,9	43,8	36,2	16,7	43,2	40,0
TCP non agricole	37,4	37,1	37,1	39,0	34,9	31,2	36,6	40,3	46,1	29,0	12,9	44,3	41,1
Autres (apprenti, aides)	35,9	39,8	35,9	37,8	35,7	39,6	42,2	45,0	45,5	33,6	14,4	42,5	40,7
Sans-emploi	35,2	37,8	36,6	39,1	37,6	33,6	34,7	37,9	44,6	30,1	15,0	44,1	39,1
Sexe													
Masculin	36,3	37,5	35,6	38,1	35,3	32,8	38,2	39,8	45,4	33,0	14,4	43,8	39,9
Féminin	36,1	38,0	36,1	38,3	35,5	35,2	37,5	40,4	44,2	32,7	15,7	43,1	40,1
Niveau d'instruction													
Aucun	35,9	37,4	35,3	38,2	35,2	34,7	38,4	40,5	43,7	34,4	15,4	43,6	40,1
Primaire partiel	36,0	37,7	35,8	34,0	32,6	32,0	37,6	37,2	44,1	28,5	15,8	39,0	40,6
Primaire complet	32,7	38,6	37,7	41,0	35,0	32,0	37,2	41,8	47,7	31,7	16,3	44,7	40,7
Secondaire partiel	37,7	40,0	37,6	38,7	36,3	34,6	36,2	40,2	48,4	29,6	14,0	44,0	39,4
Secondaire complet	42,0	40,0	42,2	39,9	40,8	36,1	43,9	43,8	52,7	31,9	17,3	47,8	43,8
Post Secondaire	36,6	36,4	36,7	40,3	38,4	28,2	32,4	36,5	46,8	25,1	11,9	42,9	38,6

Source : MEFP/DNS/ELEP-2007

Tableau 10.8c: Proportion de la population de 18 ans et plus qui estime n'avoir pas confiance aux institutions/services/organismes

	L'admini st. (en général)	Le système judiciaire	La sécurité	Le système de santé	Le système d'éducation	L'administ. Fiscale	L'Assemblée nationale	La Cour Suprême	La presse publique	La presse privée	Les syndicats	Les partis politiques	Le Conseil communal
Total	29,2	37,1	38,2	23,5	18,3	46,1	39,9	37,1	21,9	10,8	3,8	25,8	33,4
Milieu de résidence													
Rural	27,6	33,4	35,0	19,9	17,2	42,0	34,8	33,0	21,9	12,7	4,2	22,7	29,8
Rural pauvre	28,3	32,8	34,7	19,4	17,1	41,8	36,3	32,9	23,1	13,5	3,9	22,9	29,8
Urbain	32,4	44,6	44,7	30,7	20,4	54,3	50,3	45,4	22,0	7,1	3,1	32,0	40,7
Urbain pauvre	33,9	40,7	41,6	26,5	20,0	52,4	50,7	43,1	24,1	8,6	3,6	30,1	38,5
Région													
Boké	15,5	24,0	19,8	15,1	14,1	35,0	28,6	27,9	20,7	12,3	8,0	22,7	27,5
Conakry	34,9	49,8	49,1	38,2	23,3	60,5	58,0	50,5	23,3	5,1	2,6	38,9	46,4
Faranah	22,6	35,5	37,4	21,0	15,5	43,7	39,3	41,7	24,7	16,1	3,5	23,9	32,2
Kankan	30,4	35,5	38,6	24,1	24,4	43,4	38,4	35,8	25,1	12,5	2,4	13,7	32,2
Kindia	39,5	45,0	45,1	25,7	20,8	56,1	51,3	43,8	28,8	17,6	7,1	35,6	35,6
Labé	26,1	28,9	36,7	20,2	16,8	42,2	24,8	22,9	17,2	6,3	1,9	21,1	31,2
Mamou	48,0	51,0	53,3	30,3	26,4	52,1	45,4	45,1	30,1	16,2	4,4	26,5	36,6
N'Zérékoré	15,0	21,5	22,5	8,0	6,2	28,0	21,1	22,7	9,8	6,7	1,9	14,4	20,5
Groupe d'âge													
18-24	30,9	39,0	40,0	25,8	19,6	46,6	42,1	37,8	22,5	10,3	3,7	27,0	36,1
25-29	28,0	35,5	37,4	23,6	18,8	44,4	40,1	36,2	21,3	10,2	3,3	25,0	33,5
30-34	28,3	37,6	37,6	22,0	18,4	47,0	40,4	38,4	20,4	10,1	3,9	27,2	34,6
35-39	29,5	37,1	37,9	22,7	17,8	45,5	39,8	38,3	21,6	11,3	3,6	23,9	33,6
40-44	28,7	36,0	37,9	24,2	19,1	48,1	41,0	38,6	22,8	12,3	4,1	27,6	34,0
45-49	27,1	35,7	37,8	22,5	17,5	45,5	39,4	36,8	24,3	12,4	3,3	25,8	30,6
50-54	30,0	37,9	37,9	23,6	17,4	48,5	37,2	36,7	21,7	9,2	4,1	26,3	34,3
55-59	29,3	38,2	39,8	21,9	16,1	45,9	40,3	37,0	22,1	11,4	5,1	25,4	32,7
60+	28,8	35,4	36,2	21,8	17,0	44,5	36,1	33,8	20,5	11,0	4,2	23,6	28,5
Groupe socio-économique													
Salarié public	31,0	44,8	45,9	26,4	17,4	58,6	49,8	46,2	20,4	4,0	1,5	33,0	44,4
Salarié privé	33,9	43,9	45,1	27,9	17,2	61,4	51,7	45,6	25,8	7,4	3,0	37,5	41,4
Employeur	24,5	41,1	39,4	32,3	22,7	41,0	46,8	38,6	19,8	12,0	2,0	19,8	36,9
Ind.P agricole	28,1	33,9	34,8	20,2	17,5	42,7	35,6	34,2	22,0	13,1	4,0	22,5	29,7
Ind non agricole	31,5	43,7	43,0	25,3	18,1	53,9	45,9	42,0	22,0	9,1	3,4	28,7	36,2
Autres (apprenti, aides)	28,8	32,8	36,5	22,3	19,4	39,8	34,6	31,3	21,6	11,1	4,2	24,7	33,7
Sans-emploi	28,3	38,8	40,1	28,8	18,8	47,1	44,6	40,5	21,1	7,8	3,9	28,4	36,3
Sexe													
Masculin	30,3	39,6	40,7	24,7	18,4	50,0	42,2	39,9	22,3	9,9	3,4	26,5	35,6
Féminin	28,3	35,2	36,3	22,6	18,1	43,0	38,1	34,9	21,6	11,5	4,1	25,2	31,7
Niveau d'instruction													
Aucun	28,5	35,4	36,7	22,0	18,1	44,1	37,8	35,2	22,3	12,2	4,2	24,1	31,2
Primaire partiel	27,7	35,7	36,4	21,1	15,6	46,1	38,5	37,8	17,8	8,2	2,6	27,4	32,7
Primaire complet	33,2	39,9	41,8	24,0	20,4	48,7	41,3	36,2	18,6	8,0	4,3	26,1	36,2
Secondaire partiel	30,7	40,9	41,8	27,8	19,4	50,5	46,0	41,7	21,6	7,6	3,1	29,1	39,8
Secondaire complet	29,6	46,1	43,4	31,4	19,7	51,7	43,4	42,2	21,1	5,0	1,7	29,9	40,6
Post Secondaire	34,5	48,9	49,3	33,6	19,4	60,0	54,3	50,0	23,9	5,4	2,0	37,9	45,7

Tableau 10.14a: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur la première priorité du gouvernement au cours des prochaines années

	Lutter contre l'insécur.	Plus de particip. des cit. aux déc.	Combat. hausse des prix	Assurer sécurité alim.	Fournir eau/ élect.	Respect droits humains	Désencl. int./ext. du pays	Éliminer inégal. de sexe	Lutter contre la corrup.	Org. des élections libres	Réal. Infrastr. socio éc.	Amél. le transport	Créer des emplois	Dévelop. la micro finance	Amél. la Gouvern.
Total	11,4	2,3	20,1	15,5	11,6	1,4	7,4	1,4	3,6	1,7	4,8	2,3	10,3	1,4	5,0
Milieu de résidence															
Rural	10,8	2,6	20,3	16,4	11,4	1,3	9,9	1,7	3,0	1,7	6,1	2,7	6,6	1,7	4,1
Rural pauvre	9,9	2,5	21,2	17,2	11,3	1,3	10,0	1,4	3,2	1,6	6,2	2,4	6,4	1,5	3,9
Urbain	12,5	1,5	19,8	13,7	12,1	1,5	2,2	0,7	4,8	1,6	2,4	1,6	17,8	0,8	6,9
Urbain pauvre	11,9	1,5	19,8	15,4	12,3	1,6	3,0	0,5	4,5	1,7	1,9	1,8	16,7	1,0	6,3
Région															
Boké	10,3	1,6	24,1	13,1	12,0	2,0	10,7	0,6	2,2	0,7	5,4	3,8	7,9	1,7	3,9
Conakry	13,7	1,1	19,6	11,7	12,0	1,4	1,0	0,4	5,1	1,2	1,2	0,9	22,4	0,3	8,0
Faranah	8,9	3,1	17,0	22,9	14,5	1,4	10,1	0,8	1,9	1,3	4,5	3,2	6,3	2,3	1,8
Kankan	8,3	2,8	23,1	16,1	7,7	0,8	7,7	1,6	5,5	4,5	3,8	3,3	8,6	1,0	5,4
Kindia	13,1	3,5	20,8	12,7	10,0	2,3	4,5	4,1	3,5	1,7	4,5	3,2	9,9	1,9	4,3
Labé	18,4	1,7	17,0	11,4	8,9	0,9	10,4	0,3	5,3	2,6	3,2	2,0	4,2	2,1	11,5
Mamou	18,1	4,2	22,4	11,7	9,4	1,7	7,3	2,4	3,5	1,2	3,4	1,8	8,5	1,4	3,2
N'Zérékoré	3,9	1,3	18,2	23,7	16,4	0,6	12,7	0,5	1,1	0,6	11,5	1,7	5,2	1,4	1,2
Groupe d'âge															
18-24	10,5	2,1	16,3	13,3	13,5	1,7	5,5	1,6	4,8	2,0	4,2	2,2	14,9	1,6	5,9
25-29	9,3	2,5	20,2	17,1	10,8	1,4	6,0	1,8	3,5	2,0	4,5	2,4	12,2	1,3	5,0
30-34	10,1	2,2	21,5	16,5	12,2	0,9	6,7	2,1	3,6	1,3	5,0	2,6	9,7	1,6	4,1
35-39	10,0	2,1	20,6	15,8	12,3	2,1	9,0	1,4	2,9	1,5	4,8	2,2	9,4	1,5	4,3
40-44	12,0	2,4	22,7	16,1	10,0	1,2	7,5	1,4	3,3	1,3	5,3	2,0	8,8	1,8	4,2
45-49	12,9	2,4	21,8	15,8	10,8	0,6	8,7	1,3	2,9	1,4	4,9	2,7	7,3	1,4	5,1
50-54	13,3	1,8	22,1	16,3	9,1	0,8	8,7	0,5	3,2	2,0	5,0	2,3	7,6	1,1	6,0
55-59	14,6	2,6	20,1	13,0	10,4	1,1	10,2	0,7	3,4	1,8	5,0	2,9	8,2	1,3	4,7
60+	13,4	2,3	21,6	17,1	11,2	1,4	8,4	0,6	2,8	1,3	5,6	2,1	6,5	0,8	4,7
Groupe socio-économique															
Salarié public	12,6	1,8	18,5	14,0	11,5	1,0	3,7	0,7	5,3	2,2	1,8	0,6	16,0	0,9	9,4
Salarié privé	14,0	1,9	15,2	12,5	10,1	1,4	3,0	1,3	5,6	0,9	2,7	2,0	20,9	1,3	7,2
Employeur	7,6	4,6	12,6	14,0	11,7	2,2	2,2	4,5	0,8	1,5	7,2	1,5	19,0	3,4	7,2
Ind. agricole	11,4	2,2	20,7	16,5	11,1	1,2	10,6	1,8	2,8	1,5	6,8	2,8	5,6	1,3	3,7
Ind.P non agricole	11,3	2,1	21,4	16,1	12,3	1,4	4,7	0,7	3,6	1,5	3,3	1,9	11,6	1,7	6,4
Autres (apprenti, aides)	8,6	3,2	20,1	16,6	12,7	1,7	6,8	1,3	4,1	2,3	3,4	2,3	11,4	1,6	4,0
Sans-emploi	12,8	1,8	18,6	12,3	11,8	1,6	4,0	0,9	4,5	1,7	3,4	1,9	17,0	1,1	6,5
Sexe															
Masculin	13,4	2,4	16,9	13,3	10,6	1,4	8,5	0,6	4,0	1,6	5,6	2,3	12,5	1,2	5,7
Féminin	9,7	2,1	22,6	17,2	12,4	1,4	6,5	2,0	3,3	1,7	4,2	2,4	8,5	1,6	4,4
Niveau d'instruction															
Aucun	11,2	2,3	21,3	16,1	11,7	1,3	8,2	1,6	3,3	1,8	5,0	2,6	7,6	1,5	4,3
Primaire partiel	9,1	2,1	20,5	17,8	10,9	1,3	8,8	0,9	3,0	0,8	6,9	1,5	9,9	1,0	5,5
Primaire complet	11,1	2,8	16,9	14,0	11,9	1,8	7,0	0,8	2,6	1,6	5,5	1,8	15,2	0,8	6,2
Secondaire partiel	12,3	2,3	16,0	13,2	11,5	1,5	4,6	0,8	4,4	1,5	4,2	1,8	18,3	1,2	6,3
Secondaire complet	13,9	1,4	15,6	9,9	13,3	1,8	1,5	0,6	6,4	0,8	3,3	0,9	22,3	0,7	7,6
Post Secondaire	13,4	1,3	15,1	11,8	10,5	1,3	2,9	0,7	5,8	2,1	2,1	1,1	22,7	0,6	8,6

Tableau 10.14b: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur la deuxième priorité du gouvernement au cours des prochaines années

	Lutter contre l'insécur.	Plus de particip. des cit. aux déc.	Combat. hausse des prix	Assurer sécurité alim.	Fournir eau/ élect.	Respect droits humains	Désencl. int./ext. du pays	Éliminer inégal. de sexe	Lutter contre la corrup.	Org. des élections libres	Réal. Infrastr. socio éc.	Amél. le transport	Créer des emplois	Dévelop. la micro finance	Amél. la Gouvern.
Total	4,8	2,0	15,3	16,6	15,8	2,1	10,3	1,1	5,6	2,2	6,7	3,3	8,5	2,0	3,7
Milieu de résidence															
Rural	4,0	2,2	15,7	16,7	14,3	2,1	13,3	1,2	5,1	2,2	8,6	3,6	5,8	2,4	3,0
Rural pauvre	3,9	1,9	15,4	16,7	14,0	2,1	14,1	1,2	4,9	2,5	8,9	3,8	5,5	2,0	3,0
Urbain	6,4	1,6	14,5	16,3	18,9	2,2	4,3	0,8	6,7	2,4	2,9	2,6	14,0	1,1	5,2
Urbain pauvre	6,9	1,5	13,3	17,8	20,0	2,3	4,8	1,0	7,6	2,1	2,9	2,6	10,8	1,2	5,2
Région															
Boké	3,1	1,6	12,6	20,0	14,5	2,6	10,3	1,0	6,3	1,6	9,1	5,3	7,3	2,3	2,6
Conakry	8,0	1,2	14,9	16,7	19,2	1,8	1,7	0,6	6,5	2,2	1,9	1,8	16,7	0,7	6,1
Faranah	3,0	1,9	13,8	18,0	15,9	2,2	14,2	0,9	6,1	2,7	6,7	3,9	5,1	3,3	2,2
Kankan	3,4	3,3	14,9	18,2	11,7	2,9	8,4	2,8	6,1	5,4	5,1	3,9	8,4	2,1	3,6
Kindia	4,2	3,3	16,0	15,5	13,8	3,4	8,4	1,1	7,3	2,0	5,4	3,7	10,6	2,5	2,7
Labé	9,5	1,7	15,3	14,9	11,5	1,4	10,3	1,2	7,3	1,9	6,2	4,2	3,5	3,2	7,9
Mamou	5,1	3,2	24,3	15,8	12,7	1,7	8,8	0,7	5,3	2,1	8,0	2,1	5,0	1,4	3,6
N'Zérékoré	1,4	0,5	13,2	15,1	21,0	1,0	22,1	0,8	1,3	0,6	13,1	3,0	3,9	1,7	1,1
Groupe d'âge															
18-24	5,1	1,9	14,1	15,7	16,2	2,4	8,3	1,5	6,3	2,7	5,1	3,5	10,6	2,0	4,6
25-29	4,7	2,0	16,2	14,4	15,0	2,1	9,5	1,4	5,5	2,4	7,0	2,4	10,2	2,9	4,4
30-34	4,1	2,3	15,4	16,8	16,1	1,9	11,8	1,2	5,3	2,3	5,9	2,6	8,6	2,2	3,5
35-39	4,9	1,5	16,4	16,5	14,5	2,6	11,5	1,3	5,4	2,1	6,6	3,4	7,9	1,6	3,7
40-44	4,4	1,1	15,2	19,4	16,8	2,2	10,3	0,5	5,0	2,0	6,9	3,4	7,8	1,7	3,2
45-49	4,7	2,0	16,8	16,1	14,4	1,8	12,7	0,6	5,9	1,5	7,4	3,7	7,3	1,6	3,4
50-54	4,9	2,8	14,3	16,5	16,1	1,8	10,6	0,9	5,5	2,3	7,8	3,0	7,3	2,0	4,2
55-59	4,4	2,2	15,5	18,4	16,7	1,5	10,2	0,9	6,2	1,8	7,8	3,7	6,8	1,7	2,3
60+	5,1	2,5	15,1	17,7	16,3	2,0	10,9	0,8	4,9	2,0	8,5	3,7	6,2	1,7	2,8
Groupe socio-économique															
Salarié public	6,5	1,7	16,1	17,4	14,5	4,0	4,6	0,6	9,1	2,5	3,5	1,7	11,5	0,9	5,4
Salarié privé	6,9	1,4	10,6	16,0	17,7	1,9	5,6	0,7	6,0	1,2	2,8	3,6	17,7	1,6	6,5
Employeur	7,5	3,6	13,7	12,1	16,2	0,9	11,0	0,0	9,3	4,1	4,0	0,8	10,3	2,8	3,6
TCP agricole	3,5	2,2	16,6	16,7	14,6	1,8	13,5	1,2	4,8	2,0	8,9	3,7	5,4	2,2	2,8
TCP non agricole	5,3	1,7	14,5	16,0	18,6	1,9	7,1	0,8	5,9	1,9	5,6	3,2	10,7	2,2	4,5
Autres (apprenti, aides)	5,0	2,1	15,2	17,4	14,1	2,6	12,0	1,6	6,4	2,7	5,3	3,4	7,4	1,8	3,2
Sans-emploi	6,5	1,8	14,0	16,4	16,9	2,3	5,9	0,9	6,1	2,8	4,5	2,5	12,8	1,5	5,0
Sexe															
Masculin	5,0	2,1	12,7	15,6	15,6	2,1	10,9	1,0	6,0	2,3	7,3	3,1	10,0	1,8	4,3
Féminin	4,6	1,9	17,3	17,3	15,9	2,1	9,8	1,2	5,3	2,2	6,2	3,4	7,3	2,1	3,3
Niveau d'instruction															
Aucun	4,3	2,2	16,0	17,0	15,5	2,0	11,2	1,2	5,2	2,3	7,4	3,4	7,0	2,2	3,2
Primaire partiel	4,9	0,7	15,5	17,3	15,9	2,0	12,6	0,9	4,5	1,1	8,0	4,1	8,3	1,1	3,0
Primaire complet	6,0	1,4	12,6	13,6	14,2	1,8	10,7	0,8	6,9	1,8	8,3	2,3	13,5	2,7	3,5
Secondaire partiel	6,1	1,7	13,4	15,5	17,0	2,1	7,6	0,9	6,6	2,6	3,7	3,1	12,6	1,8	5,4
Secondaire complet	6,4	3,5	9,7	13,3	13,7	4,6	6,2	1,1	7,5	3,9	2,6	1,7	18,7	0,8	6,3
Post Secondaire	6,8	1,4	12,7	14,5	18,4	3,0	3,4	0,5	9,3	2,0	3,2	1,8	14,6	0,8	7,6

Tableau 10.14c: Répartition de la population de 18 ans et plus selon leur opinion sur la troisième priorité du gouvernement au cours des prochaines années

	Lutter contre l'insécur.	Plus de particip. des cit. aux déc.	Combat. hausse des prix	Assurer sécurité alim.	Fournir eau/électr.	Respect droits humains	Désencl. int./ext. du pays	Éliminer inégal. de sexe	Lutter contre la corrup.	Org. des élections libres	Réal. Infrastr. socio éc.	Amél. le transport	Créer des emplois	Dévelop. la micro finance	Amél. la Gouvern.
Total	5,5	1,6	11,0	12,3	12,6	2,0	8,3	1,0	5,9	3,3	8,1	4,7	12,4	3,9	7,4
Milieu de résidence															
Rural	4,5	1,8	11,3	12,1	10,7	1,9	10,3	1,1	5,2	3,5	9,9	5,5	10,9	4,8	6,5
Rural pauvre	4,6	1,9	11,0	12,1	10,2	1,9	10,3	1,0	5,5	3,6	9,9	5,4	11,5	4,8	6,2
Urbain	7,7	1,1	10,2	12,9	16,5	2,2	4,3	0,7	7,3	3,0	4,4	3,2	15,4	1,9	9,3
Urbain pauvre	7,7	0,5	9,9	12,7	15,6	1,4	5,3	0,7	7,6	2,6	4,6	4,0	14,8	2,2	10,6
Région															
Boké	3,5	1,5	9,8	15,0	13,2	2,2	9,5	1,1	7,4	2,0	7,1	7,9	10,8	3,2	5,9
Conakry	9,4	1,1	10,0	14,6	18,4	2,3	1,9	0,4	7,9	2,5	2,6	2,0	16,5	0,9	9,4
Faranah	5,2	1,4	8,0	10,8	9,8	2,2	9,3	1,4	6,2	6,0	10,8	6,4	9,5	6,0	7,0
Kankan	3,7	2,5	13,0	12,9	10,9	1,3	7,3	2,3	6,3	7,3	6,6	4,5	11,5	3,7	6,1
Kindia	5,3	1,9	12,6	8,9	9,7	2,6	4,8	1,0	6,8	3,9	5,8	6,1	18,7	3,6	8,2
Labé	8,1	1,1	14,2	13,4	9,1	1,0	6,8	0,6	7,1	2,4	7,0	5,3	5,2	6,7	11,9
Mamou	6,3	4,1	11,0	14,0	8,9	2,9	7,6	0,5	3,5	4,8	8,2	4,8	12,7	3,5	7,0
N'Zérékoré	1,7	0,4	9,2	10,6	14,5	1,5	19,6	0,8	2,2	0,4	17,1	4,1	8,4	5,5	4,0
Groupe d'âge															
18-24	6,5	1,6	11,4	12,4	13,3	2,4	6,6	1,1	6,0	3,9	7,0	4,4	13,1	3,1	7,3
25-29	5,7	1,7	10,9	12,4	13,0	2,0	7,9	0,8	5,4	3,6	7,4	4,2	13,9	3,9	7,2
30-34	5,5	1,2	11,3	12,3	12,7	2,2	9,7	1,1	6,2	2,1	7,6	5,0	12,0	4,2	6,8
35-39	5,4	2,1	10,5	11,3	12,2	1,7	9,0	0,7	6,3	4,7	8,7	4,5	11,6	4,4	6,8
40-44	5,1	1,6	10,5	12,1	12,2	1,9	8,2	1,3	6,4	2,8	9,5	4,8	12,9	3,6	7,3
45-49	4,9	1,8	9,9	12,5	11,8	1,8	8,5	1,3	5,4	3,2	8,6	5,1	13,0	3,8	8,4
50-54	4,1	1,3	10,3	11,6	11,8	1,4	8,3	1,1	7,4	2,2	8,7	6,0	12,6	4,9	8,1
55-59	4,7	0,7	11,0	12,4	11,7	1,8	9,2	0,6	6,0	3,4	8,0	5,1	12,5	3,3	9,7
60+	5,3	1,6	11,7	13,5	12,9	2,0	9,7	0,7	4,7	3,1	9,0	4,8	9,6	4,5	6,8
Groupe socio-économique															
Salarié public	7,4	1,2	8,1	11,7	12,6	2,9	2,9	0,8	9,1	3,9	5,0	3,6	14,6	3,0	13,1
Salarié privé	8,7	1,5	11,6	10,6	13,7	3,1	5,0	0,5	8,0	2,7	6,4	2,0	14,8	0,6	10,9
Employeur	3,7	0,6	14,1	11,3	12,1	1,8	3,6	0,4	7,8	3,5	3,9	4,1	23,4	2,3	7,6
TCP agricole	4,0	1,7	10,8	12,4	11,1	1,8	10,4	0,9	5,5	3,2	10,0	5,6	11,3	5,1	6,1
TCP non agricole	6,0	1,0	10,8	12,5	15,4	1,6	7,3	0,6	6,0	2,9	6,2	3,9	13,1	3,7	9,1
Autres (apprenti, aides)	5,8	2,5	11,6	11,0	10,8	2,7	8,5	1,5	5,3	4,8	8,5	5,3	12,6	3,0	6,3
Sans-emploi	7,9	1,3	11,1	13,1	14,8	2,2	5,4	1,1	6,3	3,1	6,1	3,7	12,9	2,4	8,5
Sexe															
Masculin	5,4	1,4	10,3	12,0	12,8	2,0	7,7	0,7	6,3	3,5	8,0	4,3	13,4	3,7	8,6
Féminin	5,6	1,7	11,5	12,6	12,5	2,0	8,8	1,2	5,6	3,2	8,1	5,0	11,6	4,0	6,5
Niveau d'instruction															
Aucun	5,2	1,7	11,5	12,5	11,7	1,9	9,2	1,0	5,6	3,5	8,5	5,2	11,5	4,2	6,9
Primaire partiel	5,1	0,9	8,9	10,6	15,9	1,0	10,9	0,8	4,9	1,8	10,7	4,4	13,2	3,8	7,0
Primaire complet	4,5	0,6	10,1	12,9	16,5	1,6	6,3	0,3	6,0	3,2	7,6	5,0	13,9	3,3	8,3
Secondaire partiel	6,2	1,3	9,7	12,2	15,1	3,0	4,6	0,8	6,6	3,3	6,2	3,7	15,7	2,9	8,5
Secondaire complet	6,8	1,9	10,6	13,2	13,5	1,6	2,8	1,0	8,0	4,4	3,2	2,2	18,6	2,0	10,2
Post Secondaire	9,1	1,6	9,3	12,5	12,9	3,1	3,7	1,1	9,1	3,5	5,4	2,1	13,2	2,2	11,3

